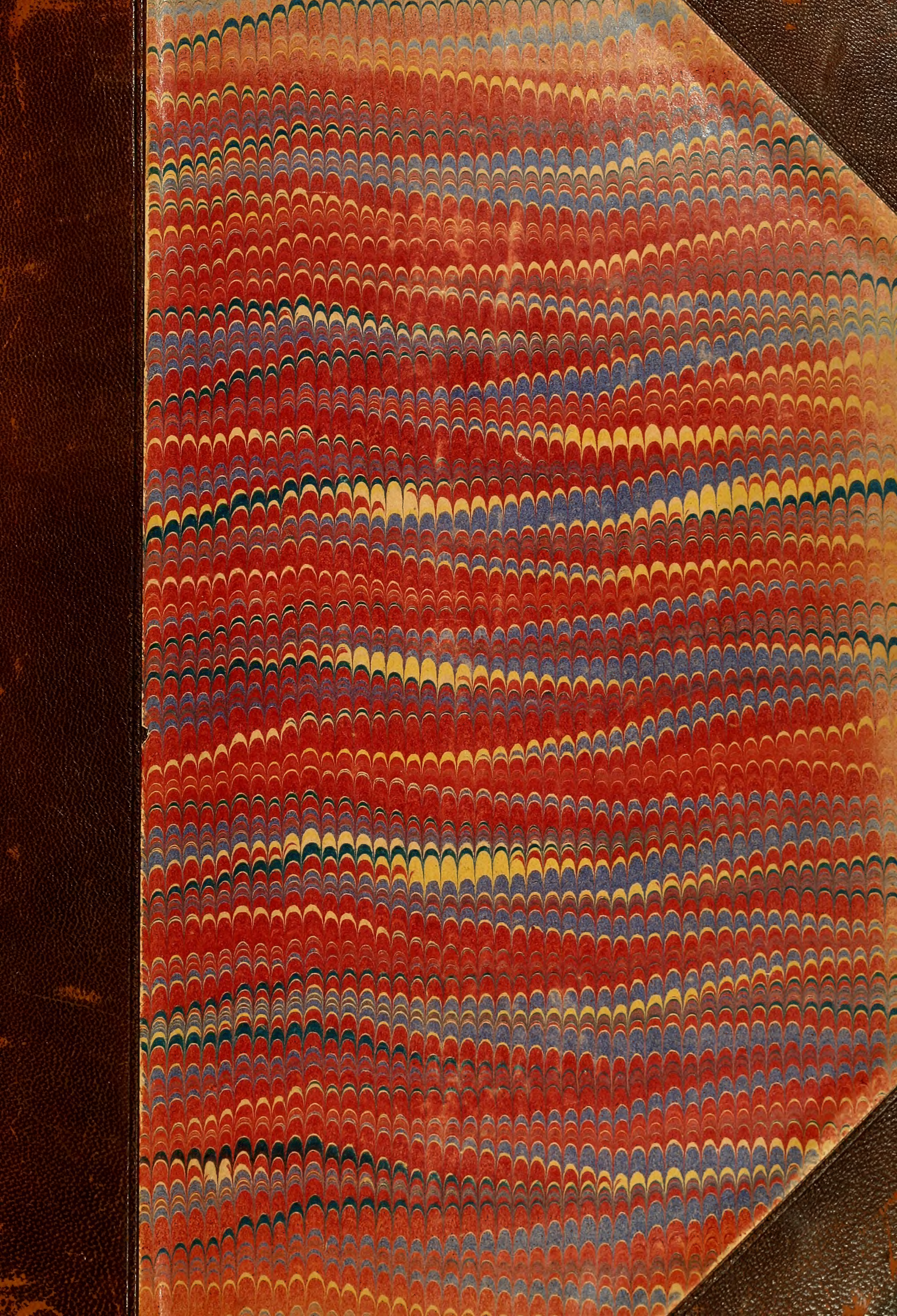
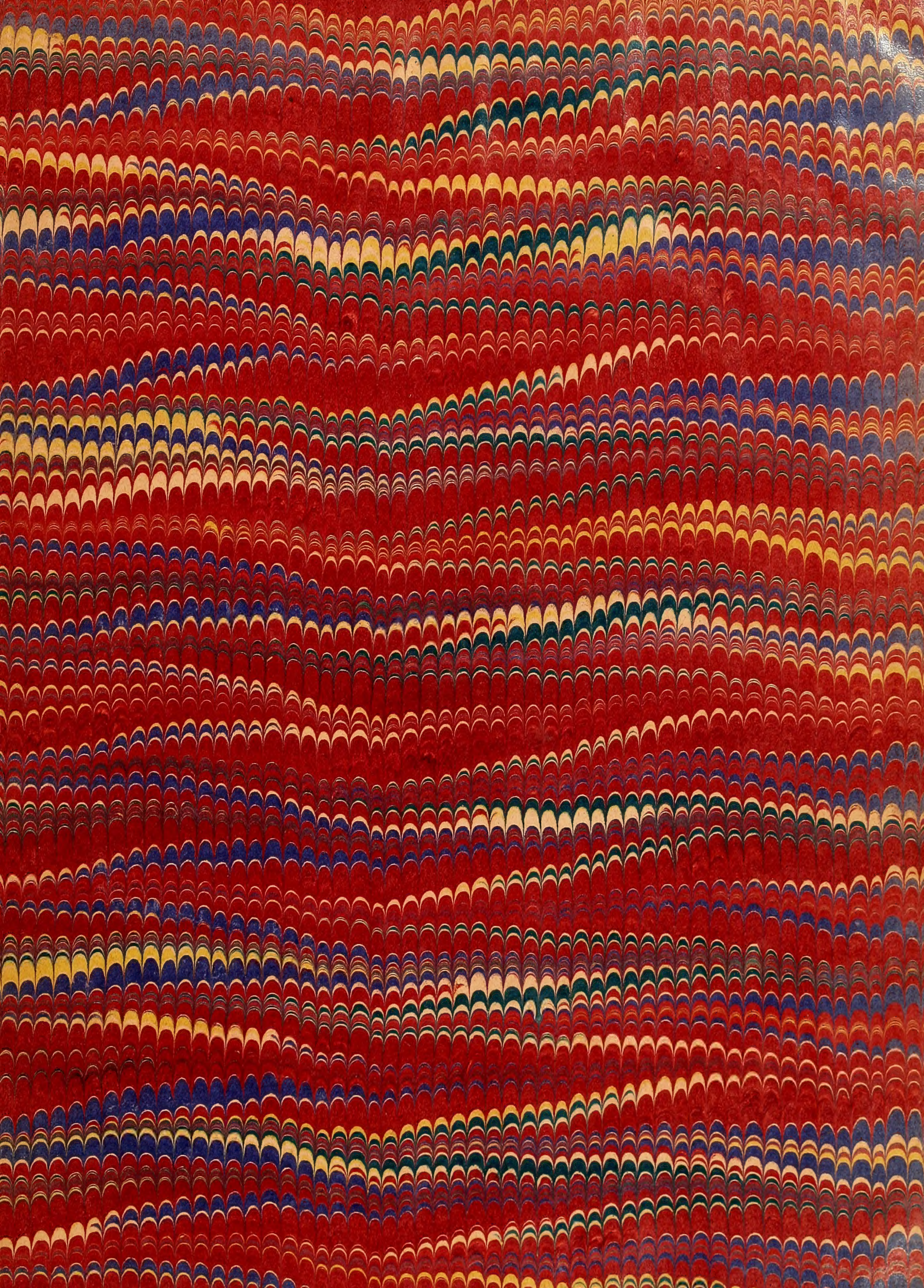






RECHERCHES

SUR LA

FAUNE DE MADAGASCAR

ET DE

SES DÉPENDANCES,

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES

DE

FRANÇOIS P. L. POLLEN ET D. C. VAN DAM.

2me PARTIE.



LEYDE,
J. K. STEENHOFF, ÉDITEUR.
1868.

1867-68.

Leyde. — Imprimerie de E. J. Brill.

A SA MAJESTÉ

GUILLAUME III,

Roi des Pays-Bas, Grand-Duc de Luxembourg,

Prince d'Orange-Nassau, etc., etc., etc.

cet ouvrage est dédié

avec le plus profond respect et l'attachement le plus sincère.

DE SA MAJESTÉ,

LES TRÈS HUMBLES ET TRÈS OBÉISSANTS SERVITEURS,

FRANÇOIS P. L. POLLEN.
D. C. VAN DAM.

MAMMIFÈRES ET OISEAUX

PAR

H. SCHLEGEL,

Docteur en Philosophie, Professeur à l'Université de Leyde, Directeur du Musée Royal d'histoire naturelle des Pays-Bas, Membre de l'Académie des Sciences, etc.

ET

FRANÇOIS P. L. POLLEN,

Agent Consulaire de la Confédération de l'Allemagne du Nord à Schéveningue, aide-naturaliste honoraire du Musée Royal d'histoire naturelle des Pays-Bas, Chevalier de l'ordre Royal du Lion Néerlandais, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

LISTE PROVISOIRE DES SOUSCRIPTEURS.

Pays-Bas.

Het Ministerie van Binnenlandsche Zaken, *'s Gravenhage*, 7 ex.
A. Provo Kluit, *'s Gravenhage*.
Het Koninkl. Zoölogisch Genootschap: Natura Artis Magistra, *Amsterdam*.
Frederik Muller, Boekhandelaar, *Amsterdam*.
H.H. Directeuren van Teyler's Stichting, *Haarlem*.
Mr. J. P. van Wickevoort Crommelin, *Haarlem*.
E. J. Brill, Boekhandelaar, *Leiden*.
P. J. H. Pollen, *Rotterdam*.
Het Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, *Utrecht*.
Jhr. G. A. Six, *Utrecht*.

Allemagne.

Die Königliche Bibliothek, *Berlin*.
Die Bibliothek des Museums, *Bremen*.
Graf Roedern, *Breslau*.
Das Königliche Naturhistorische Museum, *Dresden*.
Hauptmann von Homeyer, *Görlitz*.
Die Universitäts-Bibliothek, *Göttingen*.
Die Universitäts-Bibliothek, *Halle*.
Die Königliche öffentliche Hof- und Staatsbibliothek, *München*.
Die Königliche Paulinische Bibliothek, *Münster*.
Das Naturalien-Cabinet S. K. H. des Grossherzogs von Oldenburg, *Oldenburg*.

Autriche.

Fideikommiss- und Privatbibliothek S. Maj. des Kaisers von Oesterreich, *Wien*.
K. K. Zoölogisch Cabinet, *Wien*.

Belgique.

C. Muquardt, Libraire, *Bruxelles*.

Danemarc.

La Bibliothèque de l'Université, *Copenhague*.

États-Unis de l'Amérique du Nord.

Academy of Natural Sciences, *Philadelphia*.
D. G. Elliot, Esq., *New-York*.

France.

F. Klincksieck, Libraire, *Paris*, **3 ex.**
A. Franck, Libraire, *Paris.*

Grande-Bretagne.

Dulau & Comp., Booksellers, *London*, **2 ex.**
B. Quaritch, Bookseller, *London*, **3 ex.**
R. Scot Skirving, member of the University of Edinburgh, *Camptown near Drem* (*Scotland*).
Dr. C. R. Bree, *Colchester.*
Sir Wm Jardine, *Edinburgh.*
Madras-Museum.
The Radcliffe Library, *Oxford.*

Italie.

Museo di Zoologice, *Turin.*
Le Comte Hercules Turati, *Milan.*
Valentiner & Mues, Libraires, *Milan.*
Marchese Giacomo Doria, *Gènes.*
Detken & Rocholl, Libraires, *Naples.*

Russie.

Académie Impériale des Sciences, *St. Pétersbourg.*
Dr. G. Flor, Conseiller d'État, *Dorpat.*

Suède.

Académie Royale des Sciences, *Stockholm.*
C. J. Lundström, *Upsala.*

Suisse.

M. le Professeur Pictet de la Rive, *Genève.*

M.M. les Souscripteurs qui n'ont pas encore fait connaître leurs noms, sont priés de les adresser aussitôt que possible au libraire chez qui ils ont souscrit, pour être insérés dans la liste prochaine.

INTRODUCTION.

Notre travail sur les mammifères et oiseaux de Madagascar n'offre qu'une faible esquisse des espèces que nous avons pu examiner nous-mêmes.

Quant à la partie des mammifères, elle présente des lacunes très sensibles, suite du défaut de matériaux suffisants: toutefois, nous avons été assez heureux de simplifier considérablement l'étude des espèces du genre Lemur, d'introduire dans la science des espèces nouvelles et de contribuer à la connaissance exacte de plusieurs autres très imparfaitement connues jusqu'à ce jour.

Quant à l'ornithologie de Madagascar, nous avons pu y apporter des changemens considérables, notamment en éliminant un grand nombre d'espèces nominales, en supprimant des genres établis, comme ces espèces imaginaires, de la manière la plus légère, et en faisant ressortir la véritable affinité de bon nombre d'autres espèces.

L'histoire de l'ornithologie de l'île Malgache se trouve résumée dans le travail du docteur Hartlaub, portant pour titre: Ornithologischer Beitrag zur Fauna Madagascars, in 8°, Bremen, 1861. Cet ouvrage, connu de tous les ornithologistes, étant le seul qui comprend l'énumération de toutes les espèces d'oiseaux Malgaches établies jusqu'à l'époque de sa publication, nous en croyons faciliter l'usage, en publiant à la fin de cette introduction, un commentaire relatif à sa partie synoptique. Du reste, nous avions déjà fait connaître l'aperçu préliminaire des changemens apportés par nous à cette partie de la science, dans un petit mémoire inséré sous le titre de: Communication etc., dans les Proceedings of the Zoological Society of London, 1866, p. 419.

Depuis ont paru les notes sur les mammifères et oiseaux observés à Madagascar depuis 1865 jusqu'en 1867, par M. Grandidier; voir Revue et magasin de Zoologie 1867. Ce voyageur a été à même d'enrichir la science d'espèces nouvelles assez remarquables, et de rectifier plusieurs erreurs qui s'étaient glissées dans les travaux de ses prédécesseurs.

COMMENTAIRE

A LA SYNOPSIS DES OISEAUX DE MADAGASCAR,

PUBLIÉE EN 1861

PAR LE

DR. G. HARTLAUB.

P. 15. *Buteo tachardus*, Daudin. — A rayer de la liste des oiseaux Malgaches. J'ai démontré, depuis des années, que le tachard de Levaillant, dont Daudin a fait son Buteo tachardus, repose sur un individu du Pernis apivorus et que l'on a confondu avec cet oiseau le Falco desertorum, espèce ne différant guère de notre Buse commune (Buteo vulgaris) que par une taille moins forte, répandue depuis le Cap de Bonne Espérance jusque dans l'Algérie et habitant également les bords du Wolga inférieur, mais ne se trouvant pas à Madagascar, où elle est remplacée par le Buteo brachypterus. La description que M. Hartlaub donne de son Buteo tachardus paraît, du reste, être dressée sur un individu du Buteo brachypterus.

P. 15. *Buteo brachypterus*, von Pelzeln. — Espèce propre à l'île Malgache, ressemblant au Buteo desertorum, mais constamment différente par ses ailes et plus particulièrement la pointe de ses ailes plus courtes. M. Grandidier, dans ses notes, l'a de rechef identifiée avec le Buteo desertorum de l'Afrique australe, dont il sépare les individus Européens, à l'exemple de Hardy, sous l'épithète de Martini. On conçoit que, d'après ces procédés, il n'est guère possible de s'entendre sur des questions assez simples de leur nature, mais dont la solution demande des connaissances intimes des oiseaux de proie.

P. 16. *Haliaëtus vociferoides*, Desmurs. — Espèce différente du vocifer et, à ce qu'il paraît, propre à l'île Malgache. Nous avons dû subsituer, dans les galéries de notre Musée, l'épithète de vociferator à celle de vociferoides.

P. 16. *Spizaëtus occipitalis*, Daudin. — Indiqué, comme espèce Malgache, sur l'autorité de M. J. Verreaux.

P. 17. *Falco radama*, J. Verreaux. — On doit s'étonner à juste titre que MM. Verreaux et Hartlaub n'aient pas même soupçonné l'identité entre cet oiseau et le faucon commun,

Falco communis, dont il n'offre pas la plus légère différence. La description qu'on en a donné, n'étant en aucune manière comparative, il fut absolument impossible de s'en faire une idée avant d'en avoir examiné des individus. M. Grandidier a commis une nouvelle erreur en identifiant ce faucon avec le petit faucon commun de l'Afrique australe, Falco communis minor, Schlegel; les individus de Madagascar se rapportant par leur taille aux individus ordinaires répandus sur toutes les régions du globe à l'exception de l'Afrique australe, où ils sont représentés par ce petit faucon commun.

P. 17. *Falco zoniventris*, Peters. — Espèce à ailes courtes et appartenant, avec le Falco ardesiacus de Vieillot, au sous-genre Aesalon, et non pas à celui d'Hypotriorchis, où l'a placée M. Hartlaub, groupe dont les ailes sont longues, vu qu'elles dépassent l'extrémité de la queue. Il y a, du reste, une contradiction inconcevable dans cette phrase de M. Hartlaub: „les ailes très longues dépassent de beaucoup la moitié de la queue", notamment quand on compare ce que cet auteur dit, à la page 18, de la longueur comparative des ailes des Falco concolor et ardesiacus. — Je ne vois pas non plus comment on a pu dire du Falco zoniventris que, par ses formes et ses teintes, il rappelle fortement le genre Avicida.

P. 18. *Falco punctatus*, Cuvier. — Indiqué erronnément par M. Hartlaub comme habitant, outre l'île de Mauritius, celle de Madagascar.

P. 18. *Falco gracilis*, Lesson. — On sait aujourd'hui que cette espèce est propre aux Seychelles et qu'elle ne se trouve jamais à Madagascar, comme l'avait indiqué M. Hartlaub.

P. 19. *Avicida Verreauxi*, Lafresnaye. — Établi d'après un individu de l'Afrique méridionale très différent de l'oiseau du même genre habitant l'île de Madagascar. Nous avons décrit ce dernier sous le nom de Baza madagascariensis dans la supposition qu'il est identique avec le Pernis madagascariensis de Smith.

P. 19. *Milvus parasiticus* (Daudin). — Très commun à Madagascar et aux Comores. Notez que c'est la seule espèce du genre habitant ces îles.

P. 19. *Astur musicus* (Daudin). — Énuméré parmi les oiseaux de Madagascar d'après l'oiseau indiqué par Sganzin sous le nom de „Fiac". C'est cependant le Gymnogenys radiatus qui porte à Madagascar le nom de Fiac, et la description qu'en donne Sganzin paraît également se rapporter à cette espèce et non pas à l'Astur musicus. Nous eussions rayé l'Astur musicus de la liste des oiseaux Malgaches sans l'assertion de M. Hartlaub qu'il en existe, au Musée de Paris, un individu originaire de Madagascar. Il serait toutefois à désirer que l'on allât faire de nouvelles recherches sur cet individu et sur son origine, afin d'acquérir la certitude s'il convient de ranger l'Astur musicus parmi les oiseaux Malgaches.

P. 20. *Nisus Francesii*, A. Smith. — Établi d'après le mâle adulte de cette espèce Malgache.

P. 21. *Nisus madagascariensis*, Verreaux. — Établi d'après la femelle et les individus au plumage imparfait du Nisus Francesi

P. 21. *Circus melanoleucos* (Gmelin). — La description donnée sous ce nom par M. Hartlaub se rapporte au Circus Maillardii habitant l'île de la Réunion et non pas au Circus melanoleucus, espèce propre à l'Inde continentale et tout à fait différente, puisqu'elle appartient au sous-genre Strigiceps, tandis que l'oiseau de la Réunion est un véritable Circus.

P. 21. *Polyboroides radiatus* (Scopoli). — Espèce assez commune à Madagascar.

P. 22. *Ninox madagascariensis*, Bonaparte. — Ne diffère pas, suivant M. Hartlaub, de la Noctua hirsuta.

P. 22. *Scops rutilus*, Pucheran. — Ce n'est qu'une variété rousse accidentelle du Scops menadensis.

P. 23. *Scops menadensis*, Quoy et Gaimard. — Ne diffère, en effet, nullement des individus de Célèbes et des îles avoisinantes.

P. 23. *Bubo madagascariensis*, A. Smith. — Il paraît que ce grand-duc de Madagascar appartient au nombre des oiseaux très rares.

P. 24. *Strix flammea*, Linné. — A Madagascar de taille un peu plus forte et aux pieds un peu plus robustes qu'en Europe.

P. 25. *Caprimulgus madagascariensis*, Sganzin. — Commun à Madagascar.

P. 26. *Semeiophorus vexillarius*, Gould. — Ne paraît s'égarer qu'accidentellement dans les régions de la Faune Malgache.

P. 26. *Cypselus ambrosiacus* (Gmelin). — C'est le Cypselus parvus de Lichtenstein.

P. 26. *Cypselus unicolor*, Jardine. — Ce n'est, à ce qu'il paraît, que le jeune du Cypselus parvus.

P. 27. *Collocalia francica* (Gmelin). — Habite, outre les îles de Madagascar et de Mauritius, celle de la Réunion.

P. 28. *Phedina madagascariensis*, Hartlaub. — Ne diffère guère de l'Hirundo borbonica habitant Mauritius et Bourbon.

P. 27. *Eurystomus madagascariensis* (Linné). — Commun dans l'île Malgache.

P. 28. *Brachypteracias leptosomus* (Lesson). — Espèce rare découverte à la côte Nord-Est.

P. 28. *Atelornis squamigera*, Pucheran. — Également découvert à la côte Nord-Est, et placé à juste titre par Lafresnaye dans le genre Brachypteracias.

P. 29. *Atelornis pittoides*, Pucheran. — Troisième espèce du genre Brachypteracias et déjà indiquée comme telle par Lafresnaye.

P. 29. *Coracias garrula*, Linné. — Indiqué comme oiseau Malgache par M. J. Verreaux.

P. 30. *Halcyon gularis*, Kuhl. — A rayer de la liste des oiseaux Malgaches.

P. 30. *Ispidina madagascariensis*. — Espèce peu abondante.

P. 31. *Corythornis vintsioides*, Lafresnaye. — Espèce commune à Madagascar et Mayotte.

P. 31. *Merops superciliosus*, Linné. — Voir ce que nous en avons dit dans cet ouvrage. Commun à Madagascar et aux Comores.

P. 32. *Merops viridissimus*, Swainson. — A rayer de la liste des oiseaux Malgaches.

P. 32. *Upupa marginata*, Peters. — Passablement commun à la Côte Ouest.

P. 33. *Falculia palliata*, Is. G. St. Hil. — Assez généralement répandu dans l'île Malgache.

P. 33. *Irrisor caudacutus*, Lesson. — Oiseau fabriqué et, par conséquent, à rayer du système.

P. 34. *Nectarinia angladiana*, Shaw. — Espèce très répandue à Madagascar.

P. 34. *Nectarinia souimanga* (Gmelin). — Peu rare.

P. 34. *Nectarinia Coquereli*, J. Verreaux. — Originaire de Mayotte et non pas de Madagascar.

P. 35. *Nectarinia seychellensis*, Hartlaub. — Propre aux îles Seychelles. Notez que la Nectarinia Dussumieri n'en diffère pas.

P. 35 (errore 53). *Drymoica madagascariensis*, Hartlaub. — C'est pour nous Cisticola madagascariensis.

P. 35. *Bernieria madagascariensis* (Gmelin). — Espèce rangée par nous, avec la Berniera minor, parmi les Tatares.

P. 36. *Bernieria minor*, Bonaparte. — Voir l'espèce précédente.

P. 37. *Ellisia typica*, Hartlaub. — C'est notre Drymoica Ellisii.

P. 38. *Ellisia madagascariensis* (Gmelin, Latham); Sylvia madagascariensis. — Oiseau établi d'après les indications de Brisson.

P. 38. *Copsychus pica* (Natterer). — Espèce commune.

P. 38. *Pratincola sybilla* (Linné). — C'est l'espèce commune, (Saxicola torquata, Linné), plus connue sous le nom de Saxicola rubicola et répandue par toute l'Afrique, l'Europe et une grande partie de l'Asie jusqu'en Chine et au Japon. Notez que dans les individus de l'île de la Réunion les plumes de la gorge restent constamment blanches. M. Lantz de la Réunion à qui je m'étais adressé, en 1865, afin d'obtenir des renseignements à ce sujet, m'a assuré que la gorge ne change jamais au noir dans les individus de cette île. Notez que M. Grandidier a érigé les individus de la Réunion, par suite de ce phénomène, en espèce particulière: c'est sa Pratincola borbonica, déjà indiquée par Bory de St. Vincent sous le nom de Motacilla borbonica.

P. 39. *Pratincola pastor*, Voigt. — Ne diffère que par l'âge de la Saxicola torquata.

P. 39. *Gervaisia albispecularis*. — Nous avons placé cette espèce dans le genre Copsychus.

P. 39. *Motacilla flaviventris*, J. Verreaux. — Il serait à désirer que l'on allât exposer les affinités qu'offre cet oiseau avec les autres espèces du genre.

P. 40. *Zosterops madagascariensis* (Linné). — Espèce propre à Madagascar.

P. 40. *Zosterops borbonica* (Brisson). — Propre aux îles Mauritius et de la Réunion.

P. 41. *Zosterops olivacea* (Linné). — A rayer du système.

P. 41. *Zosterops chloronotos*, Vieillot. — Hartlaub et Newton ont décrit sous ce nom

le Zosterops mauritanicus, propre à l'île Mauritius. L'espèce de Vieillot n'appartient pas au rayon géographique de Madagascar.

P. 41. *Zosterops haesitata*, Hartlaub. — Propre à l'île de la Réunion.

P. 42. *Philepitta sericea*, Is. G. St. Hil. — Établi sur le mâle adulte de la Philepitta jala.

P. 42. *Philepitta Geoffroyi*, Desmurs. — Établi sur le jeune de la Philepitta jala.

P. 42. *Brissonia nigerrima*, Hartlaub. — Établi sur le mâle dans la livrée de passage de la Philepitta jala, d'après la Merula madagascariensis aurea de Brisson, dont Boddaert a fait son Phyllornis jala et Gmelin son Turdus nigerrimus.

P. 43. *Cossypha imerina*, Hartlaub. — Ne paraît se trouver que dans la partie Sud-Ouest de Madagascar.

P. 43. *Oriolus galbula*, Linné. — Observé par Sganzin dans l'île St. Marie.

P. 43. *Oriolia Bernieri*, Is. Geoffr. St. Hil. — Établi d'après un individu au plumage apparemment imparfait d'une espèce d'Artamia différente de toutes les autres.

P. 44. *Andropadus insularis*, Hartlaub. — Nous n'avons pas vu en nature cette espèce d'Ixos.

P. 44. *Hypsipetes ouvarang* (Gmelin). — Espèce propre à Madagascar et aux îles Comores.

P. 44. *Hypsipetes olivacea*, Jardine. — Espèce propre à l'île Mauritius. Celle de la Réunion en diffère: c'est notre Hypsipetes borbonica.

P. 45. *Platysteira pririt* (Vieillot). — Découvert en 1829 par Boyer, mais échappé aux recherches des voyageurs qui, depuis, ont visité l'île Malgache.

P. 45. *Tschitraea holosericea* (Temminck). — Établi sur un individu dans la livrée imparfaite de la Muscipeta mutata.

P. 45. *Tschitraea mutata* (Linné). — Établi sur un mâle dans la livrée en partie imparfaite.

P. 46. *Tschitraea borbonica* (Gmelin). — Espèce propre aux îles Mauritius et de la Réunion.

P. 46. — *Tschitraea pretiosa*, Lesson. — Établi sur le mâle adulte de la variété à manteau gris-blanc de la Muscipeta mutata. Notez que la Muscipeta mutata habite, outre l'île Malgache, aussi celle de Mayotte.

P. 46. *Ceblepyris cana* (Lichtenstein). — Commun à Madagascar.

P. 47. *Artamia leucocephala* (Linné). — Assez abondant à Madagascar.

P. 48. *Artamia rufa* (Gmelin). — Nous avons détaché cet oiseau du genre Artamia, le rangeant parmi les Pachycephales. M. Grandidier en fait un Calicalius.

P. 48. *Leptopterus viridis* (Gmelin). — Rangé par nous, avec le Cyanolanius bicolor et l'Oriola Bernieri, dans le genre Artamia.

P. 49. *Dicrurus forficatus* (Linné). — Espèce propre à l'île Malgache, où elle est assez abondante.

P. 49. *Cyanolanius bicolor* (Linné). — N'appartient pas à la famille des pies-grièches, et fait, pour nous, partie du genre Artamia.

P. 50. *Calicalicus madagascariensis.* — Nous avons provisoirement adopté pour cette espèce le nom Linnéen de Lanius madagascariensis.

P. 50. *Dryoscopus Boyeri*, von Pelzeln. — Espèce du grand genre Lanius se rattachant au Lanius cubla de l'Afrique australe.

P. 51. *Vanga curvirostris* (Gmelin). — Propre à l'île Malgache.

P. 51. *Oxynotus ferrugineus* (Gmelin). — Propre à Mauritius. Une espèce voisine, Oxynotus Newtonii, Pollen, est propre à l'île de la Réunion.

P. 52. *Xenopirostris Lafresnayi*, Bonaparte. — Nous avons gardé pour cette espèce le nom de Vanga xenopirostris, Lafresnaye.

P. 52. *Corvus madagascariensis*, Bonaparte. — Ne diffère en aucune manière du Corvus scapulatus de l'Afrique.

P. 52. *Hartlaubia madagascariensis.* — Espèce du grand genre étourneau, assez abondante à Madagascar.

P. 53. *Fregilupus madagascariensis* (Shaw). — Espèce du genre Pastor, autrefois commune à la Réunion, mais, à ce qu'il paraît, détruite aujourd'hui.

P. 54. *Nelicurvus pensilis* (Gmelin). — C'est un véritable Ploceus.

P. 54. *Ploceus sakalava*, Hartlaub. — Observée par M. Grandidier à la Côte Sud-Ouest. Ne paraît pas se trouver dans la partie septentrionale de l'île.

P. 55. *Foudia madagascariensis.* — Commun à Madagascar et à la Réunion.

P. 55. *Foudia erythrocephala* (Gmelin). — Propre à l'île de Mauritius.

P. 55. *Foudia eminentissima*, Bonaparte. — A rayer de la Faune Malgache. L'individu qui a servi à l'établissement de l'espèce fait partie du Musée de Paris et a été rapporté de Zanzibar par M. L. Rousseau, suivant le témoignage de ce voyageur même.

P. 56. *Spermestes nana*, Pucheran. — Assez commun à Madagascar.

P. 56. *Estrelda astrild* (Linné). — Espèce Africaine introduite, comme les Munia punctularia, oryzivora et autres, à Mauritius, à la Réunion et probablement aussi dans l'île de St. Marie.

P. 57. *Habropyga margaritata* (Strickland). — A rayer de la liste des oiseaux Malgaches.

P. 57. *Crithagra chrysopyga* et *canicollis.* — Oiseaux Africains introduits à la Réunion et à Mauritius.

P. 57. *Miraffra hova*, Hartlaub. — Cette alouette est abondante à Madagascar.

P. 57. *Euryceros Prevostii*, Less. — Oiseau rare, découvert par Sganzin dans l'île St. Marie.

P. 58. *Coracopsis vasa*, Bonaparte. — Commun à Madagascar.

P. 58. *Coracopsis nigra* (Linné). — Moins abondant que le Vasa.

P. 59. *Coracopsis comorensis*, Peters. — Originaire de l'île Anjouan. Ne paraît pas différer du Psittacus vasa.

P. 59. *Mascarinus madagascariensis*, Lesson. — On ignore l'exacte localité, qui nourrit cette espèce rare.

P. 59. *Poliopsitta cana* (Gmelin). — Commun à Madagascar; introduit à la Réunion, à Mauritius et à Rodrigue (Newton).

P. 60. *Centropus tolu* (Linné). — La seule espèce du genre observée à Madagascar.

P. 60. *Centropus superciliosus*, Rüppell. — Fondé sur un individu au plumage imparfait du tolu.

P. 60. *Coua coerulea* (Linné). — Commun dans l'île de Madagascar.

P. 60. *Coua Reynaudii*, Pucheran. — Rare.

P. 61. *Coua ruficeps*, G. R. Gray. — Très rare.

P. 61. *Coua serriana*, Pucheran. — Rare.

P. 62. *Coua cristata* (Linné). — Commun.

P. 62. *Coua Delalandii*, Temminck. — Rare.

P. 62. *Coua madagascariensis* (Gmelin). — Rare. Retrouvé à la Côte Sud-Ouest par M. Grandidier.

P. 63. *Cuculus canorus*, Linné. — Cuculus Rochii, Hartlaub, 1862. — M. J. Verreaux a fait observer à juste titre, que le coucou de Madagascar appartient au Cuculus himalayanus de Vigors.

P. 63. *Zanclostomus aëreus*, Vieillot. — Observé une seule fois à Madagascar, savoir par Boyer.

P. 63. *Leptosomus afer*. (Gmelin). — Commun à Madagascar et à Mayotte.

P. 64. *Funingas madagascariensis* (Linné). — Propre à la grande île Malgache. Ne se trouve pas aux Seychelles.

P. 64. *Funingus Sganzini*, J. Verreaux. — Habite les îles d'Anjouan et de Mayotte. Ne vient pas de Madagascar.

P. 65. *Alectroenas nitidissima* (Scopoli). — Oiseau dont on ne connaît que le seul individu rapporté par Sonnerat et déposé au Musée de Paris.

P. 66. *Alectroenas pulcherrima*, Scopoli. — N'habite que les îles Seychelles.

P. 67. *Vinago australis* (Linné). — Commun à Madagascar.

P. 68. *Trocaza Meyeri*. — Belle espèce de l'île Mauritius.

P. 66. *Columba Schimperi*, Bonaparte. — Identique avec la Columba livia.

P. 66. *Turtur picturatus* (Temminck). — Habite les îles de Madagascar et de la Réunion. Les Comores et Seychelles en nourrissent une variété locale.

P. 67. *Geopelia striata* (Linné). — Introduit des Indes dans les îles de Mauritius et Bourbon.

P. 67. *Oena capensis*, Linné. — Madagascar.

P. 67. *Mesites variegata*, Geoffroy. — Individu au plumage imparfait du Mesites unicolor.

P. 68. *Mesites unicolor*, Geoffroy. — Oiseau très rare, faisant probablement partie de la famille des Timalia's.

P. 68. *Numida tiarata*, Bonaparte. — Commun à Madagascar.

P. 68. *Hepburnia spadicea*, Reichenbach. — Oiseau des Indes, ne se trouvant pas à Madagascar.

P. 69. *Francolinus madagascariensis* (Gmelin). — Espèce Indienne, introduite dans l'île de la Réunion.

P. 69. *Francolious ponticerianus* (Gmelin). — Espèce Indienne, introduite dans les îles de Mauritius et de la Réunion.

P. 69. *Margaroperdix striata* (Gmelin). — Habite la grande île Malgache.

P. 70. *Turnix nigricollis* (Gmelin). — De Madagascar. Notez que la description du mâle se rapporte à la femelle, celle de la dernière au mâle.

P. 71. *Pterocles personatus*, Gould. — Bornée, à ce qu'il paraît, à la Côte Sud-Ouest.

P. 71. *Squatarola helvetica* (Linné). — Observé à Madagascar et aux Seychelles.

P. 71. *Glareola Geoffroyi*, Pucheran. — Très rare.

P. 71. *Charadrius Geoffroyi*, Wagler. — Commun à Madagascar.

P. 71. *Charadrius tricollaris*, Vieillot. — De la Côte Sud-Ouest.

P. 72. *Charadrius tenellus*, Hartlaub. — Commun à la Côte Ouest.

P. 73. *Strepsilas interpres* (Linné). — Passablement commun sur les Côtes de Madagascar.

P. 73. *Ardea goliath*, Temminck. — Énuméré parmi les oiseaux Malgaches sur l'autorité de Sganzin et les observations faites à distance par quelques voyageurs.

P. 73. *Ardea cinerea*, Linné. — A Madagascar la même que dans toutes les autres parties de l'ancien Monde.

P. 73. *Ardea atricollis*, Wagler. — Peu rare.

P. 73. *Ardea purpurea*, Linné. — A Madagascar la même que dans toutes les autres parties de l'ancien Monde.

P. 73. *Ardea xanthopoda*, von Pelzeln. — C'est évidemment l'Ardea garzetta.

P. 73. *Ardea elegans*, J. Verreaux. — A rayer, étant établi sur une description très incomplète et en aucune manière comparative.

P. 74. *Ardea alba*, Linné. — Personne n'ayant examiné les grands hérons blancs vus à distance à Madagascar, on ignore s'ils appartiennent à l'Ardea alba ou, ce qui est plus probable, à l'Ardea egretta.

P. 74. *Ardea bubulcus*, Savigny. — Observé à Madagascar.

P. 74. *Ardea ruficrista*, J. Verreaux. — Identique avec l'Ardea bubulcus (Ardea ibis, Hasselquist).

P. 74. *Ardea comata*, Pallas. — Observé à Madagascar et à Anjouan.

P. 74. *Ardea schistacea*, Lichtenstein. — C'est l'Ardea gularis de Bosc.

P. 75. *Ardea Idae*, Hartlaub. — Établi sur un jeune individu. Je n'ai pu déterminer

cet oiseau que lorsque M. Grandidier m'en a apporté l'adulte à Leyde. J'ai alors pu constater qu'il forme une quatrième conspecies de l'Ardea leucoptera. Notez que les individus au plumage imparfait de ces quatre conspecies portent entre eux une telle ressemblance qu'il est impossible de les distinguer.

P. 75. *Ardea atricapilla*, Afzelius. — Se trouve dans tout le rayon de la faune Malgache.

P. 75. *Ardea podiceps*, Bonaparte. — C'est mon Ardea minuta australis.

P. 75. *Nycticorax griseus* (Linné). — Le même que partout ailleurs.

P. 76. *Scopus umbretta*, Linné. — Observé à la Côte Sud-Ouest.

P. 76. *Anastomus lamelligerus*, Temminck. — Peu rare à la Côte Ouest.

P. 76. *Platalea Telfairi*, Vigors. — Observé à la Côte Ouest.

P. 76. *Lophotibis cristata* (Gmelin). — Répandu par toute l'île.

P. 77 *Ibis religiosa*, Savigny. — A Madagascar le même qu'en Afrique.

P. 77. *Ibis falcinellus* (Linné). — Des deux Côtes de Madagascar.

P. 77. *Numenius madagascariensis*, Brisson. — C'est notre Numenius major. Peu abondant.

P. 77. *Numenius phaeopus* (Linné). — Commun à Madagascar.

P. 77. *Tringa hypoleucos* (Linné). — Commun à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles.

P. 78. *Himantopus minor*, Natterer. — Ne diffère pas de Himantopus melanopterus.

P. 78. *Gallinago Bernieri*, Bonaparte. — C'est évidemment le Gallinago aequatorialis.

P. 78. *Rhynchaea capensis* (Linné). — Abonde à Madagascar.

P. 78. *Parra albinucha*, Geoffr. S. Hil. — Répandu par toute l'île.

P. 79. *Parra africana*, Gmelin. — Observé à la Côte Nord-Ouest.

P. 79. *Biensis madagascariensis*, J. Verreaux. — Très rare.

P. 79. *Rougetius Bernieri*, Bonaparte. — Peu rare.

P. 80. *Canirallus Kioloides*, Pucheran. — Rare.

P. 81. *Porzana pygmaea* (Naumann). — Observé à la Côte Nord-Est.

P. 81. *Porphyrio madagascariensis*. — Ne paraît se trouver que dans certaines localités.

P. 81. *Gallinula chloropus*, Linné. — Absolument le même à Madagascar qu'en Europe.

P. 81. *Fulica cristata*, Gmelin. — Observé à la Côte Nord-Est.

P. 81. *Phoenicopterus erythraeus*, J. Verreaux. — Identique avec le Ph. commun.

P. 81. *Sarkidiornis africana*, Eyton. — C'est pour nous Anas melanota.

P. 82. *Nettapus auritus*, Boddaert. — Commun à Madagascar.

P. 82. *Querquedula Bernieri*, J. Verreaux. — M. Grandidier ayant apporté à Leyde des individus de cet oiseau, nous avons reconnu qu'il appartient à l'Anas gibberifrons de S. Müller, espèce très commune à Célèbes et dans d'autres îles de l'Archipel Indien.

P. 82. *Dafila erythrorhyncha* (Gmelin). — A Madagascar la même que dans l'Afrique méridionale.

P. 83. *Dendrocygna viduata* (Linné). — Commun.

P. 83. *Thalassornis leuconota* (Gmelin). — Observé à la Côte Est et Sud-Ouest.

P. 83. *Podiceps minor*, Linné. — Il s'agit de savoir si les individus tués de Madagascar n'appartiennent pas plutôt au Podiceps Pelzelni.

P. 83. *Podiceps Pelzelni*, Hartlaub. — Rare dans les collections. Récemment rapporté par M. Grandidier.

P. 84. *Petrodroma atlantica* (Gould). — Identique avec la Proc. fuliginosa.

P. 84. *Petrodroma aterrima*, Verreaux. — Observé à la Réunion.

P. 84. *Nectris gama*, Bonaparte. — Identique avec le Puffinus obscurus.

P. 84. *Puffinus obscurus*, Gmelin. — Paraît plus particulièrement se trouver dans les mers orientales de Madagascar.

P. 84. *Puffinus Bailloni*, Bonaparte. — Ne paraît pas différer de l'obscurus.

P. 84. *Puffinus sp.* — Indéterminable.

P. 85. *Diomedea chlororhynchos*, Gmelin. — Côte orientale.

P. 85. *Stercorarius antarcticus* (Lesson). — Identique avec le Stercorarius cataractes.

P. 85. *Gelastes Hartlaubi*, Bruch. — Identique avec le Larus cirrocephalus du Brésil, lequel ne diffère pas lui-même du Larus brunneicephalus de l'Inde continentale. Nous venons d'en recevoir la dépouille de l'adulte tué à la Côte de Benguela.

P. 85. *Dromus ardeola*, Paykull. — Commun à Madagascar.

P. 85. *Sterna caspia*, Pallas. — Observé à la Côte Est.

P. 86. *Sterna velox*, Rüppell. — C'est la Sterna galericulata de Lichtenstein.

P. 86. *Anous tenuirostris*, Temminck. — Observé à Mauritius.

P. 86. *Anous Rousseaui*, Hartlaub. — Identique avec la Sterna stolida.

P. 86. *Haliplana panayensis* (Gmelin). — Observée à Madagascar.

P. 86. *Gygis candida* (Forster). — Observé dans les mers à l'Est de Madagascar.

P. 86. *Phaëton phoenicurus* (Linné). — Indiqué par M. Grandidier comme provenant de la Côte Sud-Est.

P. 86. *Phaëton flavirostris* (Brisson). — C'est l'aethereus.

P. 86. *Haliaeus africanus* (Gmelin). — Commun à Madagascar.

P. 87. *Tachipetes minor* (Gmelin). — Paraît se trouver dans les mers à l'Est de Madagascar.

P. 87. *Sula piscator* (Linné). — Indiqué sans certificat d'origine.

MAMMIFÈRES.

LEMUR MACACO.

Linné, Syst. nat., I, p. 44 (except. cit. Petiver et Brisson). — Edwards, Gleanures, pl. 217 (nec auct. rec., qui Lemur varius) : Lemur niger, Geoffr. Annales du Mus., vol. 19, 1812, p. 159 (mas). — Lemur leucomystax, Bartlett, Proc. Zool. Soc. London, 1862, p. 347, pl. 41 (fem.). — Lemur macaco, Schlegel, Contributions à la Faune de Madagascar, dans le Nederl. Tijdschrift v. d. Dierkunde, vol. 3, p. 77 (mas et fem.).

J'avais, dans mes Contributions, démontré que le Lemur leucomystax de Bartlett ne doit être considéré que comme la femelle du Lemur macaco. La série d'individus de ce maki, recueillie depuis à Madagascar, vient de confirmer cette assertion, et prouver que les diverses teintes que portent les deux sexes de cette espèce leur sont propres dès leur naissance.

Ces teintes offrent, toutefois, certaines modifications individuelles que nous allons faire connaître.

Le noir des mâles tire quelquefois plus ou moins au brun-rouge, et nous possédons un très vieux mâle, où ce brun-rouge est fort prononcé, notamment sur les flancs et les extrémités, et qui présente en outre cela de particulier que les poils noirs de la queue sont entremêlés de poils blanchâtres et que les pieds de derrière offrent de larges taches blanches ou rousses. Notre très jeune mâle a le noir de son pelage lavé de gris blanchâtre sur le dessous du tronc, et interrompu, de chaque côté de la tête, par une bande mal déterminée d'un gris blanchâtre longeant le bord supérieur de la base des oreilles et le bord postérieur des joues. Les couleurs du pelage des femelles est sujette à des variations individuelles très sensibles. Le blanc du dessus de la tête est souvent mêlé de gris et de noirâtre, et quelquefois de la sorte que cette dernière teinte prend le dessus; la large tache occipitale noire est, quelquefois, presque totalement remplacée par du roux jaunâtre; la teinte rousse du dessus du corps est tantôt claire, tantôt plus foncée et

vive, tantôt, du moins sur le dos, d'un roux-rouge très foncé et pourpré; les favoris, les pieds et la queue, enfin, sont blanchâtres dans les uns, roux dans d'autres.

Cette espèce, qui paraît exclusivement habiter la partie Nord-Ouest de Madagascar, y a été plusieurs fois tuée par nous lors de nos excursions dans cette grande terre. Les Antancars et Sakalaves la désignent sous le nom d'Acoumba. Ayant été à même d'en recueillir une belle série d'individus, nous avons pu constater à l'évidence que, dans cette espèce, les deux sexes se distinguent entre eux, constamment et dans tous les âges, par la teinte de leur pelage. En effet, tous les mâles que nous avons observés étaient d'un noir uniforme, tandis que les femelles avaient le pelage d'un roux plus ou moins jaunâtre, tantôt clair, tantôt foncé. Parmi celles-ci, il y en avait une portant son petit sur le dos. Ce petit était un mâle et offrait le pelage d'un noir uniforme, quoique beaucoup moins lustré que chez les mâles adultes. Le petit, cramponné au dos de la mère, tombait avec elle, et ce n'était qu'avec difficulté qu'on parvint à l'en séparer. Le pauvre animal ne cessait de pousser des hurlements craintifs. Je le fis conduire tout de suite vers notre tente où il mourût de chagrin au bout de quelques jours. Cette espèce habite les forêts qui s'étendent entre la baie de Diego-Juarez et la baie de Bombetoc, ainsi que la forêt de Loucoubé dans l'île de Nossi-bé. Ces animaux vivent par bandes et se tiennent sur les arbres les plus élevés des forêts impénétrables. On les voit ordinairement vers le soir, et c'est alors qu'ils font entendre un bruit vraiment effrayant, produit par leurs cris unanimes. Quelquefois ces cris sont interrompus par une espèce de grondement, ce qui a plus particulièrement lieu à l'approche d'un danger quelconque. L'agilité qu'ils déployent en sautant d'un tronc d'arbre à l'autre est vraiment incroyable; on ne peut guère les suivre des yeux, et il est plus facile d'abattre un oiseau au vol rapide que ces animaux dans leurs sauts. Ils ont encore l'habitude, lorsqu'on les poursuit, de se faire tomber soudainement du haut des arbres dans les broussailles; mais le chasseur, les croyant morts, est bien vite détrompé en les voyant reparaître à une distance considérable, sur d'autres arbres, ce qui rend leur chasse très difficile. Élevés, depuis le jeune âge, en domisticité, ces animaux se montrent doux et familiers. Perchés sur l'épaule de leur maître, ils mangent toute sorte de nourriture qu'on leur offre. Ils sont friands de fruits, surtout de bananes qui sont, du reste, leur nourriture ordinaire à l'état sauvage. Ils sont encore friands du cerveau d'oiseaux qu'ils mangent en suçant, après leur avoir brisé le crâne à l'aide de leurs molaires, pour jeter ensuite le reste de l'oiseau. Dans certaines contrées de Madagascar, il est défendu de tuer des makis et même de les garder vivants ou morts. Chaque fois que je visitais l'île de Nossi-falie, on avait bien soin de s'assurer si je n'introduisais pas des Makis, qui, au dire des habitants, profaneraient l'île. Une fois il m'est arrivé, en retournant de la chasse aux makis, que les habitants de l'île me forçaient d'apporter mon butin dans un village situé à Madagascar même, et cela avant de descendre dans

l'île de Nossi-Falie, afin de ne pas porter malheur aux habitants de l'île sacrée, nom qu'elle porte dans leur langage. Nous avons vu, dans le jardin zoologique de la Société Impériale d'acclimatation de l'île de la Réunion, un mâle et une femelle adultes de cette espèce avec leur petit du sexe masculin: ce petit portait également la livrée noire du mâle adulte. Du reste, cette différence des teintes des deux sexes est un fait connu même des indigènes. L'iris de l'oeil de ces animaux est d'un brun orange et la pupille est noire et très petite.

LEMUR MAYOTTENSIS.

Schlegel, Contributions, l. c., p. 74.

Nous répétons ici ce que nous avons publié sur le Lémur de Mayotte, dans l'ouvrage cité plus haut.

Ce Maki habite l'île de Mayotte, la plus orientale des Comores. On sait que cet Archipel se compose de quatres îles, très-peu explorées jusqu'à ce jour, et que l'existence de Lémurs dans ce groupe n'a été constatée jusqu'ici que par deux individus provenant de l'île centrale, appelée Anjouan. L'un de ces individus se trouve figuré dans Petiver, Gazophyl., pl. 17, fig. 5, sous le nom de Simia-sciurus lanuginosus fuscus ex Johannae insula; mais cette figure, reproduite dans Schreber, pl. 42, ne peut guère servir pour se former une idée précise de l'espèce qu'elle est destinée à représenter et dont le pelage serait d'un brun clair uniforme interrompu seulement par le noir de la face. L'autre individu originaire d'Anjouan a donné lieu à l'établissement du Lemur anjuanensis de Geoffroy, Tabl. des quadr., 1812, nom changé en celui de Prosimia bugi par Lesson, Species, 1840, p. 227. Comparé à l'individu de Petiver, il présente des teintes assez différentes, puisque Isid. Geoffroy, Catal., 1851, p. 73, dit que cet individu du Lemur anjuanensis est "gris en dessus et en dessous jusqu'aux épaules; roux en dessus et en dessous dans tout le reste du corps, queue et cuisses roussâtres". Ces données de Petiver et de Geoffroy sur le Lemur d'Anjuan ne suffisant pas pour l'identifier avec celui de Mayotte, je me suis mis à comparer ce dernier aux différentes espèces indiquées comme habitant l'île de Madagascar. Voici le résultat de ces recherches.

On peut généraliser, chez les Lemurs, les caractères suivants. Il n'y a qu'une seule espèce dont la queue offre, au lieu de teintes uniformes, des anneaux alternes clairs et noirs, et c'est le Lemur catta.

On peut démembrer des espèces à queue teinte uniformément, celles dont les oreilles se trouvent comme cachées sous les poils touffus et allongés dont elles sont pourvues de toute part. A ce petit groupe appartiennent 1) le Lemur varius de Geoffroy ou macaco des auteurs postérieurs à Linné (mais non pas le macaco de Linné): espèce surpassant

toutes les autres par rapport à sa taille, à gorge nue, à système de coloration très variable et dont le Lemur ruber n'est peut-être que la femelle ou une variété; 2) le véritable Lemur macaco de Linné, dont nous avons déjà parlé.

Les autres Lemurs offrent entre eux beaucoup d'analogie; mais on peut les subdiviser, suivant la couleur du museau, en deux groupes. Dans les espèces du premier groupe, le museau offre une teinte très claire, c'est-à-dire blanchâtre: ce sont 1) le Lemur coronatus de Gray, dont le Lemur chrysampyx de Schuurman n'est qu'un individu à coloration imparfaite; 2) le véritable Lemur mongoz de Linné, établi d'après le Mongooz d'Edwards, vol. V, Gleanings, pl. 216, p. 12, figure reproduite par Schreber, pl. 39 B, et dont le Lemur nigrifrons de Geoffroy (nec Fr. Cuvier) n'est qu'une variété: c'est encore Prosimia albimana et collaris de Gray, l. c. (nec Geoffroy); mais non pas le Mongos de Buffon, Gray et de la plupart des auteurs. Les espèces du deuxième groupe ont toutes le museau d'un noir plus ou moins profond ou tirant, quoique rarement, sur le brun. L'une d'entre elles, le Lemur rubriventer ou flaviventer d'Isidore Geoffroy paraît se distinguer de toutes les autres du groupe par ses oreilles velues jusqu'à leur bord même. Dans les autres, ce bord est dégarni de poils sur une bande assez large. Ce sont 1) Lemur albifrons de Geoffroy; 2) Lemur rufifrons de Bennett, et 3) l'espèce presque constamment confondue avec le Lemur mongoz de Linné et dont Buffon a le premier, donné une figure très reconnaissable sous le nom Mongous (voir son Hist. nat., tome 13, pl. 26). Cette espèce, assez variable par les teintes, a été décrite sous plusieurs noms: il paraît, en effet, qu'il faut y rapporter les Lemur collaris, fulvus (épithète changée par van der Hoeven en celle de brunneus), rufus et albimanus de Geoffroy; puis les Prosimia xanthomystax et melanocephala de Gray, Proc. Zool. Soc. London, 1863, pl. 17 et 18; peut-être aussi la Prosimia anjuanensis de Gray (nec Geoffroy)); enfin le Lemur nigrifrons de Fr. Cuvier (nec Geoffroy) et le grand mongous de Buffon, Suppl., VII, p. 118, pl. 33. Elle est reconnaissable à la teinte foncée du vertex, ainsi qu'à une raie foncée parcourant la ligne médiane du front et réunissant le noir du vertex à celui du museau, tandis que le front est occupé en entier, de chaque côté de cette raie, par une très large bande grisâtre ou roussâtre et descendant sur les joues; le noir cependant se répand plus ou moins souvent sur cette bande claire, toutefois sans l'effacer complètement, et les favoris sont tantôt roussâtres, tantôt blanchâtres. C'est à cette espèce, à laquelle on peut réserver l'épithète de collaris, que se rattache le Lemur de Mayotte. Ce dernier offre la même distribution des teintes de la tête, mais ces teintes sont en général beaucoup plus prononcées et plus tranchées et il a le croupion pourvu d'une tache noirâtre, semblable à la tache brune que l'on voit souvent, à la même place, dans le véritable mongoz. Sans insister sur la différence spécifique de notre Lemur d'avec le Lemur collaris de Madagascar, nous nous permettons de l'introduire sous le nom de Lemur mayottensis, dans le seul but d'indiquer et son origine et les variations, soit

locales, soit individuelles qu'il présente, en comparaison de celles du Lemur collaris de Madagascar. On verra que ces variations sont aussi nombreuses que remarquables, et que leur étude nous a dû démontrer que la plupart des caractères assignés, par les auteurs, à ces animaux, comme spécifiques, ne sont que purement individuels.

J'ai devant les yeux, de ce Lemur de Mayotte, une série composée de 10 individus, dont les No. 1 à 7 sont des mâles et les No. 8 à 10 des femelles. Tous ces individus ont été tués à l'île de Mayotte, pendant les mois de Mai et de Juin 1864. Le caractère commun à tous réside dans la tache noire du croupion et dans la distribution des teintes du dessus de la tête. Le dessus et les côtés du museau sont, dans tous, d'un noir profond; ce noir se prolonge de là, entre les yeux, sur le devant du front, puis il se rétrécit en une raie qui suit la ligne médiane du front et celle du devant du vertex, où elle se perd ou se confond avec le noir qui occupe le plus souvent cette partie. Le front offre, de chaque côté de la raie noire médiane, une teinte plus ou moins claire et qui forme un large bandeau descendant sur les joues. Ce dessin de la tête est très saillant dans les vieux mâles, moins prononcé dans d'autres mâles et dans les femelles. Dans notre mâle No. 1 le noir occupe tout le vertex, la raie médiane noire du front est très large et les bandeaux frontaux clairs sont d'un roux grisâtre; ce noir du vertex et de la raie médiane offre un peu moins d'étendue dans notre mâle No. 2, il est moins prononcé dans les Nos. 3 et 7, et dans les autres individus le vertex n'est guère plus foncé que les autres parties supérieures de l'animal, en sorte que la ligne noire reste visible sur le milieu du vertex. Quant aux bandeaux fronteaux, ils sont d'un roux grisâtre dans les Nos. 1, 2, 3 et 4, gris dans les Nos. 5, 8 et 9, gris noirâtre dans le No. 6, d'un gris tirant au jaune verdâtre dans le No. 10 et brun dans le No. 7. Les favoris sont d'un roux vif dans le No. 3, roux brunâtre dans les Nos. 1, 2 et 10, roux pâle dans les Nos. 5 et 6; roux jaunâtre dans les Nos 8 et 9, roux blanchâtre dans le No. 4 et grisâtres dans le No. 7. L'ensemble de la coloration des parties supérieures se présente comme une teinte d'un brun grisâtre tiqueté de gris-jaune roussâtre; mais ces teintes générales tirent plus ou moins fortement au roux-brun dans les Nos. 10, 5 et 6 et au roux jaunâtre dans les Nos. 8 et 9. Sur la plante des pieds et notamment sur le talon, la teinte générale passe plus ou moins au roux-brun; quelquefois ces parties offrent un beau roux jaunâtre clair comme dans les Nos. 7 et 8, quelquefois un brun rouge foncé, ce qui a notamment lieu dans le No. 3. La teinte brune de la queue tire souvent au roux; dans d'autres, comme dans les Nos. 1, 2, 7 et 10, elle tire au contraire fortement au noir. Les parties inférieures du corps sont d'un blanc roussâtre, mais cette teinte n'est pure que dans les Nos. 8 et 9, dans tous les autres individus elle est plus ou moins fortement lavée de roux.

Cette espèce a été découverte par nous, en 1864, durant notre séjour à Mayotte, dans la partie Ouest de la baie de Gongonie. Ces animaux vivent par bandes composées de

six à vingt individus, dans les forêts vierges de l'île. On les y observe, soit au grand jour, soit pendant la nuit. Ils se tiennent de préférence sur les arbres, quoiqu'ils descendent de temps en temps à terre, pour y chercher les fruits tombés. Le soleil à peine couché, ils font entendre leurs cris unanimes et plaintifs. Poursuivis par des chiens, ils se réfugient sur les branches les plus élevées des arbres, fixant leur ennemi des yeux, balançant leur queue, hurlant et grondant. Ce n'est que lorsqu'ils aperçoivent le chasseur que toute la bande se sauve, en faisant des sauts vraiment incroyables, au fond de la forêt, où il est très difficile de les poursuivre et tirer. On les tire ordinairement avec du plomb de grandeur moyenne. Quand ces makis sont blessés, ils se défendent en enragés contre les chiens. J'ai même vu qu'ils leur sautaient sur le dos, les mordant dans les oreilles et le cou. A Mayotte, on employe pour la chasse de ces animaux des roquets de vilaine race, qui aboyent continuellement quand ils aperçoivent un de ces animaux, appuyant en même temps leurs pattes de devant contre le tronc de l'arbre, où se trouve un maki. Celui-ci fait plus d'attention aux chiens qu'au chasseur qui peut alors l'approcher à portée de fusil. Cette manière de chasser les makis, est assez agréable, quoique très fatiguante. Les makis de Mayotte sont friands des fruits du dattier sauvage, et ils font quelquefois de longues excursions pour les découvrir dans les forêts. La chair de ces animaux est excellente et a le goût de celle des laperaux. Il n'existe qu'une seule espèce de maki dans l'île de Mayotte. La couleur des mâles est toujours plus vive que celle des femelles, et ils ont la tache noire de la tête et du cou plus foncée et plus large; les favoris enfin et les canines sont plus longs dans ce sexe. Du reste, la couleur de leur pelage ne diffère pas de celle de la femelle. Les yeux de cette espèce sont d'un brun d'orange clair.

HAPALEMUR GRISEUS.

Isid. Geoffroy, Catalogue, Primates, p. 74. — Lemur griseus, Geoffroy, S. H., Mém. s. l. Makis, 1796. — Hapalemur olivaceus, Isid. Geoffroy, l. c.

Nous avons devant les yeux un des types du véritable Lemur griseus rapporté de Madagascar par Bernier, et sept individus, dont l'un très petit, de cette variété que feu Isid. Geoffroy a indiqué sous le nom d'Hapalemur olivaceus. La comparaison la plus exacte et la plus minutieuse que nous avons faite entre ces différents individus, nous a démontré que le Lemur olivaceus ne diffère du griseus que par des nuances légères dans les teintes, et que cette différence ne peut d'autant moins servir de caractère spécifique que nos individus de l'olivaceus s'éloignent encore, sous ce rapport, plus ou moins sensiblement l'un de l'autre, et que l'individu du griseus conservé au Musée de Paris offre le ventre jaunâtre et les autres parties inférieures blanchâtres, tandis que toutes ces parties sont d'un gris jaunâtre uniforme dans notre individu du griseus.

Reste à savoir, en combien la différence des nuances des teintes doit être attribuée au changement de poil ayant lieu à une certaine époque de l'année.

Teinte générale des parties supérieures d'un brun olivâtre passablement clair tirant, dans les uns, au jaunâtre, dans d'autres au roux, et plus vif sur le dessus de la tête qu'ailleurs. Les autres parties de la tête d'un gris, tirant au blanchâtre sur la gorge, le dessous du cou et quelquefois même sur les joues. Poitrine, ventre et face inférieure des pieds d'un roux jaunâtre tirant, suivant les individus, plus ou moins au blanchâtre. Queue ordinairement un peu plus foncée que le dos.

Le crâne avec ses dents ne s'éloigne en aucune manière de celui du soi-disant Lemur griseus; mais cette partie présente, suivant les individus, des différences très sensibles par la forme des orbites, tantôt orbiculaires, tantôt un peu elliptiques, par les nasaux tantôt saillants, tantôt rentrants, par le manque ou l'existence d'incisives à la mâchoire supérieure, et par d'autres traits de moindre importance.

Iris de l'oeil brun. Oreilles beaucoup plus larges que hautes, fortement velues à leurs double face et par cela peu saillantes et comme cachées dans la fourrure.

Longueur totale 24 pouces, dont la queue occupe 13 pouces et demi. Jambe 3 pouces 11 lignes. Pied depuis le talon jusqu'à l'extrémité des doigts 3 pouces. Avant-bras 2 pouces 7 lignes. Main 23 lignes. Oreilles 6 lignes. Grosseur de la queue avec des poils 12 lignes.

Cette petite espèce que les malgaches de la partie Nord-Ouest de Madagascar désignent du nom de Bokomboule habite de préférence les forêts de bambou. Je l'ai trouvée à quelques journées de distance de la côte, au bord du fleuve Ambassuana. Les indigènes m'avaient tant de fois parlé de ces animaux que je ne pûs résister au désir d'aller les observer moi-même. Les Antancars qui devaient me servir de guide, faisaient cependant mille difficultés, disant que ce serait trop difficile pour un blanc de chasser dans les forêts de bambou, qu'il déchirerait ses habits à chaque pas, qu'il se blesserait continuellement les membres aux épines et aux feuilles de bambou, que c'était trop loin pour y aller et que je tomberais malade en route: enfin que le voyage serait impratiquable pour un blanc. Je réussis enfin à les persuader de me conduire sur les lieux fréquentés par ces animaux, en leur donnant de petits cadeaux. Je me mis en route le 2 Novembre 1864, au grand matin, accompagné de deux Antancars d'Ambatourangene, pour Tanimalandy, contrée où se trouvent les forêts de bambous habités par ces petits makis. Après une marche difficile de quelques heures, nous arrivâmes dans une forêt épaisse de bambous dans laquelle je parvins à tuer plusieurs de ces animaux. Cette chasse est, toutefois, accompagnée de grandes difficultés. J'étais obligé de ramper le long du sol, ce qui me donnait un mal aux reins affreux, tout en me blessant aux feuilles tranchantes des bambous.

Ces animaux restent pendant toute la journée endormis sur les tiges les plus élevées des bambous, le dos courbé, la tête placée entre les cuisses, et la queue couronnant

le dos. Ils ont la vie absolument nocturne, ce qui, toutefois, ne les empêche pas d'apercevoir leurs ennemis et de se sauver à l'approche du chasseur. Leur nourriture consiste en feuilles de bambous: du moins, j'ai toujours trouvé leur estomac rempli de cette substance. Ces animaux sont très paresseux pendant le jour, mais pendant la nuit ils déployent une agilité et une activité incroyables. Leur cri consiste en un petit grondement semblable à celui du porc, mais beaucoup moins prononcé. Il paraît que cette espèce met bas leurs petits vers le mois de Décembre ou Janvier. J'ai eu ce petit animal quelque mois en captivité. Je le nourrissais de bananes, de manga's et de riz cuit, mais il n'attaquait le riz que forcé par la faim. Il avait la mauvaise habitude de ronger sa queue comme font quelquefois les singes en captivité. Quand on lui montrait le doigt, il se mettait en colère, en montrant ses dents et en faisant entendre un grondement précipité.

CHEIROGALEUS FURCIFER.

Isid. Geoffroy, St. Hil., Catalogue, Primates, p. 77. — Lepilemur furcifer, G. R. Gray, Proc. Zool. Soc. London, 1863, p. 145. — Microcebus furcifer, Mivart, Proc. Zool. Soc. London, 1864, p. 621.

On voit par la synonymie de cette espèce, combien peu les naturalistes sont d'accord sur la signification des genres qu'ils se sont empressés d'établir dans la famille des Lémurs, avant de connaître les relations exactes qui existent entre les différentes espèces de ces animaux. Cette incertitude ne cessera, en effet, que lorsque, se dépouillant des vues étroites inspirées par la manie de faire des échafaudages à l'aide d'une nomenclature artificielle, on ira s'appliquer aux recherches de la véritable valeur des caractères et des affinités qui existent entre les espèces. Du reste, il s'agit avant tout de rassembler des matériaux bien plus considérables que les pièces isolées que l'on trouve éparpillées dans quelques unes des soi-disantes grandes collections d'histoire naturelle. En attendant, nous ne discuterons pas les vues que les naturalistes ont émises sur cette espèce, et nous sommes allé jusqu'à conserver pour elle le nom de Cheirogaleus, quoiqu'on ne sache jusqu'à ce jour, si les Cheirogales figurés par Commerson ont les oreilles nues ou velues; à juger de ces figures, on dirait même que les oreilles sont velues dans le Cheirogaleus major, nues dans le medius et le minor. Nous nous bornons simplement à faire observer que notre espèce a les oreilles nues comme le Lepilemur mustelinus, mais qu'elle s'éloigne tout à fait de cette espèce par ses dents et la forme de son crâne.

Nous avons pu examiner cinq individus des deux sexes du Cheirogaleus furcifer. Ils se ressemblent tous par leur système de coloration, mais deux d'entre eux présentent

la pointe de la queue blanche, phénomène qu'il convient de ranger parmi les variations accidentelles si fréquentes dans certains Mammifères, par exemple les Petaurus. Ces individus nous ont présenté les détails suivants:

Longueur totale 24 à 25 pouces, dont la queue occupe 14 ou 15 pouces. Jambe 2 pouces 10 lignes. Pied depuis le talon jusqu'à l'extrémité du quatrième doigt 2 pouces 3 lignes. Avant-bras 20 lignes. Main 21 lignes. La plus grande grosseur de la queue avec ses poils 16 lignes. Oreille 8 lignes.

Iris de l'oeil noir.

Extrémité du nez nue. Oreilles complètement nues, ovales, plus hautes que larges. Poil doux, presque laineux sur le dessus, bien fourni, ras sur le museau, passablement long sur la queue.

Parties inférieures de la tête et du cou, poitrine, ventre et dedans des extrémités d'un blanc tirant plus ou moins sensiblement au jaune roussâtre. Teinte générale des autres parties d'un gris jaunâtre ou roussâtre, passant insensiblement au noir à mesure qu'on approche de la moitié terminale de la queue, et interrompue, sur le dessus, par une large raie noire longeant la ligne médiane du dos et du cou et se bifurquant sur le vertex pour aboutir au noirâtre qui entoure les parties supérieure et antérieure de la région des oreilles. Ces teintes foncées encadrent la large raie claire et en massue qui occupe le dessus du museau, l'entre-deux des yeux et le milieu du vertex. Nous rappelons enfin que l'extrémité de la queue est quelquefois blanche.

Quant à la forme du crâne, elle rappelle celle des Microcèbes; il est encore armé du même nombre de dents, mais ces dents présentent les modifications suivantes. La paire des incisives intérieures est beaucoup plus grande et plus fortement dirigée vers le devant. Les canines sont plus grandes et celles de la mâchoire inférieure ne sont pas dirigées vers le devant. Les deux premières molaires de chaque mâchoire prennent la forme de canines, et l'antérieure de la mâchoire supérieure est très grande et surpasse même, sous ce rapport, d'un peu la canine de la mâchoire inférieure. Les autres canines de la mâchoire supérieure sont en général petites. L'arc zygomatique et des orbites est presque aussi mince que dans le Microcebus Coquereli.

Cette jolie espèce se trouve en abondance dans les forêts de la partie occidentale de Madagascar. Elle paraît également habiter la partie orientale de l'île, d'où M. Goudot en a envoyé un individu au Musée de Paris.

C'est vers la nuit que ces animaux sortent de leur gîte dans lequel ils dorment pendant toute la journée. A cet effet, ils choisissent de préférence des creux d'arbre, qui sont pourvus de deux ouvertures. Il arrive souvent que ces creux sont en même temps habités par des abeilles; dans ce cas, le Walouvy, nom que l'animal porte dans le pays, sépare l'asile de ces insectes, de son nid, par une petite touffe de paille et de feuilles sèches. Les indigènes prétendent qu'il cherche de préférence la société des abeilles, afin

de leur voler le miel dont il est très friand. J'ai observé ces gentils makis pendant la nuit, mais leur chasse est extrêmement difficile. Ces animaux sont beaucoup plus lestes et plus agiles que les Lemurs ordinaires, et ils font des sauts incroyables. Les cris qu'ils font entendre continuellement, pendant la nuit, sont très précipités; ils rappellent les syllabes Ka-ka-ka-ka, et offrent de l'analogie avec le chant perçant des pintades (Numidia tiarata). Comme je l'ai déjà dit, la chasse aux Walouvy's est des plus pénibles. Un soir, je me proposais de faire, au clair de lune, la chasse de ces animaux. Je me dirigeais à cet effet, accompagné de mon bon Antancare Zoudze, avant le crépuscule, vers une clairière de la forêt voisine de notre campement. Mon malgache ne faisait ces chasses qu'à contrecoeur, parce que ces lieux abondent en mousquites, dont les piqures sont suivies de tortures effrayantes. Quant à moi, je m'en garantissais en partie par le gros paletot que j'avais l'habitude de porter lors de ces excursions. Chemin faisant, cet excellent serviteur ne cessait de crier „Antivit's Walouvy, si saravazu; Misi moco marou vaza", ce qui veut dire: chasser le Walouvy (est) mauvais, blanc. Il y a, en effet, beaucoup de mousquites blancs, dans ces lieux, mais j'étais trop désireux de posséder ces animaux et d'étudier leurs moeurs, pour qu'il pût me faire rebrousser chemin. La lune brillait déjà au ciel, lorsque nous arrivâmes sur les lieux, où nous restions pendant une heure attendant sous un arbre avant que l'un de ces animaux allât décéler sa présence. D'abord je n'en entendais que les cris perçants sortant au dessus de ma tête, sans pouvoir distinguer l'animal qui les produisait. Mon Antancare qui, 'à l'instar des chevaux, frappait des pieds par suite des tortures occassionnées par les piqures des mousquites, me disait tout d'un coup: Zao mahita (je le vois). Ce qu'il voyait ne fut cependant que la queue du crieur, que j'avais également aperçue depuis quelques minutes; la prenant, toutefois, pour une branche de liane balancée par l'air, je n'y avais guère fait attention. C'était cependant peine perdue de coucher en joue cet animal, puisqu'il se lança, en apercevant mon mouvement, sur un autre arbre voisin. Le suivant continuellement des yeux, je le perdais tout à coup de vue et il ne me restait que de lacher mon coup dans la touffe de feuilles dans laquelle je l'avais vu disparaître. Entendant cependant mon Antancare exclamer „Ambani" (à terre), j'étais sûr de l'avoir tué. Les tortures occassionées par les piqures des mousquites ne permettent guère de vaquer plus d'une heure à cette sorte de chasse: aussi en revient-on souvent sans avoir pu attraper un seul de ces animaux.

LEPILEMUR MUSTELINUS.

Isid. Geoffroy de St. Hilaire, Catalogue des Mammifères, Mus. Paris, 1851, p. 76.

Le sous-genre Lepilemur a été établi par M. Isid. Geoffroy en faveur de l'espèce du présent article, caractérisée par le manque total d'incisives à la mâchoire supérieure.

M. J. E. Gray, Proc. Zool. Soc. London, 1863, p. 143, a rangé dans ce sous-genre trois autres espèces; mais comme elles ont la mâchoire supérieure pourvue de quatre incisives, et qu'elles s'éloignent encore par d'autres caractères du sous-genre Lepilemur, elles ne peuvent en faire partie, sans violer, soit les lois naturelles, soit celles posées par les naturalistes modernes. C'est plutôt aux Hapalemur que se rapproche le Lepilemur mustelinus, quoique les Hapalemur aient quatre petites incisives à la mâchoire supérieure, et que leurs oreilles soient velues et non pas nues.

Nous ne possédons de cette espèce que trois individus, savoir le mâle et la femelle adultes et leur petit. Voici les détails que nous ont offerts ces individus.

Longueur totale de la femelle adulte 22 pouces, dont la queue occupe la moitié. Jambe 3 pouces 8 lignes. Plante du pied depuis le talon jusqu'à l'extrémité du doigt mitoyen 2 pouces 3 lignes. Avant-bras 3 pouces 2 lignes. Main 2 pouces 1 ligne. Oreille 6 lignes. Grosseur de la queue avec ses poils environ de 13 lignes.

Iris de l'oeil brun.

Devant du nez et de la lèvre supérieure nus. Côtés du museau couverts de poil ras et clair-semé. Oreilles arrondies, un peu plus larges que hautes, nues, à l'exception de la base de sa face externe qui est revêtue de poils semblables à ceux du dessus de la tête. Poil doux, sur les parties supérieures très touffu, un peu laineux, et d'un gris foncé à sa partie basale.

Teinte générale du dessus de la tête, du cou et du tronc d'un roux-gris. Pieds de derrière, croupion et queue d'un roux-gris plus clair. Queue offrant cette dernière teinte, mais elle passe, soit vers le derrière, soit dans toute l'étendue de la queue, au roux-brun. Une raie mal déterminée et en général peu sensible s'étend depuis la ligne médiane du vertex et du dos jusque sur le croupion. Dessous du cou, ventre et dedans des quatre pieds d'un roux jaunâtre plus ou moins pâle. Gorge et commissure des lèvres blanchâtres.

Crâne petit pour la taille de l'animal et à vertex bombé. Orbites très spacieuses. Bord de la mâchoire supérieure un peu montant vers le devant. Intermaxillaire mince, à bords libres presque tranchants, sans traces de dents. Canines de la mâchoire supérieure assez développées et à bords tranchants. Canines de la mâchoire inférieure en général semblables à celles de la supérieure; mais plus comprimées, à bord antérieur un peu évasé, et dirigées obliquement vers le devant. Les trois premières molaires de la mâchoire supérieure et les deux premières molaires de l'inférieure pourvues, chacune, d'une seule pointe; les autres molaires pourvues de deux pointes. Les six incisives de la mâchoire inférieure ne présentent rien de particulier.

Ce maki auquel les indigènes de la partie Nord-Ouest de Madagascar donnent le nom de Fitili-ki, offre beaucoup de rapport, quant à ses formes et ses habitudes, avec le Cheirogaleus furcifer; aussi voit-on le plus souvent ces animaux en compagnie les uns des

autres. Ils sont très stupides et plus paresseux que les Bokomboutes (Hapalemur griseus). Les malgaches m'ont assuré qu'ils les tuent quelquefois pendant le jour, à coups de batons. Ils en mangent la chair. Ce sont des animaux nocturnes dont la nourriture consiste en bourgeons et feuilles d'arbres, ainsi qu'en certains fruits.

MICROCEBUS COQUERELI.

Otolemur Coquereli, Pollen, in litteris.

Cette espèce nouvelle se rattache, par la structure de son crâne, aux Microcèbes de Madagascar et s'éloigne, sous ce rapport, des Otolemur qui paraissent être propres au Continent Africain. Elle est plus voisine du Mycrocebus typicus de Smith que des autres espèces. M. le professeur Peters de Berlin, qui a bien voulu comparer notre Microcebus Coquereli avec l'individu type du Microcebus typicus conservé au Musée Brittannique, nous mande que notre espèce, tout en offrant la même taille que le Microcebus typicus, s'en distingue par sa queue lavée de noir, par le manque de cercles noirs entourant l'oeil, et plus particulièrement par ses oreilles qui sont d'un tiers plus longues que dans le Microcebus typicus.

Voici la description succinte de notre espèce.

Longueur totale de l'animal 20 pouces, dont la queue occupe 11 pouces et demi. Jambe 26 lignes. Plante du pied, depuis le talon jusqu'à l'extrémité du doigt mitoyen, 27 lignes. Avant-bras 20 lignes. Main 15 lignes. Oreille 10 lignes. Grosseur de la queue avec ses poils environ de 10 lignes.

Muffle nu. Oreilles ovalaires, nues. Poil de la face et des quatre mains passablement ras. Poil des autres parties touffu, notamment sur le dessus de l'animal, plus long et moins doux sur la queue que sur le dessous du corps, très doux sur le dessus du corps. Région des yeux et côtés du museau d'un roux-brun. Entre-deux des yeux et dessus du museau grisâtre. Poil des parties supérieures du corps et des quatre pieds d'un gris, foncé à sa base, d'un roux-brun grisâtre dans le reste de sa longueur. Joues, dessous de la tête, ainsi que les parties inférieures du corps et des quatre pieds d'un blanc tirant au jaune roussâtre. Queue d'un roux jaunâtre passant au brun-noir un peu pourpré vers l'extrémité des poils; mais cette dernière teinte se développant successivement, vers le derrière, aux dépens de la première, il arrive que celle-ci disparaît totalement sur le dernier quart de la queue.

Quant au crâne, les figures que nous en avons donné suffiront pour se faire une idée de sa forme et des caractères qu'il présente.

Cette espèce, nouvelle pour la science, a été découverte par nous dans la partie Nord-Ouest de la grande île Africaine. Je l'ai dédiée à mon excellent ami le docteur Ch. Coquerel, décédé depuis, en souvenir des bontés qu'il a eues pour moi lors de mon séjour

dans l'île de la Réunion. Ce petit animal habite les forêts les plus impénétrables. Il a l'habitude de se faire un nid d'un pied et demi de diamètre, construit de paille et de feuilles mortes et dans lequel il repose pendant la journée. Il n'en sort que vers le soir, afin d'aller chercher sa nourriture, qui est la même que celle du Cheirogaleus furcifer et du Lepilemur mustelinus. L'individu unique que j'aie pu m'en procurer, avait été tué dans les forêts de Congony dans l'intérieur de la baie de Passandava, où il était connu des naturels sous le nom de Sietui.

CRYPTOPROCTA FEROX.

Bennett, Trans. Zool. Soc. London, I, pl. 14.

On sait que ce carnassier a été établi d'après un jeune individu et qu'il a donné lieu à des discussions réitérées sur la place qu'il doit occuper dans le système.

L'examen d'un mâle adulte que nous regardons comme identique avec le Cryptoprocta ferox de Bennett nous a démontré que cette espèce n'est, en effet, qu'un chat, modifié il est vrai, mais non pas d'une manière très extraordinaire.

Voici, en peu de mots, à quoi se réduisent ces modifications. Comparé aux chats, le Cryptoprocta rappelle ces animaux en général par sa physionomie, par l'ensemble de ses formes, son système dentaire et ses ongles passablement rétractiles, et il se rattache plus particulièrement, par rapport à ses formes, au Jagouarondi, par son système de coloration, au Pouma, Felis concolor. Le Cryptoprocta s'éloigne, par contre, des chats en général, par la forme un peu plus allongée de toutes ses parties, y compris le crâne; parce qu'il est moins haut sur jambes; par sa poche anale assez développée; par une molaire de plus de chaque côté de la mâchoire inférieure, et par la nudité de la plante des quatre pieds plus étendue et non pas divisée, par des bandes de poils, en un certain nombre de compartiments.

Voici quelques données plus détaillées sur notre individu.

Longueur totale de 4 pieds 8 pouces, dont la queue occupe 2 pieds 2 pouces. Jambe 5 pouces 8 lignes. Pieds depuis le talon jusqu'à son extrémité 4 pouces et demi. Os du femur 5 pouces 5 lignes. Avant-bras 4 pouces. Main 3 pouces. Os du bras 4 pouces 7 lignes. Oreille 20 lignes. Grosseur de la queue, y compris le poil: près de la base de 15 lignes, à la partie postérieure de 11 lignes. Nudité de la plante des pieds de derrière, sans la partie libre des doigts, longue de 24 lignes; cette même partie dans les pieds de devant de 21 lignes.

Ongles moins parfaitement rétractiles que dans les chats, et de couleur de corne blanchâtre. Toute la face inférieure des doigts et la moitié antérieure de la plante des quatre pieds revêtues d'une peau calleuse, parfaitement nue et non pas divisée, comme cela a lieu dans les chats, au moyen de bandes velues, en un certain nombre de compartiments

Iris de l'oeil d'un gris-vert jaunâtre, semblable à ce que l'on voit à l'oeil du chat domestique.

Nez nu. De très longues soies, en partie noires, en parties blanches, ou noires et blanches sur les côtés du museau, les joues et au dessus de l'oeil. Oreilles un peu ovalaires, presque aussi larges que hautes et couvertes, sur leurs deux faces, de poils ras et clair-semés. Pelage bien fourni, mais aux poils passablement courts, un peu rudes au toucher, et plus ou moins ras sur la tête et les pieds. On voit à la base inférieure des oreilles des poils assez longs disposés en rayon autour de l'entrée de l'organe de l'ouie.

Poils des parties supérieures annelés de brun et de jaune roussâtre pâle. Parties inférieures de la tête et du tronc, ainsi que le dedans des pieds d'un jaune roussâtre uniforme, prenant une forte teinte ferrugineuse vers le centre de toutes ces parties, à l'exception de la tête.

Longueur totale du crâne de 5 pouces; dans sa plus grande largeur de 2 pouces 10 lignes. Crâne rappelant par ses formes celui des chats, mais montrant les différences suivantes. Il présente en général des formes plus allongées et est, dans toutes ses parties, moins large. L'apophyse postorbitaire est moins développée, et l'apophyse zygomatique n'est que faiblement indiquée; les nasaux sont très larges et en pentagone; le trou sous-orbitaire est très spacieux et orbiculaire; les branches de la mâchoire inférieure sont moins robustes; l'espace entre la canine de la mandibule supérieure et la première molaire est plus considérable; cette première molaire est plus grande; enfin, les trois molaires ordinaires de la mâchoire inférieure sont un peu plus petites et précédées par une quatrième molaire qui, à l'état normal, n'existe pas dans les chats. Toutes les autres dents du Cryptoprocta ne présentent pas des différences sensibles d'avec celles des chats.

L'espèce offre, en conséquence six incisives dans chaque mâchoire, quatre canines en tout et, de chaque côté des deux mâchoires, 4 molaires, dont la dernière de la mâchoire supérieure est petite et placée transversalement comme dans les chats. Du reste, on sait que le système dentaire des chats présente, comme celui de tous les animaux, des modifications individuelles: telles sont, par exemple, que la première molaire de la mandibule supérieure manque assez souvent; que la première molaire de l'inférieure est quelquefois remplacée par deux molaires séparées l'une de l'autre, et que l'on voit alors quatre molaires de chaque côté de cette branche; qu'il existe même quelquefois, dans cette même mâchoire, une petite molaire postérieure surnuméraire, etc.

L'animal qui porte chez les malgaches le nom de Fossa est le Cryptoprocta ferox de Bennett et non pas la Viverra fossa de Gmelin. Le mot de „fossa" indiqué pour la première fois par Flacourt pour désigner un animal de la forme du blaireau (voir Histoire de la grande Isle de Madagascar p. 152), a été appliqué par Buffon et les natura-

listes postérieurs, à une espèce de genette originaire de Madagascar; voir Buffon: Fossan et Viverra fossa. Les malgaches donnent cependant le nom de Sabady aux espèces de genettes, tandis qu'ils appliquent constamment le nom de Fossa au Cryptoprocta ferox. Cet animal est très carnassier et doué d'une grande force, eu égard à sa taille peu considérable. Il n'est dangereux pour l'homme que quand il est blessé ou dans le temps du rut. A cette époque, il est, au dire des indigènes, très féroce et ne craint pas l'homme, tandis que, hors du temps des amours, il le fuit constamment. Les indigènes m'ont encore assuré que chez ces animaux l'accouplement a lieu de la même manière que dans le chien. Ils demeurent collés ensemble pendant un certain espace de temps, espace prolongé, suivant les communications évidemment fort exagérées des indigènes, jusqu'à la fin du deuxième jour. A cette époque, on les voit souvent rassemblés en petites bandes de quatre à huit individus. L'époque du rut du fossa est désigné par les malgaches sous le nom de Volamposa, mot composé de Volana (lune) et fossa, nom de cet animal. Les malgaches racontent nombre de fables au sujet de ces animaux. On dit entre autres que le fossa éteint les feux nocturnes des habitants, en y grattant avec les pieds; que, pour tuer les poules, il fait le tour des poulaillers, tout en répandant des odeurs fétides, qui, à l'instant même, font mourir les poules; qu'il fait jouer ses moustaches quand il aperçoit un homme etc. On dit encore qu'il grimpe sur les arbres en poursuivant les makis de la chair desquels ils est friand. L'individu que nous avons tué était un beau mâle adulte, et comme on disait, massacreur de première classe. En peu de temps il avait emporté deux dindes, trois oies et une vingtaine de poules. Il avait saisi les premiers en sautant sur la case du propriétaire, qui m'a assuré qu'il enlève aussi les jeunes porcs et d'autres animaux domestiques. Aussi, quand ils ont le bonheur d'attraper un fossa, les indigènes ne manquent-ils pas de le tuer sans pitié avec leurs sagayes, et de le massacrer de la manière la plus barbare, après lui avoir brulé les moustaches, afin de le déshonorer comme ils disent. La chasse de cet animal ne présente guère de grandes difficultés. Me trouvant dans les environs d'Ambatorangene, je me proposais d'aller, accompagné de plusieurs bons chasseurs indigènes, à la recherche d'un fossa qui avait volé des poules dans le village. La lune levée, nous nous rendîmes dans une touffe d'arbres à quelque distance du village. Un des Antancars avait eu soin d'emporter un coq, crieur par excellence que l'on attacha, au moyen d'une corde, à un piquet fiché en terre à peu de distance de notre cachette. En remuant continuellement la corde, le coq ne cessait de faire entendre sa voix, qui finissait par attirer un couple de Fossas. Nous entendîmes, en effet, après une demie-heure d'attente, de loin, une espèce de hurlement dans le genre de celui des chiens. Ce bruit, tout en se rapprochant, se fit entendre de temps en temps et, à la fin, nous vîmes, à la distance de deux portées de fusil, dans l'ombre des gros arbres, comme deux silhouettes qui glissaient dans l'herbe. Sans faire le moindre bruit ils demeuraient

un instant presque immobiles, probablement pour s'orienter dans cet endroit ou pour épier s'il y avait un danger quelconque. Ne s'approchant plus du coq qui, cependant, ne cessa de crier, les malgaches me conseillaient de m'approcher, à mon tour, des fossa's, en rampant. Je parvins, en effet, d'atteindre une petite touffe de broussailles, située à une trentaine de pas de notre cachette. De ce lieu, j'étais à même de distinguer leurs yeux ardents et dès lors je crus le moment venu pour leur tirer un coup de fusil. Le coup parti, les malgaches se mirent tous à la poursuite de ces animaux, dont l'un était sain et sauf, tandis qu'ayant cassé la jambe à l'autre, il s'était trainé dans la forêt sur ses trois autres pieds. On chercha longtemps ce dernier, mais en vain. Le lendemain on allait encore avec des chiens à la recherche du blessé; mais on ne réussissait pas non plus de retrouver sa trace.

Les indigènes craignent effectivement ces animaux. Un jour, mon chasseur Zoudze, s'adonnant à la chasse des Makis dans le voisinage de notre bivouac, aperçoit tout d'un coup, en montant un ravin, un fossa s'approcher de lui en soufflant. Le pauvre homme tremblait de peur, jeta son fusil et se sauva en grimpant sur un arbre où il demeurait jusqu'à ce que l'animal avait disparu dans les broussailles.

Les malgaches prétendent qu'il existe dans leur pays une autre espèce de Fossa dont le pelage est d'un noir uniforme.

Il paraît que la chair du fossa est bonne à manger; les malgaches du moins se régalaient de beafsteaks de cet animal qu'ils disaient être excellents.

VIVERRA SCHLEGELI.

Pollen, in litteris; Schlegel, Contributions, l. c., p. 78.

Cette genette offre beaucoup d'analogie avec la Viverra indica, espèce commune sur le Continent de l'Inde et à Java. Toutefois, elle s'en distingue constamment et dans tous les âges, par les traits suivants. Les caractères les plus saillants de ces deux animaux résident dans le dessin du dessus de la tête et dans les proportions de la queue. Dans l'espèce Indienne, le dessus du museau est d'un brun plus ou moins uniforme, cette teinte se prolonge entre les yeux sur le front, et elle est accompagnée, de chaque côté, d'une raie blanchâtre occupant la région surciliaire; dans l'espèce de Madagascar, les poils du dessus du museau et de la tête sont toujours fortement annelés de gris-blanc roussâtre, en sorte que cette teinte claire y domine, et que les raies surciliaires ne sont pas visibles. L'espèce des Indes a la queue longue de 10 à 11 pouces (ancien pied de Paris); dans l'espèce de Madagascar, elle est longue de 12 à 14 pouces. On ne compte à la queue de cette première espèce le plus souvent que 7 anneaux noirs; dans celle de Madagascar, il y en a ordinairement 8 et ils sont presque constamment plus larges. La teinte du fond du pelage est plus claire dans l'espèce de Madagascar,

les taches au contraire sont plus foncées et plus tranchées. Enfin, le brun des pieds est, dans notre espèce, souvent interrompu par une teinte claire occupant la pointe des poils, tandis que la poitrine n'offre jamais du brun, comme cela a ordinairement lieu dans l'espèce Indienne.

Cette espèce a été observée par nous à Mayotte et à Madagascar, où elle est commune et connue des naturels sous le nom de Sabady. Elle se nourrit de jeunes oiseaux, petits mammifères et des fruits du bananier. C'est, du reste, un animal très rapace qui saisit chaque occasion opportune pour faire des irruptions dans les basse-cours. La moitié des individus tués par nous à Mayotte, muaient de poil: celui de la queue particulièrement était très court et ras. Les indigènes de Mayotte prennent ces animaux dans des piéges faits de raffia, y mettant comme appât des bananes. Cette espèce se trouve aussi dans les plaines de Nossi-bé et à Nossi-falie, où on la chasse quelquefois avec des chiens. Il est fort probable que la genette de l'île d'Anjuan appartient à cette même espèce.

PTEROPUS DUPREANUS.

Pollen, in litteris.

L'île de Madagascar nourrit, outre le Pteropus Edwardsii, identique peut-être avec le medius du Continent de l'Inde, une autre espèce appartenant au sous-genre Pterocyon, et à laquelle Mr. Pollen a conféré l'épithète de Dupreanus.

M. le professeur Peters de Berlin, ayant bien voulu examiner l'individu femelle qui a servi d'établissement à cette espèce, nous en a donné la notice suivante. "Elle est très voisine du Pterocyon stramineus, Geoffroy, des Indes orientales et du Pterocyon paleaceus, Peters, du Continent Africain". Ces trois espèces s'accordent entre elles par la forme de la tête, des oreilles, de la membrane des jambes, des éperons et des pieds, par les poils de l'arrière-dos disposés sur un espace étroit, et par la teinte jaune de paille sale. L'espèce de Madagascar se distingue, par contre, des deux autres, 1) par un pelage beaucoup plus doux, plus laineux, et composé, sur le devant des extrémités jusqu'au genou et au milieu de l'avant-bras, de poils plus longs et beaucoup mieux fournis; 2) par une taille un peu plus forte, et 3) par des proportions différentes des phalanges des extrémités, notamment celles du deuxième doigt, qui dépasse sensiblement la phalange carpale du troisième doigt, tandis qu'il est, dans les deux autres espèces, d'égale longueur avec cette phalange ou même plus court.

Dents comme dans les autres espèces.

Longueur totale environ de 8 pouces 5 lignes. Tête 2 pouces 2 lignes. Oreille 1 pouce 1 ligne. Queue 10 lignes. Avant-bras 4 pouces 8 lignes. Premier doigt 1 pouce

8 lignes et demie. Deuxième doigt 3 pouces 6 lignes. Troisième doigt 8 pouces 6 lignes. Quatrième doigt 6 pouces 9 lignes. Cinquième doigt 5 pouces 9 lignes et demie. Tibia 2 pouces 2 lignes. Pied avec les ongles 1 pouce 6 lignes. Éperon 8 lignes.

On voit par ces détails que les caractères dont on vient de lire l'énumération ne sont guère de nature à définir d'une manière tranchée ce Cheiroptère de Madagascar, et à le distinguer du Pteropus stramineus de l'Inde, qui, lui-même, ne paraît pas différer du Pteropus paleaceus de l'Afrique. Je ferai observer en passant qu'une pareille réduction d'espèces ne paraîtra nullement étrange à ceux qui ont été à même d'étudier les différentes espèces du genre Pteropus et leur variabilité sur de grandes séries d'individus. Il suffira, pour prouver cette assertion, de citer quelques exemples empruntés aux trois grandes espèces habitant les groupes de Halmahéra, de Céram et d'Arou.

L'espèce du groupe de Halmahéra, Pteropus chrysauchen de Peters, habite toutes les îles composant ce groupe, savoir Morotaï, Halmahéra, Ternate, Batjan, Obi et en outre l'île de Guebéh, mais non pas celle de Waaighéou, où commence la Faune des îles Papous et de la Nouvelle-Guinée, terres qui ne paraissent pas nourrir de grands Cheiroptères. Cette espèce offre ordinairement un pelage assez foncé et orné d'un collier fauve, mais ces couleurs présentent toutes sortes de modifications suivant les individus, dont plusieurs ont même toutes les parties inférieures teintes de fauve, ce qui a lieu, par exemple, dans notre femelle de Guebéh, dans un de nos mâles de Morotay, et dans deux tiers de nos individus de Ternate, lesquels sont, en outre, en général d'une taille un peu moins forte que d'ordinaire.

L'espèce du groupe de Céram, Pteropus melampogon de Müller (manuscrit), a été observée par nos voyageurs à Céram, Amboine, Boano, Bourou et dans le sous-groupe de Céram-lawout. Elle offre cela de particulier que la teinte générale des mâles est ordinairement d'un roussâtre très clair, celle des femelles d'un roux-rouge très foncé; mais le contraire ayant quelquefois lieu, c'est à dire que l'on rencontre des mâles à teintes foncées et des femelles à teintes claires, il est évident que ces différences, quoique excessivement sensibles, ne sont que purement accidentelles.

La troisième espèce, notre Pteropus aruensis, est en général caractérisé par son dos teint de blanc jaunâtre; mais il existe aussi des individus où cette teinte est remplacée par du noirâtre. Elle habite les groupes d'Arou et de Key; mais les individus de ce premier groupe ont la teinte générale du pelage d'un brun passant au roux doré sur le dessus du cou et des épaules, tandis que cette teinte est, dans les individus du groupe de Key, d'un jaune-roux, passant au roux sur la poitrine, ainsi que sur le dessus du cou et des épaules.

Le Pteropus Dupreanus paraît être très rare à Madagascar: nous ne l'avons, en effet, observé qu'une seule fois. Les indigènes me voulaient faire croire que cet animal n'était qu'un jeune individu du Pteropus Edwardsii, ce qui prouve qu'ils ne connaissent que

très imparfaitement ces êtres. Il avait du reste les mêmes habitudes que cette espèce, mais son vol était plus rapide. Je lui ai conféré le nom spécifique de Dupreanus, en honneur de M. le Gouverneur de l'île de la Réunion, M. Jules Dupré, bien connu des voyageurs de Madagascar, qui nous a comblé sans cesse de ses bontés en facilitant nos recherches scientifiques de tous les moyens dont il était à même de disposer.

NOTICES SUR QUELQUES AUTRES MAMMIFÈRES

HABITANT MADAGASCAR ET LES ÎLES VOISINES,

PAR

FR. POLLEN.

Lichanotus brevicaudatus. Les indigènes de Madagascar désignent cet animal sous le nom de Babakoto, ce qui signifie littéralement père-garçon (Baba, père; koto, garçon, enfant), et non pas sous celui d'Indri, comme l'a indiqué Sonnerat, auquel on doit la découverte de l'espèce. Le mot d'Indri est une exclamation que les malgaches, surtout les hova's, poussent chaque fois qu'ils veulent faire porter l'attention sur un objet quelconque. Ce mot signifie: tiens, voici, regarde. Il est problable que les indigènes, en indiquant cet animal, dans la forêt, aux voyageurs Européens, ont prononcé les paroles: Indri ny izy: le voilà là bas. Jusqu'à présent, on n'a trouvé ce grand lémurien que dans l'intérieur de la partie orientale de Madagascar. Mon ami, M. le docteur Auguste Vinson, me fit part que, traversant la grande forêt d'Alanamasoatrao, il était assourdi, pendant deux jours, par les clameurs incessantes des Babakoto's qui semblaient se tenir en bandes nombreuses, mais invisibles dans l'épaisseur des bois. Les naturels ont une vénération superstitieuse pour le Babakoto et le considèrent comme un animal sacré. Ils croient que leurs parents changent, après leur mort, en Babakoto's, et que les arbres sur lesquels ces animaux vivent fournissent des médicaments infaillibles contre les maladies incurables. Aussi ont-ils soin de ramasser les feuilles de l'arbre sur lequel ils ont aperçu un de ces animaux pour s'en servir quand ils sont malades. Les indigènes de la grande île Africaine disent encore que c'est fort dangereux d'attaquer le Babakoto avec des sagaies, attendu que si on lui lance cette espèce de javelot, il la saisit au vol avant d'en être atteint et que lui, à son tour, la relance à coup sûr aux attaqueurs.

Ils racontent encore que, lorsque la femelle a mis bas, elle prend le petit dans ses bras pour le lancer à son mari qui se tient sur un arbre voisin, et que celui-ci le rejette à la femelle: si le petit ne tombe pas à terre après avoir subi cet exercice pendant une douzaine de fois, les parents l'élèvent avec le plus grand soin; mais au cas contraire ils l'abandonnent et ne se donnent pas même la peine de le ramasser. Dans certaines contrées de Madagascar, on dresse le Babakoto pour la chasse aux oiseaux, et on dit qu'il rend d'aussi bons services que les chiens. Les Babakotos, quoique frugivores, ne dédaignent pas les petits oiseaux, qu'ils attrapent avec beaucoup d'adresse pour leur manger la cervelle. Ces animaux ne se trouvent pas dans la partie Nord-Ouest de Madagascar; du moins les indigènes que j'ai interrogés à ce sujet m'ont assuré qu'ils ne l'avaient jamais vu, mais bien entendu en parler par les habitants de l'intérieur.

Avahis laniger. Ce lémurien appartient aux animaux les plus curieux de la grande île Africaine. Il paraît qu'il y est plus commun que ses congénères le Babakoto et le Simpoun, et qu'il fréquente les forêts de l'intérieur. L'Avahis laniger, connu chez les malgaches sous le nom de Ampongui ou Ampongo, est essentiellement nocturne; et il passe même toute la journée en état de torpeur. Mon ami, M. Lantz, en a tué près de Tintingue à la Côte Nord-Ouest de Madagascar, un individu dormant sur une branche d'arbre penchante au dessus d'une rivière. Suivant feu mon ami Ch. Coquerel, on le rencontre quelquefois dans la grande forêt de Tsatifoutt dans l'île de Sainte-Marie (Nossi-Bourrah). J'ai vu au Musée de Port-Louis quatre individus de cette espèce, envoyés par feu le naturaliste anglais Gerrard qui les avait tués dans les environs de Tananarivo.

Lemur varius. Cette espèce n'a été observée jusqu'à présent que dans les forêts du centre de la grande île malgache, c'est à dire dans les contrées qui s'étendent entre Tintingue, Tamatave et Antananarivo. Elle s'y trouve par bandes considérables, vivant de fruits. Elle a le caractère farouche. Sa voix est très forte et s'entend de très loin. Le hurlement que ces animaux font entendre unanimement ressemble beaucoup à celui du lion; il est tellement effrayant qu'on tremble involontairement quand on l'entend. Il existe parmi ces Lémurs plusieurs variétés. Dans les uns, c'est le noir qui domine, dans d'autres le blanc. Il y en a même qui sont d'un blanc uniforme, et d'autres teints d'un noir uniforme. Quant à moi, je suis presque certain que le Lemur ruber des naturalistes n'est encore qu'une variété rousse du vari, parce que j'ai vu, au Musée de Saint-Dénis, un individu de cette soi-disante espèce dont le pelage changeait dans la livrée du vari. Il n'existe, dans les teintes, point de différence, ni suivant le sexe, ni suivant l'âge. Du reste, le Lemur ruber a les mêmes habitudes que le vari; ces animaux vivent et s'accouplent ensemble. C'est à tort que mon ami Ch. Coquerel, en parlant des makis dans les Notes Mammalogiques publiées dans la Revue et le Magasin

de Zoologie N°. 11, 1859, dit du Lemur ruber que c'est l'espèce la plus commune à Mayotte. Cet animal n'existe pas dans cette île, où l'on ne trouve que le Lemur mayottensis.

LEMUR CATTA. Cette espèce, si caractérisée par ses teintes, habite les forêts de la partie Sud-Ouest de Madagascar et elle n'a jamais été observée dans les autres parties de l'île. Les individus qu'on en a obtenu, venaient des provinces de Fehérénana, Mahafali et Machikore. Suivant feu Sganzin, elle se trouverait aussi dans la province d'Anossi, dans laquelle est situé le fort Dauphin. Ces makis vivent, comme leur congénères, en bandes considérables et ne s'en distinguent guère par leurs habitudes. Ils sont d'une douceur extrême et se lancent avec grâce et légèreté d'arbre en arbre. Le petit cri plaintif qu'ils poussent par intervalles, ressemble à celui de notre chat domestique. Dans la captivité, ce maki s'attache en peu de temps à son maître; du moins le jeune catta, que le quartier-maître avait à bord de la corvette française Dupleix sur laquelle je me trouvais, était tellement habitué à lui, qu'il le reconnaissait parmi tout l'équipage. Il aimait beaucoup à jouer avec le chien et les mousses du bord. Ce gentil animal protégait encore d'une manière toute particulière le petit singe d'un matelot le soignant comme son enfant en le léchant et le cajolant dans ses bras. Il sautait avec élégance et une agilité incroyables dans la mâture; souvent il avait l'habitude d'étendre les bras et de fixer les yeux sur le soleil, dès que ses premiers rayons venaient à poindre, soit en se dressant sur les pieds de derrière, ou en demeurant assis, mais tenant le torse droit. Dans d'autres moments, il approchait des cages aux poules, s'amusant à leur tirer la queue jusqu'à ce qu'elles commençaient à pousser des cris plaintifs.

CHEIROMYS MADAGASCARIENSIS. Cet animal si curieux pour la science habite de préférence les forêts de bambous qui se trouvent dans l'intérieur de la grande île malgache. Suivant les indigènes, il est fort rare; vit solitaire ou par couples, mais jamais en bandes; est essentiellement nocturne et dort pendant toute la journée dans les touffes épaisses des gros bambous, au fond des forêts les plus impénétrables. C'est un animal que l'on ne découvre que par hasard et encore très rarement. Il se nourrit de la moëlle des bambous et des cannes à sucre, mais aussi de coléoptères et de leurs larves. Pour obtenir, soit le coeur des bambous et des cannes à sucre, soit des insectes, il ronge avec ses fortes incisives, une ouverture dans la tige de la plante et, en introduisant dans l'ouverture ainsi pratiquée le doigt du milieu qui est très mince, il en retire la substance végétale ou les insectes. Suivant mon ami M. Aug. Vinson, l'Aye-Aye qu'on a eu pendant quelque temps vivant au Musée de Saint-Dénis mangeait les larves d'insectes qui se trouvaient sous l'écorce de l'Acacia lebbeck, mais il rejetait ceux du Magnifera indica. Il était très friand de café au lait et d'eau sucrée qu'il buvait, en passant et repassant incessamment et avec une incroyable agilité son doigt du milieu, du

vase à la bouche. M. le professeur W. Peters dit, dans un mémoire fort intéressant sur cet animal, que le Dr. Gerstäcker à trouvé, dans l'estomac d'un Aye-Aye, des restes d'insectes appartenant aux familles Cucujini et Lamellicornia (Passandra et Dynastes). Voir W. Peters: „Ueber die Säugethiergattung Chiromys (Aye-Aye), Abhandlungen der Kön. Academie von Berlin, 1865". Le cri que l'Aye-Aye fait entendre pendant les nuits sombres est un grognement plaintif. Quand il est en colère, il souffle comme un chat en ployant ses grandes oreilles et en les couchant en plis sur la nuque. Cet animal, engourdi pendant la journée, est très actif durant la nuit. Dès le lever du soleil, il dort la tête abaissée entre les pieds de devant et s'enveloppant tout entier de sa large queue. A la nuit tombante, il sort de sa torpeur, grimpe en tout sens sur les arbres, s'élance avec l'agilité des makis de branche en branche en examinant soigneusement les ouvertures des vieux arbres afin d'y chercher sa nourriture; mais il se retire, avant que l'aurore paraît, au fond des forêts qu'il fréquente pendant la nuit, afin que les premiers rayons du soleil ne puissent l'éblouir. Le nom d'Aye-Aye, sous lequel Sonnerat a désigné cet animal de Madagascar, n'est qu'une exclamation que les indigènes font entendre quand ils voyent une chose bizarre.

Galidia elegans et concolor. Ces animaux aiment à fréquenter les lieux marécageux couverts de fougères aquatiques et de joncs. Ils y font la chasse aux râles et aux autres petits oiseaux aquatiques. Après la chasse ils se retirent dans les forêts situées à une certaine élévation. Souvent ils font aussi des irruptions dans les basse-cours des indigènes pour y massacrer des poulets dont ils sucent le sang, le plus souvent sans les manger, ou bien pour s'emparer des oeufs desquels ils sont très friands. Ils se nourrissent aussi de souris, de rats et de certains fruits, surtout de ceux du bananier. On sait que feu Bernier a découvert ces animaux dans la partie Nord-Est de Madagascar. Le Galidia concolor a les mêmes habitudes que le Galidia elegans; il habite les mêmes lieux, mais il est plus commun. Les individus décrits sous le nom de Galidia olivacea ne paraissent former qu'une variété de cette espèce. Je rapporte ici les observations que mon ami Ch. Coquerel a faites sur le Galidia concolor. „Dans un des hôtels les plus fréquentés de Saint-Dénis, à Bourbon, il y en avait un complètement libre; on le voyait sans cesse courant de tous les côtés en poussant un petit gloussement analogue au cri de certains oiseaux. Il faisait une guerre continuelle à tous les insectes qu'il rencontrait, dévorant jusqu'aux Kancrelas. En très peu de temps, tous les rats de l'hôtel avaient disparu; il les poursuivait jusque dans les trous les plus étroits, leur suçait le sang, et leur mangeait la cervelle. Lorsqu'on lui donnait un oeuf, il commençait par exprimer sa satisfaction par des gloussements répétés, et le faisait rouler quelque temps devant lui à l'aide de ses pattes antérieures; puis il le poussait vers un arbre ou contre un mur, et se renversant sur le dos et saisissant l'oeuf avec ses quatre

pattes, il le lançait brusquement contre l'obstacle qu'il avait choisi, et cela souvent à plusieurs pieds de distance: après l'avoir cassé de cette manière, il en lappait le contenu avec la plus grande avidité. Il faisait une guerre acharnée à tous les chiens qui entraient dans l'hôtel et les poursuivait en leur mordant les jambes, et ceux même qui étaient de forte taille. Au bout de peu de temps, il flattait les habitués et jouait avec le chat de la maison. Quant à son maître, il le suivait partout". Les malgaches donnent aux Galidies, aux Atilax et aux Galidictes le nom de Vontsira.

Centetes ecaudatus. Cet animal se trouve en abondance, non seulement dans son pays natal, la grande île de Madagascar, mais aussi dans les îles de Nossi-falie, Nossi-bé et Saint-Marie. On le rencontre en outre à Mayotte, à la Réunion et dans l'île de Mauritius où il a été introduit. Sa manière de vivre est très remarquable. La moitié de l'année il passe dans un profond sommeil. Ceci a lieu dans la saison froide et non pas durant la saison chaude, comme l'ont prétendu plusieurs naturalistes. C'est vers les mois de Mai et de Juin que ces animaux se creusent un trou, dans lequel ils dorment depuis le mois d'Avril jusqu'en Décembre, la tête fourrée entre les pieds de derrière. Ces trous sont souvent reconnaissables à un petit monticule de mousse ou de terre, comme cela se voit dans les taupinières. Pendant ce temps ils deviennent très gras et c'est alors que les naturels de Madagascar et les créoles de la Réunion les chassent avec ardeur à cause de leur chair qu'ils estiment beaucoup. Dans cette saison et plus particulièrement aux jours de fête, on trouve le bazar de Saint-Dénis bien garni de ces animaux, soit frais, soit boucanés. Les créoles qui habitent les montagnes descendent ordinairement le dimanche en ville, pour approvisionner le marché de ces animaux. Ils les vendent suivant leur grandeur et leur grosseur, souvent même pour le prix de deux francs cinquante centimes la pièce. Suivant certains amateurs, la chair de ces animaux est préférable à celle du cochon de lait, quoique d'autres prétendent qu'elle a un goût de musque. La chasse aux hérissons malgaches se fait avec des chiens dressés expressément pour cet exercice, mais le plus souvent on employe de vilains petits roquets qui cherchent avec ardeur leur retraite. Aussitôt qu'ils ont trouvé un asile de cet animal, ils creusent un trou et le retirent ivre de sommeil. Le chasseur le met aussitôt dans un sac, pour le tuer après. Le tangue, nom que cet animal porte dans son pays natal, est très fécond et met souvent de 12 à 16 petits au monde. Cette fécondité les sauve de disparaître de la terre, comme cela arrive avec tant d'autres animaux qui subissent une persécution continuelle. Les soins maternels du tangue sont vraiment admirables. Depuis le temps que les petits sont capables de suivre la mère dans la recherche de leur nourriture, elle les défend vaillamment contre toute espèce d'attaque, ne les abandonne jamais et se laisse plutôt tuer que de se séparer de ses enfants. Les tangues se tiennent de préférence sur les montagnes, dans les endroits couverts de mousse, de

fougères, de broussailles et de roches. Leur nourriture consiste principalement en vers de terre qu'ils déterrent à l'aide de leur museau pointu et de leurs pieds, à la manière des cochons. Ils dévorent aussi certaines racines, fruits et insectes. En captivité, ils mangent la viande crue, ainsi que les fruits du bananier, desquels ils sont très friands. Leur manière de vivre est plutôt nocturne que diurne. Ils dorment presque continuellement pendant le jour, tandis qu'ils sont très actifs pendant la nuit. J'ai souvent tenu ces animaux en captivité; ils aimaient à se rouler dans la terre que je leur donnais dans leur cage et dans laquelle ils fourraient le nez, en grattant avec les pieds, absolument comme font les cochons. Pendant la nuit ils brisaient souvent, avec leurs fortes dents, le treillage en fer de la cage et parvenaient ainsi à se sauver. Quand je leur donnais de la viande, ils se la disputaient souvent tirant tous ensemble des deux côtés d'un morceau, et ne lâchant prise que jusqu'à ce que le plus fort l'eût emporté et dévoré. Ces animaux sont assez sujets à varier. Dans quelques individus, la tête, l'entre-deux des épaules et le devant des flancs sont couverts d'épines très raides et dures, tandis que les autres parties supérieures du corps sont garnies de poils assez longs. Chez les jeunes individus, on remarque cependant que tous les poils des parties supérieures sont entremêlés d'épines d'une couleur blanchâtre, brunâtre, ou bien d'épines qui montrent ces deux couleurs ensemble; il y en a aussi, où les épines blanches forment des raies irrégulières sur le corps; dans d'autres individus, les poils sont remplacés, sur toutes les parties supérieures du corps ou même sur les postérieures et les flancs, par des épines très raides. M. Isid. Geoffroy Sainte-Hilaire a donné à un individu couvert d'épines raides, le nom de Centetes armatus; je crois cependant que ce n'est autre chose qu'une variété du Centetes ecaudatus et non pas une espèce distincte. Le système dentaire est le même, et les autres différences sont faciles à expliquer en les portant sur le compte des variations que subissent ces parties, soit suivant l'âge, soit suivant les individus.

Pteropus Edwardsii. Nous avons trouvé cette espèce en abondance dans les îles de Madagascar et de Mayotte. Elle vit en compagnie et se tient de préférence sur de vieux arbres, aux branches desquels elle se suspend avec ses pieds de derrière. Ces animaux font souvent entendre un bruit épouvantable par leurs cris perçants et croassants, notamment dans le temps du rut. On les voit voler, soit pendant le jour, soit dans la nuit, mais de préférence quand il fait clair de lune. Leur nourriture consiste principalement en fruits du dattier sauvage; ils en consomment journellement en grande quantité, à juger de leurs ordures que l'on aperçoit partout dans les sentiers qu'on parcourt, et qui consiste presque totalement en grains de ce fruit. La chair des roussettes paraît être excellente; ce ne sont pas seulement les indigènes qui l'aiment, mais aussi certains Européens qui chassent souvent ces animaux pour cette raison. Ils deviennent

en peu de temps excessivement gras, aussi leur corps ressemble-t-il à un morceau de graisse, lorsqu'on en a enlevé la peau. Quant aux indigènes, ils n'ôtent jamais la peau à ces animaux. En les accommodant pour leurs repas, ils les rôtissent tels qu'ils sont, au dessus d'un feu chauffé de bois, les tournant à chaque instant, absolument comme de la viande rôtie à la broche. Il sera superflu de constater qu'un animal rôti de la sorte, offre une apparence dégoûtante pour un homme civilisé. On dit cependant que le goût de cette chair ressemble à celui de la chair du lapereau. Le vol de ces animaux est lent et interrompu à chaque instant par des coups d'ailes. Très souvent on les voit, vers le soir, quelquefois même au grand jour, se diriger, très haut dans l'air, de l'une forêt à l'autre; on croit alors voir un vol de corneilles. A Mayotte, j'ai encore observé, aux bords du lac de Combany, que ces animaux volent comme les hirondelles en rasant l'eau de leurs ailes. Ils sont très durs à abattre et il faut se donner de la peine pour tuer complètement un individu blessé. En les tirant au vol, on réussit presque toujours à les abattre. Lorsqu'on en veut tuer plusieurs, il suffit d'en blesser un de manière à ce qu'il tombe à terre en poussant des cris épouvantables; tous ceux qui se trouvent dans le voisinage se réunissent alors autour du chasseur, pour donner de l'assistance au blessé. On voit ces animaux pendant le soir voler à la manière des Chauve-souris le long des forêts des paletuviers qui se trouvent au bord de la mer et le long des rivières. Ils se tiennent de préférence dans les lieux isolés, surtout dans les petites îles boisées, inhabitées et situées à quelque distance de la côte. Les malgaches ont inventé une manière bien simple pour s'en procurer. Ils placent dans un arbre, chargé ou non des fruits que les fanys recherchent pour leur nourriture, deux longues perches attachées aux bouts des plus hautes branches. Ces perches sont pourvues, de chaque côté, de poulies dans lesquelles ils passent des cordes attachées à un filet que l'on peut hisser et descendre à volonté. Aussitôt que l'un de ces animaux s'accroche dans les laçets, l'homme qui se tient au pied de l'arbre fait descendre le plus vite possible le filet. Cet animal se trouve aussi dans l'île de la Réunion, dans les vieilles forêts de l'intérieur; mais il y est très rare.

Taphazous leucopterus. Nous avons plus particulièrement observé cette espèce dans les parties sous le vent de l'île de la Réunion, surtout sur le littoral de Saint-Paul, où elle vit de préférence dans les tamariniers et cocotiers. Elle sort vers le soir et est difficile à tirer à cause de la vitesse de son vol. Elle se nourrit de papillons et d'autres insectes nocturnes qu'elle prend au vol. Cette Chauve-souris est connue dans cette île sous le nom de Chauve-souris à ventre blanc. Elle a également été observée par nous dans l'île de Nossi-bé, ce qui fait supposer qu'elle se trouve encore à Madagascar.

Dysopes. Cette espèce est très abondante dans l'île de la Réunion, où elle vit prin-

cipalement sur le littoral, se réfugiant pendant le jour dans les cavernes, les charpentes des maisons et les clochers. Elle est connue, dans cette île, sous le simple nom de Chauve-souris. On la voit voler, par bandes, le long des roches qui bordent les rivières, ou bien dans les places ouvertes, dans les rues des villes, et le long de la plage. Elles font souvent entendre le petit cri propre à ces animaux et ne sortent de leur asile, qu'à la nuit tombante. Une espèce qui a beaucoup d'analogie avec celle-ci se trouve à Mayotte et à Madagascar; elle a les mêmes habitudes, et aime surtout à choisir pour demeure les pigeonniers, vivant en très bon intelligence avec les pigeons.

Sciurus madagascariensis. Cet animal est très rare à Madagascar et ne se trouve que dans l'intérieur de la partie orientale de l'île. Le Musée de Saint-Dénis possède un individu rapporté des environs d'Antananarivo, par un missionnaire jésuite. Les Betsimsaracs connaissent cet animal sous le nom de Hansirac.

Genre Mus. Les mammifères les plus abondants dans l'île Malgache sont, sans contredit, les rats et les souris, connus chez les indigènes sous les noms de Valave et Sizi. Le rat et la souris les plus communs à Madagascar sont le Mus indicus et le Mus musculus. Ils y ont probablement été introduits par les navires de commerce. La quantité de ces animaux est si grande, qu'au soir on ne peut guère faire un pas sans en voir courir par centaines à la recherche de leur nourriture. Je n'oublierai jamais les tourments que nous ont occasionnés les rats pendant notre séjour dans les forêts s'étendant le long des bords du fleuve de Kongony. Leurs dents n'épargnaient rien et nous nous vîmes souvent dans la nécessité de partager nos repas avec ces gourmands ennuyants. Il arrivait même plusieurs fois qu'ils rongeaient, pendant la nuit, la plante des pieds de mes serviteurs malgaches, qui, plongés dans un sommeil profond, ne s'en apercevaient que le jour suivant par les douleurs brûlantes occasionnées par ces plaies. Aussi les malgaches ont-ils soin de mettre en sûreté leurs provisions de riz, pour que ces animaux destructeurs n'y puissent toucher. C'est pour cela qu'ils placent leurs granges sur des pieux pourvus d'une planche circulaire, de la forme d'un fond de tonneau. Les rats et les souris n'abondent pas seulement à Madagascar, mais encore aux îles Mascarègnes et aux Comores. Aux Mascarègnes se trouvent en outre Mus rattus, Mus indicus et Mus sylvaticus. Ces animaux y font beaucoup de tort aux champs de cannes à sucre. Pendant l'époque de 1548 à 1664 il y avait tant de rats et souris dans l'île de la Réunion, que les premiers colons furent obligés de quitter l'île, en étant, pour ainsi dire, chassés par les rats. Il est fort probable que ce n'était que le rat noir qui existait alors à l'île de la Réunion, et qu'il ne se tenait que dans les parties cultivées, c'est à dire le long du littoral. Quelque temps après, le surmulot des Indes, Mus indicus,

fut transporté, par des navires, à l'île de la Réunion. Le rat noir battait alors en retraite devant son puissant congénère et était obligé de quitter les parties basses de l'île pour se réfugier dans les montagnes.

Sus larvatus. Les forêts de Madagascar fourmillent littéralement de Sangliers. Partout où l'on dirige ses pas dans ces contrées, les forêts sont intersectées d'un grand nombre de petits sentiers larges à peine d'un pied et parsemés de milliers d'empreintes des pieds de sangliers. Ces animaux vivent en bandes composées quelquefois, chacune, d'une vingtaine d'individus. Ces bandes sont toujours guidées par le mâle le plus vieux. La laie met ordinairement deux ou trois, quelquefois même jusqu'à neuf petits au monde. Les marcassins suivent leur mère jusqu'à ce qu'elle ne les allaite plus. Les sangliers se tiennent, pendant les grandes chaleurs du jour, dans les forêts marécageuses les plus impénétrables, qu'ils n'abandonnent que pendant la nuit, pour se rendre dans les champs cultivés de manioc ou dans les rizières où ils dévastent plus qu'ils ne mangent. J'ai vu plusieurs fois des champs de manioc dévastés par les sangliers, où il ne restait plus une seule racine de ces plantes utiles: partout ils avaient fouillé la terre avec une régularité telle, qu'on aurait cru y voir la main de l'homme déterrant systématiquement les racines. La chasse aux sangliers appartient au nombre des récréations les plus passionnées des malgaches. Ils les chassent avec des chiens qui ressemblent beaucoup, quant à leurs formes, au chacal. Ceux qui sont bons pour la chasse, s'appellent Amboa, ceux qui sont incapables, Kiva. Quoique les sangliers soient craintifs, ils sont pourtant à craindre quand on les attaque; ceci s'applique surtout aux mâles qui sont armés de fortes défenses. Blessés, ils se lancent avec fureur sur les chiens qu'ils réussissent souvent à éventrer. Les indigènes ne savent instruire ni conduire leurs chiens. Ils les excitent seulement en criant d'un ton particulier hé-houh et en frappant en même temps plusieurs fois sur leur cuisse avec le plat de la main. Ils tuent les sangliers avec leurs zagaïes, espèce de javelot qu'ils lancent quelquefois à une grande distance. Ils ne sauraient chasser le sanglier sans l'aide de chiens. Afin de rendre ces animaux capables pour cette chasse, ils ont soin de leur frotter, avec le sang d'un sanglier fraîchement tué, la tête et les pieds et de faire boire, à chacun, quelques gouttes mises dans une cuiller de feuilles de ravinala; ils prétendent que cette précaution est nécessaire pour augmenter leur goût pour la chasse. Pour qu'une chasse au sanglier soit heureuse, il est nécessaire qu'on se rende dans la forêt avant l'aurore, car il est très rare de trouver des chiens malgaches qui fassent leur besogne dans l'après-midi. Les malgaches font la chasse au sanglier plutôt pour s'amuser que pour en tirer du profit. Beaucoup d'entre eux ont même une répugnance de la chair des sangliers. Ils craignent qu'en la mangeant, ils ne soient possédés par Agaths (le diable). A Madagascar on a tant de vénération pour les chasseurs aux sangliers qu'on leur offre souvent, partout où ils passent, des cadeaux.

Ils ont même le privilége de disposer, dans un pressant besoin, des choses qui leur sont nécessaires pour vivre. M. Leguével de Lacombe dit, qu'il existe à Madagascar une autre espèce de sanglier bien distincte du Sus larvatus. Suivant ce voyageur, elle serait plus petite, plus rare, plus maigre, plus féroce, à poil roux, et elle choisirait pour retraite les lieux les plus sauvages et les plus escarpés.

Cétacés. La petite espèce de Dauphin appelée Delphinus sao, n'est pas rare dans les mers de Madagascar où on la voit assez souvent sauter, plonger et nager avec une adresse étonnante et en bandes nombreuses. Ces animaux aiment beaucoup à poursuivre les poissons volants, et ils montrent dans cet exercice une rapidité extraordinaire. Les malgaches qui sont connus comme d'excellents harponneurs, les chassent en pleine mer dans leurs légers camphéares, espèce de longue pirogue. Ils font cette chasse principalement à cause de l'huile qu'ils tirent de ces animaux; cependant, ils en mangent avec plaisir certains morceaux. Je n'ai jamais eu le bonheur d'obtenir, soit la peau, soit le squelette, et pas même le crâne de cette espèce, vu que les harponneurs enlèvent la chair dès qu'ils en ont pris un et jettent le reste qui n'a pour eux point de valeur et qui chargerait trop leur cano. — Les baleines (Balaena australis) et les cachelots (Physeter macrocephalus) venant des mers australes, fréquentent aussi de temps en temps les côtes de la grande île Africaine, principalement en montant par le canal de Mossambique. Ce sont surtout les baleiniers Américains qui exercent la chasse aux baleines dans ces parages. Les malgaches n'osent jamais attaquer les baleines et les cachelots, mais bien les baleineaux, dont ils aiment la chair. Le harponneur, qui a eu le bonheur de tuer un baleineau est considéré comme un personnage important: le soir, les jeunes filles célèbrent son courage et allument des feux à la clarté desquels elles dansent et chantent en son honneur.

OISEAUX.

RAPACES.

FALCO COMMUNIS.

Gmelin, N°. 88. — Falco peregrinus, auct. recent. — Voir plus particulièrement, sur cet oiseau, mon Traité de Fauconnerie, mon Muséum d'hist. nat. des Pays-Bas, Falcones, p. 1, suiv., et mes Oiseaux des Indes Néerlandaises, Falcones.

J'ai tant de fois traité de cet oiseau, de sa synonymie et de sa répartition géographique qu'il serait tédieux de revenir à ce sujet. Je me borne à rappeler que le faucon commun se trouve dans toutes les parties du monde, à l'exception de l'Afrique australe où il est remplacé par un conspecies de taille moins forte (mon Falco communis minor), qu'il présente des variétés accidentelles, quelquefois, mais non pas constamment localisées, et que l'on a conféré aux individus Américains l'épithète d'anatum, à ceux de l'Australie celle de melanogenys.

Le grand faucon recueilli par Goudot à Madagascar, a été introduit dans la science, par Mr. Verreaux sous le nom de Falco radama (voir Hartlaub, Madagascar, p. 17). Un autre individu tué dans l'île de la Réunion a été rapporté avec doute à cet oiseau (voir Falco rhadama?, Verreaux, dans Maillard, Notes sur l'île de la Réunion, Paris, 1862, p. 160). M. M. Roch et E. Newton ont encore observé le soi-disant rhadama à Tamatave et Antananarivo. M. M. Pollen et van Dam, enfin, en ont recueilli un individu dans l'île de Nossi-bé à la Côte Nord-Ouest de Madagascar.

En comparant les descriptions que l'on a données de ces faucons de Madagascar, à l'individu rapporté par nos voyageurs Néerlandais, je ne trouve pas la moindre différence essentielle qui puisse autoriser à douter de leur identité. Or, notre individu appartenant tout bonnement au faucon commun, cette circonstance conduit naturellement à la con-

clusion que notre faucon commun, quoique étranger à l'Afrique australe, habite par contre l'île de Madagascar.

L'individu rapporté par M. M. Pollen et van Dam a été tué 21 Juin 1865 dans l'île de Nossi-bé. C'est une femelle en mue et montrant à la fois les deux principales livrées de l'oiseau. Elle appartient à la variété foncée, que l'on rencontre rarement en Europe, plus souvent dans notre Archipel Indien, et ordinairement dans l'Australie. En voici les principales mesures:

Aile 11 pouces 6 lignes, ancien pied de Paris; pointe de l'aile 3 pouces 9 lignes; queue 6 pouces 2 lignes; tarse 20 lignes; doigt du milieu 22 lignes.

Ce faucon est assez rare à Madagascar et dans les îles avoisinantes. On l'a observé une seule fois dans l'île de la Réunion où il a été tué dans les environs de Saint-Marie par M. Fournir Bédier. Cet individu se trouve au Muséum de Saint-Dénis. Les malgaches le désignent sous le nom de Vouroun-mahéri, ce qui signifie oiseau fort. A Madagascar il fait ordinairement la chasse aux cailles, perdrix et courlis, mais il fait aussi de grands ravages dans les basse-cours des indigènes quand il en a l'occasion. L'individu mentionné par M. P. L. Sclater sous le nom de Falco minor, comme provenant de l'île d'Anjuan, une des Comores, appartient probablement à cette espèce.

FALCO CONCOLOR.

Temminck, Pl. col. description, mais non pas la fig. 330, qui représente le Falco ardosiacus de Vieillot. — Susemihl, pl. 9, fig. 1. — Fritsch, Vög. Europ., pl. 3, fig. 3. — Hartlaub, Madagascar, p. 18. — Schlegel, Mus. des Pays-Bas, Falcones, p. 25.

Cette espèce découverte par Rüppell dans les ilôts de la Mer rouge, se trouve également à Madagascar. Deux individus de cet oiseau recueillis dans cette île sont conservés au Musée de Paris, et deux autres, le mâle et la femelle au premier plumage, tués près du Cap St. André au Nord de la baie St. Augustin, ont été envoyés par M. Edward Newton, à son frère, le professeur Alfred Newton à Cambridge, qui a bien voulu nous les communiquer.

Ces deux individus, semblables entre eux par leur système de coloration, s'éloignent sous ce rapport de celui des adultes, pour rappeler en quelque sorte celui du jeune Falco Eleonorae ou du Falco subbuteo. On sait que, dans le Falco concolor adulte, toutes les parties du corps offrent un gris ardoisé plus ou moins noirâtre, que toutes les plumes ont leur baguette noire, et que les barbes internes des pennes de la queue seules présentent des traces d'une teinte un peu plus claire disposée en taches transversales. Les jeunes se font remarquer, au contraire, parce que la teinte foncée du fond se trouve en partie interrompue par une teinte roussâtre disposée de la manière suivante. Elle occupe toute la gorge, se prolonge de là sur les côtés du cou et même jusque sur la

partie basale des plumes de la nuque; elle se montre sur les plumes des autres parties inférieures et même des sous-alaires en guise de très larges bordures; elle forme, sur les barbes internes des pennes caudales et des rémiges, des taches en bandes transversales, et elle termine toutes ces pennes ainsi que les plumes du croupion et des épaules.

Mâle. Aile 9 pouces 3 lignes; pointe de l'aile 4 pouces. Queue 4 pouces 9 lignes. Tarse 14 lignes. Doigt du milieu 14 lignes et demie.

Femelle. Aile 10 pouces 2 lignes; pointe de l'aile 4 pouces 2 lignes. Queue 5 pouces 2 lignes. Tarse 15 lignes. Doigt du milieu 16 lignes.

FALCO NEWTONII.

Tinnunculus Newtonii, Gurney, Ibis, 1863, p. 34, pl. 2.

C'est un fait digne de remarque que le groupe géographique de Madagascar nourrit trois cresserelles, faciles à distinguer entre elles et distribuées de la sorte que l'une, le Falco Newtonii se trouve à Madagascar, le Falco punctatus à Mauritius, le Falco gracilis dans les îles Séchelles. Quant aux autres îles de ce groupe, on n'y a pas encore observé des cresserelles.

La cresserelle de Madagascar est d'une taille un peu plus forte que celle de Mauritius, qui, à son tour, offre des dimensions plus considérables que celle des Séchelles.

La cresserelle de Madagascar rappelle en général, par son système de coloration, l'espèce Européenne, et elle se distingue principalement de celle de Mauritius par ses suscaudales grises, de celle des Séchelles par sa taille beaucoup plus forte.

Les mesures suivantes sont prises sur une trentaine d'individus, tous recueillis dans la partie Nord-Ouest de Madagascar et dans les îles voisines de Nossi-falie et Nossi-bé. Aile 6 pouces 7 lignes à 7 pouces 8 lignes; pointe de l'aile 2 pouces 5 lignes à 3 pouces; queue 4 pouces 7 lignes à 5 pouces; tarse 15 lignes à 16 lignes et demie; doigt du milieu 10 à 11 lignes.

Les teintes et leur distribution sont assez variables dans la cresserelle de Madagascar. La teinte du fond des parties inférieures varie depuis un blanc plus ou moins pur jusqu'au roux-rouge; le rouge-brun des parties supérieures est tantôt foncé, tantôt clair; la région des oreilles est dans les uns blanchâtre, dans d'autres grisâtre; les taches noires du manteau et des ailes sont quelquefois peu nombreux, presque toujours peu larges, et elles n'offrent la forme de bandes que dans les très jeunes individus; enfin, la teinte claire des pennes caudales, quoique en général grise, passe quelquefois plus ou moins complètement au roux.

On trouve cette cresserelle partout où l'on dirige ses pas, tant à Madagascar qu'aux îles voisines de Nossi-Bourrah (Saint-Marie, Nossi-bé et Nossi-falie). Les malgaches lui donnent le nom de Ketsi-ketsi ou Kitte-kitteki, à cause de son cri. Ces oiseaux comptent

parmi les plus utiles de la grande île Africaine, car ils font continuellement la chasse aux souris, lézards, petites couleuvres et autres vertébrés de petite taille, ainsi qu'aux coléoptères, cigales et autres insectes. Ils sont nullement farouches, se laissent approcher sans méfiance en regardant avec des yeux ardents le chasseur qui cherche à les tuer, restant perchés sur les branches mortes des arbres. C'est dans le commencement du mois d'Octobre que ces oiseaux de proie font leur nid dans les trous d'arbres, devant lesquels le mâle veille pendant la ponte, l'incubation et le temps de l'éducation des petits. Dans les premiers jours du mois de Novembre, les petits sont assez développés pour quitter le nid; mais n'étant pas encore capables de prendre eux-mêmes leur proie, ce sont les parents qui leur apportent de la nourriture jusqu'à ce qu'ils savent s'en procurer eux-mêmes. Les lieux qu'ils préfèrent sont les immenses plaines défrichées par les indigènes, où ils se posent, quelquefois trois ou quatre ensemble, sur les branches mortes d'un arbre isolé. La cresserelle malgache est pour plusieurs tribus indigènes, surtout pour les Hova's, un Vouroun-fady, c'est à dire un oiseau sacré. Je n'en citerai qu'un seul exemple. Étant un jour à la chasse dans les environs de Mourounsang (Anaroutsanga), je tuai une de ces cresserelles, lorsque un fermier Hova vint à ma rencontre en me disant que j'avais commis un sacrilége en tuant, comme il disait, ce Vouroun-fady. Il me priait de le lui abandonner, afin de l'enterrer dans un lieu sacré. J'hésistai d'autant moins à le lui céder que le bec de l'oiseau avait été brisé par le coup de fusil. Le bonhomme, accompagné d'un esclave portant des cannes à sucre, et heureux de pouvoir emporter l'oiseau sacré, tâcha d'exprimer sa gratitude en m'offrant la moitié du fardeau. J'ai par contre observé que cet oiseau n'est pas sacré chez les Antancars, les Betsimsaracs et les Sakalaves du Nord.

FALCO PUNCTATUS.

Cuvier, dans Temminck, Pl. col. 45. — Schlegel, Mus. des Pays-Bas, Falcones, p. 29, N°. 1.

Il paraît que cette cresserelle est propre à l'île de Mauritius. Induit en erreur par l'individu de notre collection (voir plus haut N°. 1), qui nous avait été donné du Musée de Paris comme provenant de Madagascar, et par Mr. J. Verreaux (Hartlaub, Madag., p. 19) qui indique l'espèce des Seychelles comme se trouvant également dans le Nord de Madagascar, je n'avais pu me résoudre d'adopter l'existence de trois cresserelles dans le groupe de Madagascar, qu'après avoir fait l'examen de séries d'individus de ces différentes localités et dont l'origine avait été constatée d'une manière précise.

La cresserelle de Mauritius est très facile à reconnaître parmi ses congénères du groupe de Madagascar, à la teinte rousse qui occupe le fond de toutes les parties supérieures jusque sur les côtés du cou, les suscaudales et le dessus des pennes de la queue,

aux larges taches foncées en bandes transversales en arrière du cou, plus ou moins cordiformes en arrière de la gorge, et à ses tarses plus longs. Ajoutez que les teintes ne présentent pas des différences sensibles dans les deux sexes, et que l'espèce est, par sa taille, intermédiaire entre l'espèce de Madagascar et celle des Seychelles.

Voici les principales mesures prises sur cinq individus de la cresserelle de Mauritius. Aile 6 pouces 2 lignes à 7 pouces. Queue 4 pouces 11 lignes à 5 pouces 3 lignes. Tarse environ de 17 lignes. Doigt du milieu 11 à 12 lignes.

Il paraît que cette cresserelle s'égare quelquefois, quoique très rarement, dans l'île de la Réunion qui, du reste, ne nourrit aucune espèce de véritable faucon.

FALCO GRACILIS.

Lesson, Traité d'Ornithologie, p. 93. — Desmurs, Iconographie, pl. 25. — Tinnunculus gracilis, G. R. Gray.

Cette espèce propre, à ce qu'il paraît, aux îles Seychelles, se distingue, par sa petite taille, de toutes les autres de l'Ancien Monde et rappelle, sous ce rapport, la cresserelle d'Amérique. Elle est très différente de celle de Madagascar et de celle de Mauritius, et se reconnaît facilement, outre sa petitesse, à ses parties inférieures teintes de roux vineux et nullement tachetées dans l'oiseau adulte qui a, en outre, du moins dans l'individu examiné par nous, tout le dessus de la tête ainsi que la nuque ornés d'un gris d'ardoise foncé.

M. Alfred Newton a bien voulu nous en communiquer les deux individus recueillis par son frère Edward aux îles Seychelles.

Voici les dimensions de ces deux individus.

Adulte. Aile 5 pouces 7 lignes; pointe de l'aile 22 lignes. Queue 4 pouces. Tarse 13 lignes. Doigt du milieu 10 lignes et demie.

Individu au plumage imparfait. Aile 5 pouces 7 lignes. Queue 3 pouces 10 lignes.

Adulte en mue. Nuque et dessus de la tête, à l'exception du front, d'un gris ardoisé foncé, avec les baguettes des plumes noires. Plumes en moustache et région des oreilles également couleur de schiste, mais interrompu par du blanc roussâtre. Manteau, scapulaires, couvertures des ailes et rémiges du second ordre d'un brun-rouge, interrompu par des taches noires plus ou moins en coeur et passablement petites, mais affectant, sur les rémiges, la forme de bandes transversales. Croupion, suscaudales et dessus des pennes de la queue d'un gris assez pur. Ces pennes sont pourvues de cinq à six bandes noires, dont la dernière est large et en outre largement terminée de gris blanchâtre. La teinte du fond de la face inférieure des pennes caudales est d'un blanc grisâtre. Grandes rémiges d'un noir brunâtre et ornées, à leur barbe interne, de taches en bandes, brun-rouges à la face supérieure des ailes, blanchâtres à l'inférieure. Couvertures infé-

rieures de l'aile d'un blanc légèrement lavé de roussâtre. Front et toutes les parties inférieures de l'oiseau couleur lie de vin pâle, et passant au blanc sur les plumes souscaudales.

L'individu au plumage imparfait diffère de l'adulte par la teinte brun-rouge du plumage moins vive et celle du dessous de l'oiseau tirant au roux; par les plumes de la tête et de la nuque à larges bords d'un roux rougeâtre, tandis que leur centre est orné d'une tache longitudinale noire, par les flancs ornés de taches en larmes; par le gris du croupion mêlé de roux; par les taches du manteau, des scapulaires et des couvertures des ailes plus larges et plûs ou moins transversales ou en bandes; enfin par les couvertures externes de la face inférieure des ailes ornées, chacune, d'une tache noire.

SPIZAËTUS OCCIPITALIS.

Nous n'avons observé cet oiseau de proie qu'une seule fois dans une forêt de paletuviers le long de la mer près de Sjammanore, situé à une lieue et demie de Nossifalie.

NISUS LANTZII.

Accipiter Lantzii, Verreaux, Rev. et Mag. de Zool., 1866, p. 353, pl. 18 (fem. jun.).

On verra, en lisant les notices suivantes sur les éperviers de Madagascar et de ses dépendances, combien peu ces êtres sont connus des naturalistes et combien il faut user de circonspection en étudiant les oiseaux de ce genre. Avant de se risquer sur ce terrain glissant, j'invite les naturalistes de méditer les données que j'ai fournies sur les oiseaux de proie, notamment celles sur les Nisus cruentus et les autres espèces Indiennes (voir mes Oiseaux des Indes Néerlandaises, ainsi que mes notices sur les Nisus unduliventer, badius etc. dans le Nederl. Tijdschr. voor Dierkunde, vol. 3).

L'oiseau que M. J. Verreaux a fait connaître sous le nom de Nisus Lantzii, appartient au nombre de ceux qui se rattachent à l'épervier commun par leur petite tête, par leur tarses passablement minces, par leurs doigts grêles et très allongés, ainsi que par la distribution des teintes.

Quant à l'épervier commun, on sait qu'il a été observé dans presque toutes les parties de l'Europe, dans l'Asie froide et tempérée jusqu'au Japon et au Nipaul, enfin le long du bord septentrional de l'Afrique, et qu'il est remplacé dans les parties plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Abyssinie jusqu'au Cap de Bonne Espérance, par l'oiseau portant les épithètes de rufiventris, Smith, exilis, Temminck, et perspicillaris, Rüppell: oiseau ne différant de l'épervier commun que par ses parties inférieures fortement lavées de roux ou à taches moins nombreuses et d'un roux intense: c'est mon Nisus fringillarius rufiventer, Muséum, Astures, p. 30.

L'oiseau de Madagascar, auquel M. J. Verreaux a attribué l'épithète de Lantzii, n'est

malheureusement fondé que sur deux individus, savoir notre femelle adulte, et le jeune décrit par M. J. Verreaux. Cet oiseau est très voisin de l'épervier commun, mais il s'en distingue d'une manière tranchante par le nombre beaucoup plus considérable des bandes claires caudales: on lui en compte en effet 8 à 9, dont 5 en arrière des suscaudales, tandis qu'il n'y en a que 6 à 7 dans l'épervier commun. Quant aux teintes de notre individu adulte de Madagascar, le brun-noir des parties supérieures est beaucoup plus foncé, il n'existe pas de raie surciliaire blanche et les bandes des parties inférieures sont beaucoup plus serrées et couleur de schiste foncée.

Aile 8 pouces 2 lignes; pointe de l'aile 17 lignes; queue 6 pouces 9 lignes; tarse 28 lignes; doigt du milieu 18 lignes.

Le jeune décrit et figuré par M. J. Verreaux porte une de ces livrées communes, dans le jeune âge, à un grand nombre d'espèces et très peu faites pour fournir des caractères, notamment lorsqu'on se voit obligé de les emprunter d'un seul individu.

Notez que M. Grandidier vient de rapporter de Madagascar un jeune mâle de cette espèce remarquable par sa taille aussi petite que celle du mâle de notre épervier commun.

Nous avons observé cette espèce dans les mêmes lieux qu'habite le Nisus Francesii. Elle porte comme celui-ci, chez les indigènes qui habitent le fond de la baie de Passandava, le nom de Vandrao-kibou. Elle est cependant plus rare que le Nisus Francesii.

NISUS FRANCESII.

Accipiter Francesii, A. Smith, South Afr. Journ., 1832 (mas ad.). — Nisus (Scelospiza) Francesii, Kaup, Isis, 1847, p. 173 (mas ad.). — Nisus Francesii, Hartlaub, Madagascar, p. 20 (mas ad.). — Accipiter Francesii, Sclater, Ibis, 1864, p. 298, pl. 7 (mas ad.). — Accipiter madagascariensis, J. Verreaux, South Afr. Journ., 1833, p. 80 (fem.). — Nisus madagascariensis, Hartlaub, Madag., p. 20 (fem. et mas juv.).

Cette espèce n'a été observée jusqu'à présent qu'à Madagascar et dans l'île d'Anjouan (Ibis, l. c.). Elle est remarquable parce que le mâle adulte a les parties inférieures orné de bandelettes roussâtres plus ou moins complètement effacées. Elle offre, du reste, beaucoup d'affinité avec le Nisus badius, mais il paraît que les individus au plumage imparfait ont tout le dessous du corps constamment orné de bandes foncées, tandis que la gorge et le jabot offrent des taches longitudinales dans le jeune badius.

On a pu voir par la synonymie attribuée à cette espèce que le Nisus madagascariensis de Verreaux ne repose que sur des individus au plumage imparfait du Nisus Francesii.

Mâles: aile 5 pouces 9 lignes à 5 pouces 11 lignes; pointe de l'aile 16 lignes; queue 4 pouces 9 lignes à 5 pouces 2 lignes; tarse 23 à 24 lignes; doigt du milieu 11 lignes et demie. — Femelles: aile 6 pouces 6 lignes à 6 pouces 7 lignes; pointe de l'aile 15 à 18 lignes; queue 5 pouces 5 lignes à 5 pouces 6 lignes; tarse 24 à 25 lignes; doigt du milieu 12 lignes et demie.

Mâles adultes. Toutes les plumes des parties inférieures d'un blanc légèrement lavé de grisâtre sur le jabot, et interrompu, sur cette partie, la poitrine, le ventre et les plumes des jambes, de bandelettes plus ou moins effacées d'un brun roussâtre. On voit, en outre, une fine raie grisâtre sur la ligne médiane de la gorge. Côtés de la tête d'un gris plus ou moins clair passant au blanc sur les freins. Toutes les parties supérieures de l'oiseau d'un gris de schiste tantôt plus clair, tantôt plus foncé. Plumes de la nuque blanches à leur partie basale. Partie basale des rémiges tertiaires blanche avec des bandes noires. Rectrices ornées de bandes noires peu larges et dont on en compte six en arrière des suscaudales; mais ces bandes sont très indistinctes sur la paire mitoyenne et la paire extérieure des rectrices. Teinte du fond de la face inférieure des rectrices grisâtre. Couvertures inférieures des ailes d'un blanc relevé, sur les grandes couvertures, de fines bandelettes noirâtres. Face inférieure des barbes internes des rémiges, à l'exception de leur partie terminale, d'un blanc interrompu par des bandes noirâtres. Iris de l'oeil jaune. Pieds jaunes. Bec bleu-noir.

Femelle au premier plumage. Dessous d'un blanc peu pur et interrompu, sur la ligne médiane de la gorge, par une raie noirâtre passablement large, sur toutes les autres parties inférieures par des bandes, brunes vers leurs bords, d'un roux rougeâtre vers leur centre: ces bandes sont étroites sur les plumes des jambes et souscaudales et, en outre, clair-semées sur ces dernières plumes; elles sont par contre larges depuis la gorge jusqu'à l'anus. Toutes les parties supérieures de l'oiseau et les côtés de la tête sont d'un brun roussâtre peu foncé. Bandes foncées des pennes des ailes et de la queue comme dans les mâles adultes; mais la teinte du fond de la face inférieure des ailes et de la queue roussâtre, et toutes les plumes sousalaires avec des bandelettes foncées.

Trois autres individus femelles, évidemment adultes, se distinguent de celle que nous venons de décrire, par les bandes des parties inférieures beaucoup plus étroites et plus nombreuses, par la teinte dominante du dessus tirant beaucoup moins au roux, et par celle de la face inférieure des ailes qui est blanchâtre. L'un de ces individus a les souscaudales d'un blanc uniforme; dans les autres elles offrent de fines bandelettes brunes. La raie médiane de la gorge est peu prononcée.

Cet épervier porte, chez les Sakalaves du Nord de Madagascar, le nom de Vandrao-Kibou, ce qui signifie mangeur de cailles. Il aime, comme le Nisus brutus, à se percher sur les branches mortes des arbres qui se trouvent le long de la lisière des forêts. Il est cependant beaucoup plus farouche et plus difficile à tuer que le Nisus brutus. Il fait la chasse aux petits oiseaux tels que les foudis et les cailles, mais il se contente aussi, faute de mieux, de petits lézards, ainsi que de Sauterelles et autres insectes qu'il prend au vol. Nous avons trouvé cet oiseau presque toujours par couples, c'est à dire le mâle et la femelle en compagnie l'un de l'autre. Cet épervier a été observé par nous dans la partie Nord-Ouest de Madagascar et notre ami Lantz l'a rencontré

dans la partie orientale de cette île; nous ne l'avons jamais vu à Mayotte où vit le Nisus brutus. M. Sclater dit par contre que le voyageur Kirk à trouvé le Nisus Francesii dans l'île d'Anjuan située à peu de distance de Mayotte.

NISUS BRUTUS.

Pollen, in litteris: voir Schlegel, Contributions, l. c., p. 80.

Cette espèce n'a été observée jusqu'aujourd'hui que dans l'île de Mayotte. Nous répétons ici ce que nous en avons dit dans nos Contributions.

Elle s'éloigne de toutes les autres par son système de coloration, ainsi que par sa tête et son bec très grands pour la petite taille de l'oiseau. Elle est reconnaissable, au premier coup d'oeil, à la teinte d'un roux foncé, qui se montre sur toutes les parties inférieures en guise de bandes transversales sur un fond blanc, tandis qu'elle occupe en outre les côtés de la tête, pour se répandre de là sur le front, les sourcils et la nuque, et se confondre avec le brun-gris roussâtre des autres parties supérieures. C'est avec les Nisus tinus, minullus et erythropus la plus petite espèce du genre. Elle a les doigts passablement allongés et grêles, et les pennes mitoyennes de la queue pourvues d'environ six bandelettes foncées.

Mesures prises sur deux mâles et trois femelles: aile 5 pouces 2 lignes à 6 pouces; pointe de l'aile 12 à 15 lignes; queue 4 pouces 4 lignes à 4 pouces 10 lignes; longueur du bec depuis l'angle de la bouche 8 lignes et demie à 10 lignes; hauteur de la mandibule supérieure 3 à 4 lignes; longueur du tarse 1 pouce 9 lignes à 2 pouces 1 ligne; longueur du doigt du milieu sans l'ongle 12 à 13 lignes.

Queue très peu arrondie. Quatrième rémige dépassant de quelques lignes la troisième et la cinquième, qui sont à peu près d'égale longueur. Les quatre premières rémiges échancrées à leur barbe interne. Bec d'un bleu d'indigo peu foncé passant, après la mort, en partie au jaunâtre; pieds et iris de l'oeil jaunes; ongles noirs.

Parties supérieures de l'oiseau d'un brun grisâtre tirant un peu au roussâtre, mais passant plus ou moins complètement dans cette dernière teinte sur le dessus du cou, le front, la région surciliaire et les côtés de la tête. Teinte du fond des parties inférieures d'un blanc passablement pur, passant au grisâtre sur le dessous de la queue, tirant au roussâtre sur les jambes et souvent aussi sur la gorge. Le dessous, depuis la gorge jusqu'à l'anus, est orné de bandes plus ou moins serrées d'un roux foncé ou plutôt d'un roux-brun rougeâtre. On voit des bandes semblables, mais souvent plus étroites, sur la face externe des jambes; mais les souscaudales n'en offrent que rarement des traces. Les pennes caudales sont pourvues de bandes noirâtres peu larges, visibles tant à la face supérieure qu'à la face inférieure de la queue et dont le nombre est environ de six sur la paire mitoyenne de ces pennes. Les couvertures inférieures des

ailes sont d'un blanc roussâtre et souvent pourvues, chacune, d'une tache rousse. Les rémiges sont, à leur face inférieure, d'un blanc légèrement lavé de roussâtre, mais passant au gris noirâtre à la partie terminale de ces pennes; on voit encore, à leur barbe interne, des bandes noires peu larges et environ au nombre de sept sur les plus longues rémiges.

J'ai découvert cette nouvelle espèce en 1864 dans l'île Mayotte, où elle porte le nom de Ketsi-ketsi. Elle fréquente la lisière des bois, où elle aime à se percher sur les branches mortes des arbres. Elle n'est nullement farouche, laisse approcher l'homme sans méfiance, reste à le regarder stupidement, quoique avec des yeux ardents et en tournant continuellement la tête, se borne à faire un petit saut quand le coup du chasseur a manqué, et attend tranquillement jusqu'à ce qu'un autre coup de fusil vient l'abattre. On la rencontre presque toujours par couples, et perchés l'un près de l'autre, ce qui fait que souvent on peut tuer d'un seul coup de fusil le mâle et la femelle. Elle fait la chasse aux petits reptiles comme des scinques, ainsi qu'aux gros insectes et parfois aux nectarinia's et zosterops qu'elle saisit au vol. Le cri qu'elle fait entendre par intervalles est analogue à celui de notre épervier. Nous avons observé le Nisus brutus, le plus fréquemment, dans les forêts de la baie de Jongony dans la partie Sud-Ouest de Mayotte, près de la plantation de cannes à sucre de M. Chaulier, qui nous a accordé, pendant plusieurs semaines, l'hospitalité la plus franche et la plus sincère.

NISUS MORELII.

Nisuoides Morelii, Pollen, in litteris.

Cette espèce de petite taille, tout en se rapprochant des autres éperviers par son organisation, ses formes et son système de coloration, s'en éloigne par les bords de sa mandibule supérieure parfaitement droits en arrière du crochet. Il offre, dans le vivant, un autre caractère très saillant, c'est à dire que l'iris de l'oeil est d'un blanc pur.

Les individus de cette espèce connus jusqu'à ce jour ont été rapportés par M. Lantz, de Tintingue à la Côte Est de Madagascar.

Voici la description du mâle cédé par le Musée de Saint-Dénis dans l'île de la Réunion au Musée des Pays-Bas.

Aile 5 pouces 8 lignes; pointe de l'aile 14 lignes. Queue 4 pouces 9 lignes. Tarse 1 pouce 9 lignes. Doigt du milieu 11 lignes.

Quatrième rémige, qui est la plus longue de toutes, dépassant de 3 lignes la troisième et la cinquième. Queue légèrement arrondie.

Bec et ongles noirs. Pieds jaunes. Iris de l'oeil blanc.

Dessus de l'oiseau couleur d'ardoise tirant, en général, un peu au brun pourpré, mais les plumes sont blanches à leur partie basale, et ce blanc est interrompu, sur les

scapulaires, par des bandelettes foncées. Les pennes de la queue offrent des bandes alternes noires et d'un brun pourpré. Les bandes noires, plus étroites que les bandes brunes, sont au nombre de neuf sur les pennes mitoyennes, et distribuées de la sorte que l'on en compte cinq en arrière des couvertures supérieures de la queue. Les côtés de la tête sont un peu moins foncées que le dessus, et on voit une tache blanchâtre, mais mal déterminée sur le haut des freins. Les parties inférieures sont d'un blanc lavé plus ou moins de roussâtre, notamment sur la gorge, le jabot et la face inférieure des ailes. Cette teinte est cependant interrompue par des taches et bandes noirâtres ou brunes et distribuées de la manière suivante. On voit une raie couleur de schiste le long de la ligne médiane de la gorge; les plumes en moustache sont pourvues, chacune, d'une tache longitudinale couleur de schiste; le jabot, la poitrine, les flancs et le ventre sont ornés de bandes d'un brun noirâtre; il existe des bandelettes semblables sur les plumes des jambes, et d'autres bandelettes, mais très clair-semées sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue; les couvertures inférieures des ailes offrent des taches transversales noires, et on voit, dans toute l'étendue de la face inférieure des rémiges, des bandes foncées un peu plus larges que la teinte du fond.

Ce petit épervier, découvert par mon ami M. Lantz dans les environs de Tintingue à la Côte Est de Madagascar appartient au nombre des plus remarquables. J'en ai pu examiner, pendant mon séjour dans l'île de la Réunion, huit individus que ce voyageur infatiguable avait rapportés de Madagascar. J'ai dédié l'espèce à M. Morel, directeur du Musée de Saint-Dénis, qui a bien voulu me permettre de la faire connaître. Suivant M. Lantz cet épervier est nullement farouche et facile à tuer. Il fréquente de préférence, comme ses congénères, la lisière des forêts où il fait la chasse aux petits oiseaux et aux reptiles. Semblable aux chouettes, il a l'habitude de lever la tête en alongeant le cou et de la retirer ensuite.

CIRCUS MAILLARDII.

J. Verreaux, dans Maillard, Réunion, 1862; Sclater, Ibis, 1863, p. 163, pl. 4. — Circus melanoleucus, Hartlaub, Madagascar, p. 21, nec auctorum.

Tous les individus que les naturalistes ont pu obtenir jusqu'aujourd'hui de cette espèce, sont originaires de l'île de la Réunion et de celle d'Anjouan (voir Sclater, Ibis, 1864, p. 298); et c'est d'après un mâle adulte tué à la Réunion que M. Hartlaub a fait la description de son Circus melanoleucos, espèce Indienne très différente par ses pieds et ses formes en général grêles, par son cercle facial très développé et par ses teintes, notamment par le noir uniforme occupant tout le jabot et la gorge. Ceci prouvé, on ne peut pas admettre l'existence du Circus melanoleucos dans l'île de Madagascar.

M. J. Verreaux (dans Hartlaub, Madagascar, p. 24) cite encore le Circus ranivorus

comme provenant de Madagascar. Ne serait-ce pas plutôt le Circus Maillardi, dont le système de coloration au premier plumage offre une grande affinité d'avec celui du Circus ranivorus, et dont l'existence à Madagascar est plus que probable, puisqu'il habite aussi l'île d'Anjouan.

Nous avons enfin obtenu de M. Verreaux, sous le nom de Circus Maillardii, un oiseau tué à la Nouvelle Calédonie. Cet oiseau a été décrit par Gurney (Proceed. Zool. Soc. London, 1865, p. 823, pl. 44), sous le nom de Circus Wolfi. Il est, en effet, très différent du Circus Maillardi de la Réunion; mais je crois que le jeune individu figuré par Gurney se rapporte au Swamp-hawk de l'Australie, Circus assimilis de Gould (nec Jardine), et que l'adulte figuré par Gurney appartient au Circus spilonotus (voir Swinhoe, Ibis, 1863, pl. 5) lequel, à son tour, n'est autre chose que le conspecies du Circus cyaneus observé en Amérique, au Japon, aux Philippines et à la Chine, et qui est connu depuis Linné sous le nom de Falco hudsonius (voir Circus cyaneus hudsonius, dans Schlegel, Muséum, Circi, p. 2).

Ces indications suffiront pour démontrer que la connaissance exacte des busards exige une étude très approfondie et des collections très étendues.

Ne possédant que quatre individus de ce Circus Maillardi, nous ne sommes pas à même d'en établir les caractères d'une manière complète. C'est toutefois une espèce assez distincte de toutes les autres, très reconnaissable, au plumage parfait, à ses teintes, mais rappelant, au premier plumage, celles du Circus aeruginosus ou rufus. Quant à ses formes, le Circus Maillardi offre des ailes beaucoup plus courtes que l'aeruginosus, ses tarses sont également plus courts, le bec, par contre, est plus ramassé et le cercle facial un peu plus développé.

Voici les principales mesures de nos individus du Circus Maillardi. Aile 12 pouces 4 lignes à 12 pouces 10 lignes; pointe de l'aile 26 à 28 lignes; queue 8 pouces 8 lignes; hauteur de la partie cornée de la mandibule supérieure 5 lignes et demie; tarse 2 pouces 10 lignes à 2 pouces 11 lignes; doigt du milieu 18 à 19 lignes.

Cette espèce découverte dans l'île de la Réunion se tient de préférence dans les grands ravins des montagnes, le plus souvent le long des hauts rochers de basalt qui se trouvent dans ces lieux. Elle a l'habitude de monter très haut dans l'air en traçant des cercles. Elle fait de préférence la chasse aux pigeons sauvages, qui se tiennent dans ces lieux et qui nichent dans les fentes des roches escarpées des montagnes. Elle prend également les perdrix et enlève les poulets. Faute de mieux, elle se contente aussi de rats et de souris. Quelquefois, elle a même la hardiesse d'attaquer de grosses poules qu'elle emporte aussitôt dans l'air hors de la portée du fusil, ce qui rend sa chasse très difficile. Aussi est-ce toujours par hasard qu'on la surprend. Les créoles attrapent ces voleurs de poules d'une manière particulière. A cet effet, ils attachent, après l'avoir enlevé à sa mère, un poulet, au moyen d'une corde, à un piquet, de la sorte qu'il ne peut se

remuer que dans un espace restreint. Ils placent ensuite, autour du poulet, de petites branches bien garnies de glu. Aussitôt qu'un pied jaune ou papange, ce sont les noms que les créoles de la Réunion donnent au Circus Maillardi, se présente, il est attiré par les cris que pousse le poulet abandonné de sa mère. A l'instant même le voleur se lance sur le pauvre oiseau, mais au moment où il le saisit, ses ailes se trouvent garnies des branches gluantes qui l'empèchent dès lors de prendre l'essor. Depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Septembre, ces oiseaux descendent des montagnes dans les plaines. Cette époque coïncidant avec celle de l'ouverture de la chasse à l'île de la Réunion, les chasseurs les surprennent facilement quand ils poursuivent le gibier blessé dans les savanes.

HALIAËTUS VOCIFERATOR.

Haliaëtus vociferoides, Desmurs, Revue zool., vol. 8, p. 175; et Iconographie ornithologique, pl. 7; Hartlaub, Madagascar, pl. 16.

Cet oiseau représente à Madagascar l'Haliaëtus vocifer de l'Afrique. Il offre en général beaucoup d'affinité avec cette espèce Africaine, mais il s'en distingue par des modifications très considérables dans les couleurs du plumage, notamment par la face inférieure de ses rémiges et ses grandes couvertures alaires inférieures teintes de gris. Quant aux caractères que les naturalistes ont empruntés des teintes des joues et de la queue, il est bon de faire observer que ces teintes varient avec l'âge et que ces caractères ne sont, par conséquent, pas applicables à tous les individus. Les individus, par exemple, qui ont servi de type à l'espèce, portent évidemment une livrée en partie imparfaite, puisque la paire mitoyenne de leurs rectrices est encore noire, tandis que les autres rémiges ont pris la teinte blanche. Or, quiconque a tant soit peu étudié les lois que j'ai établies sur les changements des couleurs qui s'opèrent dans les vieilles plumes, sait que chez les aigles à queue foncée dans les jeunes, blanche dans les adultes, cette dernière teinte est constamment produite, par un changement graduel du noir au blanc, ainsi que cela a également lieu dans les mouettes et dans d'autres oiseaux.

Nous possédons de cette espèce le mâle adulte tué sur le nid, et son jeune, étant une femelle, prise du nid, et morte en captivité, à l'âge d'un an, au point d'entrer en mue.

Le mâle adulte présente les détails suivants. Aile 18 pouces 4 lignes; pointe de l'aile 16 lignes, queue 8 pouces 8 lignes; hauteur de la mandibule supérieure derrière son feston 9 lignes; tarse 3 pouces 4 lignes; doigt du milieu 26 lignes.

Bec noir; iris de l'oeil couleur de saumon; pieds grisâtres.

Plumes du dessus de la tête et de la nuque d'un brun passant au blanc à leur partie terminale. Au dessus et en arrière des yeux une large raie surciliaire brun-noire. Région des oreilles blanche. Plumes de la gorge et des moustaches roussâtres, mais à tiges noires. Manteau, dos, suscaudales et face supérieure des ailes d'un brun foncé interrompu,

sur chacune des petites couvertures alaires, par une tache médiane d'un roux-rouge. Plumes du jabot et des jambes, ainsi que les axillaires et les petites et moyennes couvertures inférieures de l'aile brunes, mais également pourvues d'une large tache longitudinale, occupant le milieu de la partie terminale des plumes, et teinte de roux-rouge. Poitrine, ventre et plumes des flancs d'un brun un peu moins foncé que celui des parties supérieures. Plumes souscaudales et pennes de la queue d'un blanc pur, mais offrant, par-ci par-là, notamment sur la paire externe des rectrices, quelques restes de la teinte brune qui occupe ces parties dans l'habit imparfait. Grandes plumes sous-alaires et la plus grande partie de la face inférieure des rémiges d'un gris noirâtre marbré de blanchâtre.

Dans le jeune oiseau, c'est le brun qui domine sur toutes les parties du plumage; mais toutes les plumes sont bordées de brun clair; celles de la tête, du cou et du jabot sont ornées d'une large tache longitudinale d'un roux-rouge; cette dernière teinte domine même complètement sur la gorge, et la région des oreilles est d'un gris brunâtre. L'iris de l'oeil est brun, le bec noir, la cire et les freins sont noirâtres et les pieds grisâtres.

Après la première mue, les souscaudales et les pennes de la queue sont en partie marbrées de gris blanchâtre, et ne prennent que successivement la teinte blanche.

Cet aigle n'est pas rare dans les parties de la Côte Nord-Ouest de Madagascar, que nous avons parcourues. On le voit souvent, tantôt planer dans les airs à perte de vue, en décrivant des cercles et en faisant continuellement entendre les sons criards de Kwauw-Kwauw, tantôt se lancer sur les gros thons qui sautent hors de la surface de la mer. L'Ankway, c'est le nom qu'il porte chez les Antancars et Sakalaves du Nord, fréquente surtout les embouchures des rivières, pour y faire la pèche à la mer montante. C'est au grand matin qu'il quitte ses petits pour retourner vers le soir en leur apportant leur nourriture qui consiste ordinairement en poissons. Pendant la chaleur du jour, on le voit encore souvent perché sur les branches des paletuviers qui bordent la mer ou les embouchures des rivières. Ces oiseaux construisent leur nid dans les arbres les plus élevés des forêts s'étendant le long des bords de la mer ou des rivières. Ces nids, d'une circonférence considérable, sont construits de fortes branches d'arbres. Étant un jour à la chasse, nous aperçûmes un de ces nids dans un arbre tellement élevé, qu'il était impossible de l'atteindre en grimpant même à l'aide d'échelles de corde. Il ne nous resta que d'abattre l'arbre, ce qui fut exécuté par les indigènes avec beaucoup d'habileté. Nous trouvâmes dans le nid un aiglon, assez avancé dans son développement pour pouvoir quitter le nid dans peu de jours. Le nid avait un diamètre de plus de trois pieds. L'intérieur en était parsemé d'une quantité considérable d'arêtes et de crânes de gros poissons. Pendant que l'on abattait l'arbre, les parents de l'aiglon s'étant aperçu de loin qu'on allât déloger leur petit, vinrent à son secours en poussant de grands cris et en passant de si près des têtes des travailleurs, que ceux-ci craignaient d'être attaqués à

chaque instant par les redoutables griffes des aigles. Ce ne fut que lorsque nous eûmes abattu le mâle que sa compagne quittait ces lieux pour ne pas y revenir. L'aiglon qui fut élevé par nous avec des poissons, de la viande et des rats, est arrivé sain et sauf en Europe, grâce aux bons soins de l'aimable commandant de la corvette Dupleix, M. E. Conrad. Mort depuis, cet individu fait actuellement partie du Musée des Pays-Bas.

MILVUS AEGYPTIUS.

Cette espèce, assez connue et très caractérisée, à l'âge adulte, par son bec jaune, est commune à la Côte-Est de Madagascar et très commune à Mayotte. Les individus de ces deux localités ne se distinguent en rien de ceux des autres contrées qu'habite l'espèce et qui sont toutes les parties de l'Afrique, l'Asie mineure, la Grèce et la Dalmatie.

C'est l'oiseau de proie le plus commun de Madagascar ainsi que de Mayotte. On le voit presque toujours en société des corneilles, se nourrissant comme celles-ci, des ordures que l'on trouve partout près des demeures des indigènes, surtout dans les lieux où on abat les boeufs. Ce milan est, en outre, grand voleur de poulets et de pigeons; aussi, dès que les habitants des villages en aperçoivent un, ils se mettent unanimement à crier: Papango! Papango! nom que porte chez eux l'espèce. A l'approche de l'oiseau, les coqs crient pour avertir les poules, qui se sauvent à l'instant avec leurs petits, tandis que les pigeons abandonnent leur cage pour voler en bande serrée au dessus du milan. Cet oiseau est, du reste, très utile par la destruction qu'il fait des rats, des souris, des couleuvres, des scinques ou autres animaux nuisibles. J'ai souvent rencontré ces oiseaux de proie dans les endroits où les indigènes brûlaient une partie de la forêt, planant à une certaine hauteur dans l'air au dessus de la place où on défrichait les broussailles, afin de faire la chasse aux petits animaux qui, étant mis à découvert, cherchent à se sauver. Cette espèce niche à Madagascar.

BUTEO BRACHYPTERUS.

Von Pelzeln, dans Hartlaub, Madagascar, p. 15; Ibis, 1862, pl. 8. — Buteo tachardus, Hartlaub, l. c. (nec auctorum recent).

Il paraît que cette buse est propre à l'île de Madagascar. L'individu décrit par Hartlaub sous le nom de Buteo tachardus appartient à notre espèce et non pas au Buteo desertorum, espèce de l'Afrique et des bords du Wolga inférieur, à laquelle les naturalistes modernes ont très mal-à-propos appliqué l'épithète de tachardus, puisqu'elle est très différente, et du Buteo brachypterus et du Tachard de Levaillant (Falco tachardus, Daudin) qui repose évidemment sur un individu de la bondrée (Pernis apivorus): voir Schlegel, Muséum, Buteones, p. 5.

Le Buteo brachypterus offre, comme on sait, un système de coloration assez simple. Il paraît encore, à juger de l'inspection d'une dizaine d'individus, que les teintes et leur distribution sont beaucoup moins variables dans cet oiseau que cela a ordinairement lieu dans les autres espèces. Il y a jusqu'aux jeunes pris du nid qui, sous le rapport des teintes, ne diffèrent guère des adultes, et il en est encore ainsi des deux sexes.

Cet oiseau est reconnaissable à ses ailes assez courtes. Il rappelle sous ce rapport le Buteo pennsylvanicus de l'Amérique, dont la taille est toutefois beaucoup moins forte.

Voici les principales mesures prises sur nos individus. Aile 11 pouces 2 lignes à 12 pouces 3 lignes; pointe de l'aile 29 à 31 lignes; queue 7 pouces à 7 pouces 10 lignes; tarse 2 pouces 10 lignes à 3 pouces; doigt du milieu 16 à 18 lignes.

Cet oiseau de proie connu chez les Antancars et Sakalaves du nord sous le nom de Tinoro a été d'abord observé par nous dans l'île de Madagascar, dans les environs du village Ampassiména dans une forêt de paletuviers vis à vis de l'île de Nossi-faly. Dans ce temps nous le crûmes très rare, parce que c'était le seul individu, que nous avions pu nous procurer pendant nos premières excursions dans la grande île Africaine. Plus tard, lorsque nous pénétrâmes dans l'intérieur de l'île, cette espèce devint plus commune. C'était surtout dans les environs de Syrangene que j'ai pu faire des observations sur sa manière de vivre. La ponte a lieu vers le mois d'Octobre et elle construit son nid sur des arbres élevés. Le nid du Tinoro rappelle par sa forme celui des corbeaux, mais il est moins concave et plus grand, construit de fortes branches et garni de feuilles sèches et vertes. Il paraît que la ponte de ces buses est de 3 à 4 oeufs, du moins j'ai trouvé une fois trois petits dans un nid de cette espèce. Il est facile de découvrir le nid de ces oiseaux, parce qu'ils ont l'habitude de pousser, à l'approche de l'homme, des cris plaintifs et monotones que l'on entend à plus d'un quart de lieue de distance et, qu'arrivé sur les lieux, le couple vient à la rencontre de la personne qui s'approche. Quand on s'avance davantage, ils ont même l'audace de voler de très près au dessus du passant. Leur vol est majestueux, ils planent presque continuellement en montant dans l'air à une hauteur considérable, toujours en criant et en traçant des cercles. Le cri de ces oiseaux est très perçant et fait involontairement penser à celui d'un nourrisson. Ils vivent principalement de petits mammifères, tels que des rats et des souris, puis des reptiles, des caméléons et des lézards, ainsi que de gros insectes, tels que coleoptères, sauterelles et cigales. Le Dicrurus forficatus porte une haine particulière à cette buse, la poursuivant toujours quand il l'aperçoit.

BAZA MADAGASCARIENSIS.

Pernis madagascariensis, Smith, Afr. Zool., p. 157.

C'est avec doute que j'identifie cette espèce avec le Pernis madagascariensis de Smith,

la description qu'en a donné cet auteur étant de celles qui font, par leur insuffisance [1]), le désespoir du naturaliste. Elle se rapporte, toutefois, plutôt à l'oiseau de l'Afrique qu'à celui de Madagascar.

L'espèce Africaine offre en effet, une taille moins forte, un bec moins gros, des pieds plus faibles, des plumes occipitales plus allongées et un système de coloration assez différent. Le Musée des Pays-Bas possède deux individus de cette Baza Africaine: l'un, au premier plumage et tué dans la terre de Natal, l'autre, au passage à la livrée parfaite et tué à la Côte d'Or; ce dernier est le N°. 1 de ma Monographie des Pernes, voir Muséum des Pays-Bas, Pernes, pag. 6. Ces deux individus ne différant pas entre eux par l'espèce, il est évident que l'oiseau de l'Afrique australe est identique avec celui de l'Afrique occidentale. Il faut, par conséquent, rapporter à cette espèce l'Aviceda cuculoides de Swainson, West-Africa, 1, p. 104, pl. 1; les Avicida Verreauxi et buteoides, Lafresnaye, Revue Zool., 1843, p. 130, et l'Hytiopus cafer de Sundevall, dans Troschel, Archiv, 1851, p. 81.

L'espèce de Madagascar est assez reconnaissable à son système de coloration très modeste et rappelant, à s'y méprendre, le Buteo brachypterus de cette même île. Elle présente, en effet, des teintes beaucoup moins foncées que celles des autres Bazas, et les taches des parties inférieures ne prennent pas la forme de bandes transversales, propres à toutes les autres Bazas.

Le bec est plus robuste, et plus voûté que dans l'espèce Africaine, et d'un noir passant au jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Les bords latéraux de la mandibule supérieure sont pourvus, chacun, de deux dents, ainsi que cela a lieu dans les autres Bazas.

Les tarses sont courts, mais robustes, emplumés par devant sur la moitié de leur longueur et revêtus, du reste, de petites plaques de forme irrégulière. Les doigts sont garnis, en dessus, de plaques, en dessous de tubérosités très acérées et rudes au toucher, ce qui est également le cas de toutes les plaques et écailles des pieds. Les ongles sont noirs et un peu plus courbés que dans les autres Bazas.

Cinquième rémige un peu plus courte que la quatrième qui dépasse la troisième d'un quart de pouce. Les cinq premières rémiges échancrées à leur barbe interne. Queue carrée à l'extrémité. Plumes de l'occiput passablement étroites et un peu allongées. Freins revêtus de plumes de forme ordinaire, non pas en écailles, et entremêlées de soies raides et noires.

Toutes les plumes de l'oiseau blanches à leur partie basale. Celles du dessus de la

1) Pour prouver cette assertion, il suffira de constater que M. Smith ne fait pas même mention des incisions du bord latéral de la mandibule supérieure. Du reste, l'ouvrage cité de M. Smith n'ayant jamais paru et étant resté incomplet, on ne peut guère en vouloir à ces naturalistes qui, par ces raisons, et nous sommes de ce nombre, sont contraints de l'ignorer.

tête d'un brun noirâtre, mais à bords latéraux roussâtres; celles des côtés de la tête et de la gorge d'un roux-brun et à bords roussâtres ou blanchâtres. Une tache en moustache peu large et une tache semblable sur la ligne médiane de la gorge d'un noir ou brun noirâtre. Les autres parties inférieures de l'oiseau d'un blanc relevé, en grande partie, sur chaque plume, par une tache d'un brun clair ou brun rougeâtre clair. Ces taches sont étroites ou manquent même, en partie, sur le jabot, les plumes sous-caudales et le bas-ventre; elles sont par contre excessivement larges et ovalaires sur la poitrine, le ventre, les flancs et les plumes des jambes. Couvertures inférieures des ailes d'un blanc jaunâtre relevé, sur chaque plume, par une large tache semblable à celles de la poitrine; mais celles des grandes couvertures tirant au brun grisâtre.

Manteau, dos, face supérieure des ailes et de la queue d'un brun plus ou moins foncé suivant l'état plus ou moins parfait des plumes, et relevé, à l'exception du manteau, du dos et des couvertures alaires, par de larges bandes d'un brun clair. On compte environ quatre de ces bandes sur les rémiges, les dernières scapulaires et les rectrices; mais la bande basale passe plus ou moins parfaitement au blanc, et ces bandes sont en général plus ou moins blanchâtres à la face inférieure des rémiges et des rectrices. Ces dernières sont en outre terminées de brun clair, et les plumes des parties supérieures présentent en général des bordures plus ou moins sensiblement prononcées d'un brun pâle.

Aile 11 pouces 2 lignes et 11 pouces 5 lignes; pointe de l'aile 2 pouces 9 lignes et 3 pouces 2 lignes; queue 7 pouces et 7 pouces 5 lignes; longueur du bec sans la cire, 11 lignes; hauteur de la mandibule supérieure 5 lignes et demie; tarse 15 à 16 lignes; doigt du milieu 16 lignes; ongle de ce doigt 8 lignes.

L'iris de l'oeil est d'un brun jaunâtre; les pieds sont d'un jaune blanchâtre dans le vivant.

Nous n'avons pu nous procurer que deux individus de cette espèce, savoir un mâle tué le 7 Septembre 1865 près de Sjangoï, et une femelle tuée le 30 Juillet 1865 dans l'île de Nossi-bé. Ces deux individus ont le plumage un peu usé, aussi commence-t-il à régénérer sur le dos et les ailes.

Ces oiseaux que les naturels de Madagascar confondent avec le Buteo brachypterus porte chez eux, comme celui-ci, le nom de Tinoro. Ils se tiennent de préférence à la lisière des forêts, qui se trouvent dans les lieux marécageux et se nourrissent principalement d'insectes, tels que cigales, guêpes, abeilles, mantis etc. Ils sont faciles à tuer, car ils restent, sans se mouvoir, à regarder stupidement le chasseur qui les approche. Mon ami, M. Lantz, les a rencontrés à la Côte-Est de Madagascar et en a également tué un couple.

STRIX FLAMMEA.

Linné; Hartlaub Madagascar, p. 24.

Voir sur cette espèce et sa répartition géographique: Schlegel, Muséum des Pays-Bas, Striges, p. 24.

Sganzin qui, le premier, a observé l'effraie de Madagascar, veut qu'elle se distingue constamment de l'espèce d'Europe; Hartlaub, qui en a examiné un individu conservé dans les galéries du Musée de Paris, constate, par contre, qu'elle ne présente pas de différence notable.

A juger de cinq individus tués à la Côte Nord-Ouest de Madagascar, l'effraie de cette île, tout en se rattachant intimement aux individus de l'effraie commune de l'ancien Monde, offre cependant, en général, une taille un peu plus forte et des pieds un peu plus robustes. Elle est, sous ce rapport, intermédiaire entre les individus de cette effraie commune de l'ancien Monde et ceux de l'Amérique. Du reste, il n'existe guère la possibilité, ni la nécessité, de séparer spécifiquement les individus de l'effraie commune, suivant les différentes localités qu'elle habite.

Voici les mesures principales de nos individus. Aile 10 pouces 4 lignes à 11 pouces 5 lignes; queue 4 pouces 7 lignes à 5 pouces; tarse 2 pouces 5 lignes à 2 pouces 9 lignes; doigt du milieu 14 à 17 lignes.

Cet oiseau, répandu dans presque toutes les régions du globe, se trouve également à Madagascar où il est commun. Nous l'avons surtout trouvé en abondance dans les forêts qui avoisinent la rivière de Congoni, située au fond de la baie de Passandava, ainsi que dans l'îlot de Sacatia situé près de Nossi-bé. Les Malgaches regardent l'effraie comme un satellite du diable et lui donnent pour cette raison le nom de Vouroun-doulou, ce qui signifie oiseau du diable. Quand cette chouette crie très fort pendant la nuit, ils croyent que cela présage un malheur à quelqu'un. Aussi racontent-ils beaucoup de fables et d'anecdotes au sujet de ces oiseaux. Le vouroun-doulou des Malgaches a les mêmes habitudes et la même manière de vivre que notre effraie, excepté qu'il se tient, au défaut de masures, dans les arbres de la forêt.

SCOPS MENADENSIS.

Bonaparte, Consp., 1, p. 47. — Strix menadensis, Quoy et Gaimard. — Scops rutilus, Pucheran, Rev. et Mag. de Zoologie, 1849, p. 29 et Archives du Mus. 4, p. 326, pl. 22; Kaup, Trans. Zool. Soc. 4, p. 229.

M. Hartlaub, Madagascar, p. 23, a fait observer, à juste titre, que le Scops de Madagascar ne diffère pas de celui de Célèbes; mais ce savant adopte, comme espèce par-

ticulière le Scops rutilus de Pucheran, qui n'est évidemment fondé que sur des individus à teinte du fond rousse du Scops menadensis. Or, on sait que les teintes du plumage des Scops et d'autres Oiseaux nocturnes, par exemple de l'Ulula aluco, sont excessivement sujettes à varier et que c'est plus particulièrement la teinte du fond qui varie depuis le gris blanchâtre jusqu'au roux très intense. Au reste, tout le monde connait ces variations dans le Scops asio et dans le Scops zorca de l'Asie, et elles sont également fréquentes dans les Scops menadensis et magicus.

Ces deux espèces ne paraissent se distinguer entre elles que par leur taille, plus forte dans le magicus que dans le menadensis. Leur répartition géographique présente des faits très curieux.

Nous possédons 24 individus de ce Scops magicus ou leucospilos de Gray. Ils ont été recueillis à Ternate, Batjan, Halmahéra, Amboine, Bourou, dans le groupe d'Arou, à Soumbawa, et nous en avons même deux, indiqués par feu Forsten, comme tués à Gorontalo à Célèbes.

L'espèce ordinaire de cette grande île se rapporte cependant au Scops menadensis, dont nous ne possédons que 13 individus recueillis, pour la plupart, dans différentes parties de Célèbes; et dont un seul vient du groupe de Soula, un autre de l'île Siao du groupe de Sanghir, un autre de Madagascar et deux autres de l'île de Flores, près de Timor. Les teintes de cette espèce ne sont pas moins variables suivant les individus que cela a lieu dans les espèces voisines. En effet, dans les uns, c'est le gris, dans d'autres le brun foncé, dans d'autres encore le roux vif qui forme la teinte dominante.

Notre individu de Madagascar tient, sous ce rapport, le milieu entre tous les autres. C'est une femelle qui offre les dimensions suivantes. Aile 5 pouces 7 lignes; queue 3 pouces 1 ligne; bec 9 lignes; tarse 13 lignes, doigt du milieu 9 lignes et demie.

Oeil et doigts jaunes; bec d'un noir bleuâtre.

Il est assez difficile de se procurer des individus de cette espèce, quoiqu'elle soit assez généralement répandue à Madagascar. Elle se tient de préférence dans les vieux tamariniers, où elle fait entendre, pendant les nuits sombres, son cri monotone et lugubre "cou, cou, cou." Elle vit de chauve-souris, de souris, de petits oiseaux, de lézards, de grands lépidoptères et d'autres insectes. Le Scops menadensis porte à Madagascar, chez les Antancars et les Sakalaves du Nord, le nom de Toutouroucou, à cause de son cri. Quand une de ces chouettes commence à crier, toutes les autres qui se trouvent dans le voisinage, répondent tout d'un coup en poussant les mêmes sons.

NOCTUA POLLENI.

Schlegel, Contributions, l. c., p. 81.

Cette espèce rappelle sous beaucoup de rapports le Strix superciliaris de Vieillot, ou

Strix Sonneratii décrit et figuré par Temminck, Pl. col. 21, d'après un individu indiqué comme ayant été rapporté par Sonnerat de Pondichéry.

Elle s'en distingue cependant par ses pennes caudales et ses grandes rémiges pourvues de taches claires, tandis que ces parties sont uniformes dans la Noctua superciliaris; par la présence d'une large écharpe noirâtre terminant la gorge et s'étendant jusque vers le bord postérieur de la région des oreilles; par cette région plus foncée; enfin, par la teinte du fond des parties supérieures tirant beaucoup moins au rougeâtre.

Nous possédons de cette espèce deux mâles, ne différant entre-eux que par la teinte du fond de la poitrine et du ventre, laquelle est, dans l'un, blanche, dans l'autre individu, roussâtre. Ces deux individus présentent les caractères suivants.

Aile 6 pouces 10 lignes; queue 4 pouces à 4 pouces 2 lignes; tarse 13 lignes; doigt du milieu 9 lignes à 9 lignes et demie.

Iris de l'oeil noir. Bec très robuste, d'un blanc jaunâtre ou bleuâtre, mais plus ou moins fortement teint de noir bleuâtre à sa partie basale. Pieds d'un blanc jaunâtre. Doigts parsemés de soies très raides, clair-semées et brunes. Tarses revêtus de plumes touffues roussâtres. Troisième rémige un peu plus courte que la quatrième et la cinquième, qui sont de la même longueur. Queue un peu arrondie. Dessus de l'oiseau d'un brun foncé, légèrement pourpré et tirant un peu au roussâtre ou au grisâtre. Cette teinte est cependant interrompue par de fines taches rondes et blanches, semées sur la nuque et le dessus de la tête, tandis que l'on en voit de beaucoup plus grandes sur les barbes externes des scapulaires et des couvertures moyennes et grandes des ailes; il existe encore des taches semblables, mais plus ou moins en bandes, sur les deux barbes des rémiges du second ordre et à la partie basale de celle du premier ordre. Les pennes de la queue, plus pâles en dessus qu'en dessous, offrent en outre des traces plus ou moins prononcées de taches en bandes, au nombre de sept environ. Les plumes de la face et la gorge sont d'un roussâtre passant au noirâtre vers la pointe des plumes. Il existe au dessus de l'oeil une raie roussâtre partant du front et, en arrière de la gorge, une large écharpe noirâtre s'étendant jusque vers la région des oreilles. Les autres parties inférieures sont blanches ou d'un blanc roussâtre; mais on voit, sur le jabot, la poitrine et l'avant-ventre, environ une quinzaine de bandelettes d'un brun rougeâtre. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc roussâtre, foncé vers le pli de l'aile et passant au brun à la partie terminale des grandes couvertures.

Nous avons observé cet oiseau, en 1864, dans les forêts de Syrangene et, en 1865, dans celles de Sjangoy, lieux situés l'un et l'autre dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Cette chouette que les Sakalaves du Nord et les Antancars nomment Touwe-touwe-cou n'est pas rare dans les contrées que nous venons de mentionner. Elle a l'habitude de fréquenter les clairières des bois, où elle fait la chasse aux chauve-souris, aux rats, aux souris, aux petits oiseaux dormants et aux grands lépidoptères nocturnes. C'est surtout pendant

les nuits sombres que la Noctua Pollenii vole, se perchant, à chaque instant, sur une branche, pour faire entendre, par intervalles, son cri assez fort de miao, miao. C'est alors que le chasseur peut réussir à l'abattre, quoiqu'il ne voie souvent que ses grands yeux ardents, qui brillent dans le feuillage comme des étincelles.

Nous avons souvent observé, dans les forêts qui avoisinent la rivière de Cogony, une espèce de Bubo qui approche par sa taille de notre Bubo maximus et qui n'a rien de commun avec le Bubo madagascariensis. Je suis certain de cela, parce que j'ai vu, à Maurice, chez mon ami Edward Newton, un individu de cette dernière espèce qui n'était pas plus grand que notre Strix aluco. Il nous a été malheureusement impossible de tuer ce grand oiseau qui pousse des cris semblables à un fort grondement.

PSITTACUS OBSCURUS.

Bechstein, Latham, Uebersetzung, p. 89. — Psittacus vaza, Shaw. — Coracopsis vaza, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 58. — Coracopsis comorensis, Peters, Sitzungsbericht Acad. Berlin, 1854, p. 371. — Coracopsis melanorhyncha, Finsch, Nederl. Tijdschrift voor de Dierkunde, Berigten 1863, p. 20.

C'est le grand Vaza de Madagascar et de l'île Anjouan. Nous verrons plus bas que la teinte du bec est variable dans cet oiseau. Nous en avons examiné une série considérable d'individus tués à l'état sauvage.

Aile 10 pouces à 11 pouces 10 lignes; queue 6 pouces 9 lignes à 7 pouces 1 ligne; bec 17 à 19 lignes; tarse 10 à 11 lignes; doigt du milieu 17 lignes à 18 lignes et demie.

Bec blanc à l'époque des noces, noirâtre après la mue. Iris de l'oeil brun foncé. Pieds grisâtres.

M. Coquerel, Catalogue, p. 10, note, dit de cet oiseau. "De Madagascar: autrefois très commun dans l'île de la Réunion; très rare aujourd'hui.

Ces perroquets se trouvent en abondance à Madagascar, dans les forêts qui avoisinent les parties cultivées. De tous les oiseaux de l'île, ce sont ceux qui se lèvent le plus tôt et qui se couchent le plus tard. Ils vivent par couples ou en petites bandes de 4 à 6 individus et se tiennent sur les arbres les plus élevés des forêts, choisissant plus particulièrement ceux qui sont les plus touffus. Ils se nourrissent de grains et de fruits d'arbres, mais, pendant la récolte du riz, ils se régalent de ces grains et deviennent excessivement gras. Suivant les malgaches, la ponte aurait lieu pendant les mois de Janvier et de Février, dans des trous d'arbres. Quant à moi, j'ai observé qu'ils se réunissent vers la fin d'Octobre en bandes considérables; on les entend alors, pendant une grande partie de la journée, pousser des cris ou plutôt des croassements très forts, pendant que les mâles se battent pour conquérir une femelle. Après le mois d'Octobre on les rencontre accouplés. Ils ont l'habitude de voler assez haut et hors de la

portée des coups de fusil. En volant, ils font entendre, par intervalles, des cris sifflants. On peut le mieux observer et chasser ces perroquets à l'heure du midi, quand la chaleur est ardente; ils se réfugient alors dans les forêts pour se reposer. S'il y en a plusieurs de réunis et qu'on a le bonheur d'en blesser un, on est presque sûr de tuer toute la bande, surtout quand l'oiseau blessé crie bien fort On peut alors abattre à son aise tous ceux qui viennent à son secours. Les malgaches prennent ces oiseaux quand ils sont jeunes pour les élever, et ils leur apprennent à parler et à siffler; leur éducation faite, ils les vendent aux blancs. Cependant, j'ai souvent vu de ces perroquets apprivoisés dans des cases malgaches qu'on ne voulait vendre à aucun prix: tellement le propriétaire s'était attaché à son élève. Cet oiseau présente le fait curieux que la couleur blanche du bec change totalement pendant le temps de la mue, en une teinte brunâtre ou noirâtre. Le grand Vaza se tient constamment séparé du petit; du moins, je n'ai jamais observé ces deux espèces ensemble. Les Antancars et Sakalaves nomment ces deux espèces Querra, ou bien ils distinguent le Psit. obscurus sous le nom de Querra-bé, c'est à dire le grand Querra, et le Psit. niger sous celui de Querra-céli-céli c'est à dire le petit Querra.

PSITTACUS NIGER.

Linné, 1, p. 145. — Coracopsis nigra, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 59.

Le petit Vaza parait être propre à l'île de Madagascar. Nous en avons examiné une quinzaine d'individus tués à l'état sauvage.

Aile 8 pouces 2 lignes à 9 pouces; queue 6 pouces 2 lignes à 6 pouces 9 lignes; bec 11 lignes et demie à 12 lignes et demie; tarse 8 lignes à 8 lignes et demie; doigt du milieu 13 lignes à 13 lignes et demie.

Bec noirâtre, tirant quelquefois sur le blanchâtre à la mandibule inférieure. Pieds grîsâtres. Iris de l'oeil brun.

Cette espèce a presque les mêmes habitudes que le Psittacus obscurus; mais on la trouve plus souvent et en plus grande abondance. Ce perroquet a le caractère bien plus doux que le grand Vaza et il est beaucoup moins méfiant; on le voit aussi plus souvent chercher sa nourriture à terre. Il se nourrit de grains et de fruits d'arbres, mais le plus souvent de ceux des arbustes. Les indigènes prétendent que le petit Vaza ne niche pas dans le même mois que le grand; cependant, je les ai trouvé déjà accouplés en Novembre. Ces oiseaux vivent ordinairement en familles de six à douze individus et ils aiment à se balancer dans les touffes des arbres pendant la grande chaleur du jour. Comme leurs congénères, ils font de grands ravages dans les champs de riz. Ils détériorent souvent les jeunes arbres et ne sont pas bien vus, pour cette raison, des malgaches. Quand ils volent, ils font entendre, par intervalles, un sifflement assez agréable; mais

quand ils se battent entre-eux ils poussent des croassements perçants et désagréables. Le petit Vaza s'apprivoise facilement, il apprend à parler et à siffler des airs, et imite presque tous les sons qu'il entend. Chez cette espèce, on observe les mêmes changements de la couleur du bec que dans le grand Vaza. La chair de ces oiseaux est très dure et coriace; mais en la bouillant on en obtient un potage excellent, très sain et même plus fortifiant que la soupe de poulet. Cette espèce porte chez les Antancars et Sakalaves le nom de Querra-céli-céli.

PSITTACULA CANA.

Wagler, Monogr., p. 625. — Psittacus canus, Gmelin. — Poliopsitta cana, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 59.

Cette petite espèce, originaire de Madagascar, a été introduite à la Réunion et à Mauritius.

Oeil brun; bec d'un blanc bleuâtre. Pieds d'un gris noirâtre.

M. Coquerel dit de cet oiseau dans son Catalogue des oiseaux de la Réunion. „Originaire de Madagascar: elle est assez rare à Bourbon."

Cette perruche que les Antancars et les Sakalaves du nord nomment Carocou est très abondante dans les lieux où les malgaches cultivent leur riz. On conçoit facilement, que ces oiseaux, qui sont presque exclusivement granivores, font de grands ravages pendant la récolte du riz. Ils vivent en société, mais dans le temps de la ponte par couples; souvent j'ai vu des bandes d'une centaine et quelquefois de vrais nuages de ces oiseaux, faisant continuellement entendre, du matin jusqu'au soir, leur cri perçant de „cru-cru." A certaines époques, elles perchent par bandes, l'un presque collé à l'autre, sur les branches des ouattiers, et c'est alors que les malgaches les prennent avec une espèce de glu dont ils enduisent ces branches, soit pour les manger, soit pour les vendre, enfermés dans de petites cages construites de raffia, aux blancs qui traitent sur les côtes. J'ai souvent essayé de les tenir en cage; mais ils moururent presque toujours du spasme aux pieds ou, séparés les uns des autres, par suite de languissement. Cette espèce de perruche a été introduite aux îles de la Réunion et de Maurice, mais il parait qu'elle ne se multiplie guère dans ces îles. Les lieux qu'elle préfère sont les plaines cultivées, mais entrecoupées de broussailles.

CUCULUS ROCHII.

Hartlaub, Proc. Zool. Soc. London, 1862, p. 224. — Cuculus canorus, Hartlaub, Madagascar, p. 63.

Le coucou de Madagascar offre absolument les mêmes teintes et les mêmes formes que

le coucou ordinaire; mais il est d'une taille beaucoup moins forte et le cède même, sous ce rapport, au Cuculus striatus des Indes et au Cuculus capensis de l'Afrique, espèces qui, du reste, s'en éloignent par d'autres caractères (voir Schlegel, Muséum, Cuculi). Notez également que l'iris de l'oeil est, dans le coucou de Madagascar, jaune comme dans le coucou ordinaire et non pas brun comme dans le Cuculus striatus des Indes.

Aile 5 pouces 9 lignes à 5 pouces 11 lignes. Queue 5 pouces 3 lignes. Bec 8 lignes. Tarse 7 lignes. Doigt du milieu 7 lignes et demie.

Iris de l'oeil et pieds jaunes; bec bleu-noir, en dessous jaunâtre.

Ce coucou se trouve assez fréquemment dans les contrées de la partie Nord-Ouest de Madagascar que nous avons explorée. Comme on a pu voir, il n'y a aucun doute que cette espèce ne soit très différente de notre coucou commun que l'on avait énuméré à tort dans la Faune de la grande île Africaine. Elle est du reste beaucoup plus petite et a la voix tout à fait différente. Le Cuculi Rochii vit isolément; jamais je ne l'ai rencontré par couples. Il est très méfiant, et par cela difficile à trouver et à tuer; il fréquente surtout la lisière des fôrets et fait entendre, de temps en temps, son cri rappelant presque la voix humaine et composé des syllabes: cong-cong-cong. C'est pour cette raison que les Antancars lui donnent le nom de Boto-cong-cong. On entend sa voix qui n'est pas désagréable de très loin, soit avant que l'aurore se montre derrière les montagnes, soit longtemps après le coucher du soleil. Cette espèce vit d'insectes, surtout de chenilles et de guèpes.

LEPTOSOMUS AFER.

G. R. Gray; Hartlaub, Madagascar, p. 63.

Nous avons pu examiner une vingtaine d'individus de cette espèce, assez connue des naturalistes. Ils ont été tués à Madagascar et dans l'île de Mayotte.

Aile 8 pouces 11 lignes à 9 pouces 5 lignes; queue 7 pouces 3 lignes à 7 pouces 8 lignes; bec 19 à 21 lignes.

Bec d'un brun-noir. Pieds couleur d'orange. Iris de l'oeil gris-brun.

Les indigènes de la partie Nord-Ouest de Madagascar désignent cet oiseau sous le nom de Cyrombo. Il a la singulière habitude de planer dans l'air et de faire entendre, en reployant les ailes contre le corps, un cri très fort. Ce cri, rappelant les syllabes de Tu-Hou! Tu-Hou! Tu-Hou! va en augmentant en force. Nulle part nous n'avons trouvé cet oiseau en plus grand nombre que dans les forêts qui avoisinent les baies de Boény et Jongony, dans la partie Sud-Ouest de l'île de Mayotte. Le tapage qu'ils font pendant toute la journée est vraiment ennuyant. Quoique très actifs comme crieurs, ces oiseaux sont paresseux et stupides: aussitôt qu'ils se sont perchés sur une branche d'arbre, ils y restent, pour ainsi dire, immobiles et dans une position perpendiculaire, de sorte qu'il

est facile de les apercevoir et de les abattre. En les apercevant dans une position pareille, on croirait voir des oiseaux empaillés. Je suppose qu'ils vivent en polyandrie, parce qu'on voit toujours trois fois plus de mâles que de femelles; souvent j'ai rencontré trois mâles en compagnie d'une seule femelle, et tous se laissaient tuer l'un après l'autre. En effet, quand on en a tué un, les autres ne bougent même pas, ou se contentent simplement de se déplacer d'une branche à une autre. Ces oiseaux vivent principalement de sauterelles, mais ils dévorent aussi des caméléons et des lézards, ce qui donne à leur chair une odeur désagréable, semblable à ce que l'on observe dans celle du Cuculus canorus. En préparant ces oiseaux, nous en avons souvent trouvé qui etaient couverts d'une espèce de gros parasite de la famille des Ornithomya, offrant une teinte d'un vert sale. Je n'ai pas été à même d'étudier la propagation de cet oiseau; mais, étant à Mayotte, j'ai vu un individu faire un nid d'une espèce de joncs dans le trou d'un grand badamier, Terminalia cappa. Ces oiseaux, en criant, gonflent la gorge de la sorte que cette partie offre l'apparence d'une espèce de poche pendante. Blessés, ils hérissent les plumes frontales et auriculaires, ainsi que celles de la gorge et se défendent en distribuant des coups de bec bien appliqués. Les cyrombos jouent dans les chants et récits religieux des malgaches un grand rôle. Les colons français de Mayotte appliquent à ces oiseaux le nom de Perroquet. Communs à Madagascar et à Mayotte, ils ont encore été observés, suivant Sclater, dans l'île d'Anjouan.

COUA COERULEA.

G. R. Gray, Genera of Birds; Hartlaub, Madagascar, p. 60. — Cuculus madagascariensis coeruleus, Brisson. — Cuculus coeruleus, Linné.

Nous avons examiné une vingtaine d'individus de cette espèce, très répandue dans l'île de Madagascar.

Aile 6 pouces 5 lignes à 7 pouces; queue 8 pouces 9 lignes à 9 pouces 7 lignes; bec 9 à 10 lignes; tarse 23 à 24 lignes; doigt du milieu 14 lignes et demie à 15 lignes et demie.

Iris de l'oeil brun. Bec et pieds noirs.

Pendant le premier voyage que nous avons fait dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, nous n'avons rencontré qu'un seul individu de cette espèce, tandis que nous l'avons observée en abondance lors de la seconde visite que nous y avons faite en 1865, notamment dans les forêts qui avoisinent le fleuve de Congony abouchant dans la baie de Passandava.

C'était surtout dans les fôrets qui avoisinent cette grande baie que nous avons trouvé cet oiseau en grand nombre. Les indigènes le désignent du nom de Maria. Il se tient de préférence dans les forêts de paletuviers. On le voit ordinairement sautiller dans les broussailles ou sur les branches les plus inférieures des arbres élevés, en battant

continuelleme nt de la queue et en faisant entendre le cri monotone de „cir-cir-cir" Il se nourrit principalement de chenilles, de chrysalides et d'autres larves d'insectes, ainsi que de petits molusques, notamment de colimaçons. Le vol de ces oiseaux est lourd et presque toujours en ligne droite. Ils mènent ordinairement une vie solitaire, mais ils vivent vers le temps de la ponte par couples; rarement on les voit réunis par petites compagnies.

COUA CRISTATA.

Gray, Genera of Birds; Hartlaub, Madagascar, p. 62. — Cuculus madagascariensis cristatus, Brisson. — Cuculus cristatus, Linné. — Serisomus cristatus, Swainson.

Nous avons sous les yeux une vingtaine d'individus de cette espèce.

Aile 5 pouces à 5 pouces 4 lignes; queue 7 pouces 6 lignes; bec 9 lignes; tarse 18 lignes; doigt du milieu 11 lignes à 11 lignes et trois quarts.

Iris de l'oeil rouge. Bec et pieds noirs.

Cette espèce de coua appartient aux oiseaux communs dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Elle fréquente surtout les forêts de paletuviers et fait entendre, en grimpant ou plutôt en sautant de branche en branche, son cri monotone „toc-toc-toc." En criant, elle lève sa huppe et bat de la queue et des ailes à chaque instant. Son vol est difficile, et le plus souvent descendant; aussi ne bat-elle guère des ailes en volant. Elle se tient ordinairement dans les branches basses des arbres et aime, comme le toulou, à se reposer, pendant les grandes chaleurs, dans les touffes d'arbres, en gonflant ses plumes et en se couchant complètement sur les branches. Sa nourriture consiste en limaçons et en insectes qui se trouvent dans les lieux marécageux. La manière de vivre de ces oiseaux a, du reste, beaucoup d'analogie avec celle du Coua coerulea. Ils sont, comme celui-ci, faciles à abattre, puisqu'ils ne se méfient pas du chasseur. On les rencontre ordinairement par couples. Les indigènes de la partie Nord-Ouest de Madagascar les désignent sous le nom de Tywoucou. M. M. Lantz et Grandidier ont rapporté bon nombre d'individus de cette espèce de la partie orientale de la grande île Africaine.

COUA REYNAUDII.

Pucheran, Revue zool., 1845, p. 41; Guérin, Magazin, Oiseaux, pl. 56; Hartlaub, Madagascar, p. 61.

Nous n'avons pu examiner que quatre individus de cette espèce.

Aile 5 pouces; queue 7 pouces 7 lignes; bec 8 lignes; tarse 19 lignes; doigt du milieu 12 lignes à 12 lignes et demie.

Iris de l'oeil rouge; bec et pieds noirs.

Cette espèce est assez rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar que nous avons

explorée. Les indigènes mêmes ne connaissent que très peu cet oiseau et il ne porte pas même de nom particulier dans leur pays. On ne sait que fort peu sur sa manière de vivre. Il se tient presque continuellement à terre. Quand on le chasse, il se contente de voler, en rasant la terre, jusqu'à une petite distance, pour se reposer aussitôt de rechef. On le rencontre presque toujours par couples. Il hante les clairières des bois et se nourrit de larves de coléoptères et de petits limaçons, qu'il cherche à terre sous le feuillage. Nous avons observé cette espèce en Octobre 1864 dans les fôrets de Syrangene dans l'intérieur, et en Août 1865 à Ambani-alla dans la baie de Passandava. Mon ami Lantz, naturaliste voyageur français, en a rapporté des échantillons des environs de Tintingue dans la partie orientale de Madagascar.

CENTROPUS MADAGASCARIENSIS.

Cuculus melanorhynchus, Boddaert. — Cuculus tolu, Gmelin. — Centropus tolu, auctorum. — Corydonyx melanorhynchus, Cabanis. — Centropus tolu et superciliosus, Hartlaub (nec Rüppell), Madagascar, p. 60. — Centropus tolu et Lafresnayi, J. Verreaux.

On a pu voir par ma monographie des Centropus, Muséum, Cuculi, p. 60, combien ces oiseaux sont variables par leur taille et leurs teintes, que les femelles présentent généralement une taille plus forte que les mâles, et que leur livrée imparfaite est très différente du plumage parfait. Ces phénomènes, négligés par les auteurs, ont donné lieu à l'établissement d'un nombre considérable d'espèces nominales et on a pu voir par l'énumération de la synonymie de l'espèce de Madagascar qu'elle n'a pas échappé au sort commun des espèces du genre.

Il n'existe en effet, à Madagascar, qu'une seule espèce de Centropus et elle est sujette, par rapport aux variations de sa taille et de ses teintes, absolument aux mêmes lois que les espèces voisines, savoir les Centropus rectunguis et monachus. Il est par conséquent clair que M. Hartlaub a pris les individus au plumage imparfait comme appartenant au Centropus superciliosus (qui, lui-même, n'est fondé que sur des individus au plumage imparfait du Centropus monachus), et que M. Verreaux a établi son Centropus Lafresnayi sur des individus au plumage imparfait ou présentant des variations individuelles de l'espèce de Madagascar.

Les mesures suivantes sont empruntées à une vingtaine d'individus du Centropus de Madagascar. Mâles: aile 5 pouces 2 lignes à 6 pouces 7 lignes; queue 8 pouces 1 ligne à 9 pouces 9 lignes; bec 12 à 15 lignes; tarse 16 à 18 lignes; doigt du milieu 11 à 13 lignes. Femelles: aile 6 pouces à 6 pouces 4 lignes; queue 9 pouces 3 lignes à 10 pouces; bec 14 à 15 lignes; tarse 17 à 18 lignes; doigt du milieu 13 à 14 lignes.

Cet oiseau appartient au nombre des plus communs de Madagascar, du moins dans les parties que nous avons parcourues. Il ne se méfie pas de l'homme, est toujours

en action et fait entendre très souvent son cri fort et monotone de toulou-toulou. En prononçant ces syllabes, il est presque toujours perché sur une branche d'arbuste, gonflant ses plumes, haussant et baissant la tête et battant des ailes et de la queue, chaque fois qu'il pousse son cri. Il se tient de préférence dans les broussailles, surtout dans les mimosa's qui sont répandus dans ces endroits où les indigènes ont défriché les forêts. Le toulou, c'est le nom qu'il porte chez les Antancars et Sakalaves, aime à grimper de branche en branche dans les arbres et se reposer pendant la grande chaleur du jour dans les arbustes, en gonflant ses plumes et en se couchant complètement sur les branches. Quand un de ces oiseaux crie, tous ceux qui se trouvent dans le voisinage, répondent de la même manière à cet appel. On entend son chant monotone même durant les belles nuits et la monotonie de ce chant est bien propre à produire une certaine tristesse chez le chasseur qui, loin de sa patrie, se sent souvent isolé et délaissé dans ces contrées sauvages. Le toulou mène le plus souvent une vie solitaire; cependant, on trouve ces oiseaux quelquefois par couples ou en petites familles de trois à quatre individus ensemble, mais toujours éloignés à une certaine distance les uns des autres. La voix de la femelle est plus basse et plus forte que celle du mâle. C'est vers le mois d'Octobre que ces oiseaux commencent à s'accoupler et à nicher. Le nid qu'ils construisent est ordinairement placé dans des arbustes à une hauteur de dix à douze pieds du sol; il a la forme d'une boule pourvue d'une ouverture latérale qui est à peine assez grande pour que l'oiseau puisse y passer. Il est construit d'une espèce de jonc et d'autres herbes et ne présente que peu d'art. Les oeufs, le plus souvent au nombre de quatre, sont assez petits pour la taille de l'oiseau. Ils ont à peu près la grandeur des oeufs d'étourneau et offrent la même forme que ceux-ci; mais ils sont plus allongés et d'un blanc uniforme. Les petits ont un vilain aspect, puisqu'ils ont la tête très grosse pour leur taille, une peau de couleur noirâtre et parsemée de longs poils blancs. Il paraît qu'ils muent une seule fois par année: j'ai tué dans les mois de Juin et de Juillet des individus en mue complète. Quant aux changements des couleurs du plumage, nous faisons observer que la teinte jaune roussâtre de la livrée qu'ils portent durant les mois de Février, Mars, Avril et Mai, passe successivement au noirâtre, et cela sans que les plumes tombent. Le toulou se nourrit surtout d'orthoptères et de larves d'insectes, mais dans une certaine partie de l'année, il mange les grains d'une espèce de malvacée. Il paraît aussi qu'il fait la chasse aux petits oiseaux, parce que, ayant mis en cage un individu en société de quelques foudias, il se jeta sur eux pour les tuer et dévorer. On voit ces oiseaux souvent dans les hautes herbes faire la chasse aux sauterelles et, suivant les indigènes, aux souris. Leur vol est lourd, égal, et rasant presque toujours la terre; mais ils descendent de haut en bas avec beaucoup de vitesse. On a prétendu que ces oiseaux se trouvent aussi à Mayotte; quant à nous, nous ne les avons jamais observés dans cette île; mais

bien dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, ainsi que dans les îles de Nossi-Bourrah (Saint-Marie), Nossi-bé et Nossi-falie.

ALCEDO VINTSIOIDES.

Lafresnaye, dans Guérin, Mag. de Zool. 1836, pl. 74. — Corythornis vintsioides, Kaup; Hartlaub, Madagascar, p. 31.

Nous avons examiné une douzaine d'individus de cette petite espèce, provenant de Madagascar et de l'île de Mayotte.

Elle a le bec noir, les pieds d'un rouge vermillon et l'iris de l'oeil brun.

Aile 2 pouces 1 ligne à 2 pouces 3 lignes; queue 13 à 14 lignes; bec 12 lignes et demie à 15 lignes; tarse 3 lignes et demie à 4 lignes; doigt du milieu 4 lignes et demie à 5 lignes.

Cet oiseau est très commun à Madagascar et à Mayotte. On le voit toujours aux bords des rivières, des ruisseaux, des lacs, des cataractes, et dans les forêts de palétuviers s'étendant le long de la côte maritime. Ils se nourrit de petits poissons et de certains insectes aquatiques, sur lesquels ils se lance avec rapidité. Cet oiseau a du reste la même manière de vivre que notre martin-pêcheur, aussi le cri qu'il fait entendre ressemble-t-il beaucoup à celui de cette espèce. A Mayotte, on le voit souvent percher sur les feuilles de la canne à sucre près des canaux qui traversent les champs, ayant continuellement les yeux fixés sur la surface de l'eau, et attendant avec patience le moment qu'un petit poisson ou un insecte se présente au dessous de lui, pour s'y lancer lestement en plongeant dans l'eau. Ayant saisi sa proie, il retourne, afin de la dévorer sur la tige qu'il vient d'abandonner; on le voit aussi élever la huppe, hausser et baisser la tête, pour rester ensuite, souvent pendant une heure, dans une position presque immobile. Cette espèce est nullement farouche et se laisse facilement approcher. Elle vit presque toujours solitaire, quelquefois par couples et on ne voit rarement plus de trois individus ensemble. Nous avons trouvé cet oiseau à Mayotte, à Nossi-bé, à Nossi-falie, à Tani-kely, à Nossi-Bourrah et à Madagascar. Dans cette dernière île, il porte le nom de Bintsi.

DACELO MADAGASCARIENSIS.

Ispida Madagascariensis, Brisson, Orn., IV, p. 508, pl. 38, fig. 1. — Dacelo rufulus, Lafresnaye. — Ispidina madagascariensis, Bonaparte.

Cette espèce qui rappelle par sa petitesse et ses teintes, les Dacelo à trois doigts (Ceyx), et plus particulièrement le Dacelo rufidorsa de Java, s'en éloigne cependant par ses pieds pourvus de quatre doigts. Elle se rapproche sous ce rapport d'une espèce de Célèbes,

récemment découverte, savoir le Dacelo fallax, Schlegel, Contributions, I, dans le Nederlandsch Tijdschrift, vol. 2.

Nous ne possédons qu'un seul individu de ce joli oiseau. C'est une femelle qui présente les détails suivants.

Aile 2 pouces 3 lignes; queue 14 lignes; bec 13 lignes; tarse 3 lignes et trois quarts; doigt du milieu 4 lignes et trois quarts de ligne.

Bec, pieds et iris de l'oeil rouges.

Dessous, à l'exception des flancs, ainsi qu'une mêche de plumes sur les côtés du cou blancs. Pennes et plumes des ailes noirâtres, mais bordées de roux. Toutes les autres parties de l'oiseau d'un roux vif, pourpré sur la tête et le dos.

Cette jolie espèce est très rare dans les contrées que nous avons explorées à Madagascar. Nous ne l'avons observée qu'une seule fois; c'était le 15 Août 1865 dans une forêt près du village Ambany-alla. Il paraît que ces oiseaux ne fréquentent que les forêts, comme l'indique leur nom indigène de Bintsi-alla, ce qui veut dire Bintsi de la forêt. Leur manière de vivre nous est inconnue; la seule chose que nous avons observée c'est que, quand ils sautent d'une branche à l'autre, ils font entendre un petit cri sifflant.

On énumère, depuis Brisson, parmi les Dacelo de Madagascar, une autre espèce, habitant l'Asie, depuis la Syrie jusqu'aux Philippines. C'est le Dacelo fusca, Schlegel, Muséum, Alcedines, p. 28; Alcedo fusca, Boddaert d'après Buffon, Pl. enl. 232 et 894; Ispida madagascariensis coerulea, Brisson, Ornith., IV, p. 496; Alcedo smyrnensis, Linné; Alcedo gularis, Kuhl, et Alcedo melanoptera, Temminck, nec Horsfield; Halcyon gularis, Swainson, Hartlaub, Madagascar, p. 30. Cette espèce n'ayant pas été retrouvée à Madagascar, on peut d'autant plus révoquer en doute l'indication de Brisson qu'il a obtenu son individu de l'intendant Poivre, qui a encore fait faire des collections ailleurs, notamment aux Philippines.

MEROPS SUPERCILIOSUS.

Linné, I, p. 183; Hartlaub, Madagascar, p. 31. — Apiaster madagascariensis, Brisson. — Merops aegyptius, Forskal. — Merops Savignyi, Swainson. — Merops Vaillantii, Bonaparte.

Cette espèce est répandue dans toute l'Afrique jusque dans le Sud de l'Europe, l'Asie mineure, les îles Comores et Madagascar. On ne peut guère établir des distinctions suivant les lieux qu'habitent ces oiseaux. Il n'en est pas moins vrai, cependant, que les individus de certaines localités offrent des différences dans les nuances des teintes; mais ces différences ne sont ordinairement sensibles que dans les adultes, elles sont de très peu d'importance et sujettes à des variations individuelles: en un mot, en adoptant ces distinctions, on serait embarrassé à chaque pas, lorsqu'il s'agirait de les circonscrire.

Quant à nos individus de Madagascar et de l'île de Mayotte, dont le nombre s'élève

à une trentaine, ils ont été tués tous dans la moitié de l'année qui répond à notre saison froide, et par conséquent, hors de la saison des amours. Ils offrent en général des teintes moins vives que ceux tués sur le Continent de l'Afrique et dans l'Europe méridionale, et c'est plus particulièrement le dessus de la tête qui saute aux yeux parce qu'il offre une forte teinte d'un brun olivâtre. Cette teinte olivâtre se répand encore ordinairement, quoique d'une manière beaucoup moins sensible, sur les autres parties supérieures. On voit, cependant, dans un certain nombre d'individus, que l'olivâtre des plumes du dessus de la tête et du manteau commence à changer au vert, absolument comme cela a lieu dans les individus des autres contrées qu'habite l'espèce.

Aile 4 pouces 9 lignes à 5 pouces 3 lignes; queue 3 pouces 2 lignes à 3 pouces 5 lignes; pennes mitoyennes de la queue 4 pouces 7 lignes à 5 pouces 8 lignes; bec 16 à 18 lignes; tarse 4 lignes à 4 lignes et demie; doigt du milieu 5 lignes à 5 lignes et demie.

Bec noir. Pieds bruns. Iris de l'oeil rouge.

Nous avons rencontré cet oiseau dans les îles de Mayotte, de Nossi-bé, Nossie-falie et à Madagascar, où il est commun dans les lieux situés entre le promontoire Ambatou, les plaines de Syrangene et le long des hautes rives de sable bordant le fleuve Ambassuana. Il y est assez généralement connu sous la dénomination de Saint-Esprit. Il se tient de préférence dans les plaines sur la lisière des forêts ou le long des fleuves. On le voit presque toujours perché sur les branches d'un arbre mort dans les plaines et les clairières ou le long des bords des fleuves et des lacs. Ces oiseaux ont l'habitude de quitter, à chaque instant, la place qu'ils ont choisie pour y exercer la chasse, de tracer des cercles autour de l'arbre sur la branche duquel ils étaient perchés, en criant d'un ton doux cirio! cirio!, pour reprendre de nouveau la même place. Perché, leur corps offre une pose perpendiculaire, ce qui ne les empêche pas d'attrapper avec adresse, au vol, les insectes qui passent devant eux. Ces oiseaux ne sont nullement farouches et laissent approcher le chasseur sans méfiance. Quand le coup de fusil a manqué, ils se bornent à revenir immédiatement sur la branche qu'ils occupaient, et ils répètent cette manoeuvre jusqu'à ce qu'un coup de fusil vient les tuer. Ces oiseaux vivent presque toujours par couples et rarement isolés; on les voit aussi quelquefois par bandes de 6 à 12 individus. Pour nicher, ils se réunissent en colonies. En montant le fleuve d'Ambassuana, nous vimes, à peu-près à moitié chemin de cette belle rivière, dans une espèce de haut rempart de sable, une quantité de trous entourés de guêpiers qui, en volant, ne cessaient de pousser des cris assez forts. J'ordonnais aussitôt à mes domestiques Antancars de sauter de l'embarcation à terre et de tâcher d'examiner ces trous. Cependant, ils refusaient d'exécuter mon ordre, parce qu'ils craignaient de s'enfoncer dans la vase qui se trouvait au pied du rempart. Le désir et la curiosité que j'éprouvais à la fois de savoir si ces trous récélaient des nids, m'engagea d'être le premier à sauter à terre, ce que je fis, m'enfonçant toutefois jusqu'aux genoux dans la vase. Aussitôt que mes Antancars et mon

créole bourbonnais Eugène me voyaient à terre, ils ne tardèrent pas de me suivre. Ayant cependant reconnu l'impossibilité d'atteindre les trous, je fis descendre un de mes jeunes Antancars attaché à une forte corde et retirer, au moyen d'une baguette au bout de laquelle nous avions eu soin d'attacher une fourchette, ce qui se trouvait dans ces nids. Malheureusement, tous les trous étaient vides, et l'ordure qui se trouvait à leur entrée, indiqua que les petits avaient déjà quitté les nids. Les guêpiers venaient en même temps de tous côtés et en nombre considérable voler autour de nous, en poussant des cris lamentables et s'approchant de très près du jeune Antancar. Ces trous, creusés en forme de tuyau, avaient une profondeur de près d'un mètre, avec une ouverture de la largeur d'une main de femme. Le fond en était garni de paille et de plumes. La ponte de ces oiseaux a lieu vers le milieu du mois d'Octobre. Les oeufs, presque toujours au nombre de deux, sont assez petits pour la taille de l'oiseau, très fragiles et d'un blanc pur. Ils muent dans les mois d'Avril et de Mai; du moins, tous ceux que nous avons tués dans ces mois, étaient en mue, les longues rectrices médianes de la queue leur manquaient et ils avaient perdu la couleur vive de leur plumage. Les Antancars et Sakalaves désignent ces oiseaux sous le nom de Sicirici-rico, emprunté à leur cri.

UPUPA MARGINATA.

Peters dans Bonaparte, Ateneo italiano, tom. II, Agosto 1854; Hartlaub, Madagascar, p. 32.

On ne connait que quatre espèces de ce genre anormal, mais se rattachant naturellement aux Calaos (Buceros). Dans toutes, le mâle est ordinairement d'une taille plus ou moins forte que la femelle.

L'une d'entre elles se distingue de toutes les autres par ses grandes rémiges d'un noir uniforme et, par conséquent, dépourvues d'une bande blanche. Elle habite l'Afrique australe. C'est l'Upupa minor de Shaw, Gen. Zool., vol. 8, p. 139; Upupa africana, Lichtenstein, Dublettenverz., p. 16; Upupa cristatella, Vieillot, Galérie, vol. 2, p. 306, pl. 184; Upupa capensis, Swainson dans Jard. et Selby, Ill. Ornith., pl. 142; je crois enfin que l'Upupa monolophus de Wagler, Syst. avium, p. 125, établi sur le Promerops promenar femelle de Levaillant, Promerops et Guêpiers, pl. 9, repose sur un individu de cette espèce à queue imparfaitement développée ou artificielle. — Cette espèce est de taille peu forte; la teinte dominante est d'un roux-rouge assez intense et il n'existe pas de blanc en dedans des taches terminales noires de la huppe. Aile 5 pouces à 5 pouces 5 lignes; queue 3 pouces 6 lignes; bec 23 lignes et demie à 25 lignes.

Toutes les autres espèces de huppes ont les grandes rémiges ornées d'une large bande blanche. La première rémige est ordinairement noire; cependant, on lui voit quelquefois une tache blanche, mais ce trait est purement individuel et il existe même des individus

qui ont cette rémige, dans l'une de leurs ailes, d'un noir uniforme, tandis qu'elle est, dans l'autre aile, pourvue de cette tache blanche.

L'espèce ordinaire, Upupa epops de Linné, est reconnaissable à la teinte blanche ou blanchâtre, qui sépare le roux de la huppe de la tache noire de son extrémité. Aile 5 pouces 1 ligne à 5 pouces 7 lignes; queue 3 pouces 5 lignes à 3 pouces 11 lignes; bec 17 à 29 lignes. J'ai devant les yeux une série composée de vingt-cinq individus recueillis dans notre pays, en Allemagne, au Maroc, dans la Sénégambie, au Sennaar, au Cap de Bonne Espérance, et dans la Chine. L'espèce a encore été observée dans la Mésopotamie (Horsfield) et elle étend ses migrations depuis l'Asie centrale jusqu'au Bengale (Jerdon, I, 391). La huppe ordinaire porte encore les noms d'Upupa vulgaris, Pallas; Upupa bifasciata et major, Brehm; Upupa senegalensis Swainson (nec Blyth, quae Upupa indica); Upupa indica Hodgson (nec Layard), et Upupa maculigera, Reichenbach.

Une autre espèce, très voisine de la huppe commune, habite le Bengale jusqu'au Nipaul, l'Hindoustan et Ceylon. J'ai devant les yeux des individus de ces différentes contrées, dont l'un, de Pondichery, a le plumage teint de rouge par la poussière des terres ocreuses de son séjour, absolument comme cela a quelquefois lieu dans la Noctua brama. Cette huppe, qui se rapproche par sa petite taille de l'Upupa minor, s'éloigne, en outre, de la huppe commune, par la teinte rousse de son plumage plus foncée, ainsi que par le manque de blanc en dedans des taches terminales noires des plumes allongées de la tête. Aile 4 pouces 6 lignes; queue 4 pouces 9 lignes; queue 3 pouces 1 ligne; bec 21 à 24 lignes. C'est l'Upupa indica de Layard, dans Bonaparte, Ateneo italiano, Août 1854, p. 12; Upupa nigripennis, Gould, apud Horsfield et Moore, Catalogue, vol. 2, 1856—1858, p. 725; Upupa minor, Sykes (nec Shaw); Upupa senegalensis, Blyth (nec Swainson).

L'espèce de Madagascar, Upupa marginata de Peters, rappelle l'Upupa indica par le roux de canelle de son plumage un peu plus foncé que dans l'espèce ordinaire et parce que cette teinte n'est pas séparée, par du blanc, des taches terminales noires de la huppe; mais elle est, en général, d'une taille un peu plus forte que l'espèce commune, la barre blanche de la queue est, à l'ordinaire, un peu plus étroite et plus distante de l'extrémité de la queue qui est, proportions gardées, un peu plus allongée que dans la huppe commune.

Nous avons devant nous six individus de cette espèce, savoir trois mâles et trois femelles.

Mâles: aile 5 pouces 4 lignes à 6 pouces; queue 4 pouces 2 lignes à 4 pouces 6 lignes; bec 23 à 29 lignes.

Femelles: aile 5 pouces; queue 3 pouces 10 lignes; tarse 24 à 25 lignes.

Cette espèce de huppe découverte par M. le Professeur W. Peters dans les environs de la baie de Saint-Augustin à la Côte Sud-Ouest de Madagascar a été retrouvée par

nous dans la partie Nord-Ouest de cette île. Il paraît qu'elle n'a pas encore été observée dans la partie orientale de Madagascar. Nous l'avons toujours rencontrée par couples et fréquentant les lieux sablonneux. Les endroits qu'elle visite sont reconnaissables à une quantité de petits trous creusés à l'aide du bec, pour chercher et retirer sa nourriture de la terre. Aussi ces oiseaux aiment-ils à fréquenter les parcs aux boeufs, où ils se nourrissent des insectes qui se tiennent dans les excréments du bétail, ou bien des mouches qui s'y abattent en abondance. Leur cri consiste en un bourdonnement qui ressemble aux syllabes Cour-Cour. Ils le poussent, haussant et baissant la tête et en balançant la huppe. Ces oiseaux sont farouches et difficiles à surprendre. Nous ignorons leur manière de nicher, mais nous avons observé que le temps de la ponte a lieu dans le mois d'Octobre. Cette espèce porte chez les Antancars et les Sakalaves le nom de Bérauw.

CAPRIMULGUS MADAGASCARIENSIS.

Sganzin l. c., p. 28; Hartlaub, Madagascar, p. 25.

Ajoutez à la description donnée de cette espèce par M. von Pelzeln, dans Hartlaub, l. c., les détails suivants. Les deux paires externes des rectrices sont pourvues, dans les mâles adultes, chacune, d'une très large tache blanche occupant l'extrémité de ces pennes. Dans les femelles, au contraire, ces taches sont rousses et beaucoup plus petites. Les trois premières rémiges portent, chacune, une large tache claire; et ces taches sont, chez les mâles, tantôt blanches, tantôt rousses; chez les femelles, constamment rousses. Il en est de même des taches claires que l'on voit en arrière de la gorge. Oeil, bec et pieds bruns. Les jeunes individus, pris dans le nid, ressemblent, par leurs teintes, parfaitement aux adultes.

Voici les mesures des principales parties prises sur une dizaine d'individus de l'espèce. Aile 5 pouces 3 lignes à 6 pouces. Queue 3 pouces 11 lignes à 4 pouces 3 lignes. Bec 4 lignes et demie à 5 lignes. Tarse 6 à 7 lignes. Doigt du milieu 6 lignes et demie à 7 lignes et demie.

Cette espèce d'engoulevent est assez commune à Madagascar, notamment dans certaines parties de la Côte Nord-Ouest, comme par exemple près du petit lac qui se trouve entre le promontoire Ambatou et le village Sjammanore; c'était surtout dans ces lieux que nous avons pu étudier ses moeurs, en dépit des souffrances que les piqûres de myriades de mousquites nous occassionnaient dans ces marécages. Dès que le soleil se couche, les engoulevents quittent l'intérieur des fôrets où ils reposent, pendant toute la journée, dans l'herbe, pour commencer leur vol rapide le long de la lisière des bois ou bien à la surface de l'eau. Ils ont quelquefois l'habitude de monter, à peu de hauteur, droit dans l'air; puis, ils se laissent tomber soudainement pour reprendre leur vol ordinaire. Ils se nourrissent exclusivement d'insectes nocturnes, comme certains lépidoptères et coléoptères.

Le chant de ces oiseaux est monotone, et on peut le comparer au son que produit la glace quand on y jette une balle ou une pierre pour la faire rouler rapidement à sa surface. Les syllabes qu'on remarque dans leur chant sont principalement celles de Tar-tar-ta-ro; de là le nom malgache Tartaro-lépec que les Antancars et Sakalaves donnent à ces oiseaux. Au grand matin, on les voit perchés sur les branches des arbres, le long de la lisière des forêts, et faisant entendre leur chant monotone jusqu'à ce que l'aurore se montre derrière les montagnes. C'est alors qu'ils se réfugient dans l'intérieur des forêts pour se coucher dans l'herbe ou sur le sable, dans les endroits ombragés des arbustes qu'on trouve dans les plaines. Suivant mes observations, la ponte a lieu vers la fin du mois de Septembre. Le nid qui est destiné à recevoir les oeufs, dont le nombre est presque toujours de deux, est construit de quelques brins de paille et placé dans une petite excavation creusée dans la terre. Les parents nourrissent leurs petits longtemps après que ceux-ci ont quitté le nid.

CYPSELUS GRANDIDIERI.

Chaetura Grandidieri, Verreaux. — Collocalia Coquerelii, Pollen, in litteris.

Cette espèce appartient au nombre de celles dont la queue, à-peu-près carrée, est composée de pennes dont les baguettes pointues se prolongent un peu au delà de la barbe de ces pennes.

Elle rappelle, du reste, par la conformation de ses pieds, par l'ensemble de sa physionomie et par ses teintes, le Cypselus franciae; mais elle est d'une taille plus forte; les plumes de ses parties inférieures offrent une teinte plus enfumée et elles sont ornées, chacune, d'une raie noirâtre. Dessus avec les ailes et la queue d'un brun-noir fuligineux interrompu, sur le croupion, par une très large bande d'un gris-brun clair.

Aile 4 pouces 7 lignes; queue 20 lignes; bec 2 lignes; tarse 4 lignes et demie; doigt du milieu 3 lignes et demie.

Oeil noir. Bec et pieds bruns.

Nous avons observé cette espèce dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, où elle porte le nom de Fitili-Aurou, ce qui signifie oiseau du jour. Mon ami, M. Lantz, l'a trouvée dans la partie orientale de l'île. Ces oiseaux appartiennent à ceux dont l'utilité pour l'homme est très grande. Ils détruisent, en effet, journellement, des milliers de mousquites, dont la piqûre est si douloureuse et qui tourmentent constamment les hommes et les animaux. Ils se tiennent de préférence dans les plaines et les places ouvertes. Dans les environs du village d'Ampampaména, où se trouve une plaine parsemée de beaux Lataniers, j'ai observé ces oiseaux en grand nombre se perchant de temps en temps sur les tiges du grandiose feuillage de ces arbres et faisant entendre unanimement un petit

cri qui ressemble à celui de notre martinet, mais qui est beaucoup moins fort. Leur vol a également beaucoup de rapport avec celui de notre espèce.

CYPSELUS PARVUS.

Lichtenstein, Verzeichniss, 1823, p. 58 (individus de la Nubie). — Cypselus ambrosiacus, auct. recent. (nec Gmelin): Temminck, Pl. col. 460, fig. 2; Hartlaub, Madagascar, p. 26. — Cypsiurus ambrosiacus, Lesson. — Dendrochelidon ambrosiacum, Bonaparte. — Cypselus unicolor, Hartlaub (nec Jardine), Madagascar, p. 26.

Nous avons lieu de croire qu'il n'existe, à Madagascar, qu'une seule espèce de Martinet à queue profondément fourchue. On croit cette espèce identique avec le Cypselus ambrosiacus des auteurs modernes, répandu dans une grande partie de l'Afrique. Quant à l'épithète d'ambrosiaca, elle a été empruntée à l'Hirundo ambrosiaca de Gmelin, laquelle est fondée, à son tour, sur la Hirundo riparia senegalensis de Brisson, Ornith., II, p. 508, pl. 45, fig. 4. L'oiseau de Brisson s'éloigne, cependant, du Cypselus ambrosiacus des auteurs modernes, par sa gorge présentant cette même teinte enfumée, qui est répandue uniformément sur toutes les parties inférieures de l'oiseau, tandis que ce dernier oiseau a la gorge blanchâtre ou blanchâtre avec des taches longitudinales foncées. Il résulte de ce fait que le véritable Cypselus ambrosiacus, établi par Gmelin d'après Brisson, dont nous possédons trois individus tués à la Côte d'Or et auquel il convient probablement de rapporter le Cypselus unicolor, Jardine, de l'île de Madère, forme une espèce différente du Cypselus ambrosiacus des auteurs modernes, auquel nous attribuons l'épithète de parvus inventée par Lichtenstein.

Nos individus de cette dernière espèce ont été tués au mois de Mai dans l'île de Mayotte, et en Septembre dans l'île de Madagascar. Ils ont tous les plumes de la gorge blanchâtres mais ornées, chacune, d'une tache longitudinale foncée. Leurs teintes sont plus foncées que celles de l'individu figuré par Temminck, auquel ils ressemblent, du reste, sous tous les autres rapports.

Aile 4 pouces 4 lignes à 4 pouces 8 lignes; queue 2 pouces 10 lignes à 3 pouces; bec 2 lignes; tarse 3 lignes et demie; doigt du milieu 1 ligne et demie.

Iris noir. Bec et pieds bruns.

Nous avons observé cette espèce dans l'île de Mayotte et dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, où elle est très abondante. On la voit pendant toute la journée parcourir l'air d'un vol tellement rapide, qu'il est fort difficile de l'abattre. Nous avons constamment trouvé ces oiseaux dans les plaines et dans les clairières des forêts. Ils aiment surtout les lieux où il existe beaucoup de cocotiers et de lataniers, sur les grandes feuilles desquels ils se réunissent souvent par bandes. Au dire des indigènes, ils nichent encore sur ces arbres. Ils vivent exclusivement de petits diptères, mais surtout des

mosquites qui se trouvent en myriades dans ces lieux. Les Sakalaves du Nord de Madagascar leur donnent le nom de Fitili-andra.

CYPSELUS FRANCICUS.

Hirundo francica, Gmelin, I, p. 1017: Hirondelle de Bourbon, Buffon, Pl. enl. 544, fig. 2. — Collocalia francica, G. R. Gray; Hartlaub, Madagascar, p. 27.

Oeil, bec et pieds noirs.

Mesures prises sur une série d'individus tués à la Réunion. Aile 3 pouces 11 lignes à 4 pouces 1 ligne; queue 1 pouce 10 lignes à 2 pouces; bec 1 ligne et demie à 2 lignes; tarse 4 lignes; doigt du milieu 2 lignes et demie.

Les petits ne se distinguent des adultes que par leur taille moins forte.

Nous avons observé cette espèce dans l'île de la Réunion où elle est très abondante. Elle aime surtout les places ouvertes ou bien les ravins et les parcours des rivières qui se trouvent dans cette magnifique île. Le vol de ces oiseaux ressemble à celui des hirondelles de campagne. Ils vivent en société de plusieurs individus et nichent par grandes compagnies. La construction de leur nid est admirable: il est fait d'une espèce de Lichen (Usnea Evernea) laquelle se trouve en abondance sur une espèce de bruyère qui croît sur les sommets des montagnes, ainsi que d'une espèce de glu ressemblant à la gélatine des nids du Cypselus esculentus des Indes orientales. A la Réunion, la gélatine du nid du Cypselus francicus se vend aux négociants Chinois, mais elle est inférieure à celle de l'espèce Indienne et les nids en sont beaucoup moins fournis. Ces oiseaux attachent leurs nids, les uns contre les autres, aux rochers plus ou moins inaccessibles, de sorte qu'il est très difficile et dangereux de s'en procurer. C'est surtout sur les rochers escarpés qui avoisinent la rivière des pluies, entre la Possession et Saint-Paul, conduisant aux sources sulférineuses de Mafatte, que ces oiseaux nichent en grand nombre. Pendant notre séjour dans l'île de la Réunion, M. Grégroire Rétout a eu la bonté de nous en procurer suffissamment pour en étudier la construction. C'est un fait curieux que la ponte de ces oiseaux se fait, à ce qu'il paraît, par intervalles; du moins j'ai trouvé, dans plusieurs nids, des oeufs fraichement pondus et d'autres déjà couvés pendant quelque temps, ainsi que des petits qui venaient d'éclore avec d'autres qui avaient déjà acquis la moitié de leur grandeur et d'autres encore qui étaient prêts à quitter le nid. J'ai communiqué quelques renseignements ainsi qu'une figure de ces oiseaux à mon ami le Dr. Ch. Coquerel qui les a publiés dans son mémoire, intitulé La Salangane de l'île de la Réunion, dans l'Album de cette île. Notre ami, le Dr. Paul Bories, a également publié un mémoire fort intéressant sur la constitution chimique des nids de cette espèce. Les oeufs de cet oiseau, ordinairement au nombre de 3 à 6 dans chaque nid, sont d'un blanc pur. Suivant le Dr. Hartlaub et mon ami M. Edward Newton, cette espèce se

trouverait aussi aux îles Maurice et à Madagascar. Quant à moi, je ne l'ai jamais rencontrée dans cette dernière île.

HIRUNDO BORBONICA.

Gmelin, I, p. 1017: Buffon, Pl. enl. 544, fig. 2, vol. 7, p. 344. — Cotyle et Phedina borbonica, Bonaparte. — Phedina madagascariensis, Hartlaub, Madagascar, p. 27.

On sait que M. Hartlaub a séparé de l'Hirundo borbonica les individus de Madagascar, et que cet ornithologiste attribue à ces derniers des ailes et des tarses plus longs, des teintes plus claires et des souscaudales d'un blanc presque uniforme. Ne possédant pas des séries de ces oiseaux, nous ne sommes pas à même de nous prononcer définitivement sur leurs rapports mutuels; nous ferons seulement observer que le caractère emprunté par Hartlaub à la taille de l'oiseau n'est qu'accidentel, et que les teintes de nos individus tués à Madagascar, en Septembre et Novembre, présentent encore des différences de celles indiquées par ce savant pour sa Phedina madagascariensis. Il paraît, toutefois, que les individus de la Réunion et de Maurice, dont nous n'avons cependant vu qu'un très petit nombre, se distinguent de l'oiseau de Madagascar par des teintes plus enfumées et leurs souscaudales foncées, quoique terminées de blanchâtre.

Voici, du reste, quelques indications sur l'oiseau de Madagascar.

Aile 4 pouces 3 lignes à 4 pouces 4 lignes; queue 2 pouces 1 ligne; bec 3 à 4 lignes; tarse 5 lignes et demie; doigt du milieu 4 lignes.

Oeil brun. Bec et pieds noirs.

Pennes de la queue et toute l'aile avec les scapulaires d'un brun noir. Toutes les autres parties supérieures d'un brun tirant un peu au gris, notamment sur la tête et interrompu par des taches longitudinales foncées. Les plumes des parties inférieures sont également ornées, chacune, d'une tache longitudinale noire, mais celles des souscaudales sont linéaires. La teinte du fond de ces parties inférieures est, du reste, d'un blanc jaunâtre passant au gris-brun sur les côtés du jabot.

Quant à l'oiseau de la Réunion, M. Coquerel, Catalogue des animaux de la Réunion, p. 11, en dit: „Cette hirondelle qui se retrouve à Maurice et à Madagascar, est commune à la Réunion. Une variété très remarquable qui est connue dans le pays sous le nom d'Hirondelle des galets et qui se pose en effet sur les galets du rivage au bord de la mer, constitue peut-être une espèce distincte. Elle est un peu plus grande, avec le bec plus fort, mais les tarses et les doigts sont plus grèles et les ongles moins épais et plus longs. Le dessus du corps et de la queue, les grandes pennes des ailes sont d'un brun moins fauve, et le dessous du corps d'un gris assez clair tiqueté de brun". Ceci indique un oiseau semblable à celui de Madagascar, mais qui ne diffère peut-être de la borbonica que par un âge plus avancé.

Cette espèce devient de jour en jour plus rare dans l'île de la Réunion ainsi qu'à Maurice et, actuellement, elle est même bornée à certaines localités. Nous l'avons observée dans les montagnes situées entre le bourg appelé la Possession et la ville de Saint-Paul, principalement près de l'usine de notre bon ami Rétout. Ces oiseaux se posent souvent sur les branches d'arbres et les pierres, mais c'est à tort que l'illustre Buffon prétend qu'ils volent autour des navires qui se trouvent sur la rade. Leur vol est très rapide et ressemble à celui de nos hirondelles. Suivant M. Jean Rétout, chasseur habile habitant la Possession, cette espèce se trouverait aussi dans la Savanne qui s'étend entre cette place et Saint-Paul et qui est connue sous le nom de Point des galets. Les habitants de la Réunion prétendent que dans cette espèce qu'ils nomment l'Hirondelle des blés se trouve une variété à laquelle ils donnent, pour l'en distinguer, le nom d'Hirondelle des galets. J'ai fourni quelques renseignements ainsi qu'une figure de cette espèce à feu mon ami le Dr. Ch. Coquerel qui les a insérés dans un mémoire publié sur cet oiseau dans l'Album de la Réunion, tome IV.

Quant à l'oiseau de Madagascar, ses habitudes sont les mêmes que celles de l'espèce bourbonnaise. Pendant notre séjour à Ambassuana, le 7 Octobre 1864, nous avons vu une bande de ces oiseaux se réunir pour partir pour d'autres parages. Cette bande formait un véritable nuage. On vit voltiger ces oiseaux pendant dix minutes, en errant par ci par là dans la plaine, pour partir aussitôt dans la direction Sud-Est et en poussant des cris unanimes. Cette Hirondelle porte chez les Sakalaves du Nord le nom de Manauwy. Nous l'avons également trouvée à Nossi-bé, dans les environs du lac de Pombylava.

NECTARINIA ANGLADIANA.

Gray, Genera of Birds. — Certhia madagascariensis viridis, Brisson. — Buffon, Pl. enl. 575, fig. 2 et 3. — Cinnyris madagascariensis, Quoy et Gaimard. — Angaladiana madagascariensis, Reichenbach.

Nous avons examiné une dizaine d'individus de cette espèce, remarquable par sa taille considérable et ses belles teintes métalliques. Voici quelques détails destinés à compléter son histoire.

Aile 2 pouces 4 lignes à 2 pouces 7 lignes; queue 17 à 19 lignes; bec 11 à 12 lignes; tarse 6 lignes et demie à 7 lignes et demie; doigt du milieu 5 lignes à 5 lignes et demie.

Iris de l'oeil brun. Bec et pieds noirs.

Femelles. Teinte générale des parties supérieures d'un vert noirâtre, avec une étroite raie surciliaire d'un blanc jaunâtre. Parties inférieures d'un jaune clair, mais interrompu, sur chaque plume, par une large tache longitudinale noirâtre.

Cette espèce est assez commune dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, surtout

dans les environs d'Anourontsanga (Mourounsang), le poste Hova le plus septentrional à la Côte-Ouest de cette île. Ces oiseaux charmants vivent en compagnie et presque toujours en société de la Nectarinia souimanga et quelquefois de l'Eroessa tenella. On les voit, pendant toute la journée, voltiger parmi les branches des arbres et autour des arbustes en fleurs dont ils sucent avec leur langue le nectar qui fait leur principale nourriture. Cependant, ils vivent aussi de petits insectes et des fruits des Musa's et Magnifera's. Leur chant est fort, assez agréable, mais peu varié; parfois aussi, ils font entendre un cri qui ressemble à celui de notre moineau (savoir: chippe-chippe), et qui me fit penser à un oiseau de ce genre lorsque je l'entendais pour la première fois. Leur vol ressemble à celui de la bergeronnette. Ces oiseaux ont encore l'habitude de se suspendre avec leurs pieds aux petites branches, à la manière des mésanges. Pendant les fortes chaleurs, ils aiment à se sécher dans les rayons ardents du soleil et à arranger les plumes mouilliées par la forte rosée du matin dont les calices des fleurs sont remplis. Le nid de ces oiseaux a la forme d'une poche avec une ouverture latérale. Ils le pendent le plus souvent à l'extrémité d'une branche d'arbuste du genre Mimosa. Il est construit de petites racines, de feuilles sèches et de fines lianes, le tout revêtu de fil d'araignée. Chez les Antancars et les Sakalaves du Nord de Madagascar, cet oiseau porte le nom de Souy. C'est un fait curieux que l'on voit toujours plus de mâles que de femelles de ces oiseaux. Nous avons également observé cette espèce dans les îles de Nossi-bé, Nossi-falie, Nossi-mitsiou, Fany-kély et Nossi-bourrah (Saint-Marie). M. M. Lantz et Grandidier l'ont rapportée des environs de Tintingue à la Côte-Est de Madagascar.

NECTARINIA SUIMANGA.

Certhia madagascariensis violacea, Brisson. — Soui-manga, Buffon. — Certhia souimanga, Gmelin. — Certhia madagascariensis, Latham. — Cinnyris souimanga, Reichenbach.

C'est l'espèce commune de Madagascar. Nous en avons examiné une jolie série d'individus, originaires des Côtes Nord-Est et Nord-Ouest.

Aile 1 pouce 9 lignes à 2 pouces; queue 14 à 16 lignes; bec 7 lignes à 8 lignes et demie; tarse 5 lignes et demie; doigt du milieu 3 lignes et demie.

Iris de l'oeil brun; pieds et bec noirs.

Nous avons observé ce charmant petit oiseau dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Il est plus particulièrement abondant dans les mimosa's ombrageant la plaine qui s'étend le long de la colline sur laquelle est bâti le fort Hova à Anourontsanga (Mourounsang). Il fait presque continuellement entendre son chant qui ressemble à celui de notre grimpereau. Il se nourrit plus particulièrement du nectar des fleurs de l'Acacia lebbec. Il porte chez les malgaches, comme le Nectarinia angladiana, le nom de Souy.

NECTARINIA COQUERELII.

Verreaux dans Hartlaub, Madagascar, p. 34.

L'île de Mayotte nourrit cette belle espèce, qui ne paraît pas se trouver à Madagascar. Nous n'en possédons que le mâle adulte qui offre les dimensions suivantes.

Aile 1 pouce 11 lignes; queue 15 lignes; bec 7 lignes; tarse 6 lignes et demie; doigt du milieu 4 lignes et demie.

Cet oiseau habite l'île de Mayotte et non pas celle de Madagascar. Il aime à voltiger autour des mimosas et d'autres arbres de la famille des Acacias. Quelquefois on l'observe sur les feuilles des Cocotiers cherchant sa nourriture. Il se nourrit, comme ses congénères, principalement du nectar des fleurs et il arrive quelquefois qu'il s'enfonce totalement dans les calices des grandes fleurs. Il est continuellement en mouvement, battant des ailes comme les papillons et faisant entendre un petit chant qui rappelle celui de la Mésange bleue, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. On le voit assez souvent en société du Zosterops mayottensis, mais ordinairement il mène une vie solitaire, et jamais je ne l'ai vu réuni en aussi grand nombre que les Nectarinia angladiana et souimanga. Les colons français de l'île Mayotte lui appliquent le nom de colibri.

ZOSTEROPS MADAGASCARIENSIS.

Hartlaub, Madagascar, p. 40; Monograph. Zoster. in Cabanis, Journal, 1865. — Ficedula madagascariensis minor, Brisson, Ornith., III, p. 498, pl. 28, fig 2. — Motacilla madagascariensis, Linné. — Sylvia annulosa, Swainson, Zool. Illustr., pl. 164; Zosterops flavigula, Swainson, Menag., p. 294.

L'histoire des différentes espèces de Zosterops habitant l'île de Madagascar et ses dépendances est assez embrouillée. Nous ne connaissons qu'une seule espèce originaire de la grande île: savoir le Zosterops madagascariensis. L'île de Mayotte nourrit le Zosterops mayottensis, très différent de tous les autres. A la Réunion il existe, outre le Zosterops haesitata, une espèce anormale par le manque du tour blanc des yeux: c'est le Zosterops borbonica, qui vient aussi de Mauritius, et cette dernière île produit en outre le Zosterops mauritanica.

On a encore énuméré comme originaires des contrées dont nous traitons, les Zosterops olivacea, chloronotos et curvirostris. Le Zosterops olivacea repose sur la Certhia madagascariensis olivacea de Brisson: voir Brisson, Ornith., vol. III, p. 625, pl. 33, fig. 1, et Buffon, vol. VI, p. 341, mais non pas Pl. enl. 575, fig. 1, qui paraît représenter la femelle d'une espèce de Nectarinia. Brisson dit que cet oiseau a été apporté de Madagascar à l'île de Bourbon. Il paraît se rapprocher du Zosterops haesitata, mais il est impossible de l'adopter comme espèce sur des documents aussi incomplets que ceux

fournis par Brisson et Buffon. — Le Zosterops chloronotus, Hartlaub, Madagascar, p. 41, et Newton, Isis, 1862, p. 272 (mais non pas Certhia chloronotus de Vieillot et Zosterops curvirostris de Swainson, oiseaux étrangers au groupe de Madagascar), est l'espèce de l'île de Mauritius, et qui ne paraît pas se trouver ailleurs. C'est, du reste, le Figuier de l'île de France de Buffon, sur lequel est fondé la Motacilla mauritanica de Gmelin, p. 981; quoique, et la description et la figure que Buffon donne de cet oiseau, soient faites sur deux espèces différentes (voir Pl. enl. vol. VI, p. 161, pl. 705, fig. 1). Buffon dit, en effet, de cette espèce: "dans l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de tcheric; il a été transporté de l'île de France, où on l'appelle oeil blanc, parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux, etc.", et plus bas: "M. le vicomte de Querhoënt, qui a observé cet oiseau à l'île de France, dit qu'il est peu craintif et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités, qu'il vole en troupe et se nourrit d'insectes". Il est encore bon de faire observer que Buffon a emprunté le nom de Cheric à Brisson qui l'employe pour le Zosterops madagascariensis, et que Brisson lui-même a donné l'initiative de la confusion qui règne dans l'histoire de ces oiseaux, en citant l'espèce de l'île de France comme étant la même que celle de Madagascar.

Revenons maintenant à l'espèce de Madagascar.

Le Zosterops madagascariensis, voisin du Zosterops capensis de Sundeval offre les traits suivants, empruntés à une dizaine d'individus.

Aile 2 pouces à 2 pouces 1 ligne; queue 16 à 18 lignes; bec 4 lignes et demie à 5 lignes; tarse 7 lignes; doigt du milieu 4 lignes et demie.

Point de différence extérieure entre les deux sexes.

Iris de l'oeil et pieds bruns; bec noir.

Pennes de la queue noirâtres. Rémiges noirâtres, mais à barbe externe pourvue d'un liséré vert jaunâtre. Cette dernière teinte occupe toutes les autres parties supérieures jusqu'aux côtés de la tête et du cou: elle est peu vive et tire légèrement sur le noirâtre. Tour de l'oeil très large, d'un blanc argenté et bordé, par devant et en bas, par le noir profond qui se répand sur les freins. Gorge et souscaudales d'un jaune de citron pâle. Les autres parties inférieures d'un gris blanchâtre clair, passant au blanc sur le milieu du ventre et de la poitrine, et souvent légèrement lavé de gris-roux sur les flancs. Couvertures inférieures des ailes et bords internes des rémiges d'un blanchâtre remplacé, le long du pli de l'aile, par un jaune pâle.

Ce petit oiseau est très abondant à Madagascar, où il vit par bandes composées chacune de six à douze individus. Il se nourrit de petits insectes et du nectar de certaines fleurs, ainsi que des fruits du bananier et du mangier. Il se tient de préférence dans les broussailles, mais on le voit aussi sur les arbres, sautant de branche en branche et criant à chaque instant pilu-pilu-pilu. Son vol ressemble à celui de notre mésange bleue.

Son chant est doux et court, mais un peu croassant. On prend assez facilement ces oiseaux à la glu et on les tient en cage en leur donnant du pain trempé dans de l'eau sucrée, ainsi que des fruits du bananier et du mangier. Ils nichent dans le commencement du mois de Novembre et construisent un nid semblable à celui des Nectarinias. Les indigènes donnent à cette espèce le même nom qu'aux Nectarinias, savoir celui de Souy. Nous avons observé ces oiseaux partout où nous avons fait des excursions à Madagascar.

ZOSTEROPS MAYOTTENSIS.

Zosterops flavifrons, Pollen, nec Latham, in litteris; Schlegel, Contributions, l. c., p. 87.

Nous avons donné de ce joli oiseau la description suivante.

Il est facile à reconnaître à son système de coloration. Front, dessous du corps et couvertures inférieures des ailes d'un jaune de citron vif, passant sur les flancs au roux brunâtre. Les autres parties supérieures sont d'un vert-jaune; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, mais bordées de vert-jaune à leur barbe externe; les rémiges en outre, largement bordées de blanc jaunâtre à leur barbe interne. Freins noirs. Tour de l'oeil emplumé blanc. Iris de l'oeil brun; pieds couleur de plomb; bec bleu d'indigo dans les vivants, noir après la mort.

Aile 2 pouces; queue 12 lignes; bec depuis le front 4 lignes; tarse 6 lignes et demie; doigt du milieu 4 lignes et un quart.

Nous avons découvert cette espèce, nouvelle pour la science, dans l'île de Mayotte, où elle est abondante. Elle a les mêmes habitudes que le Zosterops madagascariensis. Son cri a beaucoup de rapport avec celui de la femelle du serin de canarie. Ces oiseaux vivent en bandes de 6 à 12 individus. Ils se tiennent dans les broussailles et ne fréquentent que rarement les hauts arbres. Ils n'ont aucune méfiance et laissent approcher l'homme de très-près. On les voit partout et même en grand nombre le long des chemins et sentiers qui sont bordés de broussailles. Ils se nourrissent d'insectes et du nectar des fleurs, ainsi que de fruits du bananier et du mangier.

ZOSTEROPS HAESITATA.

Hartlaub, Madagascar, p. 41.

Nous avons déjà fait observer plus haut que l'on pourra peut-être rapporter à cette espèce le Zosterops olivaceus des auteurs; mais ces sortes de rapprochements ne profitant guère à la science, nous gardons pour l'espèce du présent article l'épithète inventée par Hartlaub.

Voici l'énumération des principaux traits de l'oiseau, emprunté à une dizaine d'individus.

Aile 2 pouces à 2 pouces 2 lignes; queue 18 à 19 lignes; bec 5 lignes à 5 lignes et demie; tarse 8 lignes et demie; doigt du milieu 4 lignes et demie.

Point de différence extérieure entre les individus des deux sexes.

Iris de l'oeil brun clair; pieds bruns; bec noir.

Pennes de la queue et des ailes brunes, mais ornées, à leur barbe externe, d'un liséré jaunâtre. Front, vertex et freins d'un noir peu foncé et quelquefois même très peu prononcé, mais se répandant sur le devant des joues et longeant le bord inférieur du tour des yeux qui est d'un blanc pur. Les autres parties supérieures et les côtés du cou sont d'un vert jaunâtre passablement vif sur le croupion et les suscaudales, plus sale sur les autres parties, et tirant un peu au gris sur le cou. Souscaudales d'un jaune pâle. Les autres parties inférieures sont d'un gris tendre, fortement lavé de roux pâle sur les côtés du tronc et passant au gris foncé sur la région des oreilles. Couvertures inférieures des ailes et bords internes des rémiges blanchâtres.

Cette espèce est connue à l'île de la Réunion sous le nom d'oiseau vert. Elle est moins nombreuse que son congénère l'oiseau blanc, mais elle se tient plutôt dans le bas que dans le haut des montagnes. Ses habitudes sont du reste les mêmes que celles du Zosterops borbonica. On la chasse de la même manière, mais elle est plus méfiante et ne vit que rarement en société de son congénère. Nous n'avons jamais trouvé cette espèce à Madagascar.

ZOSTEROPS MAURITANICA.

Motacilla mauritanica, Gmelin, p. 981. — Voir plus haut, à l'article du Zosterops madagascariensis, les autres détails sur la synonymie de cette espèce.

Cette espèce propre, à ce qu'il paraît, à l'île de Mauritius, y représente le Zosterops haesitata de l'île de la Réunion. Elle se rapproche, sous beaucoup de rapports, de cette dernière espèce et offre un système de coloration très semblable: mais elle est d'une taille moins forte; le bec est plus courbé; la mandibule inférieure est jaunâtre et n'offre de noirâtre qu'à sa pointe; le noir de la face est remplacé par du gris noirâtre, et la teinte verdâtre du dessus de la tête, de la nuque, du manteau et des scapulaires est fortement lavée de gris.

Aile 23 à 24 lignes. Queue 14 lignes. Bec, depuis le front, 5 lignes. Tarse 8 lignes. Doigt du milieu 4 lignes et demie.

ZOSTEROPS BORBONICA.

Ficedula borbonica, Brisson, Orn., vol. III, p. 510, pl. 28, fig. 3. — Le petit Simon de Bourbon, Buffon, Pl. enl. 705, fig. 2. — Le Grimpereau de l'île de Bourbon, Buffon, Pl. enl. 681, fig. 2, vol. VI, p. 348: Certhia burbonica, Gmelin, I, p. 471, N°. 33. — Malacirops borbonica, Bonaparte, Collect. Delattre, p. 56.

Nous avons pu examiner une grande série d'individus de cette espèce reconnaissable, parmi celles du rayon géographique dont nous traitons, à son tour de l'oeil qui est noirâtre au lieu de blanc.

Les teintes de cet oiseau sont plus ou moins sujettes à varier suivant les individus, mais non pas suivant le sexe.

Il présente ordinairement les détails suivants:

Aile 1 pouce 11 lignes à 2 pouces; queue 1 pouce 5 lignes à 1 pouce 7 lignes; bec 4 lignes; tarse 8 lignes; doigt du milieu 4 lignes.

Iris de l'oeil rougeâtre. Bec et pieds bruns.

Dessus de la tête et du cou ainsi que les couvertures alaires d'un gris terne. Freins noirâtres, bordés quelquefois, en haut, d'une raie blanchâtre. Tour de l'oeil plus ou moins noirâtre. Manteau et scapulaires d'un roux-brun pâle. Croupion, suscaudales et souscaudales, plumes des jambes, milieu du ventre et de la poitrine, ainsi que la gorge blanchâtres. Flancs d'un roux brunâtre vif. Jabot d'un gris blanchâtre. Pennes de la queue et des ailes noirâtres, mais avec un liséré gris blanchâtre à leur barbe externe. Couvertures inférieures des ailes et bords internes des rémiges blanchâtres.

Ce système de coloration présente, cependant, suivant les individus, les variations suivantes. Quelquefois, la gorge tire ou passe même au gris clair. Dans d'autres, le roux brunâtre s'étend sur tout le jabot, ainsi que sur le dessus du cou et de la tête, en sorte que ces individus sont tout-à-fait dépourvus de gris. Dans d'autres encore, il n'existe pas de trace de ce roux brunâtre, en sorte que le gris occupe presque uniformément toutes les parties de l'oiseau, même jusqu'au croupion et aux couvertures de la queue, tant supérieures qu'inférieures.

Cette espèce est commune aux îles de la Réunion et de Mauritius.

Elle est connue chez les colons de l'île de la Réunion sous le nom d'oiseau-blanc, et s'y trouve en abondance. Elle vit toujours en bandes composées, chacune, de 6 à 12 et même d'un plus grand nombre d'individus, et se tient surtout dans les montagnes, à une hauteur de 1200 à 1500 mètres. Cependant, elle fréquente aussi le littoral, quoique en moindre nombre. Je l'ai même vue dans les jardins de la ville de Saint-Dénis. Sa nourriture consiste en petits insectes, mais surtout dans le nectar des fleurs, ainsi que dans des fruits doux. Les montagnards de l'île de la Réunion font un terrible ravage parmi ces petits oiseaux. Ils les prennent par centaines au moyen de glu pour les vendre en ville aux gastronomes, quoiqu'il soit défendu sévèrement, par un décret local, d'en prendre pendant l'espace de six ans. Il paraît toutefois que ces chasses acharnées n'apportent guère de diminution dans le nombre des individus, puisque toutes les forêts en sont peuplées. On les rôtit au brochet, les séparant les uns des autres par un petit morceau de lard. Du reste, c'est un mets exclusivement destiné aux gastronomes bourbonnais, qui le payent fort cher. Le chant de cet oiseau ressemble à

un gazouillement doux rappelant les syllabes piti-ti-piti-ti interrompu par un sifflement qui a des rapports avec celui de nos mésanges. Nous n'avons jamais vu cet oiseau à Madagascar.

MUSCIPETA MUTATA.

Cuvier, Règne animal, 1817. — Muscicapa mutata, Linné, I, p. 325: Muscicapa madagascariensis, Brisson, Ornith., p. 424, pl. 40, fig. 3 (mâle au plumage parfait); fig. 1, 2 (mâles dans la livrée de passage). — Gobe-mouche à longue queue et à ventre blanc de Madagascar, Buffon, Pl. enl. 248, fig. 2 (mâle dans la livrée parfaite): Tchitraea holosericea, Temminck, dans Bonaparte, Conspectus, I, p. 325. — Gobe-mouche à longue queue de Madagascar, Buffon, Pl. enl. 248, fig. 1 (mâle dans la livrée de passage): Muscicapa viridescens, Boddaert; Tchitraea viridescens, Gray. — Tchitraea pretiosa, Lesson (individus au plumage très parfait). — Consultez aussi sur les espèces de ce genre: Schlegel, Contributions dans le Nederlandsch Tijdschrift, III, p. 84.

Nous avons déjà fait observer, dans nos Contributions, l. c., que les espèces du sous-genre Muscipeta ne sont encore que très insuffisamment connues. Celles, dont les mâles au plumage parfait offrent la paire mitoyenne des pennes de la queue très allongées et un habit en partie blanc, paraissent se réduire à un nombre peu considérable. Ce sont la Muscipeta paradisi de Ceylan, de l'Hindoustan et du Bengale; la Muscipeta affinis de Malacca et des îles de la Sonde; la Muscipeta cristata aux parties inférieures grises dans la livrée imparfaite, noires dans la livrée parfaite, habitant l'Afrique chaude jusqu'au Cap de Bonne Espérance et à laquelle il convient de rapporter les Tchitraea melanogastra de Swainson, melampyga de Verreaux, tricolor de Fraser, senegalensis de Lesson et Ferreti de Guérin; enfin la Muscipeta mutata de Madagascar et de Mayotte, et dont la Muscipeta rufiventris de l'Afrique occidentale ne paraît guère différer.

La Muscipeta mutata se distingue de toutes les espèces dont nous venons de parler par sa taille en général moins forte et au plumage parfait du mâle, par son dos soit blanc, soit teint en partie de noir, ainsi que par ses rectrices latérales largement bordées de noir.

Cette espèce a, dans les deux sexes et dans tous les âges, le dessus de la tête d'un noir-vert à reflets métalliques. Au plumage imparfait, la teinte générale est d'un roux-rouge, plus pâle sur le dessous que sur le dessus, et très intense chez les mâles dans la livrée de passage.

Les femelles adultes gardent les teintes propres au premier plumage des deux sexes.

Au plumage plus ou moins parfait du mâle, le dessous en arrière du cou est constamment blanc; le manteau et le dos offrent, au contraire, des variations qui paraissent dépendre du développement plus ou moins parfait des teintes.

Chez plusieurs mâles dans cette livrée, tués à Madagascar, le noir s'étend depuis le

dessus de la tête jusque sur les scapulaires et le croupion, tandis que les suscaudales sont blanches avec un liséré irrégulièrement noir. Ce noir est quelquefois interrompu, sur les plumes du dos et du manteau, par un fin liséré terminal blanc.

Chez les mâles dans la livrée parfaite tués à Mayotte et chez d'autres obtenus à Madagascar, le noir ne s'étend en arrière que sur le devant du manteau, et les plumes des autres parties du manteau, ainsi que celles du dos, sont blanches à leur partie terminale, noires à la partie basale. C'est sur des individus dans cette livrée que Lesson a fondé sa Tchitraea pretiosa.

Nous avons au Muséum un mâle de Muscipeta au plumage parfait, provenant de l'ancienne collection de feu Temminck, mais sans indication de patrie et qui a tout le manteau noir, tandis que le dos et les suscaudales sont blancs. Serait-ce l'adulte de la Muscipeta rufiventer de Swainson, provenant de la Sénégambie?

Voici l'indication des mesures des principales parties de la Muscipeta mutata.

Mesures prises sur dix individus tués à Madagascar. Aile 2 pouces 8 lignes à 2 pouces 11 lignes; queue 2 pouces 11 lignes à 3 pouces 4 lignes; pennes allongées du mâle adulte de 7 pouces 4 lignes à 9 pouces; bec 5 à 6 lignes; tarse 6 lignes à 6 lignes et demie; doigt du milieu 4 lignes à 4 lignes et demie.

Mesures prises sur dix individus tués dans l'île de Mayotte. Aile 2 pouces 7 lignes à 2 pouces 10 lignes; queue 2 pouces 10 lignes à 3 pouces 5 lignes; pennes allongées du mâle adulte 5 pouces 9 lignes à 9 pouces 8 lignes; bec 5 à 6 lignes; tarse 6 lignes et demie; doigt du milieu 4 lignes et demie.

Individu au plumage parfait et à manteau noir, d'origine inconnue, et regardé comme la Muscipeta rufiventris de Swainson. Aile 2 pouces 11 lignes. Queue 2 pouces 11 lignes; pennes mitoyennes 6 pouces 10 lignes. Bec 5 lignes et demie.

Individu, également d'origine inconnue, mais se rapportant à la Muscipeta rufiventris de Swainson. Aile 3 pouces 2 lignes. Queue 3 pouces 10 lignes; pennes mitoyennes 7 pouces 2 lignes. Bec 5 lignes et demie. Tarse 6 lignes. Doigt du milieu 4 lignes et demie.

Individus de Madagascar et de Mayotte. Iris de l'oeil brun. Bec et pieds d'un bleu-noir.

Nous avons rencontré cette jolie espèce dans les îles de Mayotte, Nossi-bé, Nossi-falie et à Madagascar. Elle aime surtout les endroits de la forêt qui sont situés près d'un cataracte ou d'un ruisseau. On les voit voltiger parmi les branches des arbres élevés. Ces oiseaux vivent en solitude, quelquefois on les rencontre par couples, mais on en voit rarement trois ou quatre individus ensemble. Ils se nourrissent d'insectes, surtout de diptères et de libellules qu'ils attrapent au vol de la même manière que notre Gobe-mouche. Leur chant est court, varié et agréable, mais ils font souvent entendre un cri qui ressemble assez à celui de nos mésanges. A l'époque des amours, les mâles ne cessent de caresser leurs femelles par leur chant et des mouvements lestes. Leur nid a la forme d'un bonnet de nuit; il est placé entre la triple fourche d'une branche,

construit avec beaucoup d'art de fines racines d'herbe et de mousse, et le tout est revêtu de fil d'araignée entremelé de feuilles sèches. Il se trouve ordinairement dans l'intérieur des forêts à la hauteur d'homme, le plus souvent dans des arbrisseaux de la famille des lauracées. Chez les colons français de l'île de Mayotte cet oiseau porte les noms de veuve blanche et de veuve brune, tandis que les malgaches lui donnent celui de Scetti. Il paraît que cette espèce est plus abondante à Mayotte qu'à Madagascar.

MUSCIPETA BORBONICA.

Bonaparte, Conspectus, I, p. 325. — Muscicapa borbonica, Gmelin, I, p. 939: Brisson, Ornith., II, p. 420, pl. 39, fig. 5; Buffon, Pl. enl. 573, fig. 1. — Tchitraea borbonica, Blyth; Hartlaub, Madagascar, p. 46.

Cette espèce appartient au nombre de celles, dont le mâle adulte n'offre jamais des rectrices mitoyennes allongées, et ne prend jamais cet habit en partie blanc propre à la plupart des autres espèces. Elle a toutes les parties inférieures d'un gris bleuâtre, passant insensiblement au blanchâtre sur le ventre et les souscaudales. Elle ressemble, du reste, à la femelle de la Muscipeta cristata, dont elle se distingue, toutefois, au premier abord, par son bec plus court et plus petit, ainsi que par la teinte grise du dessus du cou. Cette teinte grise occupe, dans la femelle, tout le cou et toute la tête, tandis que, dans le mâle, elle est remplacée, sur le dessus de la tête, sur la région des oreilles et le devant de la nuque, par un bleu-noir métallique. Les autres parties supérieures sont d'un roux-rouge peu foncé et plus pâle sur le dessous que sur le dessus.

Nous avons examiné une douzaine d'individus de cette espèce, tous tués à la Réunion et à Mauritius. Elle ne se trouve ni à Madagascar, ni aux îles Comores.

Aile 2 pouces 5 lignes à 2 pouces 9 lignes; queue 2 pouces 6 lignes à 3 pouces; bec 4 lignes et demie à 5 lignes; tarse 8 lignes; doigt du milieu 4 lignes et demie.

Iris et bec bruns. Pieds couleur de plomb bleuâtre.

Cet oiseau est connu à l'île de la Réunion sous le nom d'oiseau de la vierge. Il y habite non seulement les forêts qui couvrent les montagnes, mais aussi les endroits boisés du littoral, et même quelquefois les jardins des villes. Il vit d'insectes, comme de petits diptères et de libellules, et il aime surtout la solitude et les endroits les plus sombres des forêts. Il ne se méfie pas de l'homme qui l'approche, et se contente de le regarder avec curiosité. On le voit ordinairement, seul ou par couples, sauter tranquillement de branche en branche, ou voltiger pendant quelques instants sous le feuillage, pour attraper les insectes qui en sortent. Il fait entendre, par intervalles, un chant monotone et mélancholique, ainsi qu'une espèce de cri croassant et perçant qui a beaucoup de rapport avec celui de la mésange charbonnière. Son nid, construit avec beaucoup d'art, est composé de fils végétaux, d'herbes, de racines très fines, le tout entre-

mêlé de mousse et revêtu de toile d'araignée. Il est placé dans la fourche d'une branche, à la hauteur d'homme et présente la forme d'un bonnet de nuit.

DICRURUS FORFICATUS.

Bonaparte, Conspectus, I, p. 352; Hartlaub, Madagascar, p. 49. — Lanius forficatus, Linné.

Cette espèce paraît être propre à l'île de Madagascar. Il est vrai que le Dr. Kirk a affirmé à M. Sclater, Ibis, 1864, p. 299, que cet oiseau est commun dans les clairières des forêts de l'île d'Anjouan; mais il est permis de douter de l'exactitude de la détermination de l'espèce, puisque l'île de Mayotte, si proche d'Anjouan, nourrit, au lieu de cette espèce, une autre d'une forme très différente. Ce serait, toutefois, un phénomène hors de nos conceptions sur la distribution géographique des espèces, que l'identité des Dicroures de Madagascar et d'Anjouan, tandis que l'île de Mayotte, intermédiaire par sa situation entre Madagascar et Anjouan, nourrit une espèce d'une forme très différente.

Le Dicrurus forficatus est assez connu des naturalistes et facile à reconnaître. Nous en avons examiné une très grande série d'individus.

Aile 4 pouces 4 lignes à 4 pouces 10 lignes; queue 4 pouces 2 lignes à 5 pouces; bec 9 lignes; tarse 8 lignes à 8 lignes et demie; doigt du milieu 6 lignes à 6 lignes et demie.

Bec et pieds noirs. Iris de l'oeil brun.

Dans les petits, pris du nid, la queue est très imparfaitement développée et peu fourchue, et le noir de leur plumage est terne.

Cet oiseau connu, chez les Antancars et Sacalaves, sous le nom de Rélouvi, est un des oiseaux les plus communs de Madagascar. On l'aperçoit partout où l'on dirige ses pas dans les contrées de la grande île Africaine visitées par les naturalistes. C'est un oiseau très actif et un chanteur par excellence. Il hante les petits bosquets des plaines comme les forêts les plus impénétrables. Le plus souvent on les voit, le long de la lisière des forêts, perchés sur les branches mortes des arbres, dans une pose presque perpendiculaire, et faisant entendre, à chaque instant, leur forte voix composée de sons dont quelques-uns ressemblent beaucoup à ceux de l'orgue. Ils aiment aussi à imiter souvent les cris d'autres oiseaux, comme celui du Centropus et d'autres. Dans les lieux fréquentés par un grand nombre de ces oiseaux, chacun d'eux se réserve un territoire de chasse, où il ne supporte, ni ses congénères, ni d'autres oiseaux, même ceux qui sont plus forts que lui. Ils font une chasse continuelle aux sauterelles, aux cigales, aux coléoptères, aux libellules et à d'autres insectes, sur lesquels ils se lancent avec une agilité remarquable et qu'ils attrapent presque toujours au vol. Quand cet oiseau s'est emparé d'un insecte, il retourne de suite avec sa proie sur l'arbre qu'il vient de quitter.

Avant de la dépecer, il fait entendre un petit chant, tout en redressant sa huppe, en balançant la queue et en gardant la proie dans le bec. Ces oiseaux ne sont nullement farouches, ils se laissent approcher sans méfiance par le chasseur et se contentent, dès qu'il est arrivé tout près d'eux, de voler à une petite distance sur une branche voisine. Ils ont encore l'habitude de prévenir, par un certain cri, les autres oiseaux du voisinage; dès qu'un oiseau de proie arrive, ils se lancent vigoureusement sur lui en le poursuivant à une assez grande distance. Dans le temps de la ponte, plusieurs mâles poursuivent quelquefois, en chantant, une seule femelle de leur espèce. Aussitôt que celle-ci se perche sur une branche, les mâles se livrent un combat pour la possession de cette femelle chérie. Celui qui reste vainqueur est alors choisi par elle comme mari. Ceci a lieu vers les premiers jours du mois d'Octobre. Ces oiseaux commencent alors à construire leur nid, qu'ils placent entre un rameau fourchu, soit dans la forêt, quelquefois près des demeures des indigènes, soit sur la lisière des bois. Ils préfèrent cependant une branche qui pend au dessus d'une rivière ou d'un ruisseau. Les matières qu'ils choisissent pour construire leur nid consistent en racines fines, filaments végétaux et fils d'araignée. Les oeufs, au nombre de trois ou quatre, ont une couleur de saumon très claire parsemée de taches brunâtres qui sont habituellement posées en cercle. Ils ont à peu près la grandeur de ceux de l'étourneau, mais ils sont moins allongés. Le mâle et la femelle couvent chacun à son tour. C'est presque toujours vers le midi que le mâle remplace la femelle sur le nid, et c'est alors qu'elle s'occupe de la recherche de sa nourriture près de l'endroit où se trouve le mâle. Cependant, il arrive souvent que celui-ci apporte de la nourriture à sa femelle. Aussitôt que les petits sont assez forts pour quitter le nid, ils se placent ordinairement en rang, à côté l'un de l'autre, sur une branche d'arbre de la forêt, et c'est là que les parents viennent les nourrir. En captivité, ces oiseaux s'attachent très vite à leur maître; ils le suivent partout, se posant sur son épaule en chantant par intervalles. Nous avons longtemps tenu ces oiseaux en captivité, en les nourrissant de petits morceaux de viande crue, de blanc d'oeuf et de sauterelles. Nous avons observé ces oiseaux dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, ainsi que dans les îles de Nossi-bé, Nossi-falie, Nossi-Acoumba, Tani-kéli et Nossi-Bourrah (Sainte-Marie); mais jamais dans l'île de Mayotte.

DICRURUS WALDENII.

Schlegel, Contributions, l. c., p. 86.

Voici la note que lord Walden, qui s'occupe d'une Monographie des Dicrures et à qui nous avons communiqué l'espèce, a bien voulu me remettre sur ce Dicrurus de Mayotte, auquel j'ai conféré l'épithète de Waldenii, en honneur de ce seigneur anglais. Le Dicrurus de Mayotte forme une espèce bien caractérisée et facile à reconnaître. Elle

ressemble au Dicrurus forficatus de Madagascar et au Dicrurus cristatus, Vieillot, du Zambéze, par la forme du bec, ainsi que par la texture et la couleur du plumage, qui est d'un noir réfléchissant le vert foncé, mais variant un peu, suivant les individus, quant à sa profondeur. La tête est dépourvue d'une huppe frontale. Cette espèce se rattache, par la structure de la queue, intimément au groupe Asiatique dont le Dicrurus macrocercus de Vieillot est le type. La paire externe des rectrices dépasse, dans l'un des individus, la paire mitoyenne de presque trois pouces, et l'avant dernière paire de deux pouces. Les mâles offrent une taille un peu plus forte que les femelles, auxquelles ils ressemblent du reste sous tous les rapports. Cette espèce présente un intérêt tout particulier, soit par le cercle apparemment restreint de sa répartition géographique, soit parce qu'elle rapproche les Dicroures d'Afrique de ceux des Indes.

Longueur de l'aile 5 pouces 3 lignes à 5 pouces 6 lignes; queue 6 pouces 6 lignes à 7 pouces 10 lignes; bec, depuis l'angle de la bouche 14 à 15 lignes.

Nous faisons encore observer que notre mâle adulte présente une variété individuelle, en ce que quelques unes des moyennes et grandes couvertures supérieures de l'aile droite sont largement bordées d'un gris-blanc, marbré de brun-noir.

Oeil brun, bec et pieds noirs.

Cette espèce est connue chez les colons français de Mayotte sous le nom de veuve noire. Elle se tient dans les forêts vierges de cette île. C'est le hasard qui nous en a fait découvrir quelques échantillons, ce qui porte à croire que ces oiseaux ne s'y trouvent qu'en petite quantité. Nous ne les avons observés et tués que dans les forêts qui avoisinent la baie de Jongony dans la partie Sud-Ouest de cette île. On les voit presque toujours par couples composés, chacun, de trois à quatre individus. Ils sont assez farouches et difficiles à surprendre, car ils se tiennent toujours à une distance dans les branches élévées des arbres et ils s'envolent, aussitôt qu'ils aperçoivent le chasseur, dans les endroits impénétrables de la forêt. Le seul moyen de bien observer et de tuer le drongo de Mayotte, c'est de se tenir embusqué dans les broussailles pendant quelque temps. C'est alors seulement qu'on peut observer ses habitudes curieuses et qu'on entend son chant singulier. Les mâles font toute sorte de grimace pour plaire à leur femelle. Tantôt on les voit gonfler les plumes en battant des ailes, hochant la queue et en tournant à chaque instant la tête, tantôt sauter de branche en branche autour de la femelle en faisant entendre des sons qui ressemblent à ceux d'un orgue. Cet oiseau habite les mêmes lieux que le lémur de Mayotte. Il vit principalement de coléoptères. Leur cadavre répand une odeur pareille à celui des corbeaux.

CAMPEPHAGA CANA.

Muscicapa cana, Gmelin, I, p. 940: Muscicapa madagascariensis cinerea major, Brisson

Ornith., II, p. 389, pl. 36, fig. 1. — Ceblepyris cana, Lichtenstein; Hartlaub, Madagascar, p. 46.

Nous avons examiné une quinzaine d'individus de cette espèce. La femelle et le jeune mâle se distinguent constamment du mâle adulte par leur tête d'un gris-noir qui passe au gris sur la gorge, tandis que ces parties sont, dans le mâle adulte, d'un noir tirant au gris sur le dessus de cette partie.

Aile 3 pouces 9 lignes à 4 pouces 1 ligne; queue 3 pouces 3 lignes à 3 pouces 6 lignes; bec 6 lignes et demie à 7 lignes; tarse 8 lignes et demie à 9 lignes; doigt du milieu 6 lignes et demie à 7 lignes et demie.

Bec et pieds noirs. Iris de l'oeil brun.

Cet oiseau est assez commun dans les lieux que nous avons explorés dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Il vit presque toujours isolé; rarement on le trouve par couples ou en société de plusieurs individus. On le voit presque toujours fréquenter la lisière des forêts, où il aime à sauter tranquillement de branche en branche, en faisant la chasse aux petits coléoptères et aux autres insectes qui font sa nourriture principale. Dans une certaine période de l'année, il se nourrit aussi de fruits. Cet oiseau est nullement farouche; il laisse approcher l'homme sans méfiance et se borne à sauter sur une branche voisine quand le coup du chasseur a manqué, pour recommencer de nouveau ses recherches dans le feuillage. Semblable à l'alouette, il a l'habitude de monter quelquefois perpendiculairement à une certaine hauteur dans l'air, faisant en même temps entendre son cri fort et clair, sonnant „hu tu"; ensuite, il se laisse tomber soudainement dans les arbres. Nous ignorons sa manière de nicher. Les malgaches de la partie Nord-Ouest de la grande île Africaine donnent à cet oiseau le nom de „Vouroun tani-aombi".

OXYNOTUS FERRUGINEUS.

Cette espèce originaire de Maurice porte, chez les créoles de cette île, le nom de „Cuisinier". Suivant les observations faites par mon ami Edward Newton, on la trouve dans presque toutes les forêts qui couvrent les ravins et les montagnes, mais il y est très rare. C'est un oiseau solitaire qui se fait rarement entendre, sinon dans le temps des amours. Son cri ressemble à celui du torchepot; mais souvent il est interrompu par des sons croassants qui ont beaucoup de rapport avec le cri du geai, quoiqu'ils soit beaucoup moins forts. Cet oiseau commence à construire son nid vers la fin du mois d'Octobre ou vers le commencement du mois de Novembre. Il le place ordinairement sur de petits arbres à une hauteur d'environ vingt pieds. Les nids découverts par M. Edward Newton se trouvaient sur un arbre connu chez les créoles sous le nom de Bois-balai (Erythroxylum hypericifolium); un autre sur un arbre connu dans le pays sous le nom de Bois de pomme (Lyzygium glomeratum). Le nid offre à peu près la forme

de celui du Lanius rufus; mais il est moins profond et très petit pour la taille de l'oiseau. Il est construit de petites racines, de filaments végétaux, de petits morceaux de lichen noirs et blancs, et le tout est revêtu de fil d'araignée. Les oeufs sont d'un vert pâle parsemé de taches médiocres couleur de cendre. Ces taches sont plus particulièrement serrées sur le tour central et le gros bout, où l'on observe, en outre, quelques taches allongées d'un brun olivâtre.

OXYNOTUS NEWTONII.

Cette espèce propre à l'île de la Réunion, a été longtemps confondue par les naturalistes avec l'Oxynotus ferrugineus, originaire de l'île de Maurice. Moi-même j'avais partagé cette manière de voir lorsque je publiais pour la première fois une note sur cette espèce dans le bulletin de la Société Impériale d'Acclimatation et d'Histoire Naturelle de l'île de la Réunion, tome III, p. 7; mais j'ai relevé, peu de temps après, mon erreur dans un mémoire accompagné de figures et inséré dans l'Ibis. Cet oiseau se trouve à la Réunion dans les forêts qui couvrent les montagnes, ordinairement à une hauteur de 800 à 1400 mètres au dessus du niveau de la mer. Il aime surtout la solitude et se tient de préférence dans les forêts les plus impénétrables. Le plus souvent on le rencontre dans les broussailles épaisses, qui couvrent les pentes des montagnes les plus escarpées où le chasseur le doit chercher, en descendant dans ces localités difficiles à aborder, à l'aide des mains et des pieds. On le voit presque toujours sauter, seul ou par couples, de branche en branche, en faisant entendre de temps en temps un fort cri qui consiste dans les syllabes de Ti-tuit, ti-tui et qui ressemble assez à celui de notre mésange charbonnière, mais qui est beaucoup plus fort. Cet oiseau vit principalement de coléoptères et de leurs larves qu'il cherche en examinant soigneusement les fentes des arbres. Il est très friand des larves d'oryctes qui vivent dans cette espèce de palmier dont les créoles tirent le mets renommé, appelé chou-palmiste. C'est pour cette raison que cet oiseau est très utile comme ennemi de ces insectes destructeurs qui, dans leurs différents états, font tant de dégât à ces plantes utiles. La manière de nicher de cette espèce est encore inconnue. Les créoles de l'île de la Réunion lui donnent les noms de Tui-tuit, de Merle blanc et de Tec-Tec des hauts.

ARTAMIA LEUCOCEPHALA.

Lanius madagascariensis major viridis, Brisson. — Lanius leucocephalus, Gmelin. — Buffon, Pl. enl. 374.

Cet oiseau, quoique connu depuis Brisson et Buffon, appartient au nombre des plus rares dans les collections. Nous en avons emprunté les mesures suivantes à une dizaine d'individus des deux sexes, adultes et jeunes.

Aile 4 pouces 2 lignes à 4 pouces 6 lignes; queue 2 pouces 7 lignes à 2 pouces 11 lignes; bec 10 à 11 lignes; tarse 10 lignes et demie à 11 lignes; doigt du milieu 7 lignes à 7 lignes et demie.

On n'a connu jusqu'à présent que les mâles adultes de cet oiseau. On sait que les mâles ont la tête, le cou, toutes les parties inférieures du corps avec les plumes sous-caudales, les sousalaires internes avec les axillaires, ainsi qu'une bande mal déterminée du croupion d'un blanc pur, tandis que les autres parties du plumage sont d'un vert-noir luisant et à reflets métalliques sur les parties supérieures; cette teinte foncée se répand aussi sur le bord terminal des plumes postérieures de la nuque.

La femelle se distingue du mâle adulte parce que le blanc en avant du ventre tire fortement au gris et qu'il est remplacé par cette teinte sur le dessus et les côtés de la tête, sur la nuque et le croupion.

Les jeunes ressemblent en général à la femelle adulte, mais ils n'ont pas de bandes noires à la nuque, et la teinte foncée des autres parties est remplacée par un gris noirâtre.

Bec gris bleuâtre. Pieds noirs. Iris de l'oeil brun.

Cette espèce est assez rare dans les parties de Madagascar visitées par nous. Elle y est connue sous le nom de Rémavou. Elle vit dans les forêts par couples ou bien en bandes de 6 à 8 individus. Elle n'est nullement farouche et facile à tuer parce qu'elle ne craint pas les coups de fusil, se contentant, quand le chasseur manque son coup, de voler un peu plus haut dans les arbres. Les Rémavous cherchent leur nourriture, qui consiste en petits coléoptères et d'autres insectes, dans les fentes et sous les feuilles des arbres qu'ils examinent avec soin. Les mouvements de ces oiseaux sont si tranquilles qu'on les aperçoit à peine, aussi est-ce uniquement par hasard que l'oeil tombe sur eux. Le seul cri que nous avons entendu de ces oiseaux est un sifflement assez doux; mais lorsqu'ils sont blessés, ils poussent un croassement désagréable, qui ne laisse pas d'attirer tous les autres individus du voisinage, de sorte que le chasseur se voit tout à coup entouré par ces oiseaux et qu'il est à même de tuer l'un après l'autre. Leur vol est lent et ressemble assez à celui des bergeronnettes.

ARTAMIA VIRIDIS.

Lanius madagascariensis minor viridis, Brisson, Ornith., p. 195, pl. 15, fig. 3. — Pie-grièche de Madagascar, Buffon, Pl. enl. 32, fig. 2. — Lanius viridis, Gmelin, I, p. 306. — Ocypterus viridis, Valenciennes. — Leptopteryx viridis, Wagler. — Analcipus hirundinaceus, Swainson. — Leptopterus viridis, Bonaparte.

Nous ne nous appesantirons pas sur les caractères de cette espèce assez connue, quoique très rare dans les collections. Nous en avons sous les yeux huit individus: ils se ressemblent entre eux parfaitement et sous tous les rapports. En voici les mesures des

principales parties. Aile 3 pouces 5 lignes à 3 pouces 8 lignes; queue 21 à 25 lignes; bec 7 à 8 lignes; tarse 6 à 7 lignes; doigt du milieu 5 à 6 lignes.

On doit s'étonner à juste titre que les naturalistes n'ayent pas reconnu l'affinité générique qui existe entre cet oiseau et l'Artamia leucocephala, et qu'il en ait été séparé, ainsi que l'Artamia bicolor, sous un nom générique particulier.

Nous avons observé et tué ces oiseaux pour la première fois dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, près du village Sjamanore où ils portent le nom de Sorawansa. Ils vivent en petites bandes de 6 à 12 individus, et sont actifs, mais farouches. Ils ont l'habitude de se rendre, après avoir sauté pendant quelque temps de branche en branche, à une distance assez considérable. Ils font entendre, par intervalles, une espèce de chant rappelant celui de notre moineau. Leur vol a également beaucoup de ressemblance avec celui des fringilles. Ils se nourrissent d'insectes et, à une certaine époque de la saison, de grains d'arbres et de fruits. Ces oiseaux sont assez rares dans les contrées explorées par nous; du moins, nous ne les avons observés qu'en petit nombre.

ARTAMIA BICOLOR.

Lanius madagascariensis coeruleus, Brisson. — Lanius bicolor, Linné, Mantissa, plant., 1771, p. 124; Gmelin, I, p. 305. — Loxia madagascariana, Linné, Syst. nat., 12me édition, I, p. 306, nec Loxia bicolor, ibidem, p. 307. — Pie-grièche bleue de Madagascar, Buffon, Pl. enl. 298, fig. 1. — Laniarius bicolor, G. R. Gray, Genera of Birds. — Dryoscopus bicolor, Bonaparte, Conspectus. — Cyanolanius bicolor, Bonaparte, Collect. Delattre, p. 75.

On a rangé cet oiseau parmi les Pies-grièches, tout en l'élevant au rang des genres. Ce n'est pourtant qu'une Artamia, genre qui n'a rien en commun avec les Lanius, et qui appartient, avec les Artamus, les Pericrodotus, les Camphephaga, les Dicrurus à une toute autre famille savoir celle des Muscicapae.

Cet oiseau, quoique des plus rares dans les collections, est assez connu et facile à reconnaître à ses teintes. Nous ferons cependant observer que le bleu de ses parties supérieures tire quelquefois au vert blanchâtre, et qu'il est remplacé, dans les femelles et les jeunes mâles, par un bleu sale et tirant fortement au verdâtre sur le dos et les ailes. Les femelles et jeunes mâles ont, en outre, le blanc des parties inférieures sale, tirant au roussâtre et passant même, sur les flancs, au gris.

Nous avons emprunté les mesures suivantes à une douzaine d'individus de cette espèce. Aile 3 pouces à 3 pouces 2 lignes; queue 30 lignes; bec 6 lignes à 6 lignes et demie; tarse 7 lignes à 7 lignes et demie; doigt du milieu 3 lignes et demie à 4 lignes.

C'était le 15 Août 1865 que nous avons observé et tué, pour la première fois, ces superbes oiseaux dans les forêts qui avoisinent la baie de Passandava près du village

d'Ambany-alla. On les rencontre presque toujours en société d'autres oiseaux comme des Zosterops, Philepitta's, Calicalius etc. Comme ils se tiennent dans la cime des arbres élevés, il est assez difficile de les distinguer parmi leurs compagnons. On les voit sauter doucement de branche en branche dans les plus hauts arbres, en faisant entendre un chant tremblotant et court. Leur nourriture consiste en insectes comme petits coléoptères et pentatoma's. Ces oiseaux sont assez rares dans la partie Nord-Ouest de l'île malgache et ils habitent les forêts les plus impénétrables. Chez les Sakalaves, ces oiseaux portent les noms de Foundra-poury et Vouroun-sarahessa.

ARTAMIA BERNIERI.

Oriolia Bernieri, Isid. Geoffroy St. Hil., Acad. des sc., Avril 2, 1838; Revue Zoologique, I, p. 50. — Guérin, Mag. de Zoologie, 1839, Oiseaux pl. 4. — Hartlaub, Madagascar, p. 43.

L'individu unique sur lequel cette espèce a été basée, se trouve au Musée de Paris. Nous en donnons une figure exacte. C'est un oiseau dans la première livrée, qui appartient à une espèce du genre Artamia différente, par les proportions de ses parties, des autres espèces, mais dont l'adulte n'a pas encore été observé jusqu'à présent.

PACHYCEPHALA RUFA.

Lanius madagascariensis rufus, Brisson, Ornith., II, p. 178, pl. 18, fig. 4. — Buffon, Pl. enl. 298, fig. 2. — Lanius rufus, Gmelin. — Schetba rufa, Lesson. — Artamia rufa, Lafresnaye. — Artamia leucocephala, fem., Bonaparte. — Hartlaub, Madagascar, p. 48.

Cet oiseau que l'on a associé à l'Artamia leucocephala et que Bonaparte n'en a pas même distingué comme espèce, ne peut faire partie de ce genre. Sa physionomie et son système de coloration sont assez différents; il a la base du bec muni de soies rigides; son bec est caréné en dessus; les plumes du devant du front sont couchées vers le devant et recouvrent la base de la mandibule supérieure jusqu'au delà des narines; sa queue, enfin, est plus allongée. Cet oiseau se rapprochant, par contre, dans tous ses détails, des Pachycephales, nous croyons devoir le ranger parmi les espèces de ce genre.

La Pachycephala rufa offre un bec assez robuste, rappelant celui des pies-grièches, à teinte noir-bleue et muni, à sa base, de soies raides et assez longues. Les pieds sont noirâtres dans les individus en peau. Les rémiges offrent entre elles les mêmes proportions respectives que celles des Pachycephales et Artamia's.

Le mâle adulte a toute la tête, la nuque, le cou, le devant du manteau et le jabot d'un noir à reflets verts. Les autres parties inférieures sont blanches, les autres parties

supérieures d'un brun-rouge, passant au brun noirâtre en dedans du bord externe des rémiges.

Dans la femelle, le brun-rouge est beaucoup plus pâle et tirant au roux; tout le dessous et les plumes en moustache sont d'un blanchâtre lavé de gris sur le jabot, la poitrine et les flancs; le noir du dessus du cou passe au gris sur le devant du manteau et ne s'étend latéralement que sur la partie supérieure des oreilles.

Mâle: aile 3 pouces 11 lignes; pointe de l'aile 10 lignes; queue 2 pouces 11 lignes; bec, depuis le front, 9 lignes; tarse 11 lignes; doigt du milieu 7 lignes.

Femelle: aile 3 pouces 6 lignes; queue 2 pouces 9 lignes; pointe de l'aile 6 lignes et demie.

Cette espèce n'a pas été observée par nous dans la partie occidentale de Madagascar, mais notre ami M. Lantz en a rapporté deux individus tués dans la partie orientale de l'île près de Tintingue. Elle a à peu près la même manière de vivre que l'Artamia leucocephala.

PHILEPITTA JALA.

On sait que le genre Philepitta a été fondé, en 1838, par Mr. Isid. Geoffroy St. Hilaire, sur un oiseau recueilli par Bernier à la Côte Est de Madagascar, et auquel il a attribué l'épithète de sericea; que M. Desmurs a décrit, sous l'épithète de Geoffroyi, une autre soi-disant espèce de ce genre et que M. Hartlaub a établi, en faveur de la Merula madagascariensis aurea de Madagascar, le genre Brissonia, quoiqu'il eût reconnu l'affinité de cet oiseau avec le genre Philepitta et qu'il eût lui-même suggéré la question sur la possibilité de l'identité de ces deux oiseaux.

L'espèce nouvelle du genre Philepitta découverte par nous à Madagascar, et l'examen des changements de forme qu'éprouvent les appendices charnus de l'oeil dans cet oiseau, nous a mis sur la voie de reconnaître que la soi-disant Philepitta Geoffroyi n'est en effet que le jeune de la soi-disant Brissonia de Hartlaub, tandis que M. J. Verreaux et l'un de nous, M. Pollen, ont pu constater, par l'examen des individus du Musée de Paris, que ces oiseaux appartiennent tous les deux, par l'espèce, à la Philepitta sericea de Geoffroy qui en est l'adulte.

On peut par conséquent résumer la synonymie de cet oiseau comme suit.

Mâle adulte. Philepitta sericea, Isid. Geoffroy de St. Hilaire, Acad. des Sciences, Avr. II, 1838; Revue de Zoologie, I, p. 49; Guérin, Magasin de Zoologie, 1839, Ois., pl. 8; Desmurs, Iconographie, pl. 32; Hartlaub, Madagascar, p. 42.

Mâle dans la livrée de passage. — Merula madagascariensis, aurea, Brisson, Ornith., II, p. 247, pl. 24, fig. 2. — Buffon, Pl. enl. 539, fig. 2. — Phyllornis jala, Boddaert (Buffon). — Turdus nigerrimus, Gmelin, I, p. 821. — Turdus sauijala, Latham. — Brissonia aterrima, Hartlaub, Madagascar, p. 42.

Individu au plumage imparfait. — Philepitta Geoffroyi, Desmurs et Flor. Prevost, Revue zoologique, 1846, p. 241. — Desmurs, Iconographie, pl. 33. — Hartlaub, Madagascar, p. 42.

Les figures que nous avons données de cet oiseau représentent les trois individus types du Musée de Paris. On voit par ces figures que le mâle adulte et le jeune sont faciles à reconnaître. Quant à l'individu dans la livrée de passage, on doit supposer, à juger des différentes livrées de la Philepitta Schlegeli, que c'est un mâle dans la livrée de passage, les femelles adultes de cette espèce portant un habit très différent de celui du mâle adulte et se rapprochant de celui des jeunes.

Caroncules de l'oeil d'un vert olivâtre dans les adultes (note prise sur le frais par Mr. Grandidier).

PHILEPITTA SCHLEGELI.

Pollen, in litteris. — Buddinghia superba, idem.

Cette espèce se rattache par sa taille et son organisation à la Philepitta jala; mais elle offre un système de coloration très différent, notamment au plumage parfait du mâle, dont les lobes charnus de l'oeil présentent en outre une forme très différente.

On peut emprunter à cet oiseau la diagnose suivante. Peau nue, entourant l'oeil élargie dans les adultes, prolongée en trois lobes libres et teinte de vert et de bleu. Teinte dominante du plumage jaune en dessous, vert en dessus. Le mâle adulte avec le dessus de la tête et du cou noir, et le manteau jaune.

Nous avons sous les yeux cinq individus des deux sexes de cette espèce. Ils offrent les mesures suivantes. Aile 2 pouces 9 lignes à 2 pouces 10 lignes; queue 17 à 18 lignes; bec 5 lignes et demie à 6 lignes; tarse 8 à 9 lignes; doigt du milieu 5 lignes et demie à 6 lignes et demie.

Le bec est noir; la peau entourant l'angle de la bouche est jaune; les pieds sont d'un brun jaunâtre; l'iris de l'oeil est d'un brun clair; la peau charnue entourant l'oeil est granulée, d'un bleu d'azur vers le centre, d'un beau vert sur le bord de l'oeil et les autres parties.

Mâle adulte. Peau charnue de l'oeil prolongée en trois lobes libres, dont l'un, plus court que les autres, se dirige vers le front, tandis que l'autre descend des freins vers le bas, et que le troisième, composé de deux parties couvrant l'une l'autre, se prolonge au dessus de la région des oreilles. Dessus et côtés de la tête, ainsi que la nuque et le devant du manteau, d'un noir foncé. Partie centrale du manteau d'un beau jaune de citron. Les autres parties supérieures de l'oiseau sont d'un vert jaunâtre, mais cette teinte est interrompue, sur les plumes latérales du manteau et sur celles du milieu du dos, par des taches terminales noires, et elle n'occupe que le bord externe des rémiges

qui sont noirâtres dans le reste de leur étendue. Les plumes des parties inférieures de l'oiseau sont d'un beau jaune de citron, mais noires à leur partie basale. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune très clair, et les rémiges bordées, à leur barbe interne, de blanc jaunâtre.

La femelle adulte a les appendices de la peau charnue des yeux moins allongées; elle n'a de noir, ni à la tête, ni à la nuque, ces parties étant d'un vert jaunâtre interrompu, sur chaque plume, par une raie longitudinale jaunâtre; le dessous enfin est d'un jaune beaucoup moins vif et passant à l'olivâtre sur les bords latéraux des plumes de la gorge, du jabot, de la poitrine et des flancs.

Dans notre jeune femelle, du reste semblable à la femelle adulte, l'oeil est entouré d'une peau simple et non pas prolongé en lobes.

Ce petit oiseau superbe a été découvert par nous dans les forêts les plus impénétrables de la Côte Nord-Ouest de Madagascar. On l'y rencontre quelquefois en société du magnifique Artamia bicolor et du Lanius madagascariensis. On le voit, souvent accompagné de sa femelle, sauter tranquillement de branche en branche, cherchant sa nourriture qui consiste principalement en pentatomas, et en petits coléoptères. Son cri a beaucoup de rapports avec celui de la cresserelle malgache, mais il est beaucoup plus fin et se compose des syllabes „cit-cit-ci", qu'il prononce assez vitement. Perché sur les branches il prend une position presque perpendiculaire et immobile. Cet oiseau ne craint pas l'approche du chasseur. Son vol est très rapide, quand il traverse la forêt. Il reste longtemps perché sur une même branche, pour faire entendre, à chaque instant, son cri. Ses mouvements dans les arbres touffus sont brusques. Nous n'avons pu obtenir que cinq individus de cette charmante espèce dont deux femelles et trois mâles. Chez les Sakalaves cet oiseau porte le nom d'Asity.

TATARE MADAGASCARIENSIS.

Ficedula madagascariensis major, Brisson. — Muscicapa madagascariensis, Gmelin. — Rhamphocoenus viridis, Lesson. — Macrosphenus viridis, Cassin, nec Lesson. — Bernieria madagascariensis, Hartlaub, Madagascar, p. 53. — Bernieria major, Bonaparte, Comptes rendus, vol. XXXVIII, p. 10.

Cette espèce et la suivante se rattachent, avec les Tatares de l'Océanie (Tatare longirostris et luscinia) aux Phyllopneustes qu'elles remplacent dans les contrées qu'elles habitent.

Nous n'avons examiné qu'un seul individu de la Tatare madagascariensis. Il offre les dimensions suivantes. Aile 3 pouces 3 lignes; queue 3 pouces 1 ligne; bec 11 lignes; tarse 10 lignes; doigt du milieu 6 lignes et demie.

Bec et pieds bruns. Iris de l'oeil d'un brun jaunâtre.

Cet oiseau, auquel les Sakalaves donnent le nom de Sjobé, est rare à Madagascar et

difficile à trouver. Il se tient dans les fougères et les broussailles les plus épaisses et touffues, dans lesquelles il disparaît aussitôt qu'on l'approche, dont il résulte que nous ignorons complètement sa manière de vivre. Le seul individu que nous avons obtenu, a été tué dans les environs du village de Sjangoy au fond de la baie de Passandava à la Côte Nord-Ouest de Madagascar. M. Kirk a observé cette espèce dans l'île de Mohély, une des Comores.

TATARE MINOR.

Bernieria minor, Bonaparte, Comptes rendus, vol. XXXVIII, p. 10. — Macrosphenus viridis, Lesson, nec Cassin.

Nous n'avons pu examiner que deux individus de cette espèce très semblable à la Tatare madagascariensis, mais à proportions réduites dans toutes ses parties. Elle est, sous ce rapport, à cette espèce, ce qu'est la Calamodyta arundinacea à la Calam. turdina.

Aile 2 pouces 7 lignes; queue 2 pouces 7 lignes; bec 7 lignes et demie; tarse 9 lignes; doigt du milieu 6 lignes.

Bec, iris de l'oeil et pieds d'un brun jaunâtre.

Cette espèce est plus commune que son congénère, le Tatare major. Chez les Sakalaves elle porte le nom de Tec-tecci-ala ce qui signifie Tec-tec de la forêt. Elle se tient, comme celle-ci, dans les fougères et les broussailles et vit exclusivement d'insectes des marécages. Nos individus ont été tués dans les environs des villages d'Ambany-ala et Congony, situés dans la baie de Passandava. Le petit cri que cet oiseau fait entendre ressemble à celui de notre Calamodyta phragmitis.

CALAMODYTA NEWTONII.

Calamoherpe Newtonii, Hartlaub, Proc. Zool. Soc. London, 1863, p. 165.

Aile 2 pouces 6 lignes; queue 2 pouces 8 lignes; bec 6 lignes et demie; tarse 12 lignes; doigt du milieu 6 lignes et demie.

Bec d'un brun-noir tirant au rougeâtre. Pieds couleur de plomb rougeâtre. Iris de l'oeil brun-rouge.

Cette espèce découverte par M. E. Newton dans la partie orientale de Madagascar a été retrouvée par nous dans la partie occidentale de cette île. Nous n'en avons pu obtenir que deux individus, l'un tué sur les bords du lac de Pombylava à Nossi-bé et l'autre sur ceux d'un ruisseau débouchant dans la rivière de Sambéranou, laquelle se jette dans la baie de Passandava. La manière de vivre de ces oiseaux ressemble assez à celle des autres espèces du genre Calamodyta. Ils se nourrissent, comme elles, d'insectes aquatiques et de diptères. Leur chant rappelle un peu celui de notre rossignol, mais il est moins varié. Les Sakalaves donnent à cette espèce également le nom de Tec-tec.

CISTICOLA MADAGASCARIENSIS.

Drymoica madagascariensis, Hartlaub, Madagascar, p. 53.

L'histoire des Cisticoles étant encore à faire, et notre collection des oiseaux de ce genre n'ayant pas encore atteint les proportions nécessaires à ce travail, nous nous bornons ici à la simple communication que nous possédons l'adulte et le jeune de l'oiseau, introduit par Hartlaub sous le nom de Drymoica madagascariensis, et que cette espèce appartient en effet au même sous-genre que notre Cisticole d'Europe.

Aile 1 pouce 11 lignes; queue 1 pouce 11 lignes; bec 4 lignes et demie; tarse 8 lignes et demie; doigt du milieu 5 lignes et demie.

Bec brun; mais à mandibule inférieure plus claire. Pieds couleur de chair. Iris de l'oeil brun.

Cet oiseau qui porte chez les Antancars le nom de Cabanty et chez les Sakalaves celui de Tec-tec, se tient toujours dans les hautes herbes nommées Fatac, dont les plaines de Madagascar sont couvertes. Ayant l'habitude de se cacher à chaque instant dans ces herbes épaisses, il est difficile de l'observer et de le chasser. Son cri consiste dans les syllabes Tec-tec-tec, qu'il fait entendre à chaque moment en balançant sa queue, soit qu'il est perché sur une tige d'herbe, soit qu'il vole. Son vol ressemble beaucoup à celui des bergeronnettes. Ces oiseaux se nourrissent de petites sauterelles et d'autres petits insectes qui se trouvent en abondance dans les herbes. Ils sont très communs dans les savannes de Madagascar et vivent presque toujours par couples ou en petites bandes de trois à quatre individus. Leur manière de nicher nous est restée inconnue.

DRYMOICA ELLISII.

Ellisia typica, Hartlaub, Madagascar, p. 14.

Cette espèce rappelle en général, par ses teintes et la forme de son bec, nos grandes Calamodytes d'Europe; mais elle tient des Drymoica par sa queue allongée, étagée et composée de pennes étroites.

Aile 2 pouces 2 lignes; queue 3 pouces; bec 5 lignes et demie à 6 lignes, tarse 10 lignes; doigt du milieu 6 lignes.

Mandibule supérieure d'un brun-noir; inférieure d'un brun jaunâtre. Pieds bruns. Iris de l'oeil brun.

Teinte générale du plumage d'un brun-roux olivâtre; mais une raie bordant le front et longeant les sourcils, la gorge, le jabot, le milieu de la poitrine et du ventre et le pli de l'aile d'un jaune pâle, tirant un peu au roussâtre et interrompu, sur le jabot, par des taches clair-semées, peu apparentes et d'un brun-gris très clair.

Cette espèce, qui se tient principalement dans les fougères aquatiques, est assez rare

à Madagascar et difficile à tuer. Les Sakalaves ont emprunté le nom qu'ils lui appliquent au petit chant croassant qu'elle fait entendre par intervalles et qui est composé des syllabes tec-tec. Ces oiseaux fréquentent les endroits marécageux ou les bords des rivières où les fougères abondent. Ils se nourrissent principalement d'insectes aquatiques.

EROESSA TENELLA.

Hartlaub, Proc. Zool. Soc. London, 1866, p. 219. — Damia pusilla, Pollen, in litteris.

Ce petit oiseau rappelle les Zosterops par la forme de son bec, les Phylloscopes par ses teintes; mais ses ailes offrent une conformation très différente, se rapprochant plutôt de celle des ailes du Calicalius et de la Newtonia.

Ailes courtes, très arrondies. Première rémige de moitié plus courte que la deuxième. Quatrième, qui est la plus longue de toutes, ne dépassant que fort peu la troisième et la cinquième. Bec en alène, tant soit peu courbé vers le bas. Soies de la bouche peu développées et placées sur les freins et à la base de la mandibule inférieure. Plaque du tarse souvent subdivisée.

Aile 1 pouce 8 lignes; queue 1 pouce 6 lignes; bec 4 lignes; tarse 6 lignes et un quart; doigt du milieu 3 lignes et demie.

Bec d'un brun, très clair à la mandibule inférieure. Pieds d'un brun plus clair sur les doigts que sur la tarse. Iris de l'oeil brun.

Dessus et côtés du cou jusque vers les yeux gris. Les autres parties supérieures d'un vert jaune terne. Rémiges noirâtres, avec un liséré vert-jaune. Côtés du front bordés par une raie jaune qui se prolonge en arrière pour former une raie surciliaire. Paupière inférieure également jaune. Devant de la région des oreilles varié de blanc ou de jaune. Dessous de l'oiseau depuis le menton jusque sur la poitrine d'un jaune de citron interrompu, sur les côtés de la gorge et sur le jabot, par des taches longitudinales grisâtres, clair-semées et peu saillantes. Les autres parties inférieures d'un blanc plus ou moins lavé de gris jaunâtre, notamment sur les flancs. Sousalaires extérieures d'un jaune de citron, les autres d'un jaune blanchâtre.

Il paraît que cette espèce, assez rare dans la partie de l'île que nous avons explorée, est plus commune dans la partie orientale de Madagascar que mon ami M. Lantz a visitée. Elle vit souvent en société des Nectarinia's et se tient dans les arbustes ainsi que dans les arbres des forêts, où elle voltige en petites bandes. Elle se nourrit surtout de petits insectes, mais également de fruits et du nectar des fleurs. Son chant sifflant est doux et agréable. Elle fréquente de préférence les arbres touffus, comme les tamariniers et les mimoses et on la voit en action pendant toute la journée, même durant la grande chaleur du midi, tournant et examinant chaque feuille et chaque fleur, qui lui semble récéler des insectes. Les Sakalaves donnent à cette espèce le nom de Ci-ci, probablement à cause de son chant.

SAXICOLA TORQUATA.

Muscicapa torquata Capitis bonae spei, Brisson, Ornith., II, p. 379, pl. 36, fig. 4: Muscicapa torquata, Linné, Syst. nat., édit. 12, p. 328, sp. 17 (indiv. du Cap). — Motacilla rubicola, Linné, I, p. 332, sp. 17 (Europe). — Rubetra madagascariensis, Brisson, III, p. 439, pl. 24, fig. 4: Motacilla sibilla, Linné, I, p. 337, sp. 44 (Madagascar). — Motacilla maura, Pallas, Reisen, vol. II, 1773, Appendix, p. 708, sp. 17 (Sibérie). — Sylvia muscipeta, Scopoli, Annuus I, p. 159, sp. 236 (Europe). — Sylvia sybilla et rubicola, Latham. — Saxicola rubicola, Bechstein (Europe). — Saxicola Hemprichii, Keyserl. et Blasius (Individus dans la livrée de passage, de la Nubie et de l'Abyssinie). — Saxicola pastor, Voigt, Traduct. allem. de Cuvier, Règne animal (Cap). — Pratincola indica, Blyth (Ind. contin.). — Pratincola rubicola, Koch; Pratincola sybilla, Cabanis; Pratincola indica, Blyth et Pratincola Hemprichii, Bonaparte, dans Bonaparte, Conspectus, I, p. 304 et 305. — Pratincola sybilla et pastor, Hartlaub, Madagascar, p. 38 et 39 (Madagascar). — Saxicola albofasciata, Rüppell (Alpes de l'Abyssinie). — Motacilla borbonica, Bory de St. Vincent (indiv. de la Réunion).

L'oiseau que nous comprenons sous le nom de Saxicola torquata est répandu dans la plus grande partie de l'Europe et de là, en Asie, jusqu'au Bengale, dans la Chine, le Japon et l'île de Formosa; puis dans toute l'Afrique depuis l'Alger, l'Égypte et l'Abyssinie jusqu'au Cap de Bonne Espérance, à Madagascar et dans l'île de la Réunion.

Comme tant d'autres, cet oiseau a servi aux naturalistes à l'établissement d'un nombre considérable d'espèces que l'on doit considérer comme nominales puisqu'elles ne reposent que sur des caractères empruntés, soit au degré des changements que subissent les teintes du plumage suivant les individus ou les localités, soit à d'autres variations purement individuelles.

L'examen des grandes séries d'individus que nous possédons de cette espèce et qui ont été tués dans toutes les différentes localités énumérées plus haut, nous a appris qu'il n'existe pas de caractères tranchants pour diviser ces individus en espèces suivant les localités qu'ils habitent.

Voici, en peu de mots, à quoi se réduisent ces différences.

Les individus adultes de l'Afrique et de l'Asie offrent ordinairement des teintes plus pures et plus intenses que ceux de l'Europe. Ce phénomène est dû à la disparition plus ou moins complète des bords roux des plumes noires, et à l'intensité plus considérable de la teinte rousse de la poitrine, teinte qui se répand quelquefois, mais individuellement, jusque sur le bas-ventre. Nous avons devant les yeux des mâles adultes du Cap de Bonne Espérance, de la Sibérie méridionale, de la Chine et du Japon, tellement semblables les uns aux autres qu'il est impossible de leur trouver le moindre trait distinctif.

Les individus de Madagascar ne se distinguent en rien de ceux de l'Europe, si ce n'est que le roux de la poitrine est plus intense et que le blanc des plumes souscaudales est, quelquefois, en partie ou totalement remplacé par du brun ou du noir. On sait que c'est sur ce dernier trait, emprunté à Brisson, que repose la Motacilla sibilla de Linné; mais ce trait est purement accidentel, ainsi que le démontre notre série d'individus tués à Madagascar. Ajoutez encore que l'on trouve quelquefois, dans les autres contrées qu'habite l'espèce, des individus à croupion brunâtre, roux ou mêlé de noirâtre.

Les individus des Alpes de Sémien dans l'Abyssinie se distinguent de ceux des autres contrées par les plumes rousses de la poitrine qui prennent, dans les mâles adultes, à l'exception de leurs bords, une teinte noire. C'est la Saxicola albofasciata de Rüppell.

Il ne nous reste que les individus de la Réunion; mais ce sont précisément ceux qui, contre toute attente, s'éloignent le plus considérablement des individus des autres contrées par les traits suivants. Les plumes de la gorge ne sont noires que près de leur base et leurs bords blancs sont tellement larges que la gorge offre un blanc pur, même dans les mâles adultes. Le miroir blanc des ailes est un peu moins étendu que d'ordinaire et manque complètement dans la femelle adulte et dans les jeunes. Les plumes suscaudales sont d'un roux brunâtre, plus ou moins fortement mêlé de blanc dans les mâles adultes. Quant aux autres parties, elles ne présentent pas des différences sensibles. La femelle adulte a le noir en grande partie remplacé par du brun. Notez cependant, que les vieilles femelles de l'Europe prennent quelquefois une livrée semblable à celle des mâles adultes.

Individus de Madagascar. Aile 2 pouces 2 lignes à 2 pouces 6 lignes; queue 1 pouce 9 lignes à 1 pouce 11 lignes; bec 4 lignes et demie; tarse 9 lignes et demie à 10 lignes; doigt du milieu 6 lignes à 6 lignes et demie.

Individus de la Réunion. Aile 2 pouces 4 lignes à 2 pouces 6 lignes; queue 1 pouce 8 lignes à 1 pouce 11 lignes; bec 4 lignes et demie; tarse 9 lignes et demie à 10 lignes; doigt du milieu 6 lignes.

Cette espèce est très commune à Madagascar et à l'île de la Réunion, où elle est connue sous le nom de Tec-tec. Elle n'est nullement farouche et laisse approcher sans méfiance l'homme jusqu'à quelques pas, se contentant de voler à une petite distance pour se reposer. Dans la dernière île, elle se trouve même près des villes, et aussitôt qu'on arrive dans la campagne, on la voit partout sur les routes et dans les jardins. J'ai cependant observé qu'elle se tient de préférence à une certaine hauteur dans les montagnes, savoir à environ 1200 mètres et que, dans ces régions, les teintes de son plumage sont plus vives que celles des individus vivant sur le littoral. Ces oiseaux se nourrissent principalement de diptères qu'ils attrapent au vol, de la même manière que notre gobe-mouche, se perchant, après chaque capture, sur une branche ou une roche et battant

des ailes et de la queue. Leur cri consiste dans les syllabes Tec-tec-tec: de là le nom qu'il porte à Madagascar et à la Réunion. Leur manière de nicher ne diffère pas de celle des individus de l'Europe. On les voit presque constamment à terre ou bien perchés sur des roches, des balustrades ou des branches mortes d'arbustes qui se trouvent, le long des chemins et des sentiers, dans les plaines comme dans les clairières des forêts; mais ils recherchent de préférence le voisinage des endroits habités ainsi que les parcs aux boeufs.

COPSYCHUS PICA.

Natterer, von Pelzeln, Sitzungsbericht Acad. Wien, vol. XXXI, p. 323; Hartlaub, Madagascar, p. 38.

Cette espèce rappelle sous tous les rapports le Copsychus saularis, si commun dans les Indes orientales jusqu'à la Chine; mais elle est d'une taille beaucoup moins forte.

Nous en avons examiné une nombreuse série d'individus des deux sexes et dans les différents âges.

Aile 2 pouces 10 lignes à 3 pouces; queue 2 pouces 10 lignes à 3 pouces 1 ligne; bec 6 lignes; tarse 10 lignes et demie à 11 lignes; doigt du milieu 6 lignes et demie à 7 lignes et demie.

Bec noir. Pieds couleur de plomb. Iris de l'oeil brun.

Ce chanteur par excellence porte chez les Antancars le nom de Sicitly, chez les Sakalaves celui de Toudiana. Son chant est tellement fort, varié et agréable qu'il peut rivaliser avec celui des meilleurs oiseaux chanteurs de l'Europe. On voit cet oiseau sauter lentement, mais d'une manière leste, d'une branche à l'autre, tout en regardant de temps à temps ce qui se passe autour de lui. Après s'être assuré qu'il n'y a personne qui le regarde, il se dresse presque perpendiculairement sur une branche pour émettre, à plein gosier et en battant en même temps de la queue, son chant mélodieux. Ce chant ressemble assez à celui du rossignol, mais il est plus figuré, quoique plus court et plus voilé. C'est un fait curieux que l'on ne voit que très rarement la femelle de cet oiseau. Il se nourrit principalement d'insectes, comme de diptères qu'il attrape au vol, ainsi que de certains fruits. La ponte doit avoir lieu vers la fin du mois d'Octobre, vu que les indigènes nous ont apporté, dans la première moitié du mois de Novembre, de jeunes oiseaux de cette espèce, déjà pourvus de plumes. Ces oiseaux se tiennent de préférence dans les broussailles ou bien dans les arbustes qui bordent la lisière des forêts. Ils ont à peu près les habitudes ainsi que le vol de notre rouge-gorge. Nous ne croyons pas que cette espèce se trouve dans la partie orientale de l'île, car autant que nous sachons, nul voyageur ne l'a observée dans ces contrées. On sait qu'elle a été découverte dans les environs de la baie de Bombetoc par le naturaliste autrichien W. Boyer.

COPSYCHUS ALBISPECULARIS.

Turdus albospecularis, Lafresnaye: Eydoux et Gervais, dans Guérin, Magazin de Zool., 1836, Oiseaux, pl. 64 et 65. — Thamnobia albospecularis, Gray, Gen. of Birds. — Gervaisia albispecularis, Bonaparte, 1853.

Nous ne possédons de cette espèce que les mâles adultes. Ils sont au nombre de six et tous recueillis, par M. Lantz, près de Tintingue à la Côte Nord-Est de Madagascar.

Aile 2 pouces 9 lignes à 2 pouces 10 lignes; queue 2 pouces 7 lignes à 2 pouces 10 lignes; bec 5 lignes et demie à 6 lignes; tarse 11 lignes; doigt du milieu 6 lignes et demie à 7 lignes.

HYPSIPETES UROVANG.

Verreaux; Hartlaub, Madagascar, p. 44. — Merula madagascariensis cinerea, Brisson. — Turdus ourovang, Gmelin.

Cette espèce, commune à Madagascar, se trouve aussi dans l'île de Mayotte. L'examen d'une série composée d'une quinzaine d'individus, nous a offert les détails suivants à ajouter à ceux déjà connus.

Aile 3 pouces 9 lignes à 4 pouces 2 lignes. Queue 3 pouces 5 lignes à 3 pouces 8 lignes. Bec 8 lignes et un quart à 9 lignes et demie. Tarse 7 lignes et demie à 8 lignes et demie. Doigt du milieu 6 à 7 lignes.

Iris de l'oeil d'un brun-jaune. Bec rouge d'orange. Pieds d'un brun jaunâtre.

Point de différence dans les teintes du plumage suivant le sexe.

C'est un des oiseaux les plus communs à Madagascar et à Mayotte. Il porte chez les Antancars de la partie Nord-Ouest de la grande île Africaine le nom de Soucouréva. On le voit presque toujours dans les forêts ou dans les petits bosquets d'arbustes qui se trouvent en abondance dans ces îles. Ces oiseaux vivent soit par petites bandes de 6 à 8 individus, soit par couples. Ils sont très actifs et ne se méfient pas de l'homme. Leur chant est court, monotone et entremêlé à chaque instant des sons de tuuc-tuuc et truit-truit. En le faisant entendre, ils balancent leur queue et sautent de branche en branche. Ils préfèrent les endroits arrosés par des ruisseaux ou les bords des étangs, parce qu'ils aiment beaucoup à se baigner, pour se sécher ensuite sous l'ombre des feuilles échauffées par les rayons du soleil. Ils se nourrissent d'insectes, ainsi que de fruits et des grains de certains malvacées. La chair de ces oiseaux est très délicate et très recherchée par les blancs qui visitent parfois ces contrées. La ponte a lieu dans les premiers jours du mois d'Octobre, le nid est construit de petites racines très fines, d'herbes sèches et de mousse. Il est ordinairement placé dans les broussailles, à une hauteur de quatre à six pieds. Les oeufs ont à peu près la grandeur de ceux de notre merle: ils sont

tachetés de brun violet sur un fond blanc sale. Nous avons également observé cet oiseau à l'île Sainte-Marie, et M. Sclater dit que le Dr. Kirk l'a trouvé aux îles Anjuan et Mohély.

HYPSIPETES BORBONICA.

Merula borbonica, Brisson, Ornith., vol. III, p. 293, pl. 24, fig. 3.

Cette espèce, très différente de l'Hypsipetes urovang, paraît être propre à l'île de Bourbon.

Les détails suivants sont empruntés à deux mâles et deux femelles adultes, tués dans l'île de la Réunion.

Aile 4 pouces à 4 pouces 2 lignes. Queue 3 pouces 5 lignes à 4 pouces. Bec depuis le front, 8 lignes et demie à 9 lignes et demie; hauteur des deux mandibules près du front 3 lignes. Tarse 9 à 10 lignes. Doigt du milieu 7 lignes et demie.

Point de différence dans les teintes des deux sexes.

Bec et pieds rouge d'orange. Iris de l'oeil blanchâtre.

Plumes du dessus de la tête très lancéolées et, ainsi que celles des freins, d'un noir profond. Plumes du dessus du cou, du manteau, des épaules et de la partie antérieure du dos d'un gris foncé plus ou moins fortement lavé de vert, mais passant au brun vers le centre des plumes. Croupion et suscaudales d'un roux-brun jaunâtre. Ailes et queue brunes. Gorge, côtés de la tête et du cou d'un gris foncé. Jabot et poitrine d'un gris plus ou moins lavé de roux-brun jaunâtre. Cette dernière teinte occupe plus ou moins uniformément tous les côtés du tronc et les plumes des jambes; mais elle passe au blanc sur le milieu de la poitrine et du ventre. Souscaudales d'un roux blanchâtre, mais brunes vers leur centre. Sousalaires roussâtres. Barbes internes des rémiges bordées de blanchâtre.

Il est bon de rappeler que les pennes caudales de ces oiseaux, vues en dessus et sous un certain jour, ont l'apparence d'offrir des bandelettes plus foncées que la teinte dominante. Ce trait avait déjà été observé par Brisson, quoique d'une manière incomplète.

Cette espèce qu'on a longtemps confondue avec son congénère l'Hypsipetes olivacea, ne paraît se trouver que dans l'île de la Réunion, où elle était autrefois très commune. Actuellement, elle est limitée à une hauteur de 800 à 1200 mètres dans les montagnes. Quoiqu'elle se soit réfugiée dans ces lieux isolés, elle est néanmoins encore exposée à la poursuite des montagnards. Ces gens prennent ces oiseaux par centaines, soit à coups de fusil, soit avec de la glue. Ils les vendent aux habitants des villes, les premiers comme un mets délicieux, les autres pour être tenu en cage à cause de l'agrément de leur chant. Cette espèce devient de jour en jour plus rare dans l'île de la Réunion, et il est à craindre que, semblable à d'autres animaux, elle aussi aura un jour disparu du globe par suite de la persécution acharnée qu'elle subit de certains habitants, même à l'époque où la chasse est défendue. Certain créole de ma connaissance, en parlant de

la chasse de cet oiseau, me fit part que, dans les mois de Juillet et d'Août, c'est à dire dans la saison des amours, ces oiseaux sont très gras, et offrent un gibier des plus délicats; les montagnards disent que dans ces mois les merles sont si lourds qu'en tombant ils s'enterrent. A cette époque on ne peut cependant s'en procurer en nombre considérable, puisqu'ils sont silencieux, et ne font entendre que rarement de petits cris. Ils sont, par contre, maigres à une époque postérieure, c'est à dire celle où les petits commencent à voler; descendant alors tous à la lisière des bois, ne cessant de chanter et trahissant ainsi leur présence, ils offrent une chasse facile. Le chasseur, portant au dos, dans une cage pyriforme, un merle appelant, ils s'y approchent étonnés et d'un air curieux et se laissent abattre à coups de fusil les uns après les autres. L'Hypsipetes borbonicus est monogame et vit par couples, mais souvent on trouve plusieurs couples ensemble, ce que les montagnards nomment un «carré de merles". Ces oiseaux habitent les solitudes sauvages et silencieuses des montagnes couvertes de forêts. Ils se nourrissent en plus grande partie de fruits et rarement d'insectes. Ils sont plus particulièrement friands des fruits du Schmidelia integrifolia appelé pour cette raison, des créoles de l'île de la Réunion, bois de merle, ainsi que des fruits du Prockia theiformis, arbre connu dans ce pays sous le nom de Change-écorce. Suivant les montagnards, les merles nichent depuis le mois de Juillet jusqu'au mois de Décembre, ce qui fait supposer qu'ils font plus d'une ponte par an. Pour nicher, ils remontent très haut dans les montagnes, construisent un simple nid de petites racines et de mousse, le posent aux angles des rameaux sur les arbustes et les arbres peu élevés et ne pondent ordinairement que deux oeufs de la grosseur d'une noisette et d'un bleu pâle verdâtre. Le chant de ces oiseaux est assez agréable, varié et figuré. De temps en temps ils font entendre un cri plaintif et touchant, qui sert à s'entre-appeler.

HYPSIPETES OLIVACEA.

Jardine, Illustr. of Ornith., pl. 178. — Hartlaub, Madagascar, p. 44 (ex parte).

Cet oiseau remplace, dans l'île de Mauritius, l'Hypsipetes borbonica de l'île de la Réunion. Il ressemble absolument, par ses teintes, à cette dernière espèce, mais il est d'une taille considérablement plus forte, son bec est beaucoup plus robuste, et il a l'iris de l'oeil d'un jaune ou brun rougeâtre vif, et non pas blanc.

M. le Professeur Alfred Newton a bien voulu nous prêter les deux individus tués, à Mauritius, par son frère, M. Edward Newton. Ces deux individus, quoique du même sexe, et d'une taille assez différente l'un de l'autre, présentent toutefois les caractères distinctifs de l'oiseau, en sorte que le plus petit d'entre eux offre toujours une taille considérablement plus forte et un bec beaucoup plus robuste que l'oiseau de la Réunion.

Voici, du reste, l'indication des dimensions de ces deux individus.

Individu mâle, de forte taille. — Aile 5 pouces 2 lignes. Queue 4 pouces 5 lignes. Bec, depuis le front, 11 lignes. Hauteur des deux mandibules près du front 4 lignes. Tarse 12 lignes. Doigt du milieu 9 lignes.

Individu mâle de taille moins forte que le précédent. — Aile 4 pouces 8 lignes. Queue 3 pouces 9 lignes. Bec 10 lignes et demie.

Je trouve sur les étiquettes attachées à ces oiseaux les notices suivantes, écrites de la main de M. Edward Newton. Individu de forte taille: iris bright reddish yellow, feet yellow, beak yellow, claws black. Individu de petite taille: iris bright reddish brown, beak orange, claws dirty yellow; gizzard filled with the seeds of the Tandaman.

Cette espèce, originaire de l'île Maurice, n'a jamais été observée par nous, ni à Madagascar, ni dans les autres îles adjacentes. Elle a les mêmes habitudes que son congénère, l'Hypsipetes borbonicus, et devient comme celui-ci de plus en plus rare dans sa patrie. C'est par erreur qu'on a énuméré cette espèce parmi les oiseaux de Madagascar; elle ne vient, en effet, que de l'île Maurice.

LANIUS MADAGASCARIENSIS.

Linné, I, p. 137. — Lanius madagascariensis minor, Brisson. — Schetba madagascariensis, Lesson. — Dryoscopus madagascariensis, Bonaparte, Conspectus. — Calicalius madagascariensis, Bonaparte, Collection Delattre; Hartlaub, Madagascar, p. 50. — Hylophorba ruticilla, Sclater, Proc. Zool. Soc. London, 1865, p. 326, pl. 12 (jeune femelle).

Première rémige de moitié plus courte que la deuxième. Cinquième dépassant les autres.

Aile 2 pouces 4 lignes à 2 pouces 6 lignes; queue 1 pouce 8 lignes à 1 pouce 10 lignes; bec 4 à 5 lignes; tarse 7 lignes et demie à 8 lignes; doigt du milieu 4 lignes et demie à 5 lignes.

Iris de l'oeil brun. Bec noir. Pieds brunâtres.

Cet oiseau, encore très rare dans les collections ornithologiques, l'est également dans son pays natal. Sur les bords de la baie de Passandava où nous n'avons toutefois observé que quelques individus, il est connu sous les noms de Titili-Tatéma et Vouroun-Benda. On le voit presque toujours en société de l'Artamia bicolor et quelquefois dans celle du Philepitta Schlegeli. Sa manière de vivre est à peu près la même que celle de l'Artamia bicolor, mais le cri qu'il fait entendre de temps en temps, a beaucoup de rapport avec celui de notre moineau. Ce gentil oiseau est insectivore.

VANGA CURVIROSTRIS.

Collurio madagascariensis, Brisson. — Lanius curvirostris, Linné. — Tammnophilus leucocephalus, Vieillot. — Vanga curvirostris, Cuvier.

Cette espèce est très facile à reconnaître à ses teintes qui sont absolument les mêmes dans les deux sexes. Sa taille n'est pas non plus très variable, ainsi que le démontrent les mesures suivantes empruntées à seize individus de cet oiseau. Aile 3 pouces 10 lignes à 4 pouces 4 lignes; queue 3 pouces 10 lignes à 4 pouces 1 ligne; bec 12 lignes à 13 lignes et demie; tarse 12 lignes; doigt du milieu 8 lignes à 8 lignes et demie.

Elle a le bec noir, les yeux bruns et les pieds couleur de plomb.

Cette espèce porte, à Madagascar, le nom de Vanga ou Banga. Elle est difficile à observer parce qu'elle se tient toujours dans les forêts impénétrables, sur la cime des plus hauts arbres, et cachée parmi le feuillage. Pourtant elle n'est pas rare dans les contrées de la partie Nord-Ouest de Madagascar que nous avons explorées. Son fort cri sifflant s'entend de très loin, mais il est mélancholique et touche au coeur. L'oiseau prononce ce cri sifflant tu! tu! par intervalles, étant perché sur une branche de la cime d'un arbre très haut, ou bien en sautant d'une branche à l'autre pour chercher sa nourriture qui consiste principalement en coléoptères. Il arrive souvent qu'on entend cet oiseau siffler au dessus de la tête sans qu'on l'aperçoive, vu que ce sifflement fait l'effet de venir de loin. Le chasseur, ayant étudié ce phénomène, n'a qu'à imiter son cri pour le voir descendre de branche en branche et, poussé par la curiosité, s'approcher jusqu'à bout portant du fusil. Ces oiseaux mènent une vie solitaire c'est à dire que chacun a son territoire de chasse dans la forêt. Si l'un de ces oiseaux siffle, les autres qui se trouvent dans le voisinage répondent à l'instant. Son cri rappelle celui de notre Emberiza citrinella, mais il est beaucoup plus fort.

VANGA DAMII.

Xenopirostris Damii et albifrons, Pollen (voir Schlegel, Contributions, l. c., p. 82).

Comme il est parfaitement inutile d'adopter le genre Xenopirostris, nous rangeons cette espèce, avec le Vanga xenopirostris de Lafresnaye (Xenopirostris Lafresnayi, Bonaparte), dans le genre Vanga. Les Xenopirostris ne sont, en effet, que des Vanga's à mandibule inférieure légèrement courbée vers le haut.

Le Vanga Damii se distingue des Vanga xenopirostris par sa taille moins forte, par son menton qui est blanc au lieu de noir, et par une distribution différente du gris sur les ailes.

Nous ne possédons de cette espèce que deux mâles, dont l'un est adulte et l'autre dans une livrée apparemment imparfaite.

L'adulte offre les caractères suivants. Aile 4 pouces 1 ligne; pointe de l'aile 3 lignes et demie. Queue 2 pouces 9 lignes. Bec depuis le front 10 lignes; hauteur du bec 5 lignes et demie. Tarse 10 lignes. Doigt du milieu sans l'ongle 8 lignes. Pointe de l'aile très-courte; ailes très-arrondies; rémiges larges et arrondies; quatrième, cinquième

et sixième rémiges d'égale longueur et dépassant toutes les autres; pointe de la première sous l'aplomb de celle de la dernière des rémiges tertiaires. Iris de l'oeil brun. Bec d'un noir bleu; pieds couleur de plomb; mais ces teintes changent, après la mort, au noir. Toutes les plumes des parties inférieures avec les couvertures inférieures des ailes, ainsi qu'un collier entourant la nuque, d'un blanc pur; ce collier cependant est interrompu sur le milieu de la nuque, les plumes de cette partie étant noirs à leur extrémité. Dessus et côtés de la tête, les autres parties de la nuque jusque sur le manteau, le pli des ailes et les scapulaires antérieures d'un noir luisant tirant an bleu-vert. Les autres parties des ailes noires, mais toutes les plumes et pennes offrent des bords d'un gris foncé le plus souvent tellement larges que le noir est refoulé vers le centre ou la partie basale des plumes. Dos et pennes caudales d'un gris foncé.

L'autre individu indiqué d'abord par M. Pollen sous l'épithète d'albifrons se distingue de celui que nous venons de décrire par les caractères suivants. Le devant du front les freins et les côtés de la tête, à l'exception du bord supérieur de la région des oreilles sont blancs; le blanc des parties inférieures est lavé de roux jaunâtre; le noir luisant est borné sur le dessus de la tête, et toutes les autres parties supérieures sont d'un gris cendré uniforme passant au noirâtre sur la barbe interne des rémiges du premier et second ordre. Aile 4 pouces 3 lignes et demie; pointe de l'aile 4 lignes. Queue 3 pouces 1 ligne. Bec depuis le front 11 lignes; hauteur du bec 5 lignes et demie. Tarse 11 lignes. Doigt du milieu 8 lignes.

Cette espèce a été découverte par mon ami et compagnon de voyage M. D. C. van Dam, le 9 Octobre 1864 dans les forêts qui avoisinent le village d'Ambassuana dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Elle très rare et mène une vie solitaire. On la voit le long de la lisière des bois chercher sa nourriture qui consiste en insectes. Dans l'estomac des deux individus tués se trouvaient des débris de coléoptères. Nous ignorons complétement les habitudes de cet oiseau ainsi que son nom indigène.

NEWTONIA BRUNNEICAUDA.

Erythrosterna (?) brunneicauda, A. Newton, Proc. Zool. Soc. London, 1863, p. 180; E. Newton, Ibis, 1863, p. 347.

Ce petit oiseau, dont nous avons examiné une dizaine d'individus, ne rentre dans aucun des genres connus jusqu'à ce jour; du reste, il ne saurait faire partie de la famille des Muscicapae, ses ailes, semblables à celles du Calicalius et de la Damia, offrant une conformation très différente de celle des oiseaux de cette famille.

Ailes courtes, très arrondies. Première rémige de moitié plus courte que la deuxième. Cinquième ne dépassant guère la quatrième et la sixième. Rémiges primaires suivantes décroissant d'une manière peu sensible. Bec avec ses soies semblables à ce que l'on

observe dans la petite moucherolle d'Europe. Plaque du tarse d'une seule pièce. Point de différence dans les teintes du plumage des deux sexes.

Aile 1 pouce 10 lignes à 2 pouces; queue 1 pouce 6 lignes à 1 pouce 8 lignes; bec 4 lignes à 4 lignes et demie; tarse 7 lignes et demie à 8 lignes; doigt du milieu 4 lignes.

Iris de l'oeil d'un jaune clair. Bec noir. Pieds bruns.

Teintes du plumage très simples. Dessus d'un cendré olivâtre passablement foncé. Rémiges et rectrices d'un brun noirâtre, avec un liséré d'un gris roussâtre pâle. Dessous d'un blanc lavé, en avant du bas-ventre, plus ou moins de roussâtre pâle.

Ce petit oiseau habite de préférence les forêts des paletuviers où il se tient sur les branches les plus élevées des arbres et parmi le feuillage le plus touffu, ce qui fait qu'il est difficile à observer. Par intervalles, il fait entendre, avec une forte voix, son cri monotone tuw!-tuw!-tuw! Sa nourriture consiste en petits insectes notamment en diptères.

CORVUS SCAPULATUS.

Daudin; Schlegel, Notice sur le genre Corvus dans Bijdragen tot de Dierkunde, 4°, 1859, p. 2 et Muséum, Coraces, p. 3. — Corvus leuconotus, Swainson. — Corvus curvirostris, Gould. — Corvus phaeocephalus, Cabanis. — Corvus madagascariensis, Bonaparte.

Nous avons déjà constaté, l. c., que les caractères assignés par les auteurs aux individus habitant les principales et différentes localités du cercle de répartition de l'espèce, sont purement accidentels et que les soi-disantes espèces établies en faveur de ces caractères n'existent que dans l'imagination de leurs créateurs.

Nous avons sous les yeux une vingtaine d'individus de cette espèce, dont dix sont originaires de Madagascar et de l'île de Mayotte, les autres de l'Abyssinie, de la Nubie, de la Sénégambie, de la Côte d'Or et de l'Afrique australe.

L'espèce ne se trouve pas dans les îles Mascarennes.

Voici quelques détails sur les individus de Madagascar et Mayotte.

Aile 12 pouces à 13 pouces 6 lignes; queue 6 pouces 7 lignes à 7 pouces 7 lignes; bec 1 pouce 10 lignes à 2 pouces 1 ligne; tarse 1 pouce 11 lignes à 2 pouces 1 ligne; doigt du milieu 17 à 18 lignes.

Iris de l'oeil, bec et pieds noirs.

Cet oiseau est très commun dans les îles de Mayotte, Nossi-bé, Nossi-Bourrah et dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Il porte chez les indigènes de Madagascar le nom de Quagga ou Goaka. Il fréquente surtout les contrées habitées et les bords de la mer où il se nourrit de toute sorte de matières animales, qu'ils soient en putréfaction ou non, de grains, notamment de riz, ainsi que des fruits qu'il trouve à terre. A Mayotte et Nossi-bé on le voit surtout dans les abattoirs. Ces oiseaux ont aussi l'habitude de visiter, aux heures de flux et de reflux, la plage pour faire la chasse aux petits

crabes dont ils sont très friands. Se rendant, ainsi que le milan, très utiles, lés habitants de ces contrées voient avec mécontentement qu'on les tue, ce qui est même défendu à Mamouzon et à Nossi-bé. Ils vivent toujours en société et ce n'est qu'à l'époque de la propagation, commençant vers la fin d'Octobre, qu'on les rencontre par couples. Leur cri ressemble beaucoup à celui de notre freux. Ces oiseaux sont, du reste, comme leurs congénères, très rusés et distinguent très-bien le chasseur d'un homme sans armes. C'est la seule espèce de corbeau vivant dans les contrées que nous avons parcourues.

EURYSTOMUS MADAGASCARIENSIS.

Gray, Gen. of Birds; Hartlaub, Madagascar, p. 27; Schlegel, Muséum, Coraces, p. 143. — Coracias madagascariensis, Gmelin, I, p. 379: Buffon, Pl. enl. 501. — Eurystomus violâceus, Vieillot. — Coracias violaceus, Wagler. — Voir sur cet oiseau, Pollen, Mémoires scientifiques.

Cette espèce de Madagascar offre absolument les mêmes teintes que l'Eurystomus afer de l'Afrique occidentale, et ne s'en distingue que par sa taille considérablement plus forte.

Nous en avons examiné une vingtaine d'individus.

Aile 7 pouces 3 lignes à 7 pouces 11 lignes. Queue 3 pouces 11 lignes à 4 pouces 3 lignes. Bec 12 à 13 lignes. Tarse 7 lignes et demie à 8 lignes. Doigt du milieu 9 à 10 lignes.

Bec jaune. Pieds et iris de l'oeil bruns.

Nous avons souvent observé et tué ce bel oiseau dans l'île Malgache, surtout dans le voisinage des forêts de Syrangene. C'était plus particulièrement dans cet endroit que j'ai eu l'occasion d'étudier ses habitudes et ses moeurs. A Madagascar, il fréquente de préférence les contrées où les indigènes ont abattu et brulé une partie de la forêt, dans le but de semer leur riz. Dans ces lieux ouverts on voit presque journellement ces oiseaux perchés sur les branches d'un arbre mort, et on entend par intervalles leur cri fort et désagréable: sara-roc-roc-roc. C'est pour ce motif qu'ils sont connus chez les Antancars sous le nom de Sararoc, tandis que les Sakalaves leur donnent le nom de Fitili-varats, ce qui signifie oiseau de tonnerre, parce que ces oiseaux ne paraissent dans la partie occidentale de Madagascar que vers le commencement du mois d'Octobre, quand commencent les ouragans qui annoncent l'hivernage (mauvaise saison). Leur vol ressemble beaucoup à celui des bergeronnettes. En volant, ils ont l'habitude de ramener souvent leurs ailes contre le corps, ce qui leur donne l'air de se laisser tomber. On les voit souvent se réunir par groupes sur une branche morte, serrés les uns contre les autres; ils semblent alors être comme collés ensemble. C'est dans le mois d'Octobre que ces oiseaux nichent et pondent. Je suis certain de cela, parce que j'ai tué une fois, à la chasse, une femelle, qui était prête à pondre. En la préparant j'y trouvai un oeuf bien développé de la grosseur de celui d'une petite poule de Bantam: il était d'un blanc

pur. C'est à cette époque qu'on voit le mâle caresser sa femelle, semblable à ce que font les pigeons. Leur principale nourriture consiste en sauterelles, cigales, coléoptères, ainsi qu'en certains fruits et grains. Il est étonnant de voir avec quelle adresse cet oiseau s'élance d'une branche sur les insectes qu'il prend toujours au vol. La quantité qu'il en dévore journellement, le range parmi les oiseaux très utiles. En captivité, il mange avec gourmandise le riz cuit, ainsi que des bananes. Je crois qu'on pourrait faire du Rolle un charmant oiseau de chambre; en l'élevant jeune et en lui coupant une partie du ligament de la langue, il apprendrait facilement à prononcer quelques mots et à siffler de petits airs. Toutefois, on ne pourrait guère le tenir en volière, car on m'a assuré qu'il tue les petits oiseaux avec lesquels ils se trouve. Lorsqu'il est blessé d'un coup de fusil, il se défend à coups de bec et, comme les hiboux, il lève en même temps les plumes du sommet de la tête et des oreilles. Ces oiseaux sont très actifs et font du matin au soir beaucoup de bruit par leurs croassements désagréables. Ils vivent par couples ou en petites bandes de 6 à 12 individus près des demeures des indigènes. Dans le Nord de Madagascar, tant à la Côte Ouest qu'à la Côte Est, ils n'arrivent jamais avant les premiers jours d'Octobre. A cette époque ils vivent par couples, nichent et pondent, et c'est vers ce même temps qu'ils visitent parfois l'île de la Réunion. Il paraît par conséquent que cet oiseau habite depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre l'intérieur de Madagascar, tandis qu'il se trouve, durant les mois d'Octobre jusqu'en Avril, sur les Côtes orientale et occidentale de cette île. Notre ami Jules Verger l'a observé à cette même époque dans les îles de Nossi-bé et Nossi-falie.

FREGILUPUS MADAGASCARIENSIS.

Cette espèce est devenu tellement rare à la Réunion qu'on n'en a pas entendu parler depuis une dizaine d'années. Elle a été détruite dans toutes les parties du littoral, même dans celles des montagnes peu éloignées de la côte. Des personnes dignes de foi m'ont cependant assuré qu'elle doit encore exister dans les forêts de l'intérieur, près de Saint-Joseph. Les vieux créoles que j'ai consultés à ce sujet me disaient que, dans leur jeunesse, ces oiseaux étaient encore communs et qu'ils étaient tellement stupides qu'on les pouvait tuer à coups de bâton. Les créoles de l'île lui donnent le nom de Huppe. Ce n'est donc pas à tort qu'un habitant distingué de l'île de la Réunion, M. A. Legras, s'exprimait sur cet oiseau dans les termes suivants: „La huppe est devenue tellement rare qu'à peine nous en avons vu une douzaine dans nos pérégrinations à la découverte des oiseaux; nous avons même eu la douleur d'en chercher vainement un spécimen dans notre Musée".

HARTLAUBIA MADAGASCARIENSIS.

Bonaparte, Collect. Delattre, p. 9. — Merula madagascariensis, Brisson, Ornith., II, p. 274, pl. 25, fig. 1; Buffon, Pl. enl. 557, fig. 1. — Saraglossa madagascariensis, G. R. Gray.

Le mâle de cet étourneau de Madagascar étant généralement connu, nous nous bornons ici aux détails suivants.

Iris de l'oeil et pieds bruns; bec noir.

Mesures prises sur seize individus. Aile 3 pouces 6 lignes à 4 pouces; queue 2 pouces 4 lignes à 2 pouces 10 lignes; bec 7 lignes et un quart à 8 lignes; tarse 7 lignes et demie à 9 lignes; doigt du milieu 7 à 8 lignes.

La femelle est ordinairement d'une taille un peu moins forte que le mâle. Dessus d'un brun-gris olivâtre, offrant de légers reflets métalliques sur les pennes des ailes et de la queue ainsi que sur les grandes couvertures alaires, et interrompue, sur la barbe externe de la partie basale des grandes rémiges, par une large bordure blanche. Dessous d'un brun grisâtre passant, en partie et d'une manière irrégulière, au blanc sur le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue. Couvertures inférieures des ailes, à l'exception des extérieures, blanches.

Cette espèce qui porte dans la partie Nord-Ouest de Madagascar le nom de Vourountaniaombi, ce qui signifie oiseau de merde de boeuf, est commune dans ces lieux. On la rencontre par bandes de 6 à 12 individus, près de ces endroits qui sont visités par les boeufs, c'est à dire le long de la lisière des forêts qui environnent les plaines. Nous l'avons même tuée dans les arbres qui ombragent les villages tout près des demeures des indigènes. Ces oiseaux sont nullement farouches; ils se tiennent ordinairement dans la cime des arbres, où ils se perchent, l'un près de l'autre, sur les branches les plus extrèmes, ce qui fait qu'on tue souvent d'un seul coup de fusil une demie douzaine et davantage. Leur chant est peu varié, court et consiste dans des sons semblables à ceux du chant de notre moineau. Leurs habitudes ressemblent également beaucoup à celles de notre étourneau et ils vivent, comme eux, des larves d'insectes qui se trouvent en abondance dans les parcs aux boeufs. Leur chair est délicate, pourvu qu'elle soit bien assaisonnée. Nous ignorons leur manière de nicher. Cette espèce a également été observée par nous dans l'île de Nossi-falie, et par les naturalistes Newton, Roch et Lantz dans la partie orientale de la grande île Malgache.

FALCULIA PALLIATA.

Isid. Geoffroy de St. Hil. Magazin de Zoologie, 1836, pl. 49.

L'adulte de cet oiseau curieux étant suffisamment connu des naturalistes, nous nous

bornons à compléter son histoire par les détails suivants, empruntés à une vingtaine d'individus.

Aile 5 pouces 10 lignes à 6 pouces 3 lignes; queue 4 pouces à 4 pouces 2 lignes; bec 25 à 30 lignes; tarse 12 lignes et demie à 13 lignes et demie; doigt du milieu 10 lignes et demie à 11 lignes.

Iris de l'oeil brun foncé; bec bleuâtre; pieds couleur de plomb.

Les mâles offrent souvent un bec un peu plus grand que les femelles, mais il n'existe pas de différence des teintes suivant le sexe. Les jeunes ressemblent encore, sous ce dernier rapport, aux adultes, à cette exception près qu'ils ont les plumes du manteau et des épaules, ainsi que les couvertures alaires terminées par une large bordure blanche roussâtre. Le bec ne présente, au premier âge et même dans les individus qui viennent de quitter le nid, que la moitié de la longueur de celui des adultes.

Cet oiseau curieux n'est pas rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar et assez abondant dans les contrées situées entre Sjammanore et Syrangene, où il porte le nom de Vouroun-Zaza ce qui signifie oiseau-enfant. Les indigènes le nomment ainsi à cause de son cri, qui ressemble à la voie plaintive des jeunes enfants. Les Sakalaves lui donnent, pour cette même raison, le nom de Fitili-saicy. Ces oiseaux vivent en société, quelquefois par bandes composées chacune d'une vingtaine d'individus. Leur cri est tellement fort qu'on les entend de très loin. Parmi les différents sons qu'ils poussent, on en remarque un, qui ressemble beaucoup à la syllabe „miaou" de nos chats. Si on a blessé un de ces oiseaux, il fait entendre de cris épouvantables et c'est alors que tous ses compagnons approchent sans méfiance, en poussant des cris croassants de très près du chasseur, afin de venir au secours de leur compagnon. On peut alors tuer successivement plusieurs individus de la bande; mais si le chasseur perd trop de temps à charger son fusil, ils s'éloignent à une distance assez considérable pour rendre leur poursuite inutile. Nous avons observé ces oiseaux, tantôt dans la cime des hauts arbres, tantôt dans les broussailles ou dans les entourages des parcs aux boeufs. Presque tous les individus que nous avons tués de cette espèce étaient excessivement sales. Ceci vient de ce qu'ils se posent sur les troncs d'arbres brulés, où ils se salissent les parties blanches du corps. La ponte a lieu dans les premiers jours du mois d'Octobre. Le nombre des petits est ordinairement de quatre; leurs parents les nourrissent encore longtemps après qu'ils ont quitté le nid. Le Vouroun-Zaza construit son nid grossier de petites branches d'arbre dont la plupart sont vertes; il a la forme de celui des pigeons, mais il est fait beaucoup plus solidement, et l'intérieur est garni de racines fines et d'herbe. Il est presque toujours placé dans l'endroit où l'arbre se divise en branches, ordinairement à une hauteur de 30 à 40 pieds. Ces oiseaux se nourrissent d'insectes et principalement de larves de coléoptères. Nous avons tenu pendant plusieurs semaines des petits en cage, en les nourrissant avec de la viande crue et des oeufs durs;

mais ils moururent en languissant l'un après l'autre. Le vol de cette espèce ressemble beaucoup à celui de nos étourneaux. l'Espèce a été découverte par feu le savant botaniste Bernier dans la partie Nord-Est de Madagascar.

ALAUDA HOVA.

Mirafra hova, Hartlaub, Madagascar, p. 57.

Il paraît que cette petite espèce à formes trapues est répandue dans toute l'île de Madagascar, puisque le professeur Peters l'a rapportée de la baie de St. Augustin, M. Lantz de Tintingue à la Côte Est, et nos voyageurs de différents points de la Côte Ouest.

Nous en avons examiné une dizaine d'individus. Il ne paraît pas exister, dans cette espèce, des différences notables suivant l'âge et le sexe.

Nos individus présentent les dimensions suivantes. Aile 2 pouces 7 lignes à 2 pouces 9 lignes; queue 18 à 20 lignes; bec 5 lignes; tarse 9 à 10 lignes; doigt du milieu 5 lignes.

Cette petite alouette est assez commune dans les plaines de Madagascar, de Nossi-bé et de Nossi-falie. Elle vit par petites bandes de 6 à 8 individus, ou par couples, dans les hautes herbes connues dans ces pays sous le nom de fatac. Chez les Antancars et les Sakalaves cet oiseau porte le nom de Koulou-Koulou-Tany. Sa manière de vivre et ses habitudes ont beaucoup de rapport avec celles de notre alouette. On le voit comme celle-ci monter dans l'air à une grande hauteur et en chantant, pour se laisser tomber ensuite soudainement dans l'herbe. Son chant est agréable et fort, mais court et monotone. Le cri qu'il fait entendre est à peu près le même que celui de notre bergeronnette. Ces oiseaux se nourrissent de grains et d'insectes et se régalent de petites sauterelles. Ils ne sont nullement farouches, mais très difficiles à tuer parce qu'ils se lèvent à chaque instant, pour se fourrer de rechef dans l'herbe. On sait que M. le professeur W. Peters a découvert cette espèce dans les environs de la baie de Saint Augustin.

SPERMESTES NANA.

Bonaparte, Conspectus, I, p. 454; Hartlaub, Madagascar, p. 56. — Pyrrhula nana, Pucheran, Revue zool., VIII, p. 52 et Magaz. de Zool., 1845, Oiseaux, pl. 58.

Cette petite espèce de l'île de Madagascar se trouve aussi à Mayotte.

Voici les mesures des principales parties, empruntées à une dizaine d'individus de cet oiseau.

Aile 20 lignes; queue 14 à 16 lignes; bec 3 lignes et demie à 4 lignes; tarse 5 lignes; doigt du milieu 5 lignes à 5 lignes et trois quarts.

Iris de l'oeil brun; pieds couleur de chair; mandibule supérieure noire, inférieure couleur de rose blanchâtre.

Ce charmant petit oiseau porte dans la partie Nord-Ouest de Madagascar le nom de Cipritici. Il vit par bandes de 6 à 20 individus, dans les arbustes et les broussailles qui se trouvent en abondance dans les plaines cultivées à Madagascar. On voit, pendant toute la journée, des bandes de ces oiseaux parcourir, au vol léger, les champs de riz qu'ils visitent principalement pendant qu'on sème et récolte ces céréales. Ils se nourrissent cependant aussi de toutes sortes de grains d'herbe notamment de la semence de la camomille. Le cri sifflant de cet oiseau consiste dans les syllabes spiti-spiti; de là leur nom malgache. Les plaines où les femmes malgaches pilent le riz sont encore visitées journellement par ces petits oiseaux, afin de s'y régaler des grains qu'on a vannés. Dans ces endroits, ils ne sont nullement farouches et faciles à prendre avec de la glue. Souvent on en voit une vingtaine réunis sur une tige d'un arbuste, et ils se tiennent tellement serrés l'un contre l'autre qu'on les croirait collés ensemble. Nous avons encore observé ces oiseaux dans les environs de la baie de Jongony à Mayotte.

PLOCEUS PENSILIS.

Loxia pensilis, Gmelin. — Loxia nelicourvi, Scopoli. — Ploceus nelicourvi, G. R. Gray. — Nelicurvius pensilis, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 54.

Cette espèce est propre à l'île de Madagascar. M. Hartlaub a décrit une autre espèce de cette île: c'est son Ploceus sakalava, observé depuis dans les parties Sud-Ouest. Il y rapporte, suivant les manuscrits de J. Verreaux, le Sou-di-Seye des sakalaves habitant la partie septentrionale de Madagascar: Sou-di-Seye, cependant, est corrompu de Foudicé, nom Sakalave du Ploceus pensilis.

Aile 2 pouces 8 lignes à 2 pouces 11 lignes; queue 1 pouce 9 lignes à 1 pouce 11 lignes; bec 7 lignes à 7 lignes et demie; tarse 9 à 10 lignes; doigt du milieu 5 lignes et demie à 6 lignes et demie.

Cette espèce fut tuée par nous, pour la première fois, à Ambany-alla situé dans la baie de Passandava à la Côte Nord-Ouest de Madagascar, où elle est connue sous le nom de Foudicé. Son nid, construit de fils d'une espèce de lianes a la forme d'une retorte chimique dont la poche se trouve en haut et le bras en bas. La première est destinée à recevoir les petits, tandis que le bras forme une tunnel qui y conduit et par l'extrémité duquel les oiseaux entrent et sortent du nid. Il est suspendu au moyen de trois fines lianes, à une branche penchant le plus souvent sur l'eau de manière à pendre libre dans l'air. On trouve ordinairement jusqu'à quatre ou six petits dans le nid. La ponte a lieu dans les derniers jours du mois d'Octobre. On rencontre cette espèce presque toujours en société d'autres oiseaux, tels que l'Artamia bicolor, le Lanius madagascariensis etc.; mais elle est très rare dans les contrées que nous avons parcourues. Leur mouvement dans les arbres est très leste.

PLOCEUS ALGONDAE.

Pollen, in litteris.

Cette espèce, à ce qu'il paraît nouvelle pour la science, habite l'île de Mayotte. Elle se rattache en général, par la distribution de ses teintes, au Ploceus erythrocephalus de Mauritius; mais elle est d'une taille plus forte, son bec est plus robuste, et les teintes présentent des modifications sensibles.

Aile 2 pouces 8 lignes; queue 22 lignes; bec 7 lignes; tarse 10 lignes; doigt du milieu 7 lignes.

Pieds couleur de chair. Bec brun-noir. Iris de l'oeil brun.

Mâle adulte. Tour emplumé de l'oeil noir. Tête, cou, jabot et croupion d'un rouge de minium. Les autres parties supérieures noirâtres; mais les plumes du manteau et du dos ainsi que les scapulaires largement bordées de vert-brun, les barbes externes des rémiges ornées d'un liséré olivâtre, les grandes couvertures alaires largement bordées de blanc rougeâtre et les petites avec de très larges bords d'un rouge de minium. Les autres parties inférieures et les couvertures inférieures de l'aile d'un jaune pâle tirant à l'olivâtre sur les flancs. Plumes des jambes rougeâtres.

Le mâle dans la livrée de passage a le jabot et la gorge jaunâtres.

Cette nouvelle espèce que j'ai dédiée à ma chère soeur Algonda, a été découverte par nous dans l'île de Mayotte. Elle y porte le nom de Cardinal, à cause de sa ressemblance avec le Foudi de Madagascar, qui porte ce nom dans l'île de la Réunion. Ces oiseaux se tiennent de préférence dans les casuarinas. Ils font entendre un petit cri sifflant, vivent de grains d'arbre ainsi que de riz, et sont plus farouches que les Foudis, du reste ils ont à peu près les mêmes habitudes. J'ai rencontré ces oiseaux par couples près du village de Montsamparé, mais jamais je ne les ai vu dans les autres parties de cette île que j'ai visitées, ni dans l'île Malgache. Reste à savoir, si le Foudia madagascariensis de Sclater, rapporté par M. Kirk des îles Anjouan et de Mohéli, n'appartient pas plutôt à notre oiseau qu'à celui de Madagascar.

PLOCEUS MADAGASCARIENSIS.

Gray, Genera of Birds. — Foudia madagascariensis, Reichenbach; Bonaparte, Consp., I, p. 445; Hartlaub, Madagascar, p. 55.

Cet oiseau, connu de tout le monde, vient de Madagascar et de la Réunion, et se trouve également à Mauritius. Nous ignorons s'il a été introduit dans cette dernière île, puisqu'il y existe une autre espèce, savoir le Ploceus erythrocephalus, qui ne se trouve ni à Madagascar, ni à la Réunion. On sait enfin que l'île de Rodriguez en

produit une troisième, jaune mais à face rougeâtre: c'est le Ploceus flavicans (Foudia flavicans, Newton, Proc. Zool. Soc. London, 1865, p. 47). M. Hartlaub a encore énuméré, parmi les oiseaux de Madagascar, la Foudia eminentissima de Bonaparte; mais rien ne prouve que cet oiseau de Zanzibar se trouve, à l'état sauvage, à Madagascar. On sait en effet que l'on a introduit, à la Réunion et à Mauritius et apporté de là quelquefois à Madagascar, un bon nombre d'espèces Indiennes et Africaines, qui se sont multipliées, souvent outre mesure, dans ces îles. Telles sont par exemple Pastor tristis, Turtur striatus, Passer domesticus, Estrelda astrild et amandava, Munia oryzivora et punctularia etc. Nous comprenons encore sous ce nombre les Serinus icterus et canicollis, qui viennent du Continent de l'Afrique, d'où ils ont été évidemment introduits à la Réunion et à Mauritius.

Mesures prises sur une trentaine d'individus du Ploceus madagascariensis. Aile 2 pouces 3 lignes à 2 pouces 6 lignes. Queue 19 à 21 lignes. Bec 5 lignes et un quart à 6 lignes, hauteur des deux mandibules près du front 4 lignes. Tarse 7 lignes et trois quarts à 8 lignes et un quart de ligne. Doigt du milieu 6 lignes et demie à 7 lignes.

Nous ajouterons ici quelques détails sur les Ploceus erythrocephalus de Mauritius et flavicans de Rodriguez.

Ploceus erythrocephalus. — Bec beaucoup moins robuste que dans le Ploceus madagascariensis et aussi fluet que dans le Ploceus flavicans. Queue plus courte que dans ces deux espèces. Dessous d'un jaune olivâtre sale. Le rouge du mâle au plumage parfait n'occupant que la tête, le cou et le jabot, et ne se montrant pas sur les plumes du manteau. Aile 2 pouces 6 lignes. Queue 18 lignes. Longueur du bec 6 lignes; hauteur des deux mandibules près du front 3 lignes. Tarse 9 lignes. Doigt du milieu 6 lignes.

Ploceus flavicans. — Bec comme dans le Ploceus erythrocephalus. Queue plus longue que dans cette espèce. Dessous de l'oiseau d'un jaune pâle, sale et lavé, sur les flancs, de brunâtre. Tête, gorge et jabot d'un jaune assez vif, passant à l'orangé sur la face. Noir entourant l'oeil semblable à ce que l'on voit dans les Ploceus erythrocephalus et madagascariensis. Aile 2 pouces 6 lignes à 2 pouces 8 lignes. Queue 23 lignes. Longueur du bec 6 lignes; hauteur des deux mandibules près du front 3 lignes. Tarse 10 lignes. Doigt du milieu 6 lignes.

Le Ploceus madagascariensis auquel les Malgaches donnent le nom de Foudi et les colons des îles Mascareignes celui de Cardinal, est excessivement commun à Madagascar. Cette espèce vit par bandes de 6 à 12 individus, mais dans certaines époques de l'année on la rencontre en beaucoup plus grand nombre. Elle se nourrit de toutes sortes de céréales, et fait par cela de grands ravages dans les champs cultivés. Vers le temps de la ponte qui, à la Réunion et à Maurice, a ordinairement lieu dans les mois de Novembre et Décembre et à Madagascar dans le mois d'Octobre, les mâles changent successivement leur robe maronne en celle de couleur écarlate. A l'époque des amours, les mâles qui paraissent être plus nombreux que les femelles, se livrent des combats

acharnés pour la possession des femelles. J'ai quelquefois vu ces oiseaux se combattre avec une telle fureur qu'ils tombaient fatigués du haut d'un arbre à terre, se battant encore dans leur chute. Dans ce temps, on voit les mâles perchés sur une branche d'arbre quelconque, en faisant entendre de temps à temps leur cri monotone spit-spit. Aussitôt qu'il se présente une femelle dans le voisinage, ils gonflent les plumes, érigent la queue et battent les ailes, en sautant de branche en branche; ou bien ils poursuivent la femelle d'un vol rapide et dirigé dans tous les sens, jusqu'à ce qu'ils l'ont maîtrisée ou qu'un autre mâle vient empêcher leurs amours. Dans ce cas, tout finit par un combat entre les mâles, pendant lequel la femelle se sauve. Leur nid a à peu près la forme d'une poire avec une entrée latérale; il est construit de fines herbes. Ils le placent dans des acacias, tamariniers, flambogas, mimosas ou dans d'autres arbres, et l'attachent presque toujours entre trois ou quatre branches. Ils pondent jusqu'à 6 oeufs, qui sont d'un bleu verdâtre. A Madagascar, j'ai souvent trouvé ces nids dans les roseaux, ou attachés à des feuilles du Sagus raffia. Les adultes nourrissent leurs petits encore longtemps après qu'ils ont quitté le nid. A la Réunion, où ces oiseaux se trouvent en abondance, on les prend en quantité avec de la glue; soit pour les vendre aux gastronomes Créoles et Européens, soit pour les tenir en cage. Dans cette île ils se tiennent dans tous les lieux cultivés, soit dans les montagnes, soit sur le littoral. Les malgaches nomment les mâles dans leur plumage rouge Foudi-ména.

COLUMBA MEYERI.

Knip, Pig., II, pl. 60. — Carpophaga Meyeri, G. R. Gray. — Trocaza Meyeri, Bonaparte, Consp., II, p. 45; Hartlaub, Madagascar, p. 66.

Voici quelque notices prises sur un individu femelle et adulte de cette espèce, tué à Mauritius par M. E. Newton et que M. A. Newton a bien voulu nous communiquer.

Aile 7 pouces 9 lignes. Queue 6 pouces 1 ligne. Bec depuis le front 10 lignes. Tarse 15 lignes. Doigt du milieu 15 lignes.

Ailes, plumes scapulaires et derrière du manteau d'un brun de chocolat; mais la barbe externe des grandes rémiges pourvue d'un fin liséré plus clair. Les autres parties de l'oiseau offrent en général une teinte isabelle, mais cette teinte passe au blanchâtre vers le devant de la tête, elle est fortement lavée d'une couleur de vin pâle sur le cou, le devant du manteau, le jabot, les flancs et les souscaudales; elle est remplacée par du brun-rouge pâle sur les pennes et les couvertures supérieures de la queue, et par du roux sur le croupion.

Je lis sur l'étiquette attachée à l'individu de M. Newton les notices suivantes. Iris yellow. Base of beak, feet and eyelids bright pink. Tip of beak pinkish white. Claws brown.

Cette espèce originaire de l'île Maurice n'a été trouvée par nous, ni à Madagascar,

ni à Mayotte ou à la Réunion. Suivant les assertions de M. Edward Newton, ce pigeon devient de plus en plus rare à Maurice. Il existe encore en petite quantité dans les forêts vierges de cette île, mais il est à craindre que cette espèce disparaîtra à mesure qu'on extirpe les forêts.

COLUMBA POLLENII.

Schlegel, Contributions, l. c., p. 87.

Cette espèce se rapproche par ses formes de la Columba Meyeri.

Nous répétons ici la description donnée par nous, l. c., de cette espèce découverte dans l'île de Mayotte.

Elle a la taille du ramier et est très-reconnaissable à son bec et ses pieds d'un beau jaune de citron, ainsi qu'à la teinte de son plumage plus au moins uniforme et d'un beau brun-gris pourpré, à l'exception des plumes de la nuque, qui sont lancéolées et d'un noirâtre passant au gris à leur partie terminale dont la barbe externe est en outre bordée de blanc. Deuxième rémige, qui est la plus longue de toutes, dépassant de 3 à 5 lignes la première et la troisième. Queue un peu arrondie à l'extrémité. Tarses emplumés, par devant, sur la première moitié de leur longueur.

Iris de l'oeil d'un brun clair.

Aile 8 pouces 3 lignes. Queue 7 pouces. Bec 7 lignes et demie. Tarse 12 lignes. Doigt du milieu 16 lignes.

M. Pollen n'a vu qu'un petit nombre d'individus de cette espèce et n'en a pu tuer qu'un seul. Les habitants de l'île de Mayotte lui donnent le nom de "pigeon voyageur".

Cette espèce est assez rare à l'île Mayotte, où elle est connue chez les colons français sous le nom de pigeon voyageur, parce qu'on ne la voit dans l'île qu'à certaines époques de l'année. On présume que ces pigeons viennent de la Côte d'Afrique. Je n'ai rencontré qu'une seule fois cet oiseau, et encore en bien petit nombre. Celui que j'avais le bonheur de tuer était en société de deux autres et paraissait nullement farouche, du moins je l'avais surpris en me cachant dans les broussailles. Il était perché, pendant la grande chaleur du jour, sur la branche d'un arbrisseau de la famille des Mimosa's, sous l'ombre d'un petit bosquet qui se trouvait sur la pente d'une colline. Le vol de ce pigeon est rapide et accompagné de forts battements d'aile. L'estomac de l'individu tué contenait de petits grains et du riz. M. Chaulier, habitant de l'île, me fit part que ces pigeons se tiennent presque constamment à terre, qu'ils ont à peu près les mêmes habitudes que notre ramier, et qu'ils sont toujours excessivement gras. La chair de l'individu tué était excellente.

TURTUR PICTURATUS.

Bonaparte, Conspectus, II, p. 61; Hartlaub, Madagascar, p. 66; Columba picturata, Temminck, Pl. col. 242: individus de Madagascar et de la Réunion. — Turtur rostratus, Bonaparte, Conspectus, II, p. 62; Columba picturata var. Seychellensis, Fl. Prevost: individus des Seychelles.

Nous possédons de cette espèce une jolie série d'individus, recueillis à Madagascar, Mayotte et dans l'île de la Réunion. Elle vient aussi des Seychelles, et a été introduite de Madagascar à la Réunion, où elle se trouve actuellement à l'état sauvage.

Il existe cependant des différences entre les individus de certaines de ces localités, en ce que ceux de Madagascar et de la Réunion ont la tête grise, tandis que cette partie est d'un brun pourpré dans les individus de Mayotte et des Seychelles. Du reste, il n'y a pas la moindre différence entre les individus de ces diverses contrées.

Aile 5 pouces 11 lignes à 6 pouces 6 lignes; queue 4 pouces à 4 pouces 8 lignes; bec 8 à 9 lignes; tarse 11 à 12 lignes; doigt du milieu 10 lignes et demie à 11 lignes.

Bec brun, à pointe blanchâtre. Pieds d'un violet rougeâtre. Iris de l'oeil brun.

Un des pigeons les plus communs dans l'île Malgache et à Mayotte est certainement le Turtur picturatus, connu dans la première île sous le nom de Démoui et dans la seconde sous celui de Pigeon rouge, tandis qu'on le nomme Tourterelle malgache dans l'île de la Réunion, où il a été introduit de Madagascar. Il vit par bandes de 10 à 30 individus, et se nourrit de grains. Son vol est très rapide et il se tient toujours dans les endroits cultivés. Pendant le temps qu'on sème et qu'on récolte le riz, ces oiseaux font de grands ravages dans les champs, et deviennent excessivement gras. Leur chair est très délicate et bien recherchée. Ils sont encore assez rares à la Réunion, où ils habitent les forêts en montagne, et où ils sont beaucoup plus farouches et plus difficiles à tuer qu'à Madagascar et à Mayotte. Leur roucoulement est très court et monotone. Ils s'apprivoisent facilement et c'est pour cette raison que les créoles de ces contrées les tiennent souvent en volière. Leur nid ressemble beaucoup à celui de notre tourterelle. Ces oiseaux étaient tellement communs à Mayotte qu'on les voyait souvent par douzaines sur les chemins et sur les sentiers pour y chercher leur nourriture.

TURTUR SEMITORQUATUS.

Cette espèce est commune à Mayotte. Sa manière de vivre ressemble beaucoup à celle du Turtur picturatus. Nous ne l'avons jamais observée à Madagascar ni aux îles Mascareignes. M. Sclater l'a reçue de l'île d'Anjuan.

OENA CAPENSIS.

Selby; Bonaparte, Conspectus, II, p. 69; Hartlaub, Madagascar, p. 67. — Columba capensis, Linné.

Cette espèce, très reconnaissable à sa queue fortement allongée par rapport à sa petite taille, et répandue dans la plus grande partie de l'Afrique, se trouve également dans l'île de Madagascar.

Bec couleur d'orange, mais à pointe foncée. Pieds jaunes d'orange. Iris de l'oeil brun.

Aile 3 pouces 11 lignes à 4 pouces; queue 4 pouces 11 lignes à 5 pouces 3 lignes; bec 6 lignes et demie; tarse 6 lignes; doigt du milieu 6 lignes et demie.

Cette petite tourterelle, si commune au Cap de Bonne Espérance, se trouve également à Madagascar, où elle porte le nom de Catoto. Ces oiseaux vivent par bandes de 12 à 30 individus, se nourrissent de grains de graminées et se tiennent dans les contrées cultivées près des villages, où ils viennent journellement se régaler des grains vannés dans les lieux où les malgaches pilent le riz. Ils ne sont pas farouches et par cela faciles à tuer. Leur vol est lourd et continuellement interrompu par des coups d'aile. Ils s'apprivoisent facilement et supportent parfaitement la captivité.

PERISTERA TYMPANISTRIA.

Gray, Genera of Birds. — Columba peristera, Temminck. — Levaillant, Afrique, vol. VI, p. 272; Knip, Pigeons, vol. I, pl. 36. — Tympanistria bicolor, Reichenbach, et Tympanistria Fraseri, Bonaparte, Conspectus, II, p. 67.

Cette espèce Africaine vient aussi de Mayotte. Le seul individu observé dans cette île est une femelle, tuée le 9 Juillet 1864.

Aile 4 pouces 1 ligne; queue 3 pouces 3 lignes; bec 7 lignes; tarse 8 lignes et demie; doigt du milieu 8 lignes et un quart de ligne.

Bec d'un roux noirâtre. Pieds rouges. Iris de l'oeil brun noirâtre.

Cette espèce a été observée par nous à l'île de Mayotte, mais nous ne l'avons jamais rencontrée à Madagascar, ni dans les autres contrées que nous avons explorées. Les individus que nous en avons tués étaient en mue. Ces oiseaux subissent pendant le temps de la mue une espèce de maladie et perdent tant de plumes qu'ils peuvent à peine voler, ce qui fait que les indigènes les prennent souvent de la main. Le seul cri qu'ils font entendre est un faible bourdonnement. Leur vol est leste, mais souvent interrompu par des coups d'aile. Ils vivent par bandes de 6 à 12 individus et se tiennent souvent à terre pour y chercher leur nourriture qui consiste principalement en grains de graminées. En cage, ils se tiennent parfaitement, en leur donnant du riz broyé.

PTILOPUS MADAGASCARIENSIS.

Palumbus coeruleus madagascariensis, Brisson. — Columba madagascariensis, Linné. — Funingus madagascariensis, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 64.

Cette espèce est très reconnaissable à ses teintes. Nous en possédons une petite série d'individus tués sur les deux côtes opposées de Madagascar et dans l'île de Nossi-bé.

Iris d'un rouge-brun à reflets dorés. Tour nu de l'oeil rouge. Bec d'un noir bleuâtre, à pointe d'un blanc jaunâtre. Pieds d'un rouge passant au blanchâtre sur les écailles.

Aile 6 pouces 4 lignes à 6 pouces 10 lignes; queue 3 pouces 4 lignes à 3 pouces 7 lignes; bec 7 lignes à 7 lignes et trois quarts; tarse 10 lignes; doigt du milieu 10 lignes et demie à 12 lignes.

Ce joli pigeon, connu chez les habitants français à Madagascar sous le nom de pigeon bleu et chez les indigènes sous le nom de Finingo, est assez rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar que nous avons visitée. Il vit par petites bandes de 6 à 8 individus, se tient dans les arbres élevés des forêts et se nourrit de bourgeons d'arbre, de fruits et de grains. Pendant le temps qu'on sème et récolte le riz, il fait de grands ravages dans les plantations et s'engraisse d'une manière étonnante. Quant au goût de sa chair, qui prend une couleur jaunâtre sur la poitrine, il est bien inférieur à celui de la chair des autres pigeons malgaches. Cet oiseau a l'habitude de se percher dans la cime des arbres et d'arrondir son corps en forme de boule. Le cri qu'il fait entendre par intervalles, est plutôt un bourdonnement sourd qu'un roucoulement et ressemble assez à celui de notre ramier. Son vol est rapide, mais souvent interrompu par des coups d'aile. Pour le chasser, il faut le surprendre, parce qu'il est farouche et aperçoit d'assez loin le chasseur. Ce pigeon s'apprivoise facilement, mais il reste toujours sombre, il repose, pendant toute la journée, sur le perchoir, salissant en peu de temps l'endroit qu'il occupe, de ses ordures. Nous avons également rencontré ce pigeon à Nossi-bé, dans la forêt de Loukou-bé. On l'apporte quelquefois de Tamatave à la Réunion. Il paraît être, en effet, plus commun dans l'Est de Madagascar que dans la partie opposée.

PTILOPUS SGANZINI.

Schlegel, Contributions, dans le Nederl. Tijdschrift, III, p. 88. — Columba Sganzini, Verreaux. — Funingus Sganzini, Desmurs; Hartlaub, Madagascar, p. 64. — Alectroenas Sganzini, Sclater, Ibis, 1864, p. 300.

Cette espèce vient des îles Comores. Elle n'est pas rare à Mayotte, et Sclater mande, d'après les communications du Dr. Kirk, qu'elle est très commune dans l'île d'Anjouan.

Il est vrai que Bernier en a fait parvenir au Musée de Paris un individu indiqué comme originaire de Madagascar; mais depuis l'espèce n'a pas été observée dans cette île.

Nous en possédons une fort belle série d'individus. Voici la description que nous en avons donné dans nos Contributions.

Aile 6 pouces 2 lignes à 6 pouces 6 lignes; queue 3 pouces 10 lignes; bec depuis le front 7 lignes à 7 lignes et demie; tarse 11 lignes et demie; doigt du milieu 12 lignes et demie. Tarses emplumés jusque vers les doigts. Queue carrée. Première rémige un peu en faux, fortement échancrée à sa barbe interne et de 6 lignes plus courte que la deuxième qui dépasse à peine la troisième. Yeux entourés d'une large peau nue et d'un beau rouge. Pieds bleuâtres. Iris de l'oeil d'un brun clair. Bec d'un jaune verdâtre, après la mort foncé en arrière de la pointe. Plumes du cou allongées et pointues. Mâles adultes: tête, cou et jabot d'un blanc tirant en général légèrement au bleu-vert grisâtre, sur le dessus de la tête au gris noirâtre; les autres parties du plumage d'un bleu-noir saupoudré de gris sur les grandes rémiges et le manteau. Femelles adultes: semblables aux mâles adultes, mais à teintes un peu moins pures et tirant plus fortement au vert sur les sous-caudales. Individus au jeune âge: le bleu remplacé par du vert olivâtre foncé, qui se répand également, quoique mêlé de grisâtre, sur le dessus du cou et de la tête; le blanc des autres parties de la tête, du dessous du cou et du jabot remplacé par du gris blanchâtre lavé de jaune verdâtre. Notez que le vert des parties inférieures change plus tard au bleu semblable à celui du dessus de l'oiseau.

Cette espèce offre, du reste, beaucoup d'analogie avec le Ptilopus pulcherrimus des Seychelles, qui s'en distingue toutefois par ses freins nus, par le devant de son front également nu et muni de caroncules, par le dessus de la tête rougeâtre, et par une taille un peu moins forte, caractères empruntés à l'individu de notre Musée provenant de l'ancienne collection de feu Temminck.

Ce pigeon est commun dans les forêts vierges de l'île de Mayotte. On le voit souvent perché et presque immobile, par bandes de 10 à 12 individus, dans les cimes des arbres les plus élevés. Il est connu chez les colons français de Mayotte sous le nom de pigeon bleu. Nous l'avons rencontré en abondance dans les forêts de la baie de Jongonie, où nous avons pu étudier ses moeurs et en tuer une série d'individus, grâce à l'hospitalité de l'aimable planteur M. Chaulier qui nous accompagnait souvent dans nos chasses. Ces pigeons se nourrissent surtout des fruits du dattier sauvage, arbre très commun dans l'île de Mayotte; au défaut de ceux-ci, ils se contentent de bourgeons, de feuilles et de grains. Ils sont faciles à tuer parce qu'ils reviennent presque toujours sur l'arbre aussitôt qu'on a tiré un coup de fusil parmi la bande. Leur chair a un goût excellent; pour cette raison les colons les chassent avec ardeur et il est à craindre que ces oiseaux ne deviennent de plus en plus rares dans cette île. Leur vol est assez rapide et souvent inter-

rompu par des coups d'aile. Le cri qu'ils font entendre par intervalles consiste en un bourdonnement sourd et assez doux, que ces oiseaux prononcent en faisant en même temps entendre une sorte d'exclamation.

TRERON AUSTRALIS.

Palumbus viridis madagascariensis, Brisson, Ornith., I, p. 142, pl. 14, fig. 2. — Columba madagascariensis, β Columba australis, Gmelin, vol. I, p. 779, N°. 21. — Vinago australis, Cuvier; Hartlaub, Madagascar, p. 66. — Columba humeralis, Wagler (jun.).

On sait que Bonaparte, Conspectus, vol. II, p. 7 a séparé génériquement ce pigeon des autres espèces Africaines, dont il en énumère cinq, et qu'il comprend sous le nom de Phalacrotreron. Les caractères, cependant, qu'il établit pour ces soi-disant genres sont purement individuels, et il en est de même de la plupart de ceux qu'il employe pour distinguer les six espèces Africaines adoptées par lui. Quant à nous, il nous semble que l'on ne peut guère établir plus de quatre espèces de Trerons Africaines, savoir Treron Delalandei, Treron abyssinica, puis Treton calva, à laquelle il convient de réunir les autres Trerons de l'Afrique propre, et enfin la Treron australis.

La Treron calva est de taille moins forte que l'espèce de l'Abyssinie et celle de Madagascar, la nudité de la base du bec est plus étendue et rouge, et les plumes des jambes sont d'un jaune de citron uniforme. Les nuances des teintes du plumage de cet oiseau présentent ordinairement quelques variations plus ou moins sensibles suivant les différentes localités qu'il habite. On voit en effet que les individus du Sénégal et de la Gambie ont la tête, le cou et les parties inférieures teints de jaune-vert, que le vert du dos et des ailes tire sur le gris clair et que l'écharpe qui existe, dans les adultes, en avant du manteau est d'un gris très clair; on voit que les individus de la Côte d'Or ont toutes les teintes plus foncées, et qu'elles sont beaucoup plus foncées encore dans ceux de l'île St. Thomas et de l'île du Prince.

La Treron abyssinica, se distingue de toutes les autres par sa poitrine et son ventre d'un beau jaune de citron clair, par les plumes de la tête et du cou teintes de gris-vert, et par celles des jambes d'un blanc roussâtre. La nudité de la base du bec est beaucoup moins étendue que dans la Treron calva, le rouge-gris des ailes s'étend plus vers le derrière, l'écharpe grise du manteau manque constamment, et sa taille est ordinairement un peu plus forte.

La Treron Delalandei s'éloigne de toutes les autres par sa queue teinte, au lieu de gris, de vert jaunâtre et terminée en outre par une bande d'un jaunâtre pâle.

La Treron australis de Madagascar, dont nous avons examiné une vingtaine d'individus, a la nudité du bec encore moins étendue que la Treron abyssinica; la tête, le cou, le jabot et la poitrine sont d'un jaune-vert; les autres parties supérieures d'un vert-gris, et, comme dans la Treron abyssinica, également dépourvues d'une écharpe

grise; les plumes des jambes sont jaunes, mais terminées de noir; le rouge-gris des ailes offre très peu d'étendue; les bords jaunâtres des couvertures alaires sont très larges, et l'oiseau est en général d'une taille un peu plus forte que les autres espèces Africaines. La longueur comparative des rémiges est, du reste, la même que dans les autres espèces Africaines.

Aile 6 pouces à 6 pouces 5 lignes; queue 3 pouces 7 lignes à 4 pouces 3 lignes; bec 6 lignes et demie à 8 lignes; tarse 11 à 12 lignes; doigt du milieu 11 lignes et demie à 12 lignes et demie.

Bec bleuâtre. Pieds jaunes. Iris de l'oeil bleu.

Ce pigeon est commun dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Il porte chez les colons français le nom de pigeon vert, et chez les Sakalaves celui de Fitili-Adabou, à cause de sa nourriture qui consiste dans les fruits d'une espèce de ficus connu chez ce peuple sous le nom d'Adabou. Ces oiseaux vivent par bandes de 8 à 12 individus; ils se tiennent dans les cimes des arbres élevés et se nourrissent de fruits et de grains. Ils ne sont pas farouches et faciles à abattre parce qu'ils ont l'habitude de revenir dans les arbres aussitôt qu'on en a tué un de la bande, ce qui fait qu'on réussit souvent à détruire toute la compagnie. Leur vol est plus lent que celui des autres pigeons. Ils font entendre par intervalles, mais unanimement une espèce de roucoulement: c'est un son plaintif et en même temps chantant qui consiste dans les sons sifflants de Hút-hoút-hoút-hút. La chair de ces pigeons est très estimée par les habitants français qui résident à Madagascar; aussi profitent-ils, chaque fois qu'ils visitent les endroits où se trouvent ces oiseaux, de l'occasion d'en tuer une grande quantité pour se régaler de ce mets délicieux. On les trouve aussi dans la forêt de Loucoubé dans l'île de Nossi-bé, mais ils sont inconnus à Mayotte. C'est assez difficile de tenir ce joli pigeon en cage parce qu'il meurt de melancolie peu de temps après avoir subi la captivité.

NUMIDA TIARATA.

Hartlaub, Madagascar, p. 68. — Querelea tiarata, Bonaparte.

Cette espèce se rapproche sous beaucoup de rapports de la Numida mitrata de l'Afrique australe; mais elle est plus bas sur jambes, la protubérance du dessus de la tête est moins développée, les lobes charnus du menton sont beaucoup plus petits, et la partie antérieure du jabot offre une disposition différente des teintes: c'est-à-dire qu'elle est ornée de bandelettes transversales blanchâtres, et non pas pointillée de blanc comme dans la Numida mitrata, ou d'un gris-brun pourpré uniforme comme dans la Numida meleagris.

Aile 9 pouces 2 lignes à 9 pouces 5 lignes; queue 5 pouces 9 lignes; bec 15 à 16 lignes; tarse 2 pouces 3 lignes à 2 pouces 5 lignes; doigt du milieu 21 lignes.

Iris de l'oeil brun. Pieds d'un noir rougeâtre. Bec d'un rouge brunâtre, à extrémité blanchâtre. Freins, dessus de la tête jusque sur les côtés de l'occiput et lobes charnus du menton d'un beau rouge vermillon. Peau nue du cou, tour de l'oeil et une bande réunissant ces deux parties d'un bleu de cobalt.

On sait par une note de M. Layard, Ibis, 1861, p. 120, qu'il a obtenu des individus de la Numida vulturina de Gould, de la baie de Bojanna, où elle vit en domesticité. Elle y a été évidemment apportée de Zanzibar, la véritable patrie de l'espèce.

La Numida tiarata que les malgaches de la partie Nord-Ouest de Madagascar nomment Acanga est très commune dans les plaines bordées de forêts et parsemées de petits bosquets où elle vit par bandes composées de 12 à 20, et même d'un plus grand nombre d'individus. C'est un oiseau très méfiant, farouche et difficile à approcher sans le chien, parce qu'il aperçoit de très loin le chasseur. On voit souvent ces oiseaux, avec leur fier coq en tête, se promener de bosquet en bosquet, cherchant leur nourriture qui consiste principalement en insectes, en graines et en certains fruits. Ils sont aussi très friands de cigales et de sauterelles. Leur cri est fort et désagréable, surtout celui du mâle quand il avertit les femelles d'un danger quelconque. Ils aiment beaucoup à se percher sur les roches qu'on trouve fréquemment dans ces lieux. Ils perchent, pendant la nuit, sur les branches et choisissent toujours le même arbre, pourvu qu'on ne les trouble pas. Pour les chasser, il faut se servir d'un chien d'arrêt, parce qu'ils ne craignent pas l'approche de ces animaux, c'est-à-dire qu'ils portent toute leur attention sur eux et non pas sur le chasseur qui les surprend alors facilement. J'ai vu quelquefois que ces oiseaux se contentaient de monter sur une roche ou sur un arbre quand un chien venait à leur rencontre et qu'ils ne bougeaient pas de cette place tant que le chien aboyait, mais qu'ils s'envolaient en apercevant le chasseur. Les indigènes prennent les pintades aux lacets, qu'ils installent de la manière suivante. Ils coupent un certain nombre de branches garnies de feuilles et les mettent en tas dans une ligne droite, de manière à ce qu'il reste, de distance à distance, un petit passage entre chaque tas de branches. Ils placent ensuite, dans chacun de ces passages, deux piquets entre lesquels ils attachent le lacet et ils jettent par devant et par derrière des grains de riz en paille. Les branches ainsi placées forment une espèce de haie d'une hauteur de deux à trois pieds et d'une longueur de vingt mètres environ ne donnant passage que par les ouvertures où se trouvent placés les lacets. Les malgaches prennent de cette manière beaucoup de ces oiseaux qu'ils vendent aux blancs qui traitent sur la côte, ordinairement pour le prix de deux francs la pièce. Les Acanga's s'habituent vite à l'état de domesticité; aussi les voit-on chez plusieurs indigènes dans leurs basse-cours. Nous avons eu longtemps en captivité une pintade qu'on avait prise au lacet, laquelle était devenue tellement familière qu'elle se promenait dans notre case et venait prendre de la main les grains qu'on lui présentait; mais tous les soirs elle allait se percher sur un énorme badamier qui se trouvait dans

le voisinage. La chair de ces oiseaux est délicate quand ils sont jeunes, mais celle des adultes est dure et coriace. Ces oiseaux se trouvent aussi en grand nombre dans les montagnes de l'îlot Sacatia près de Nossi-bé ainsi que dans la petite île de Bouzy près de Mayotte, mais ils y ont été introduits de Madagascar. On trouve aussi parmi les pintades de Madagascar des variétés qui sont tantôt blanches, tantôt de couleur isabelle. M. Sclater dit que l'espèce se trouve également dans l'île d'Anjuan.

PERDIX STRIATA.

Latham, Index, p. 741; n°. 36. — Tetrao striatus et griseus, Gmelin. — Perdix madagascariensis, Scopoli, nec Tetrao madagascariensis, Gmelin. — Margaroperdix striata, Reichenbach; Hartlaub, Madagascar, p. 70.

C'est avec la caille commune, la seule perdrix observée jusqu'à ce jour à Madagascar ou dans les dépendances de cette île. Les autres espèces énumérées par les auteurs, comme vivant dans ces terres, y ont été introduites: ce sont Perdix madagascariensis et ponticeriana, Latham, Coturnix sinensis, cambayensis, textilis et argoondah, auctorum. Quant à l'Ithaginis madagascariensis, Gray (Hepburnia spadicea, Reichenbach) c'est par erreur que l'on a cité, comme habitant l'île de Madagascar, cette espèce Indienne.

Nous n'avons rencontré cet oiseau qu'une seule fois à Madagascar; c'était près du village d'Ambodavy à l'entrée de la grande baie de Passandava à la côte Nord-Ouest de l'île. Cette espèce vit par petites bandes. Elle est très farouche et se nourrit de grains et d'insectes, comme sauterelles et cigales. Elle se trouve aussi dans l'île de la Réunion, où elle a été introduite de la grande île Africaine. Le cri de ces oiseaux est fort et long. Ils sont connus, à la Réunion, sous le nom de caille.

COTURNIX COMMUNIS.

Bonaparte; Newton, Ibis, 1863, p. 454. — Coturnis vulgaris nostras, Klein, Ordo avium, p. 115, n°. 1. — Tetrao coturnix, Linné. — Perdix coturnix, Latham.

Notre caille, observée à Madagascar, par Newton, l. c., se trouve également dans l'île de Mayotte.

TURNIX NIGRICOLLIS.

G. R. Gray. — Coturnix madagascariensis, Brisson. — Hemipodius nigricollis, Temm.

En faisant la chasse à cette espèce très commune à Madagascar, on s'étonne à juste titre que l'on n'en obtient que très rarement des mâles, que ceux-ci portent constamment la livrée indiquée par les auteurs comme propre à la femelle, et que celle-ci offre tou-

jours les caractères attribués aux mâles dans la livrée parfaite, c'est-à-dire qu'elle a le plumage bigarré, la gorge noire et qu'elle est d'une taille un peu plus forte que le mâle. Les indigènes constatent unanimement ce fait excessivement curieux et que nous ne saurions révoquer en doute qu'en supposant que tous les mâles obtenus jusqu'à présent n'aient pas encore revêtu la livrée complète.

Femelles. Aile 3 pouces à 3 pouces 2 lignes; queue 19 lignes; bec 5 lignes; tarse 8 lignes; doigt du milieu 7 lignes.

Mâles. Aile 2 pouces 11 lignes; queue 16 lignes; bec 5 lignes; tarse 8 lignes; doigt du milieu 6 à 7 lignes.

Iris de l'oeil d'un blanc jaunâtre, bec d'un gris bleuâtre; pieds couleur de chair.

Cette caille est très commune dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, à Nossi-bé et à Nossi-falie, où elle est connue sous le nom de Kybou. On la rencontre dans les plaines où elle se tient dans les herbes connues chez les malgaches sous le nom de Fatac, ainsi que dans les bosquets qui se trouvent dans ces lieux. Ces oiseaux vivent par bandes composées chacune de 6 à 12 individus, mais ces bandes sont toujours conduites par un seul mâle, qui est beaucoup plus petit que la femelle, d'une couleur tout à fait différente et beaucoup moins jolie. Ils se nourrissent d'insectes et de certains grains, mais ils sont surtout friands de larves d'une espèce de termites, qui se tient dans les arbres. Ces insectes construisent, aux extrémités des branches des arbres les plus élevés, de grands nids ovales de terre glaise percée d'un grand nombre de petits trous et de tuyaux. Comme ces nids se détachent souvent des branches et tombent par terre, les larves qu'ils contiennent sont dispersées partout et ce sont elles que les cailles cherchent avec ardeur pour les manger. Leur vol est brusque et ressemble à celui des ralles, mais elles ne savent voler loin et retournent presque immédiatement à terre, pour se cacher dans l'herbe où elles courent avec beaucoup de célérité. Les chiens aiment à les chasser et s'arrêtent longtemps à leur piste. Le cri qu'elles font entendre est une espèce de bourdonnement assez doux, mais monotone. Ces cailles grattent la terre comme nos poules pour y chercher leur nourriture. Elles se livrent des combats furieux. Les jeunes malgaches les prennent souvent en grande quantité au lacet et de la manière suivante. Quatre à six garçons se rendent, avec un appareil en forme d'échelle, construit de tiges du Sagus raffia longs d'un mètre, et pourvu d'ouvertures de la grandeur d'une caille, dans un endroit fréquenté par ces oiseaux. Ils appliquent, sur les ouvertures, des lacets faits de fils de feuilles du même arbre. Ils placent ensuite cet appareil entre deux bosquets, de sorte que les cailles qui se rendent de l'un dans l'autre, ne peuvent éviter de passer l'appareil. Celui-ci apprêté, un des garçons imite le bourdonnement du mâle, tandis que les autres se placent autour des bosquets et s'avancent lentement vers le lieu où se trouvent les lacets. Dès que les cailles veulent passer par les ouvertures dans la direction où se trouve le jeune

homme qui imite leur cri, les autres garçons accourent tous ensemble et forment un demi-cercle autour de l'appareil. Les cailles, à leur tour, surprises tout d'un coup, s'embrouillent dans les lacets et ne peuvent plus s'en débarrasser. Les individus que l'on prend de cette manière sont presque toujours des femelles. On les vend aux blancs, après leur avoir tiré les pennes de l'aile, ce qui fait qu'ils n'ont point de valeur pour le préparateur. C'est, du reste, un excellent gibier. Nous avons souvent essayé de tenir ces oiseaux en cage, mais ceci est très difficile parce qu'ils ne mangent guère le riz qu'on leur donne. En les nourrissant de petits morceaux de viande, de biscuit mêlé avec un oeuf dur bien haché, ainsi que des larves de termites d'arbre, on peut cependant réussir à les garder en captivité. Encore doit-on avoir soin de jeter une bonne couche de terre dans leur cage, dans laquelle ils aiment à gratter et se rouler comme les poules. Les malgaches attribuent aux pieds de ces oiseaux une certaine action médicale pour le mal au ventre. A cet effet, on les attache à un cordon et les pend au cou du malade comme talisman (fanfoudy). C'est peut-être pour cette raison que cette caille porte le nom de kibou, le ventre se nommant en langue malgache „kibou".

ARDEA CINEREA.

Linné, I, p. 236; Hartlaub, Madagascar, p. 73.

On savait déjà que cette espèce se trouve à Madagascar et à Mauritius.

Nous l'avons souvent rencontrée à Madagascar et à Mayotte.

ARDEA GOLIATH.

Nous avons vu ce héron à l'embouchure de la rivière de Sambéranou, mais il nous fut impossible de le tuer. C'était le seul géant parmi les nombreuses espèces de hérons que nous avons observées à Madagascar. Je présume que cet oiseau est rare dans ces parages, parce que mes domestiques Antancars, en apercevant cet oiseau, criaient unanimement pour montrer leur étonnement „Vaza mahita Langaroubé", ce qui signifie: blanc, vois le grand héron.

ARDEA ATRICOLLIS.

Nous avons observé cette espèce à Madagascar et à Mayotte.

ARDEA ARDESIACA.

Wagler, Systema avium, Ardeae, sp. 20; Schlegel, Muséum, Ardeae, p. 10.

Cette espèce, très reconnaissable à la huppe de sa nuque composée d'un grand nombre de plumes très allongées, à son plumage couleur de schiste bleuâtre uniforme et à sa

taille, et que l'on croyait être propre à l'Afrique chaude, se trouve aussi à Madagascar.

La femelle adulte tuée dans cette île offre les détails suivants.

Aile 9 pouces 2 lignes; queue 3 pouces 7 lignes; bec 2 pouces 6 lignes; tarse 3 pouces 1 ligne; doigt du milieu 25 lignes.

Iris de l'oeil brun. Bec noir. Doigt jaunes, le reste des pieds noir.

Nous avons plusieurs fois observé ces oiseaux en montant les fleuves de Madagascar. Ils ne sont pas aussi farouches que les autres espèces de hérons.

ARDEA PURPUREA.

Nous avons observé et tué plusieurs fois cette espèce à Madagascar, à Nossi-bé et à Mayotte.

ARDEA GARZETTA.

Linné, I, p. 237; Schlegel, Muséum, Ardeae, p. 12. — Ardea xanthopoda, von Pelzeln et Ardea elegans, J. Verreaux: Hartlaub, Madagascar, p. 73.

La petite Égrette habitant l'île de Madagascar est absolument semblable à l'espèce commune, répandue dans toute l'Afrique, dans l'Europe méridionale et dans l'Asie, y compris l'Archipel Indien. Les renseignemens que j'ai donnés de cet oiseau dans mon Muséum, l. c., suffiront pour prouver que l'on ne peut pas établir des distinctions spécifiques entre les individus des différentes localités où se trouve cet oiseau.

Nous avons plusieurs fois observé cette espèce en nombre considérable le long de la côte et près des embouchures des rivières, pendant le temps de reflux. Elle est très farouche, méfiante et difficile à chasser. Les Sakalaves la nomment Langarou-foutche, ce qui signifie héron blanc.

Nous avons encore vu, à Madagascar, des bandes considérables de grands hérons blancs, sans savoir décider si elles appartiennent à l'Ardea alba ou à l'Ardea egretta. Ils étaient très farouches et difficiles à surprendre. Lors du reflux, on les voit le plus souvent pêcher le long de la côte, dans les endroits bourbeux.

ARDEA GULARIS.

Bosc, Actes de la Soc. d'hist. nat., I, p. 4, pl. 2; Schlegel, Muséum, Ardeae, p. 23. — Ardea schistacea, Lichtenstein; Hartlaub, Madagascar, p. 74.

Cette espèce de l'Afrique chaude se trouve également à Madagascar et dans l'île de Mayotte. On sait qu'elle appartient au nombre de celles dont le plumage est quelquefois d'un blanc uniforme. Parmi huit individus tués à Madagascar, il y en a deux qui sont d'un blanc uniforme; les autres sont couleur de schiste, à l'exception de la gorge

et de quelques unes des grandes couvertures alaires externes, parties qui sont d'un blanc uniforme. Cette couleur de schiste est foncée dans les adultes, claire et lavée de brun dans les jeunes individus.

Aile 10 pouces 3 lignes à 10 pouces 10 lignes; queue 4 pouces à 4 pouces 7 lignes; bec 3 pouces 5 lignes à 3 pouces 9 lignes; tarse 3 pouces 7 lignes à 3 pouces 11 lignes; doigt du milieu 25 à 28 lignes.

Bec, tarse et partie nue des jambes d'un noir, passant au jaunâtre vers la partie basale de la mandibule inférieure. Doigts et iris de l'oeil jaunes.

Cette espèce porte chez les Sakalaves le nom de Fangali-Moutiway. Nous l'avons observée le plus souvent sur les bords des fleuves Ambassuana et Sambéranou. Elle n'est pas si farouche que ses congénères et vit plutôt en solitude qu'en société. Ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles de l'Ardea atricapilla. Nous avons également observée cette espèce à Mayotte.

ARDEA IBIS.

Hasselquist, Iter; Schlegel, Muséum, Ardeae, p. 31. — Ardea bubulcus, Savigny et Ardea ruficrista, J. Verreaux; Hartlaub, Madagascar, p. 74.

Cette espèce, souvent confondue avec l'Ardea coromanda de Boddaert qui la remplace dans les Indes orientales, habite l'Afrique, s'égare quelquefois en Europe et se trouve aussi à Madagascar.

Cette espèce est très commune à Madagascar. On la voit suivre les troupeaux de boeufs pour se nourrir des larves d'insectes dont la peau de ces animaux est infectée et qui les tourmentent sans cesse. Ces oiseaux si utiles sont très estimés par les malgaches et presque vénérés à l'instar des anges de leur bon Dieu Zanahare. C'est pour cette raison qu'ils voyent avec mécontentement qu'on les tue; aussi est-ce pour eux un sacrilège que de leur faire la chasse. On voit souvent ces hérons se placer sur le dos des boeufs pour les délivrer de ces larves, qui deviennent quelquefois grosses comme une prune et qui occasionnent souvent un tel affaiblissement chez ces animaux qu'ils en meurent. Du reste, les malgaches, dont la paresse est connue chez les voyageurs de la grande île, ne prennent pas la peine de débarrasser les boeufs de ces insectes. Ces oiseaux portent, à Madagascar, le nom de Langarou-aomby. Ils ne se défient point de l'homme, ne sont nullement farouches et ne s'éloignent des boeufs que vers le soir lors qu'ils se rendent à un lac voisin pour se baigner après; ils se reposent dans les forêts des environs, pour retourner, au point du jour, vers les troupeaux de boeufs. Souvent on voit des bandes de cinq cents de ces oiseaux se réunir, le soir, dans les arbres de la lisière des forêts situés près d'un lac ou d'une rivière. Nous avons également observé cet oiseau à Mayotte, à Nossi-bé, à Nossi-faly et à Nossi-Mitsiou, enfin dans tous ces lieux du rayon de Madagascar où on tient des troupeaux de boeufs.

ARDEA LEUCOPTERA IDAE.

Ardea Idae, Hartlaub, Madagascar, p. 75.

On a pu voir par l'histoire que nous avons donnée de l'Ardea leucoptera, Muséum, Ardeae, p. 32, qu'elle forme, suivant les localités, trois conspecies, dont l'une, la véritable leucoptra, habite la partie orientale chaude du Continent Indien, l'autre (Ardea speciosa, Horsfield) les îles de la Sonde, la troisième (Ardea Grayi, Sykes) le Continent Indien; que ces trois formes se distinguent parfaitement entre elles au plumage parfait, mais que le système de coloration du plumage imparfait est tellement semblable dans ces trois conspecies que l'indication de la patrie seule peut servir de guide pour leur détermination exacte.

M. Hartlaub n'ayant examiné qu'un jeune individu de l'oiseau de Madagascar, et le nôtre portant également le plumage imparfait, nous nous sommes borné, dans notre Revue des oiseaux de Madagascar, à indiquer l'oiseau de cette île sous son épithète générale de leucoptera, supposant toutefois qu'il appartient au conspecies du Continent Indien, savoir l'Ardea leucoptera Grayi de notre Muséum. Depuis, M. Grandidier nous ayant communiqué l'adulte de l'Ardea Idae de Hartlaub, nous avons pu constater que l'oiseau de Madagascar forme un quatrième conspecies de l'Ardea leucoptera, reconnaissable, mais seulement à l'âge adulte, par sa livrée d'un blanc presque uniforme.

Aile 8 pouces 3 lignes; queue 3 pouces 6 lignes; bec 2 pouces 2 lignes; tarse 2 pouces; doigt du milieu 21 lignes.

Nous avons observé cette espèce aux bords des fleuves de Sambéranou et d'Ambassuana, où elle porte chez les habitants le nom de Timou-Maltou. Elle est excessivement farouche, difficile à approcher, et elle mène une vie solitaire.

ARDEA ATRICAPILLA.

Afzelius; Schlegel, Muséum, Ardeae, p. 42; Hartlaub, Madagascar, p. 75.

Cette espèce, commune dans l'Afrique chaude, se trouve également à Madagascar et dans l'île de Mayotte.

Elle a les yeux jaunes, les pieds d'un jaune brunâtre ou verdâtre, et le bec d'un noir ou noir-brun, passant au jaune d'orange ou brunâtre vers le dessous de la mandibule inférieure.

Aile 6 pouces 1 ligne à 6 pouces 7 lignes; queue 26 lignes; bec 2 pouces 3 lignes à 2 pouces 5 lignes; tarse 19 à 21 lignes; doigt du milieu 18 à 20 lignes.

Cette espèce, appelée chez les Sakalaves Wanga-mahinti, est très commune sur les bords des fleuves, des lacs et de la mer, où elle vit solitaire et rarement en société d'autres hérons. Elle est nullement farouche, se laisse approcher à peu de distance et est facile à tuer. Elle se nourrit de petits poissons, de crabes et d'autres insectes aqua-

tiques. Son vol est difficile et lent, ce qui fait qu'elle se repose à chaque instant. Son cri consiste dans les syllabes kèque-kèque, qu'elle prononce à l'approche d'un danger quelconque. Nous avons observé cette espèce dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, dans les îles de Nossi-bé, Nossi-falie, Mayotte et de la Réunion.

ARDEA MINUTA AUSTRALIS.

Schlegel, Muséum, Ardeae, p. 39. — Ardea podiceps, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 75.

Il serait tédieux de répéter ici ce que nous avons dit, dans notre Muséum l. c., de cet oiseau et de l'Ardea minuta en général.

Notre individu de Madagascar ne diffère pas par ses teintes de ceux de l'Afrique australe, mais il est d'une taille un peu moins forte. C'est un mâle adulte.

Aile 4 pouces 10 lignes; queue 21 lignes; bec 20 lignes; tarse 18 lignes; doigt du milieu 17 lignes.

Iris de l'oeil jaune. Bec d'un jaune passant au noir-brun sur le dessus. Pieds d'un jaune verdâtre.

Nous n'avons observé cette espèce qu'une seule fois; c'était sur les bords du lac de Pombylave dans l'île de Nossi-bé. Sa manière de vivre est la même que celle de notre oiseau Européen.

ARDEA NYCTICORAX.

Nous n'avons observé cette espèce qu'une seule fois; c'était sur les bords du lac Ankineke. Elle s'y trouvait en compagnie d'autres oiseaux aquatiques, parmi lesquels on distinguait de loin des espèces de grues et de marabou's, les uns et les autres excessivement farouches.

IBIS RELIGIOSA.

Savigny, Descr. de l'Égypte; Hartlaub, Madagascar, p. 77; Schlegel, Muséum, Ibis, p. 12. — Threskiornis aethiopica, Gray. — Ibis religiosa et Bernieri, Bonaparte.

Nous possédons de cette espèce trois individus tués à Madagascar. Ils ne diffèrent pas de ceux de l'Afrique et présentent, par rapport à la longueur de leur bec, des variations individuelles communes aux espèces de ce genre, et dont nous avons déjà cité de nombreux exemples dans notre ouvrage intitulé Muséum.

Aile 13 pouces 3 lignes à 14 pouces. Queue 5 pouces 5 lignes à 5 pouces 9 lignes. Bec 4 pouces 11 lignes à 6 pouces 11 lignes. Tarse 3 pouces à 3 pouces 6 lignes. Doigt du milieu 2 pouces 5 lignes à 2 pouces 9 lignes.

Oeil brun. Bec et pieds noirs.

Cette espèce n'est pas rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, où elle se tient

sur les bancs de sable qui se trouvent à la marée basse dans les fleuves ou bien sur la plage. Elle vit par bandes composées chacune de 6 à 8 individus, souvent en compagnie d'autres échassiers. Sa nourriture consiste en petits crustacés et autres insectes aquatiques. Ces oiseaux volent et planent assez bien, et toujours le cou étendu. Ils vont à la recherche de leur nourriture pendant le reflux; mais aussitôt que la mer est haute, ils se perchent sur les arbres du voisinage. Ils sont farouches et difficiles à surprendre et à tuer. La chair des Fitili-Bèngui's, nom qu'ils portent dans le pays, et qui signifie oiseau cabri, est assez bonne à manger. Les indigènes prennent ces oiseaux au lacet et les tiennent quelquefois en captivité parmi la volaille.

IBIS CRISTATA.

Vieillot. — Tantalus cristatus, Gmelin. — Lophotibis cristatus, Reichenbach; Hartlaub, Madagascar, p. 76.

Espèce propre, à ce qu'il paraît, à Madagascar, mais répandue sur toutes les parties marécageuses de l'île.

Tour de l'oeil rouge. Pieds rouge de corail. Bec jaune-vert.

Point de différence dans les teintes des deux sexes.

Les jeunes de l'année ont les teintes moins vives que les adultes; les plumes blanches des ailes sont tachetées et terminées de blanc, et les plumes du dessus de la tête sont d'un noirâtre terne et largement bordées de roux.

Aile 11 pouces 7 lignes à 12 pouces 2 lignes; queue 4 pouces 10 lignes; bec 4 pouces 4 lignes à 4 pouces 6 lignes; tarse 2 pouces 5 lignes; doigt du milieu 23 lignes.

Cet oiseau curieux est en général rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, mais il paraît qu'il habite certaines parties de l'île en assez grand nombre. Mon ami Jules Verger m'a assuré, entre autres, en avoir tué beaucoup à Bavatoubé. Ceux que nous avons observés et tués, fréquentaient un lac formé par la rivière de Congonie dans l'intérieur de la baie de Passandava, à deux lieues de distance de notre bivouac. Cet oiseau vit ordinairement par couples, court excessivement vite, vole avec assez de rapidité, et se perche le soir dans les arbres des forêts, d'où il fait entendre, pendant la nuit, de forts cris qui ressemblent à ceux des hiboux. Aussitôt que cet oiseau aperçoit un danger quelconque, il commence à courir de toutes jambes en relevant à chaque instant sa huppe de la même manière que notre vanneau, ce qui fait qu'il est assez difficile à tuer. Il se nourrit de vers de terre, qu'il tire du sol en perçant la terre avec son long bec. Sa chair est d'un goût agréable et très recherchée des habitants français et anglais de Madagascar. On le voit quelquefois dans les basse-cours, parmi la volaille, chez les indigènes de la grande île africaine. La partie nue de la région auriculaire est d'un beau rouge de corail, ainsi que les yeux; les pieds et le bec sont, par contre, d'un vert jaunâtre.

IBIS FALCINELLUS.

Cette espèce n'est pas rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, où nous l'avons observée sur les bancs de sable qui traversent les embouchures du fleuve Sambéranou dans la baie de Passandava. Ces oiseaux se réunissent par petites bandes de 6 à 8 individus, quelquefois en société de l'Anastomus lamelligerus et de l'Ibis religiosa. Ils sont très méfiants et difficiles à approcher.

SCOPUS UMBRETTA.

Notre préparateur, M. Grévé, m'a certifié qu'il a vu cet oiseau sur les bords du lac d'Ankineke dans la partie Nord-Ouest de la grande île Malgache. Il était très farouche et il lui était impossible d'en tuer. J'ai vu chez M. Edward Newton à Maurice deux individus de cette espèce, provenant des environs d'Antannarivo. Il les avait reçus de l'infortuné naturaliste voyageur Anglais Gerrard, qui a dernièrement succombé à la fièvre paludienne, ce redoutable fléau malgache.

PLATALEA CHLORORHYNCHA.

Drapiez; Schlegel, Muséum, Ciconiae, p. 22. — Platalea luzioniensis, Scopoli. — Platalea Telfairi, Vigors; Hartlaub, Madagascar, p. 76. — Platalea nudifrons, Cuvier. — Platalea tenuirostris, Temminck.

Les individus de Madagascar ne diffèrent pas de ceux de l'Afrique.

Cette espèce a été une fois observée par nous à l'embouchure du fleuve Ambassuana, mais il nous fut impossible de l'approcher. Un jour, un Antancar nous en apportait un individu qu'il avait tué près du lac Ankineke, mais il était tellement abimé par le coup de fusil qu'il nous fut impossible de l'empailler: nous avons cependant réussi d'en conserver la tête. Les Antancars nomment cet oiseau Sototoui, ce qui signifie bec à cuillier.

ANASTOMUS LAMELLIGERUS.

Temminck, Pl. col. 236; Hartlaub, Madagascar, p. 76; Schlegel, Muséum, Ciconiae, p. 15.

Nous possédons de cette espèce trois individus tués à Madagascar, savoir le mâle et la femelle adultes, parfaitement semblables l'un à l'autre, et une femelle dans la livrée de passage, aux plumes noires du cou entremêlées de plumes blanches, et au cou encore dépourvu des plumes en lamelles.

Pieds noirs. Iris de l'oeil brun. Bec d'un rouge brunâtre pâle.

Ces oiseaux se trouvent en abondance dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, où on les voit presque toujours en société des Ibis religiosa et falcinellus, ainsi que d'autres échassiers et palmipèdes. Ils vivent en bandes de 6 à 12 individus, à l'embouchure des rivières, ou bien le long de la côte, où ils se nourrissent de crustacés et de

coquilles qu'ils écrasent avec leurs fortes mandibules avant de les manger. A la côte Nord-Ouest, ils portent le nom de famak'ancora, ce qui signifie haches-coquilles. Ils sont méfiants et difficiles à approcher. Dès qu'ils aperçoivent un danger quelconque, ils s'élèvent et se rendent à une grande distance. Leur vol est léger et ils planent la plupart du temps, absolument comme nos cicognes. Ils sont très nombreux dans la plaine qui s'étend entre le village de Mourounsang et le fort hova voisin. Quand la marée est haute, ils se perchent, par bandes, sur les branches des arbres; mais aussitôt que la mer se retire, ils se rendent sur la plage pour y chercher leur nourriture. Ces oiseaux sont durs à tuer et souvent on doit avoir recours aux chevrotines pour les abattre à une certaine distance. Leur chair est très bonne à manger. Je ne leur ai jamais entendu pousser le moindre cri.

CHARADRIUS GEOFFROYI.

Wagler; Hartlaub, Madagascar, p. 72. — Voir pour la synonymie et la répartition géographique de cette espèce: Schlegel, Muséum des Pays-Bas, Cursores, p. 39.

M. Hartlaub a introduit cette espèce dans la Faune de Madagascar d'après la description faite par J. Verreaux sur un individu tué par Sganzin à Madagascar. Nous sommes à même de constater que l'espèce se trouve, en effet, dans cette grande île, MM. Pollen et van Dam en ayant tué, en Novembre 1864 et en Octobre 1865, quatre individus. Ces individus sont tous revêtus de la livrée d'hiver. Ils ne diffèrent en rien de ceux obtenus des bords de la Mer rouge et de l'Inde, tant continentale qu'archipélagique.

Cette espèce n'est pas rare à Madagascar, où elle vit par petites bandes de 6 à 8 individus le long de la côte. Elle est plus défiante que l'espèce suivante. C'est surtout vers le soir, au commencement du crépuscule, que ces oiseaux se réunissent par bandes pour chercher leur nourriture. Ils courent excessivement vite et volent à fleur d'eau l'un après l'autre.

CHARADRIUS TENELLUS.

Hartlaub, Madagascar, p. 72: individus dans la livrée parfaite.

Le petit pluvier de Madagascar, introduit par Hartlaub sous le nom de Charadrius tenellus ne diffère du Charadrius nivifrons de l'Afrique australe que par sa taille tant soit peu plus forte, par son dos et ses ailes plus foncées, par le noir de la tête plus prononcé, et parce que l'occiput, le dessus du cou, le manteau et le jabot sont fortement lavés de roux. Ces traits, certes, ne sont guère spécifiques; ceux, du moins, tirés des teintes ne paraissent indiquer que les différences existant entre les deux principales livrées de ces oiseaux: le tenellus n'étant connu que dans la livrée d'été, le nivifrons que dans celle d'hiver.

Nos individus ont été tués, en 1865, dans la deuxième moitié du mois de Septembre, époque de l'année qui correspond à notre printemps.

Aile 3 pouces 9 lignes à 3 pouces 11 lignes; queue 21 lignes; bec 6 lignes et demie à 7 lignes et demie; tarse 10 lignes et demie à 11 lignes et demie; doigt du milieu 6 lignes à 6 lignes et trois quarts de ligne.

Bec noir. Pieds bruns. Iris de l'oeil d'un brun-noir.

Nous avons tué ce charmant petit pluvier dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, où il vit par petites bandes de 6 à 12 individus, le long de la côte. Ces oiseaux courent très vite à l'approche du chasseur et s'envolent quand on arrive de très près, ce qui fait qu'on se fatigue beaucoup en leur faisant la chasse. Leur nourriture consiste en petits insectes aquatiques, que les lames jettent sur la plage. Leur cri est doux et sifflant. Je n'ai jamais vu ces oiseaux en plus grande quantité qu'à Mourounsanga, où ils s'approchaient du village, sans montrer de la défiance.

STREPSILAS INTERPRES.

Hartlaub, Madagascar, p. 73. — Voir, pour la synonymie et la répartition géographique de cette espèce: Schlegel, Muséum d'hist. nat. des Pays-Bas, Cursores, p. 43.

On savait par une notice communiquée à M. Hartlaub par M. J. Verreaux, que cet oiseau, répandu sur toutes les parties du monde, n'est pas non plus étranger à l'île de Madagascar. Il y a été observé par nos voyageurs en Juillet, Octobre et Novembre 1865, à la Côte Nord-Ouest. Nous en avons pu examiner trois individus adultes, encore revêtus en partie de la livrée d'été. Ils ne présentent pas la moindre différence d'avec ceux de l'Europe et des autres parties du Monde.

Le tourne-pierre est assez commun le long des côtes de Madagascar et de Mayotte, où j'ai souvent vu des bandes de 12 à 30 individus, mais il vit le plus souvent solitaire ou bien par couples le long de la côte. Il n'est pas farouche, mais méfiant; car aussitôt qu'il aperçoit un danger quelconque, il avertit par son cri perçant les autres oiseaux de rivage qui se sauvent le plus souvent à toute aile. On le voit pendant toute l'année dans ce pays. A l'embouchure du fleuve Sambéranou, j'en ai vu, tous les soirs, pendant le reflux, des bandes considérables qui venaient toujours du Sud, pour se réunir sur les bancs de sable. Les Sakalaves nomment cette espèce Kytury. Elle visite aussi de temps en temps les îles de la Réunion et Maurice.

GLAREOLA OCULARIS.

Verreaux, South Afric. Journal, 1833, p. 80. — Glareola Geoffroyi, Pucheran, Rev. zool., 1845, p. 51; Magas. de Zool., 1845, pl. 57. — Hartlaub, Madagascar, p. 71.

M. le professeur Alfr. Newton a bien voulu nous communiquer le mâle adulte de cette espèce, tué à Madagascar par M. Ed. Newton, le 24 Août 1862.

Elle appartient au nombre de celles dont la gorge n'est pas ceinte d'une écharpe foncée. Elle est très reconnaissable à ses jolies teintes et plus particulièrement à une raie blanche s'étendant depuis l'angle de la bouche jusque sous l'oeil et longeant ensuite le bord supérieur de la région des oreilles.

Bec d'un noir remplacé, en arrière des narines, par du rouge vermillon. Pieds d'un brun foncé rougeâtre. Iris de l'oeil brun. Queue peu fourchue. Pennes de la queue larges et noires; mais la deuxième, troisième et quatrième terminées de blanc, et toutes, à l'exception de la paire mitoyenne, blanches à leur partie basale; ce blanc cependant est distribué de la sorte qu'il va en s'étendant régulièrement à mesure que l'on approche de la paire externe des pennes. Rémiges, couvertures externes de la face supérieure ainsi que les grandes couvertures de la face inférieure des ailes d'un noir mat, mais avec de légers reflets verdâtres à leur barbe externe. Grandes couvertures supérieures de la queue blanches. Les autres parties supérieures de l'oiseau, le jabot, le cou et les flancs d'un brun olivâtre, tirant au gris sur le cou et le jabot, très foncé sur la tête, tirant même au noir sur le front et les freins, et passant au gris roussâtre sur la gorge et les côtés de la tête. Poitrine, côtés du ventre, plumes axillaires moyennes et petites couvertures de la face inférieure des ailes teintes de roux rougeâtre. Milieu de l'abdomen, bas-ventre et plumes des jambes blancs.

Aile 7 pouces 1 ligne. Queue: pennes externes 3 pouces 9 lignes; pennes internes 2 pouces 4 lignes. Bec, depuis le front, 7 lignes. Tarse 12 lignes et demie. Doigt du milieu sans son ongle 7 lignes et demie.

RHYNCHAEA VARIEGATA.

Vieillot; Schlegel, Muséum, Scolopaces, p. 16. — Rhynchaea capensis, auctorum; Hartlaub, Madagascar, p. 78.

On a pu voir, par ma Monographie des Scolopaces ci-dessus citée, que je n'adopte qu'une seule espèce de Rhynchée de l'ancien Monde.

Nous en avons pu examiner quatre individus tués à Madagascar, dont l'un au plumage parfait. Ils ne présentent absolument rien de particulier.

Iris de l'oeil brun. Pieds noirâtres. Bec brun.

Aile 4 pouces 4 lignes à 4 pouces 5 lignes; queue 19 à 21 lignes; bec 18 lignes et demie à 20 lignes; tarse 17 à 19 lignes; doigt du milieu 14 lignes à 15 lignes et demie.

Ces oiseaux sont assez communs dans les marais étendus de la partie Nord-Ouest de Madagascar, ainsi que dans l'île de Nossi-bé. Ils portent chez les Sakalaves le nom de Fétjou, et ont à peu près les mêmes habitudes que les bécassines. On les voit rarement

parce qu'ils se cachent dans l'herbe et les hautes fougères aquatiques, ce qui fait qu'ils sont difficiles à chasser sans chien. Le vol de ces oiseaux est très rapide et en zig-zag. Ils se reposent à chaque instant. Les Fétjou's se nourrissent de vers de terre et d'insectes aquatiques. Ils aiment surtout à fréquenter, réunis en petites bandes de quatre à six, les endroits qui sont visités par les boeufs, où ils trouvent de la nourriture en abondance dans les empreintes profondes des pieds de boeufs qu'on voit partout dans le sol vaseux des marécages où le bétail va paître. La chair de ces oiseaux est très délicate et très recherchée par les habitants français de Madagascar qui les désignent sous le nom de bécassine.

NUMENIUS PHAEOPUS.

Numenius minor, Brisson (nec S. Müller).

On se rappelera que j'ai réuni, dans mon Muséum des Pays-Bas, Scolopaces, p. 93, sous un seul nom, tous les Courlis de moyenne taille de l'ancien Monde, dont le brun-noir du dessus de la tête est divisé par une raie médiane claire; constatant toutefois que les individus de l'Australie (Numenius uropygialis, Gould) et ceux de l'Asie orientale ont le plus souvent le croupion couvert de taches en partie transversales et plus grandes que cela a ordinairement lieu dans les individus Européens.

Nous avons devant les yeux quatre individus de cette espèce, tués à Madagascar en Août et Octobre 1865. Ils sont en tout point semblables à ceux qui habitent l'Europe. Voici les mesures de leurs principales parties. Aile 8 pouces 2 lignes à 8 pouces 11 lignes; queue 3 pouces 7 lignes à 3 pouces 10 lignes; bec, depuis le front, 3 pouces à 3 pouces 3 lignes, tarse 25 à 28 lignes; doigt du milieu 14 à 16 lignes.

Cette espèce appartient à Madagascar et à Mayotte, au nombre des oiseaux les plus communs. Elle est connue chez les malgaches sous le nom de Montavaza. Ces oiseaux se tiennent sur la plage de la mer et sur le rivage des fleuves. Ils y cherchent leur nourriture; mais aussitôt que la mer est haute et que les bords des fleuves sont inondés, ils se perchent six à huit individus ensemble, sur les branches des paletuviers. C'est l'oiseau le plus méfiant que j'ai trouvé à Madagascar. Aussitôt qu'il aperçoit un danger quelconque, il s'enfuit à la hâte, en volant rapidement et en poussant des cris perçants, pour se reposer de nouveau, à une grande distance du lieu qu'il venait d'occuper. Ceci le rend fort ennuyant pour le chasseur, qui manque souvent un coup de fusil sur d'autres oiseaux de rivage plus précieux pour la science, puisqu'ils se lèvent avertis par la voix criarde de ce Courlis. Le meilleur moyen de le surprendre, c'est d'épier le moment quand il est perché, pendant la grande chaleur du jour, sur les branches des paletuviers. On les voit alors souvent endormis, reposant sur un seul pied et la tête fourrée entre les plumes, de sorte que le chasseur peut les approcher de très près. Ils se nourrissent d'insectes aquatiques qu'ils tirent de la vase à l'aide de leur

bec allongé. Je n'ai jamais vu un plus grand nombre de ces oiseaux que pendant mon séjour à Mourounsang: ils paraissaient alors se réunir pour entreprendre un long voyage. Ceci fait croire que c'est un oiseau de passage, mais mon ami Jules Verger m'assure qu'il se trouve à Madagascar pendant toute l'année. Sa chair est très bonne à manger et fournissait souvent, avec le riz, notre seul repas.

NUMENIUS MADAGASCARIENSIS.

Le grand courlis est beaucoup plus rare que le petit Numenius phaeopus, et très difficile à surprendre. Ils se tient presque toujours isolé parmi les autres oiseaux de rivage et fréquente les bancs de sable le long de la côte. Son cri est très fort et bien distinct de celui de Numenius phaeopus. C'est un oiseau très défiant, qui ne vit que rarement en société de la petite espèce. Il se nourrit, comme ses congénères, de petits crustacés et d'insectes aquatiques. Son vol est rapide. Il se trouve non seulement à Madagascar, mais aussi quelquefois à Mayotte, à la Réunion et à Maurice. Les Sakalaves lui donnent le nom de Montavaza-bé.

ACTITIS HYPOLEUCOS.

Cette espèce, répandue dans presque toutes les parties de l'ancien Monde (voir mon Muséum des Pays-Bas, Scolopaces, p. 80), se trouve également dans l'île de Madagascar. Nous en avons devant les yeux plusieurs individus tués en Juillet et Août à la Côte Nord-Ouest de cette grande île. Ils ne présentent pas la moindre différence d'avec ceux de l'Europe et des autres parties de l'ancien Monde.

C'est un des oiseaux de rivage les plus communs à Madagascar, à Mayotte, à Nossi-bé, à la Réunion et à Maurice. On le voit presque toujours solitaire ou par couples. Il est très reconnaissable à son cri perçant qu'il fait entendre à chaque instant en balançant sa queue, quand il marche rapidement sur la plage, où il cherche sa nourriture qui consiste en insectes aquatiques. Il est nullement farouche et très facile à tuer. Le mâle, en faisant sa cour à la femelle, a l'habitude de courir autour d'elle en battant de ses ailes trainantes, et en haussant et baissant la tête. La femelle de son côté reste presque immobile à regarder les grimaces de son mari. A Madagascar, on voit ces oiseaux en toute saison. Ils portent, chez les Sakalaves, le nom de Twi-twi, à cause de leur cri.

TRINGA SUBARQUATA.

On voit ces oiseaux réunis par bandes considérables le long de la côte Nord-Ouest de Madagascar. Je ne les y ai observés que depuis le mois d'Octobre, et jamais avant

cette époque, ce qui fait supposer que ce sont des oiseaux de passage et non pas sédentaires. Ils sont nullement farouches et faciles à tuer. Ils portent chez les Antancars le nom de Tui-tui, à cause de leur petit cri perçant. Il paraît qu'ils visitent aussi de temps en temps les îles Mascareignes.

RALLUS GULARIS.

Cuvier; Guérin, Iconographie, pl. 58, fig. 1; Schlegel, Muséum, Ralli, p. 13. — Rougetius gularis et Bernieri, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 79. — Rallus Cuvieri, Pucheran.

On sait que cette espèce est commune dans les rivières et étangs de Madagascar. Elle ne se trouve pas à la Réunion, mais il existe, au Musée de Paris, un individu indiqué comme provenant de Mauritius, et que Bonaparte, Pucheran et Hartlaub croient même appartenir, en faveur de quelques légères différences dans les nuances des teintes, à une espèce particulière. Pour eux, le Rougetius Bernieri serait propre à l'île de Madagascar, le Rougetius gularis à celle de Mauritius. Cet oiseau se trouve en effet à Mauritius; mais l'examen d'une grande série d'individus nous a appris que les traits sur lesquels repose la soi-disante espèce de Mauritius rentrent parfaitement dans le cercle des variations individuelles. Ces variations ont plus particulièrement rapport aux parties suivantes. Les plumes de la poitrine sont quelquefois terminées de blanc. Les bandelettes claires du ventre, des plumes des jambes et des souscaudales antérieures sont tantôt blanchâtres et très distinctes, tantôt roussâtres et variant en largeur, même très étroites et comme effacées. Les souscaudales postérieures sont tantôt d'un blanc uniforme, tantôt pourvues de taches, grandes, cordiformes et noires dans les uns, petites, transversales et roussâtres dans d'autres individus. Le rouge-brun intense du dessus de la tête ou du cou est souvent remplacé par une teinte olivâtre semblable à celle des autres parties supérieures. Cette teinte olivâtre, enfin, tire au grisâtre dans les uns, au jaune verdâtre dans d'autres. Ajoutez à ces faits que la taille de ces oiseaux, même dans les adultes, est sujette à des variations très considérables.

Aile 5 pouces 2 lignes à 6 pouces; queue 2 pouces 5 lignes à 2 pouces 7 lignes; bec 17 lignes et demie à 19 lignes; tarse 20 lignes et demie à 23 lignes et demie; doigt du milieu 19 à 22 lignes.

Bec et pieds d'un brun rougeâtre. Iris de l'oeil rouge.

Cette espèce, commune dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, y habite les forêts marécageuses. Dans les environs du village de Congony, cet oiseau était très abondant et venait même manger le riz tout près des cases. Les indigènes n'aiment pas qu'on le tue, prétendant que c'est lui qui fait venir la pluie pendant la grande sécheresse; aussi le regardent-ils avec une certaine superstition. Il n'est nullement farouche et facile à tuer.

Ses habitudes ressemblent beaucoup à celles de nos râles. En marchant, il remue, comme ceux-ci, à chaque instant, sa petite queue, et se retire à l'approche d'un danger quelconque dans les broussailles ou dans les fougères. Son vol est difficile, aussi ne vole-t-il que très rarement et presque toujours à fleur d'eau. Le cri de ces oiseaux est très fort et aussitôt que l'un d'entre eux fait entendre sa voix, tous les autres, qui se trouvent dans le voisinage, ne manquent pas d'y répondre. C'est presque toujours vers le soir qu'ils font entendre leur cri sifflant et tremblotant. Ces oiseaux sont tellement attachés à leur nid que, pendant le temps de la ponte, qui a lieu dans les derniers jours du mois d'Octobre, on les peut facilement saisir de la main. Ceci réussit également quand ils se trouvent dans des lieux, où ils ne se peuvent cacher dans les herbes ou les broussailles. Ils aiment alors plutôt de se laisser prendre, que de s'envoler. J'ai vu une fois une femelle, qui ne quittait point l'endroit où se trouvait son nid, autour duquel elle marcha, les plumes gonflées et les ailes trainantes de la même manière que les mères-poules, quand elles défendent leurs petits. Ils placent leur nid, à une hauteur de trois pieds du sol, dans une touffe de fougères aquatiques. Ce nid offre un diamètre d'un demi-pied et est construit d'une espèce de jonc. Il contient trois oeufs d'un blanc jaunâtre tacheté de brun noirâtre, et de la grandeur de ceux de la corneille. Ces oiseaux se nourrissent d'insectes aquatiques, ainsi que de certains grains. Ils sont assez difficiles à apprivoiser et languissent, au bout de quelque temps, en captivité. Les indigènes de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de Chikoza.

RALLINA KIOLOIDES.

Gallinula Kioloides, Pucheran, Revue Zool., 1845, p. 279. — Canirallus Kioloides, Bonaparte; Hartlaub, Madagascar, p. 80.

Nous ne possédons que deux mâles de cette espèce très rare dans les collections. Ils s'accordent avec la description qu'en ont donné Pucheran et Hartlaub.

C'est un fait curieux que la ressemblance générale qu'ont entre eux le Rallus gularis et la Rallina Kioloides, tandis que la forme de leur bec, les proportions de leur doigts, et leur manière de vivre présentent des différences assez sensibles.

Aile 5 pouces à 5 pouces 1 ligne; queue 2 pouces 3 lignes; bec 12 lignes et demie; tarse 19 lignes à 19 lignes et demie; doigt du milieu 16 à 17 lignes.

Bec d'un noir passant, vers le devant, au blanchâtre. Pieds d'un brun noirâtre. Iris de l'oeil brun rougeâtre.

Cette espèce est beaucoup plus rare que le Rallus gularis. Elle habite exclusivement les forêts, où elle se nourrit d'insectes et de limaçons. Les individus que nous en avons obtenu ont été tués dans les environs de Congony, à une hauteur considérable où il n'existe guère de l'eau.

GALLINULA CHLOROPUS.

Latham, Index ornithologicus, p. 770, nº. 13; Schlegel, Muséum, Ralli, p. 45; Hartlaub, Madagascar, p. 81. — Fulica chloropus, Linné. — Gallinula pyrrhorhoa, Newton, Proc. Zool. Soc., 1861, p. 18.

La poule d'eau qui habite Madagascar, la Réunion et Mauritius ne diffère pas de l'espèce commune. Le caractère emprunté, par A. Newton, de la couleur isabelle des souscaudales n'est pas constant et de trop peu d'importance pour mériter le titre de spécifique, puisqu'il peut tenir du genre de nourriture ou mêmes de causes extérieures, telles par exemple que des sels ferrugineux dissous dans les eaux.

Nous avons sous les yeux des adultes, des jeunes et de très petits individus recueillis, et à Madagascar et à la Réunion, ce qui prouve que l'espèce niche dans ces deux localités.

Aile 5 pouces 11 lignes à 6 pouces 8 lignes; queue 2 pouces 8 lignes à 2 pouces 11 lignes; bec, depuis l'angle de la bouche, 12 à 14 lignes; tarse 21 lignes à 24 lignes et demie; doigt du milieu 23 lignes et demie à 30 lignes.

Cette espèce est assez commune à Madagascar, à Nossi-bé et à la Réunion. Elle habite principalement les étangs. Les Antancars à Madagascar lui donnent le nom d'Aretteka et les Créoles de la Réunion celui de Poule d'eau. La principale localité où elle se trouve à la Réunion, est l'étang de Saint-Paul.

PARRA ALBINUCHA.

Is. Geoffroy de St. Hilaire, dans Guérin, Mag. de Zool., 1832, pl. 6; Schlegel, Muséum, Ralli, p. 70; Hartlaub, Madagascar, p. 78. — Metopidius albinucha, G. R. Gray.

Nous n'avons pu examiner que quatre individus de cette espèce rare dans les collections. A juger de ces individus tués en Septembre et Octobre, c'est à dire au printemps, l'espèce subit à cette époque une mue des plumes de la tête et du cou, et cette mue produit un changement complet et tout-à-fait opposé des teintes. On voit, en effet que les plumes blanches du dessus de la tête et du cou sont remplacées par des plumes noires, et que le noir de la gorge et du dessous du cou a remplacé le blanc, qui apparaît encore sur les plumes usées de ces parties. Cette indication suffira pour engager les naturalistes voyageurs futurs de porter leur attention sur ce phénomène.

Nos individus s'accordent du reste avec ceux décrits par les auteurs, et dont nous possédions depuis longtemps un individu type, cédé à notre Musée par feu Isid. Geoffroy.

Aile 5 pouces 8 lignes à 5 pouces 11 lignes; queue 20 à 22 lignes; bec 15 à 16 lignes; tarse 25 à 28 lignes; doigt du milieu 25 à 28 lignes.

Bec et pieds d'un bleu foncé, mais terne. Iris de l'oeil brun.

Cet oiseau est rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. Il vit dans les étangs et marche avec facilité sur les grandes feuilles des plantes aquatiques. Il plonge admirablement, ce qui fait qu'il est difficile à tirer. Son vol et ses habitudes ressemblent à ceux de notre poule d'eau. Il se nourrit d'insectes aquatiques. Les Antancars et Sakalaves lui donnent le nom de Simadeci-Tatamma.

PARRA AFRICANA.

Gmelin, I, p. 709, N°. 14; Schlegel, Muséum, Ralli, p. 69; Hartlaub, Madagascar, p. 79. — Metopidius africana, Wagler. — Parra capensis, Smith: juv.

L'existence à Madagascar de cette espèce, commune dans presque toutes les parties de l'Afrique chaude jusqu'au Cap de Bonne Espérance, vient d'être confirmée de rechef par un individu mâle, tué le 2 Septembre 1865 à la Côte Nord-Ouest de Madagascar. Il s'accorde en tout point avec ceux originaires de l'Afrique.

Bec, pieds et iris de l'oeil comme dans la Parra albinucha.

Cette espèce a les mêmes habitudes que la Parra albinucha, et elle fréquente les mêmes localités. On la voit souvent en société de cet oiseau et les indigènes la prennent même pour la femelle de cette espèce. Elle porte dans le pays le nom de Tjimawa-Titamamma.

PLOTUS MELANOGASTER.

Gmelin, I, p. 580 (exc. synon. plurim.); Schlegel, Muséum, Pelecani, p. 26. — Plotus Novae Hollandiae, Gould.

Nous avons exposé, dans notre Muséum, l. c., les caractères des trois espèces d'Anhinga, reconnaissables entre elles, dans tous les âges, au système de coloration de leurs grandes couvertures alaires, et distribuées de la sorte que l'une, le Plotus anhinga, habite exclusivement l'Amérique, l'autre le Plotus Levaillantii, l'Afrique, et la troisième, le Plotus melanogaster, les Indes orientales et l'Australie. C'est un fait très curieux que l'Anhinga de Madagascar appartient à l'espèce Indienne et non pas à celle d'Afrique; fait, dont le Scops manadensis et la Noctua hirsuta nous offrent d'autres exemples non moins frappants que celui-ci.

Notre individu est une femelle en mue et revêtu en partie de la livrée imparfaite, en partie de la livrée parfaite. Il ressemble sous tous les rapports aux individus dans la même livrée tués aux Indes et dans l'Australie.

Iris de l'oeil rouge. Bec rougeâtre. Pieds d'un jaune brunâtre.

Nous avons observé cet oiseau de temps en temps, dans la partie Nord-Ouest de Madagascar et au lac de Pomby-lave à Nossi-bé. Nous devons l'individu que nous avons rapporté de nos voyages à notre excellent ami, M. Jules Verger, propriétaire à Nossi-bé.

Chasseur habile et hardi, il nous a accompagné plusieurs fois, comme amateur, dans nos excursions scientifiques à Madagascar, où il tua cet individu le 22 Juillet 1865 en descendant le fleuve d'Ambassuana. Cet oiseau est un plongeur des plus habiles; il reste longtemps sous l'eau avant de se présenter à la surface de la rivière; de là la difficulté de le tirer. Les autres individus observés par nous, étaient trop farouches pour pouvoir les approcher. Ces oiseaux volent très vite; ils plongent et nagent avec beaucoup d'adresse et se nourrissent de petits poissons. Ils ont l'habitude de se percher souvent sur les branches des arbres qui se trouvent sur les bords de l'eau, ou bien sur les arbres morts qui y flottent. Du reste, ils ont à peu près la même manière de vivre que le Graculus africanus et portent comme celui-ci, chez les indigènes, le nom de Rengi-voai. Ils vivent en solitaires ou parfois par couples.

GRACULUS AFRICANUS.

G. R. Gray, Gen. of Birds; Schlegel, Muséum, Pelecani, p. 15. — Pelecanus africanus, Gmelin. — Carbo longicaudus, Swainson. — Haliaeus africanus, Bonaparte; Hartlaub, p. 86.

Cette espèce de l'Afrique chaude habite également l'île de Madagascar.

Elle a l'iris de l'oeil rouge, le bec brun et les pieds noirs.

Nous avons vu cette espèce assez fréquemment en montant les fleuves de la partie Nord-Ouest de Madagascar, surtout pendant nos excursions sur la rivière de Sambéranou. Elle a l'habitude de se percher sur les branches mortes des arbres du rivage. De là, ils épient continuellement la surface de l'eau pour se lancer avec rapidité sur les poissons qui se présentent, se laissant, pour ainsi dire, tomber soudainement sur eux. Ils ne sont nullement farouches et se laissent approcher de si près qu'il est facile de les tuer. Il n'en est pas ainsi quand ils se trouvent sur l'eau, car ce sont d'excellents plongeurs qui nagent encore très bien sous l'eau. Leur nourriture consiste en poissons. Leur vol n'est point rapide. Les Sakalaves donnent à cet oiseau le nom de Rengi-voai, parce qu'ils prétendent qu'il est la sentinelle des crocodiles qui portent chez eux le nom de Voai. Ils disent que là, où l'on voit, sur les bords des fleuves, un de ces oiseaux perché sur une branche, on est certain d'y trouver tout près, une bande de ces monstres.

PHAËTON CANDIDUS.

Gray, Gen. of Birds, pl. 183; Schlegel, Muséum, Pelecani, p. 43. — Lepturus candidus, Brisson. — Phaëton flavirostris, Brandt; Hartlaub, Madagascar, p. 86.

Adulte: bec jaune; tarse bleuâtre; doigts avec leurs membranes noirâtres; iris de l'oeil brun. Jeune: bec brunâtre; pieds grisâtres; oeil brun.

Cet oiseau est assez commun à l'île de la Réunion. On le voit, par couples ou bien seul, voler haut dans l'air, soit le long de la côte, soit en pleine mer; suivant les assertions des marins, il ne s'éloigne jamais d'une centaine de lieues de la côte. Son vol est rapide, mais souvent interrompu par de légers coups d'aile. Aussitôt qu'il aperçoit des poissons à la surface de l'eau, il se lance soudainement sur eux, en plongeant quelquefois à une grande profondeur. Ayant saisi sa proie, il se lève à l'aide de quelques puissants coups d'aile et avale sa proie, en volant à fleur d'eau. En l'avalant, il commence par la tête et la tourne dans le bec jusqu'à ce que les arrêtes se trouvent broyées. Cet acte terminé, il s'élève de nouveau haut dans l'air, pour recommencer la pêche. Ces oiseaux nichent dans l'île de la Réunion, dans les trous et les fentes des rochers escarpés longeant la côte, et qui y forment un vaste rempart entourant l'île. Ils y déposent, au mois de Mars, sur un lit de quelques plumes, un seul oeuf de la grandeur de celui du corbeau, de forme ovale et teint d'un brun rougeâtre, légèrement entremêlé de blanc sale. Ces fentes étant très profondes et étroites, on ne parvient souvent qu'avec difficulté de se rendre maître du nid. Cependant, on trouve parmi les créoles de l'île de la Réunion des individus assez hardis pour dénicher de leurs trous le petit et de prendre en même temps les adultes. Quand ils ont découvert l'endroit où les pailles-en-queue nichent ou passent la nuit, l'un d'entre eux, attaché à une forte corde, descend le long des rochers, tandis que les autres qui se trouvent en haut, laissent filer la corde au point voulu. Aussitôt que celui qui est descendu, s'est emparé du jeune oiseau et très souvent en même temps des adultes et qu'il les a mis dans un sac, les autres qui tiennent la corde le hissent doucement en haut. Les adultes défendent du reste leur nid, en distribuant des coups de bec qui produisent quelquefois des blessures assez graves. Il est inutile de constater que ce métier est fort dangereux. Ces remparts ont souvent un profondeur de plusieurs centaines de mètres; pendant la saison de pluie il s'y forme de véritables cascades et torrents sur le lit d'énormes roches et de blocs de basalt dont leur fond est encombré en tout sens; on y voit des arbres, des lianes et d'innombrables alvés dont les épines occasionnent des blessures douloureuses. Les personnes qui vont à la recherche de ces nids choisissent de préférence les jours où il fait une forte brise au large. C'est alors que les pailles-en-queue se tiennent dans les trous des rochers ou bien qu'ils volent le long des remparts, ce qui facilite les recherches de ces hommes hardis en leur indiquant l'endroit où se trouve l'asile de ces oiseaux. Ces gens m'ont assuré qu'ils se tiennent toujours pendant la nuit dans les trous, qu'ils les quittent le matin vers six heures pour aller faire la pêche au large, et qu'ils retournent ordinairement à midi pour y séjourner jusqu'au lendemain. Ces gens ont l'habitude de tirer ces oiseaux de leurs trous au moyen d'un bâton garni de glu, ou bien il les prennent par les longues pennes de la queue qu'ils arrachent souvent. On conçoit que ces procédés sont fort regrettables

pour le naturaliste qui désire se procurer, de cette manière, des individus bien conditionnés de ces oiseaux. On peut, du reste, les tuer facilement, en les attirant au moyen d'un mouchoir attaché à un bâton. Quand ils sont au large et qu'ils aperçoivent un navire, tous ceux qui se trouvent dans le voisinage viennent, pendant quelque temps, voltiger au dessus de la mâture et offrent alors au naturaliste également l'occasion de s'en procurer. Ces oiseaux perdent, pendant le temps qu'ils couvent, une des longues pennes de leur queue. C'est très curieux que de les voir se rendre dans les trous des rochers avec une adresse vraiment admirable; ils ne se trompent jamais parmi les milliers de trous de celui qu'ils habitent. Les créoles de l'île de la Réunion mangent la chair de ces oiseaux, soit fraîche, soit boucanée. Attaqués dans leur asile, ces oiseaux ont l'habitude de lever les plumes de leur tête, de claquer avec leurs mandibules à la manière des hiboux et de pousser un cri perçant. Ils ne savent guère marcher, ne se tiennent jamais debout, mais se couchent sur leurs pieds, aussi ces membres ne servent-ils que pour plonger et nager. Ces oiseaux peuvent rester plusieurs jours sans nourriture. Nous n'avons jamais observé cette espèce à Madagascar ou à Mayotte, mais bien à Maurice et dans les parages des îles Tromlin et Cargados.

PHAËTON RUBRICAUDA.

Cette espèce n'a été observée par nous qu'une seule fois à la hauteur des îles Cargados pendant notre traversée de Nossi bé à l'île de la Réunion. Son vol est le même que celui du Phaëton candidus. Nous n'avons jamais vu cet oiseau à Madagascar, ni à Mayotte, ni à Maurice ou à la Réunion. Il paraît cependant qu'il visite de temps en temps ces îles. Les habitants de l'île de la Réunion lui donnent le nom de Paille-en-queue de Rodrigue.

SULA PISCATRIX.

Cet oiseau a été observé par nous pendant nos traversées de la Réunion à Mayotte et de Nossi-bé à la Réunion. Les marins français lui donnent le nom de Fou, à cause de sa stupidité; en effet, il se laisse prendre de la main, quand il se repose parfois sur les verges de la mâture, se contentant seulement d'ouvrir, en menaçant, le bec et de crier de toute sa force. Les frégates (Fregata minor) font continuellement la chasse à ces oiseaux, c'est à dire qu'ils les forcent de rendre les poissons qu'ils ont pêchés. On voit ces oiseaux toujours par petites bandes de 6 à 12 individus, rarement par couples. Leur vol est sans cesse interrompu par des coups d'aile. Ce sont d'excellents pêcheurs, et ils plongent admirablement. Ils habitent surtout les petites îles désertes qui entourent l'île de Madagascar comme celles de Juan de Nuova, Aldabra, Tromlin, Cargados, et autres. C'est encore là qu'ils nichent en grand nombre.

FREGATA MINOR.

Ces oiseaux ne sont pas rares dans les mers qui entourent les côtes et les îles de Madagascar. On les voit presque toujours voler très haut dans l'air et le plus souvent solitaires. Cependant, j'en ai vu quelquefois des bandes composées d'une douzaine d'individus planer en traçant des cercles dans l'espace. Ce sont de vrais pirates; vivant aux dépens des autres oiseaux-pêcheurs, ils les forcent, quand ils sont plus faibles qu'eux, de rendre les poissons qu'ils ont pris. Cependant, j'ai vu les frégates exercer elles mêmes la pêche en se lançant, à la manière des hirondelles de mer, sur les poissons, qui se montrent à la surface de la mer. Suivant les indigènes, ils nichent dans les trous des rochers, et pondent un seul oeuf. Pendant le temps des ouragans, on rencontre ces oiseaux aussi aux îles Mascareignes.

NETTAPUS AURITUS.

Gray, List, Anatidae, p. 128; Hartlaub, Madagascar, p. 82; Schlegel, Muséum, Anseres, p. 75.

On savait depuis longtemps que cette espèce, qui habite l'Afrique chaude jusqu'au Cap de Bonne Espérance se trouve également dans l'île de Madagascar.

Bec, dans le mâle jaune à ongle noir, dans la femelle brun; pieds noirs; iris de l'oeil brun.

Nous avons observé et tué cette petite oie sur le lac de Pombylava à Nossi-bé, qu'elle fréquente de temps à autre en petites bandes de 4 à 6 individus. Le vol de ces oiseaux est lourd et n'a pas la rapidité de celui des autres canards; mais ce sont d'excellents nageurs, qui se tiennent pendant toute la journée dans l'eau et ne se reposent que vers la nuit. Ils ont aussi l'habitude de se percher souvent pendant la grande chaleur du jour sur les branches des arbres. Il sont très farouches et plongent à chaque instant pour reparaître à une grande distance à la surface de l'eau, ce qui rend leur chasse très difficile. Leur nourriture consiste en petits insectes, poissons, crustacés, mollusques et certaines plantes aquatiques. Nous n'avons jamais observé nous-même cette espèce à Madagascar; cependant elle s'y trouve, ayant acheté moi-même un individu vivant dans le village d'Ambatorangene dans la partie Nord-Ouest de ce pays. Je tâchais de le garder vivant, mais je ne pouvais réussir. Il languissait quelques jours après l'avoir obtenu, ne voulant pas manger le riz-en-paille mêlé à l'eau que je lui offrais.

ANAS ERYTHRORHYNCHA.

Gmelin, I, p. 517; Schlegel, Muséum, Anseres, p. 56. — Dafila erythrorhyncha apud Hartlaub, Madagascar, p. 82.

Nos deux individus recueillis par M. Lantz à la Côte Nord-Est de Madagascar, ne diffèrent en rien de ceux de l'Afrique australe.

Nous n'avons jamais observé cette espèce dans la partie Nord-Ouest de Madagascar. M. M. Lantz et Grandidier l'ont, par contre, rapportée de la partie occidentale de l'île. J'en ai souvent vu des individus en captivité à l'île de la Réunion et à Maurice, où les navires les avaient apporté de Tamatave. Ceci porte à croire qu'elle se trouve en grand nombre à la Côte Est de Madagascar. Les individus que j'ai observés dans les bassins du Jardin de la société Impériale d'Acclimatation et d'histoire naturelle à Saint-Dénis, étaient très bien portants; ils nageaient et plongeaient avec beaucoup d'adresse. On leur donnait pour nourriture du riz-en-paille mêlé à l'eau, ainsi que du maïs.

ANAS MELANOTUS.

Pennant; Schlegel, Muséum, Anseres, p. 74. — Sarkidiornis africana apud Hartlaub, Madagascar, p. 80.

Je crois avoir démontré dans l'ouvrage cité que les espèces réunies par les auteurs dans le genre Sarkidiornis se réduisent à une seule, savoir celle du présent article.

Les individus tués à Madagascar ne diffèrent pas de ceux de l'Abyssinie.

Bec et pieds d'un noir-bleu; iris de l'oeil brun clair.

Le canard à bosse se trouve assez fréquemment dans certaines parties de l'île de Madagascar. Il y habite les lacs et les rivières, que l'on rencontre à chaque instant sur ses pas, en voyageant dans ce pays. On le trouve toujours en société des sarcelles (Dendrocygna viduata) qui y vivent par bandes considérables. Dans une bande de trente sarcelles, on trouve rarement plus de quatre canards à bosse, et je n'ai jamais vu de cette espèce plus de cinq à six individus ensemble. Suivant mes maramites Antancars, on rencontre cet oiseau en grand nombre depuis le mois de Janvier jusqu'au mois de Mars; à cette époque les pluies tombent abondamment et les vallées qui se trouvent entre de nombreuses collines sont devenues de véritables torrents et constituent de grands lacs. Les Antancars et les Sakalaves prennent ces canards souvent à l'époque de la mue, ou bien quand ils sont jeunes, pour les élever parmi leurs oiseaux domestiques. Il existe cependant, parmi eux, une autre manière bien plus simple de leur faire la chasse. A cet effet, ils tendent, sur les lacs qui sont visités par ces oiseaux, de l'un à l'autre bord, deux cordes bien serrées, et dont l'interstice est garni, au niveau de l'eau, de lacets très rapprochés, dans lesquels ces canards et d'autres oiseaux aquatiques se prennent en nageant. Les malgaches s'emparent, de cette manière, dans la saison des pluies, d'une grande quantité de ces oiseaux qui leur procurent un mets plus délicat que leurs canards domestiques. Les naturels m'ont également assuré que ces canards s'accouplent avec les canards manilles. J'avais de la peine à le croire, mais mon ami M. Jules Verger

me l'a certifié, ajoutant toutefois que cet accouplement n'a lieu que lorsqu'on les a apprivoisés jeunes. Du reste, ils ne vivent pas en si bonne intelligence avec ces canards ordinaires. Leur nourriture consiste, à l'état sauvage, en petits mollusques, en insectes et en plantes aquatiques, tandis que dans l'état domestique ils se contentent de riz-en-paille mêlé à l'eau, ainsi que d'herbes. Nous avons souvent mangé ces canards et nous pouvons assurer que c'est un mets fort délicat et très recherché par les habitants français de Madagascar. L'espèce porte, chez les Antancars et les Sakalaves, le nom de Syvongou.

DENDROCYGNA VIDUATA.

Eyton, Monogr. Anat., p. 110; Schlegel, Muséum, Anseres, p. 90; Hartlaub, Madagascar, p. 83. — Anas viduata, Linné. — Anas personata, Pr. Paul de Wurtemberg.

Cette espèce qui habite non seulement l'Amérique chaude, mais encore l'Afrique chaude, se trouve également à Madagascar et dans l'île de Mayotte.

Bec d'un noir bleuâtre; pieds d'un noir verdâtre; iris de l'oeil brun.

Les Sakalaves et les Antancars nomment ce canard wy-wy à cause de son cri. Il est excessivement commun à Madagascar, se trouve également à Mayotte et aux autres îles adjacentes de Madagascar excepté aux îles Mascareignes, Maurice et la Réunion, où on le trouve bien en captivité, mais jamais à l'état sauvage. Il habite les fleuves, les lacs et les bords de la mer. A Mourounsang, je vis un jour une bande d'une centaine de ces oiseaux aux bords de la mer, parmi d'autres masses d'oiseaux aquatiques. Les Français qui visitent ces parages désignent ces oiseaux sous le simple nom de sarcelles. Ils ne sont pas aussi farouches que les autres canards, mais quelquefois assez difficiles à surprendre. Ils nagent et plongent avec une grande adresse, et leur vol est excessivement rapide. Le cri sifflant et perçant qu'ils font entendre à chaque instant surtout au vol, consiste dans les syllabes pyswy-pyswy. Ils se nourrissent d'insectes, de mollusques, de poissons et de crustacés qu'ils cherchent dans les fleuves, dans les lacs et dans la mer. Ils font souvent beaucoup de tort aux rizières en les parcourant en tout sens. Ils s'attachent très vite à la place où on les nourrit; ceux par exemple que l'on garde dans les bassins du Jardin d'Acclimatation à Saint-Dénis, sont parfaitement libres et ne manquent pas de se rendre, au soir, sur les bords de la mer pour revenir le lendemain matin à l'heure qu'on les nourrit dans les bassins. Les malgaches prennent, dans le temps de la mue, une grande quantité de ces oiseaux, qu'ils vendent aux blancs qui résident dans le voisinage de leur pays ou bien aux capitaines de navires qui les transportent à l'île de la Réunion et à Maurice. Il est probable que ces canards nichent à Madagascar, vu que nous y avons souvent tué de jeunes individus. Leur chair est excellente, mais ils sont presque toujours maigres.

PHOENICOPTERUS.

Nous n'avons, lors de nos voyages, jamais rencontré des flamants. Cependant, mon préparateur, Léopold Grévé, m'assure qu'il a vu ces oiseaux non seulement dans l'île de la Réunion, principalement sur l'étang de Saint-Paul, mais aussi sur le lac d'Ankineke dans la partie Nord-Ouest de Madagascar; mais ils étaient tellement farouches que, malgré tous ses efforts, il n'a pas été à même de s'en procurer.

PROCELLARIA FULIGINOSA.

J'ai observé cet oiseau le 16 Février 1864 à 38° 39′ Lat. Sud. 28° 38′ Long. Est de Paris, environ une vingtaine de jours de distance des îles Mascareignes. Nos matelots lui donnaient le nom de Cordonnier. Son vol est tellement rapide qu'on ne peut guère le suivre des yeux.

PROCELLARIA ATERRIMA.

Cette espèce connue dans l'île de la Réunion sous le nom de Fougnet s'y trouve en assez grande quantité, mais elle est très difficile à obtenir. Elle se tient, pendant le jour, dans les trous et les fentes des rochers escarpés qu'elle n'abandonne que vers le crépuscule pour faire la pêche pendant la nuit et n'y retourner qu'avant l'aurore. Les vieux créoles de cette île m'assuraient que ces oiseaux ne peuvent guère voir en plein jour et qu'il suffit de faire un grand feu près des endroits où ils se tiennent et à l'heure qu'ils abandonnent leurs asiles pour que l'éclat des flammes les éblouit et les fait tomber.

PROCELLARIA OBSCURA.

Cette espèce qui habite les îles de la Réunion, de Maurice et de Madagascar, a les mêmes habitudes que la Procellaria aterrima, mais elle est plus rare dans l'île de la Réunion. Les matelots donnent à ces deux espèces le nom de baleiniers.

PROCELLARIA AEQUINOCTIALIS.

On trouve au Muséum de Saint-Dénis, la dépouille d'un individu de cet oiseau tué dans l'île de la Réunion.

PROCELLARIA VITTATA.

J'ai vu au Muséum de Saint-Dénis un individu de cette espèce tué pendant un ouragan dans l'île de la Réunion.

PROCELLARIA CINEREA.

C'est sous ce nom que l'on observe, au Muséum de Saint-Dénis, plusieurs exemplaires de cet oiseau, tués dans l'île de la Réunion.

PROCELLARIA BANKSII.

Cet oiseau de tempête a été observé par le Dr. Kirk dans les mers de l'île d'Anjuan et des îles Seychelles. Quant à nous, nous n'avons jamais vu cette espèce dans les parages de Madagascar et des Comores.

PROCELLARIA OCEANICA.

Cette petite espèce, connue chez les marins français sous le nom de Satanite, est parfois chassée par les grands ouragans à l'île de la Réunion. On en voit quelques échantillons au Muséum de Saint-Dénis.

PROCELLARIA GIGANTEA.

Un bel individu de cette espèce tué dans l'île de la Réunion, se trouve au Muséum de Saint-Dénis.

PROCELLARIA CAPENSIS.

C'est encore au Musée de Saint-Dénis que sont conservées les dépouilles d'individus de cet oiseau tués dans l'île de la Réunion. Je fais ici la remarque que pendant mon voyage d'Europe à la Réunion en 1863, nous n'avons pas vu un seul oiseau de cette espèce dans les parages du Cap, où ils sont ordinairement si nombreux.

DIOMEDEA CHLORORHYNCHA.

Un individu de cette espèce a été tué dans l'île de la Réunion pendant un grand ouragan; il se trouve au Muséum de Saint-Dénis. On l'observe assez souvent au Sud de Madagascar, mais elle ne fréquente que par hasard les mers des îles Mascareignes.

STERCORARIUS CATARACTES.

Un individu de cette espèce tué à la Réunion se trouve dans le Musée de Saint-Dénis. Elle fréquente du reste assez souvent les côtes Malgaches.

LARUS RIDIBUNDUS.

Une mouette qui paraît se rapporter à cette espèce, a été observée par nous à Madagascar, dans les parages de Nossi-falie, mais il nous fut impossible de la tuer.

STERNA GALERICULATA.

Lichtenstein, Verzeichniss, 1823, p. 81, N°. 834. — Sterna cristata, Swainson, West-Africa, II, p. 247, pl. 30. — Pelecanopus Bergii et Phaetusa galericulata, Hartlaub, West-Africa, p. 254, N°. 716 et 717. — Sterna et Thalasseus elegans, Gambel. — Voir Schlegel, Muséum, Sternae, p. 7.

Cette grande espèce fait partie du petit nombre de celles qui habitent en même temps l'ancien et le nouveau Monde. Elle avait été jusqu'à présent observée au Brésil, dans la Sénégambie et à la Côte d'or; mais elle vit aussi à Madagascar. Ce fait est d'autant plus curieux que toute la Côte orientale d'Afrique, depuis la Mer rouge jusqu'au Cap de Bonne Espérance, nourrit une autre espèce, savoir la Sterna Bergii de Lichtenstein ou velox de Rüppell (voir mon Muséum, l. c., p. 11), très différente de la galericulata par son front blanc dans toutes les saisons et ses parties supérieures d'un gris enfumé.

Gris des parties supérieures clair et pur. Front noir jusqu'à la base du bec, au plumage parfait.

Au plumage imparfait, le bec est en partie noirâtre, en partie jaune et jaune orangé, mais, avec l'âge, cette dernière teinte se répand uniformément sur toutes les parties du bec. Pieds et iris de l'oeil noirs.

Aile 12 pouces 10 lignes; queue 6 pouces 4 lignes à 6 pouces 9 lignes; bec 25 à 29 lignes; tarse 12 lignes; doigt du milieu 10 lignes à 10 lignes et demie.

Cette espèce est commune dans les mers de Madagascar et surtout dans le canal de Mossambique. Suivant les indications des marins des îles Mascareignes, ces oiseaux doivent nicher en grande quantité sur les petites îles d'Aldabra, de Tromlin, de Juan de Nuova et de Cargados. Les malgaches donnent en général aux oiseaux de la famille des hirondelles de mer le nom de Sambé, ce qui signifie dans leur langage „navire".

STERNA AFFINIS.

Rüppell, Atlas, p. 23, pl. 14 (nec Horsfield). — Sterna media, Horsfield. — Sterna maxuriensis, Ehrenberg. — Sterna Torresii, Gould. — Thalasseus affinis, Bonaparte. — Sterna velox, Hartlaub, Madagascar, p. 86 (nec Rüppell). — Voir Schlegel, Muséum, Sternae, p. 6.

Front noir jusqu'à la base du bec dans le plumage nuptial.

Iris de l'oeil brun; bec jaune; pieds noirs.

Nos individus de Madagascar ne diffèrent en rien de ceux que nous possédons de la Sicile, de la Mer rouge, de Ceylan, du Bengale et de la Malaiasie. L'individu type de la Sterna velox, Hartlaub, l. c. (nec Rüppell), rapporté par Sganzin de Madagascar et décrit dans les manuscrits de J. Verreaux, fait partie du Musée des Pays-Bas: voir Muséum, p. 7, Sterna affinis, N°. 4.

Aile 9 pouces 6 lignes à 10 pouces 2 lignes; queue 4 pouces 8 lignes; bec 23 lignes à 23 lignes et trois quarts; tarse 10 lignes; doigt du milieu 8 à 9 lignes.

Cet oiseau est plus commun à Madagascar que la Sterna galericulata. Il vit en famille. Il est nullement farouche et facile à tuer, surtout pendant la grande chaleur du jour quand il se perche sur les rochers ou sur les troncs d'arbres morts qui se trouvent le long de la côte. J'ai vu ces oiseaux en très grand nombre dans les environs de Mourounsanga à la côte Nord-Ouest de Madagascar. Je les ai également rencontrés dans l'île de Mayotte, près de l'îlot Bandéli.

STERNA CASPIA.

Nous n'avons jamais observé cette grande espèce dans les mers de Madagascar et des îles Mascareignes. M. Kirk l'a vue dans le pays du Zambèse où elle niche. Il est probable que les individus provenant de Madagascar et dont le Muséum des Pays-Bas possède un rapporté par Sganzin, appartiennent à des oiseaux égarés dans cette île.

STERNA MELANOGASTRA.

Un individu de cette espèce tué dans l'île de la Réunion pendant un ouragan se trouve au Muséum de Saint-Dénis. Nous n'avons jamais observé nous-mêmes cet oiseau.

STERNA DOUGLASII.

Montagu, Ornith. Dict. — Sterna Dougalii, Temminck. — Sterna paradisea, Keyserl. et Blasius (nec Brünnich). — Sterna gracilis, Gould: individus à bec rouge, mais terminé de noir. — Sterna Versteri, Pollen in litteris. — Voir Schlegel, Observations zoologiques, III, dans le Nederl. Tijdschr.: Sterna Douglasii.

Nous avons constaté, Obs. l. c., que la couleur du bec de cette espèce est sujet à varier, soit suivant les individus, soit suivant les différentes colonies qui composent l'espèce. Il est en effet, tantôt noir, tantôt rouge et à extrémité noire, tantôt rougeâtre, jaunâtre ou verdâtre avec ou sans partie basale noire.

Cet oiseau habite en grand nombre les roches et bancs de Cargados situés au Nord

de Mauritius et Rodriguez, à 15 degrés L. M. Le Musée de Saint-Dénis à la Réunion possède des individus tués dans cette île, et M. Alfred Newton nous en a communiqué un obtenu par son frère à Mauritius.

Le mâle adulte obtenu dans ces lieux isolés a le plumage un peu usé. Il offre du reste les particularités suivantes.

Aile 7 pouces 9 lignes; queue 5 lignes; bec 16 lignes; tarse 7 lignes; doigt du milieu 7 lignes.

Bec rouge, mais au tiers terminal noir. Pieds rouges. Iris de l'oeil noir.

Dessus de la tête avec la nuque et la moitié supérieure des freins d'un noir profond. Manteau, dos, dessus des ailes et de la queue d'un gris blanchâtre passant sur les grandes rémiges au noirâtre plus ou moins saupoudré de grisâtre. Barbe interne de ces rémiges très largement bordée de blanchâtre. Parties inférieures de l'oiseau blanches.

Cette petite hirondelle de mer a été observée par nous pendant notre traversée de Nossi-bé à l'île de la Réunion, à la hauteur de l'îlot Cargados. Au Muséum de Saint-Dénis, on voit un individu de cet oiseau tué dans l'île de la Réunion; il y porte l'épithète de Sterna hirundo.

STERNA PANAYENSIS.

Gmelin, I, p. 607. — Sterna panaya, Latham. — Sterna fuliginosa, Lichtenstein, Verzeichniss (nec auct.). — Sterna infuscata, Lichtenstein, nec Rüppell. — Sterna antarctica, Cuvier, nec Forsten et Lesson. — Voir Schlegel, Muséum, Sternae, p. 26.

On sait que cet oiseau se rattache sous beaucoup de rapports à la Sterna fuliginosa de Gmelin (voir mon Muséum, Sternae, p. 25), et que ces deux espèces sont répandues dans la plupart des mers des régions chaudes.

Dans le cercle géographique de Madagascar, la Sterna fuliginosa n'a été observée jusqu'à présent que sur les côtes de Mauritius, d'où nous possédons un individu au premier plumage. Nous croyons encore qu'il faut rapporter à cette espèce l'individu du Musée de Paris, également originaire de Mauritius, et dont Hartlaub, Madagascar, p. 86, fait mention sous le nom d'Haliplana panayensis.

Notre individu de la véritable Sterna panayensis est un mâle adulte tué le 5 Octobre 1865 dans l'île de Nossi-bé, à la Côte Nord-Ouest de Madagascar. Il ne diffère en rien de ceux obtenus de la Mer rouge, de l'Océan Indien et de la Malaiasie. Nous rappelons que le bec, les pieds et l'iris de l'oeil sont noirs dans cette espèce.

Nous n'avons tué qu'un seul individu de cette espèce dans les mers de Madagascar, où elle appartient très probablement aux oiseaux rares. Au Muséum de Paris se trouve un individu provenant de l'île Maurice. Suivant M. Jules Verreaux, il se trouverait aussi un individu de cette espèce et de la même contrée dans la collection de

feu de Lafresnaye. J'en ai vu, au Muséum de Saint-Dénis, des échantillons tués, pendant un ouragan, dans l'île de la Réunion.

STERNA STOLIDA.

Linné, I, p. 227. — Anous Rousseaui, Hartlaub, Madagascar, p. 86: jeune individu. — Voir pour les autres détails relatifs à la synonymie, les caractères et la répartition de cette espèce: Schlegel, Muséum des Pays-Bas, Sternae, p. 36.

C'est la plus grande des espèces que l'on a réunies dans le sous-genre Anous. Elle n'est pas rare sur les Côtes de la Réunion. Elle a les yeux bruns, le bec et les pieds noirs. Les jeunes ont le plumage plus ou moins fortement lavé de roussâtre et le gris-blanc du dessus de la tête est très peu ou nullement sensible.

Aile 9 pouces 3 lignes à 10 pouces 4 lignes; queue 5 pouces 4 lignes à 6 pouces; bec 18 à 21 lignes; tarse 10 lignes à 10 lignes et demie; doigt du milieu 13 lignes à 14 lignes et demie.

Nous ferons observer en passant que M. Hartlaub, Madagascar, p. 86, fait mention d'un individu de la Sterna tenuirostris, envoyé de Mauritius au Musée de Paris. On sait que cette espèce est d'une taille beaucoup moins forte que la Sterna stolida et qu'elle a le bec beaucoup plus fluet.

Cette espèce appartient aux oiseaux de mer les plus communs de l'île de la Réunion, où elle vit en bandes considérables, et souvent en société de la Sterna tenuirostris. Les Créoles donnent à ces oiseaux le nom de Macoua, à cause de leur couleur noirâtre, qui rappelle celle des nègres de la tribu des Macoua's. Ils se tiennent pendant la nuit, réunis par bandes considérables, sur les rochers escarpés qui entourent cette île et surtout sur le rocher situé entre Saint-Dénis et la Possession et que l'on nomme le Gouvre. C'est là qu'on voit, pendant certaines saisons de l'année, vers le soir, venir des milliers de ces oiseaux, afin d'y passer la nuit. Ils se trouvent, pendant le jour, en pleine mer, pour faire la pêche. Les montagnards qui habitent les lieux élevés entre Saint-Dénis et la Possession prennent à cette époque, pendant la nuit, une quantité considérable de ces oiseaux, pour les vendre crus ou boucanés au bazar de Saint-Dénis. Ces gens hardis descendent le long d'une corde vers la place où se trouvent ces oiseaux et les prennent au glu pendant leur sommeil. Suivant les Créoles ils nichent sur un petit rocher en face de la ville Saint-Pierre. Nous n'avons jamais observé cette espèce dans les mers de Madagascar, mais il est très probable qu'elle se trouve dans cette île; d'ailleurs, on voit au Musée de Paris un individu rapporté de Madagascar par M. Rousseau. Cet oiseau habite également Maurice.

STERNA TENUIROSTRIS.

Cette espèce se trouve également dans l'île de la Réunion. Elle a les mêmes habitudes que la Sterna stolida. On la trouve aussi à Maurice et probablement à Madagascar.

STERNA ALBA.

Cette espèce est très commune dans les Seychelles, et dans les îles Aldabra, Tromlin, Cargados, Mayotte et Maurice. On la voit aussi de temps à temps à la Réunion et à Madagascar. Elle vit en famille et souvent j'ai vu, dans mes voyages maritimes, dans ces parages, des milliers de ces oiseaux poursuivre les poissons volants. Ils nichent dans les petites îles d'Aldabra, Tromlin et Cargados.

DROMAS ARDEOLA.

Paykull; Temminck, Pl. col. 362. — Hartlaub, Madagascar, p. 85. — Erodia amphilensis, Salt. — Ammoptila charadroides, Jardine.

Cette espèce curieuse, qui niche sur les bords de la Mer rouge et dans l'Asie jusque dans l'Inde continentale, visite, lors de ses migrations, la Côte orientale de Madagascar, les Seychelles et l'île de Madagascar. Les individus tués dans cette île sont parfaitement semblables à ceux de la Mer rouge. Ils portent la livrée de passage.

Bec et iris de l'oeil noirs. Pieds d'un bleu-noir.

Cet oiseau curieux n'est pas rare dans la partie Nord-Ouest de Madagascar où il se tient le long de la côte, parmi d'autres oiseaux aquatiques, et réuni par bandes composées, chacune, de 6 à 12 individus. Ce sont des oiseaux très actifs qui font entendre, à l'approche d'un danger quelconque, un cri fort qui consiste dans les syllabes Koak-Koak. Leur démarche est majestueuse et ressemble à celle des hérons, mais ils marchent beaucoup plus vite. Leur vol est assez rapide, mais fréquemment interrompu par des coups d'aile, et presque toujours à fleur de l'eau. Quand ces oiseaux volent par bandes, ils se suivent serrés l'un après l'autre. Il est alors facile d'abattre plusieurs d'une seule compagnie. Ils ont l'habitude, quand on les surprend, de courir excessivement vite, en s'arrêtant à chaque instant et en tournant la tête avant qu'ils ne s'envolent. Au commencement du crépuscule, ils paraissent beaucoup moins farouches, et se laissent approcher de plus près. Ces oiseaux se nourrissent de petits crustacés, de mollusques et de poissons que les vagues jettent sur la côte et qu'ils prennent en courant contre les lames. Je n'ai jamais vu une plus grande quantité de ces oiseaux que dans les parages de Mourounsang où ils sont connus sous le nom de Vouroun-ossi.

PODICEPS PELZELNII.

Hartlaub, Madagascar, p. 83.

Cette jolie espèce habite l'île de Madagascar, où se trouve également le Podiceps minor, commun en Europe, en Afrique et dans une partie de l'Asie; mais les individus du minor tués à Madagascar offrent, comme ceux de l'Afrique australe, ainsi que cela a encore lieu par rapport au Podiceps cristatus de l'Afrique australe, constamment une taille moins forte que ceux de nos contrées. On doit, par conséquent, s'étonner que cette particularité ait échappé aux naturalistes clair-voyants de notre époque et qu'ils aient négligé d'élever ces oiseaux au rang d'espèces, à l'exemple de l'Ardea minuta des contrées australes.

Le Podiceps Pelzelnii rappelle le Podiceps minor par sa taille, sa physionomie et en général par la distribution de ses teintes; mais il s'en distingue par son bec complétement noir et dépourvu de ce large bandeau orangé qui orne le bec du Podiceps minor; par les côtés de la tête, et le dessous de la moitié antérieure du cou teints d'un gris brunâtre, passant au blanchâtre sur la gorge et séparé de l'occiput par une raie blanche; enfin, par le brun-rouge réduit au côtés de la partie antérieure du cou.

L'individu type de cette espèce examiné par nous, est un mâle; il a été tué à Madagascar, le 26 Novembre 1861, par M. E. Newton. Ses principales parties offrent les dimensions suivantes. Aile 3 pouces 9 lignes; notez que, chez Hartlaub on lit 8 pouces 3 lignes, par suite d'une faute d'impression. Bec depuis le front 10 lignes. Tarse 14 lignes. Doigt du milieu avec l'ongle 21 lignes.

J'ai observé sur le lac de Kaony à Mayotte un oiseau qui me paraissait appartenir au Podiceps minor, et M. Kirk constate qu'il a rencontré cette espèce dans l'île d'Anjouan. A Madagascar même, nous n'avons jamais rencontré des Grèbes.

NOTICE SUR QUELQUES OISEAUX

INTRODUITS DANS

LES ÎLES MASCAREIGNES.

PASTOR TRISTIS.

Cet oiseau, si commun aux îles de la Réunion et de Maurice, où il a été introduit du Continent Indien par feu Poivre, n'a jamais été observé par nous à Madagascar. Quant aux naturalistes Anglais Roch et Newton, ils prétendent l'avoir vu à Fénérif et à Foule pointe dans la partie orientale de Madagascar, et ils supposent que cet oiseau a été encore introduit dans l'île Sainte-Marie (Nossi-Bourrah). Pendant une relâche de quelques jours dans cette île, nous ne l'y avons pas observé et nous n'en avons pas même entendu parler. Cet oiseau est connu aux îles Maurice et de la Réunion sous le nom de "Martin". Il y vit en grandes bandes dans les plantations cultivées pour lesquelles il est un grand bienfaiteur comme destructeur d'insectes nuisibles, notamment de sauterelles. Cependant il se nourrit aussi, à certaines époques, de fruits. Pendant le temps des amours il vit par couples et niche dans des trous d'arbres, dans les fentes des rochers, ainsi que sous les toits des maisons et des édifices publics. Le nid est composé de brins grossièrement entremêlés de plumes et de vieux chiffons. Les oeufs, d'un bleu pâle, offrent la grandeur et la forme de ceux de notre étourneau; leur nombre varie de deux à quatre ou même cinq, mais je n'ai jamais vu dépasser ce chiffre. Le mâle et la femelle partagent le travail de l'incubation et les soins à donner aux petits. Quelques jours avant l'éclosion, la femelle ne quitte plus les oeufs et le mâle lui apporte sa nourriture. Les jeunes oiseaux sont nourris par le père et la mère qui leur portent des insectes et des larves, et continuent les soins encore plusieurs jours après qu'ils ont quitté le nid. Ces oiseaux ont l'habitude de se réunir tous les soirs en bandes considérables dans les arbres afin d'y passer la nuit, et ce sont surtout les tamariniers qu'ils préfèrent pour ce but. Avant de dormir, ils font entendre un concert désagréable par leur chant monotone qui rappelle à l'Européen, vivant dans ces contrées, celui des étourneaux de sa patrie.

ESTRELDA ASTRILD.

Ce petit et charmant oiseau se trouve en abondance dans l'île de la Réunion et principalement sur le littoral de cette belle colonie. Il y est connu sous le nom de Sénégali et est très recherché par les habitants comme oiseau d'agrément. Sa nourriture consiste surtout dans les fleurs et les grains d'une plante connue chez eux sous le nom de Camomille. C'était surtout dans les arbustes qui abordent les champs de cannes à sucre, sur la route de la Possession à Saint-Paul, que nous avons souvent vu voltiger ces oiseaux par bandes de centaines d'individus. Leur cri sifflant est doux et monotone. On les prend très facilement à la glu. Cet oiseau se trouve aussi dans l'île de Maurice, mais jamais je ne l'ai vu à Madagascar, ni à Mayotte.

ESTRELDA AMANDAVA.

Ce superbe oiseau est, dans l'île de la Réunion, beaucoup plus rare que le Sénégali. Il fréquente, comme celui-ci, le littoral, principalement les environs de Saint-Paul. Il est beaucoup plus farouche, mais a les mêmes habitudes. On en voit rarement plus d'une douzaine ensemble, et presque jamais en société de l'Estrelda astrild. Il est très recherché des habitants pour son chant qui est court et agréable. On le prend de la même manière que le Sénégali; mais, à cet effet, on a toujours besoin d'un appel. Il se trouve aussi à Maurice, mais nous ne l'avons jamais trouvé à Madagascar ni à Mayotte. Les Créoles des îles Mascareignes lui donnent le nom de Bengali.

LOXIA PUNCTULARIA.

Ces oiseaux sont assez abondants dans certaines localités de la Réunion, principalement sur le littoral de l'île. Ils sont très recherchés par les Créoles qui les tiennent en volière. Leur chant est très court et monotone. Le cri qu'ils poussent à chaque instant, en sautant de branche en branche, rappelle les syllabes Tec-tec. Ils vivent en bandes, quelquefois par cinquantaines. La forme de leur nid est celle d'une boule pourvue d'une ouverture latérale. Il est construit d'une espèce d'herbe connue sous le nom de fatac et placé dans la branche fourchue d'un arbre, le plus souvent d'un mimoza. Les oeufs sont au nombre de 4 à 8 et d'un blanc pur. Les jeunes, longtemps après avoir quitté le nid, ne manquent pas d'y retourner tous les soirs pour y dormir, ce qui fait qu'on les peut facilement attraper pendant ce temps. Ces oiseaux portent à l'île de la Réunion le nom de Coutil.

PASSER DOMESTICUS.

Le moineau a été introdüit de la France dans l'île de la Réunion par M. Héry, qui en laissa un seul couple en liberté. Ce couple s'est tellement multiplié en peu de temps qu'on trouve ces oiseaux déjà dans beaucoup de lieux de la partie septentrionale de l'île. Ils se tiennent, à Saint-Dénis, le soir, quelquefois par centaines, dans les Tamarindiers, où ils font entendre leur concert bien connu. En entendant leur chant monotone, on pense involontairement à la patrie lointaine.

LOXIA ORYZIVORA.

Cet oiseau, commun dans l'Inde, a été introduit à l'île de la Réunion et à Maurice, mais dans la première île, où il porte le nom de Calfat, il est devenu rare. Nous avons vu nicher ces oiseaux, en compagnie des moineaux, dans la façade de l'hôtel de ville à Saint-Dénis et on m'a assuré qu'ils s'accouplent même avec les derniers.

CRITHAGRA CHRYSOPYGA.

Cette espèce originaire de Mossambique est très commune à la Réunion où elle vit par bandes de 6 à 12 individus, dans les montagnes et sur le littoral. Elle est très recherchée des Créoles de cette île comme oiseau de chambre, parce que c'est non seulement un excellent chanteur, mais aussi parce que la couleur jaune de citron du ventre lui donne un joli aspect. Ces oiseaux sont nullement farouches et se laissent facilement attraper à la glu, à l'aide d'un bon appel. C'était surtout dans les environs de la Possession que j'ai vu ces oiseaux en grand nombre perchés dans les mimosas. Leur chant est agréable, fort varié et ressemble assez à celui du métis du chardonneret et de la femelle du serin de Canarie. Ils se nourrissent de céréales et de grains de camomille. Ces oiseaux, introduits de la côte d'Afrique aux îles de la Réunion et de Maurice, n'ont jamais été observés par nous à l'état sauvage dans les îles de Madagascar et de Mayotte. Nous les avons souvent vus dans ces îles, en cage, apportés par les Arabes de Zanzibar et de Mossambique. Les Créoles de la Réunion donnent à cet oiseau le nom de Serin.

CRITHAGRA CANICOLLIS.

Cet oiseau provenant de l'Afrique se trouve égalcment à la Réunion, où il a été d'abord considéré par les savants de cette île comme notre verdier et mentionné pour

la première fois, dans la liste des oiseaux, qui accompagne l'ouvrage de M. Maillard, sous le nom de Chlorospyza chloris. Plus tard feu le Dr. Coquerel, voyant que cette espèce est très différente du verdier commun, la fit connaître sous le nom de Coccothraustes Moreli, mais après mon arrivée dans la colonie, il s'est aperçu qu'il avait fait une nouvelle erreur et que l'oiseau n'est autre chose que l'espèce africaine Crithagra canicollis, ce qui fut également constaté par M. Jules Verreaux. Ces oiseaux sont assez nombreux dans certaines localités des montagnes, où ils vivent à une hauteur de 800 à 1200 mètres au dessus du niveau de la mer. Quelquefois, mais rarement, je les ai observés dans la contrée située entre la Possession et Saint-Paul. Ils vivent par bandes composées chacune de 6 à 12 ou même d'un plus grand nombre d'individus, et se nourrissent de céréales et de grains des camomilles. Leur chant est court, mais fort et agréable, et il offre plusieurs sons ressemblant à ceux de notre serin de canarie. Les Créoles, qui les tiennent souvent en cage, nomment cet oiseau Montardier, et ils m'ont assuré qu'il s'accouple avec le serin de canarie. Nous n'avons jamais observé ces oiseaux dans l'île de Madagascar.

COLUMBA LIVIA.

Les pigeons que les malgaches tiennent en domesticité et ceux qui nichent dans les remparts de l'île de la Réunion appartiennent évidemment à cette espèce, c'est-à-dire à la variété distinguée par les naturalistes sous l'épithète de Schimperi. Dans ces endroits inaccessibles, ils sont très farouches, tandis qu'on les voit dans les rues de Saint-Dénis chercher tranquillement et sans méfiance leur nourriture.

TURTUR MALACCENSIS.

Ces oiseaux originaires de l'Inde, sont abondants à Madagascar ainsi qu'à la Réunion et à Maurice. Ils vivent par bandes de 6 à 12, dans les endroits cultivés, se nourrissent de grains et se tiennent, pendant la grande chaleur du jour, dans les tamarindiers, d'où ils font entendre à chaque instant leur roucoulement doux et agréable. Ils sont méfiants et difficiles à tuer. Les Créoles de la Réunion les prennent pourtant assez souvent à la glu, dans les lieux où ils ont l'habitude de dormir. Leur vol est rapide, et interrompu à chaque instant par des coups d'aile. Leur chair est assez bonne à manger, mais elle n'est pas recherchée comme un mets délicat. On voit ces oiseaux, à Madagascar, souvent venir par bandes considérables, à certaines heures fixes, près des villages, dans les lieux où les malgaches ont l'habitude de piler leur riz. Ils portent chez les habitants de la Réunion le nom de Tourterelle du pays. Elle s'apprivoise facilement et en lui donnant à manger du riz écrasé, on réussit à la tenir longtemps en cage.

LISTE DES OISEAUX

OBSERVÉS JUSQU'A PRÉSENT DANS

L'ÎLE DE MADAGASCAR ET SES DÉPENDANCES*).

NOMS DES ESPÈCES.	MADAGASCAR.	COMORES.	RÉUNION.	MAURITIUS.	RODRIGUEZ.	SEYCHELLES.
Falco communis.	*		* (accid.).			
† 〃 zoniventris (Peters).	*					
〃 concolor (Hartlaub).	*					
〃 Newtonii.	*					
〃 punctatus.				*		
〃 gracilis.						*
Circus Maillardii.	?	* (Anjouan).	*			
† 〃 macrosceles (Newton).	*					
Spizaëtus occipitalis (Verreaux).	*					
† Astur musicus (Hartlaub).	*					
Nisus Lantzii.	*					
〃 Francesii.	*	* (Anjouan).				
〃 brutus.		* (Mayotte).				
〃 Morelii.	*					
Gymnogenys radiatus.	*					
Haliaëtus vociferator.	*					
Milvus aegyptius.	*	* (Mayotte).				
Buteo brachypterus.	*					
Baza madagascariensis.	*					
Strix flammea.	*					
† Noctua hirsuta.	*					
〃 superciliaris (Vieill.); Polleni.	*					
† Bubo madagascariensis (Pucheran).	*					
Scops menadensis.	*	? (Mayotte).				

*) Le signe † signifie que nous n'avons pas vu nous-mêmes des individus de l'espèce en question, provenant du groupe de Madagascar.

NOMS DES ESPÈCES.	MADAGASCAR.	COMORES.	RÉUNION.	MAURITIUS.	RODRIGUEZ.	SEYCHELLES.
Psittacus mascarinus.	*					
" obscurus.	*	* (Anjouan).				
" niger.	*					
† " Barklyi (Newton).						*
Psittacula cana.	*					
Palaeornis torquatus.				*		
† " Wardi (Newton).						*
Cuculus himalayanus (Rochii).	*					
† " clamosus (auct. Coquerel).			* (accid.).	* (var. loc.).		
Leptosomus discolor.	*	* (Mayotte, Anjouan).				
† Phoenicophaës aëreus (Zanclostom.).	*					
Coua coerulea.	*					
" Reynaudii.	*					
" ruficeps.	*					
" serriana.	*					
" cristata.	*					
" var. pyrrhopyga (Grandidier).	*					
" Delalandii.	*					
" Coquereli.	*					
" cursor.	*					
" Verreauxi.	*					
† " gigas (madag., Gmelin).	*					
Centropus madagascariensis (Tolu).	*					
Alcedo vintsioides.	*	* (Mayotte).				
Dacelo madagascariensis.	*					
Merops superciliosus.	*	* (Mayotte, Moh., Anj.).				
Upupa marginata.	*					
Caprimulgus madagascariensis.	*					
† " vexillarius (Gould).	*					
Cypselus Grandidieri.	*					
" parvus (ambros. auct.).	*	* (Mayotte).				
" francicus (Collocalia, auct.).			*	*		*
Hirundo borbonica.	* (var.).		*	*		
Nectarinia aglandiana.	*					
" souimanga.	*					
" Coquereli.		* (Mayotte).				
† " comoreniis.		* (Anjouan).				
" seychellensis, Hartl. (Dussumieri, Newton).						*
Zosterops madagascariensis.	*					
" mayottensis.		* (Mayotte).				
" haesitata.			*			
" borbonica.			*	*		
" mauritiana.				*		
† " modesta.						*
† " semiflava.						*
Muscipeta mutata.	*	* (Mayotte).				
" borbonica.			*	*		

NOMS DES ESPÈCES.	MADAGASCAR.	COMORES.	RÉUNION.	MAURITIUS.	RODRIGUEZ.	SEYCHELLES.
† Muscipeta corvina.						*
† Muscicapa pririt (Platysteira).	*					
Dicrurus forficatus.	*					
" Waldeni.		* (Mayotte, ? Anjouan).				
Campephaga cana.	*					
Oxynotus ferrugineus.				*		
" Newtonii.			*			
Artamia leucocephala.	*					
" viridis (Leptopterus).	*					
" bicolor (Cyanolanius).	*					
" Bernieri (Oriolia).	*					
Pachycephala rufa.	*					
Tatare madagascariensis (Bernieria).	*					
" minor (Bernieria).	*					
† Sylvia madagascariensis (Luscinia, Brisson).	*					
Calamodyta Newtonii.	*					
Cisticola madagascariensis.	*					
Drymoica Ellisii (Ellisia).	*					
† Prinia chloropetoides, Grandidier.	*					
Eroessa tenella.	*					
Saxicola torquata.	*		* (var.).			
† Motacilla flaviventris.	*					
Copsychus pica.	*					
† " sechellarum.						*
" albispecularis (Gervaisia).	*					
† Cossypha imerina.	*					
Hypsipetes ourovang.	*	* (Mayotte).				
" borbonica.			*			
" olivacea.				*		
† " crassirostris (Newton).						*
† Turdus Edwardi (Tylas).	*					
† Ixos insularis (Andropadus, Hartl.).	*					
Lanius madagascariensis (Calicalius)	*					
† " Bojeri (Dryoscopus)	*					
Vanga curvirostris.	*					
† " xenopirostris.	*					
" Damii.	*					
Newtonia brunneicauda.	*					
Philepitta Schlegeli.	*					
" jala (nigerrima, sericea et Geoffroyi).	*					
† Mesites variegata (unicolor).	*					
Sitta corallirostris (Hypherpes).	*					
Corvus scapulatus (madag. auct.).	*	*				
† Coracias garrula.	*					
Brachypteracias squamigera.	*					
" leptosomus.	*					
" pittoides.	*					

NOMS DES ESPÈCES.	MADAGASCAR.	COMORES.	RÉUNION.	MAURITIUS.	RODRIGUEZ.	SEYCHELLES.
Eurystomus madagascariensis.	*		*	*		
† Oriolus galbula.	*					
Pastor madagascariensis (Fregilup.).	*					
Hartlaubia madagascariensis.	*					
Euryceros Prevostii.	*					
Falculia palliata.	*					
Alauda hova.	*					
Spermestes nana.	*					
Ploceus pensilis.	*					
† 〃 sakalava.	*					
〃 Algondae.		*				
〃 madagascariensis (Foudia).	*		*			
〃 erythrocephalus (Foudia).				*		
〃 flavicans (Foudia).					*	
† 〃 seychellarum (Foudia).						
Columba livia (Schimperi).	*		*			*
〃 Meyeri.	*					
〃 Polleni.		*				
Turtur picturatus.	*	* (var.).	*			* (var.).
〃 semitorquatus (Swainson).		*(Mayotte et Anjouan).				
Oena capensis.	*					
Peristera tympanistriga.		*				
Ptilopus madagascariensis.	*					
† 〃 nitidissimus.	*					
〃 Sganzini.		*(Mayotte et Anjouan).				
〃 pulcherrimus.						*
Treron australis.	*					
Mesites variegata (unicolor).	*					
Numidia tiarata.	*					
Perdix striata.	*					
Coturnix communis.	*	*				
Turnix nigricollis.	*					
† Pterocles personatus.	*					
Ardea goliath.	*					
〃 atricollis.	*					
〃 cinerea.	*			o		
〃 ardesiaca.	*					
〃 purpurea.	*					
† 〃 alba vel egretta.	*					
〃 garzetta.	*					
〃 gularis.	*	*				
〃 ibis.	*					
〃 leucoptera Idae.	*					
† 〃 comata.	*					
〃 atricapilla.	*	*				*
〃 minuta australis.	*					
〃 lepida (auct. Newton).						*
〃 nycticorax.	*					

NOMS DES ESPÈCES.	MADAGASCAR.	COMORES.	RÉUNION.	MAURITIUS.	RODRIGUEZ.	SEYCHELLES.
Ibis religiosa.	*					
〃 cristata.	*					
〃 falcinellus.	*					
Scopus umbretta.	*					
Platalea chlororhyncha.	*					
Anastomus lamelligerus.	*					
Pluvialis varius (Squatarola).	*					*
Charadrius Geoffroyi.	*					*
〃 tenellus.	*					
† 〃 tricollaris.	*					
〃 pecuarius.	*					
Strepsilas interpres.	*					
Glareola ocularis.	*					
Gallinago aequatorialis (Bernieri).	*			*		
Rhynchaea variegata.	*					
Numenius phaeopus.	*					*
† 〃 major (madagasc.).	*			*		
† 〃 arquata (auct. Newton).						*
Tringa subarquata.	*					
〃 platyrhyncha (Limicola Hartlaubi, Verreaux).	*					
† 〃 minuta (auct. Newton).						*
Actitis hypoleucos.	*		*	*		*
† Totanus glottis.						*
Himantopus candidus (minor, Natt.).	*					
Rallus gularis (Bernieri).	*			*		
〃 madagascariensis (Biensis).	*					
Rallina Kioloides (Canirallus).	*					
Gallinula chloropus (pyrrhorhoa, Newton).	*		*	*		*
† Porzana pygmaea.	*					
† Porphyrio madagascariensis.	*					
† Fulica cristata.	*					
Parra africana.	*					
〃 albinucha.	*					
† Podiceps minor.	*					
〃 Pelzelni.	*					
Fregata minor.	*					
Graculus africanus.	*					
Plotus melanogaster.	*					
† Sula piscatrix.	*					
Phaëton candidus.	*		*			
〃 rubricauda.	*		*	*	*	*
〃 flavirostris.						*
Biziura leuconota (Thalassornis).	*					
Nettapus auritus.	*					
† Anas boschas? (Melleri, Sclater).	*					
〃 erythrorhyncha.	*					
〃 gibberifrons, S. Müller (Bernieri, Verreaux; assimilis, Schlegel et Pollen, 1866).	*					

NOMS DES ESPÈCES.	MADAGASCAR.	COMORES.	RÉUNION.	MAURITIUS.	RODRIGUEZ.	SEYCHELLES.
† Anas hottentota.	*					
″ melanotus (Sarkidiornis).	*					
Dendrocygna viduata.	*	*				
† ″ major.	*					
† Phoenicopterus antiquorum (erythraeus).	*					
† Procellaria fuliginosa, Banks (atlantica, Gould).	*					
″ aterrima.			*			
″ obscura (Proc. Baill. et Nect. gama, Hartl.).	*		*			
† Diomedea chlororhyncha.	*					
† Stercorarius catarractes (antarct.).	*					
† Larus cirrocephalus (Gel. Hartl.).	*					
Sterna caspia.	*					
″ galericulata (velox, Hartl.).	*					
″ affinis.	*					
″ Douglasii.			*	* et Cargad.		
″ panayensis.				*		*
″ stolida (Rousseaui, Hartl.).	*		*			
″ tenuirostris.				*		
″ alba.				*		*
Dromas ardeola.	*					*
Ajoutez à cette liste les espèces suivantes:						
Vanga Polleni.	*					
Crex Jardinii (Corethrura).	*					
Totanus terek.	*					

OISEAUX

INTRODUITS ET DEVENUS SAUVAGES DANS LE GROUPE DE MADAGASCAR.

NOMS DES ESPÈCES.	MADAGASCAR.	COMORES.	RÉUNION.	MAURITIUS.	RODRIGUEZ.	SEYCHELLES.
Psittacus obscurus (Madag.).			* (auct. Coquerel).			
Psittacula cana (Madag.).			*	*		*
Pastor tristis (Inde).	* (auct. Newton).		*	*		*
Passer domesticus (Europe).			*			
Serinus canicollis (Afr.).			*			
″ icterus (chrysopyga) (Afr.).			*			
Estrelda astrild (Afr.).			*			
″ amandava (Inde).			*			
Munia oryzivora (Malaias.).			*			
″ punctularia (Malaias.).			*			
Ploceus (Foudia) madagascariensis (Madag.).						*
Turtur chinensis (Inde).				*		
″ striatus s. malaccensis (Inde).			*	*		∘ (auct. Newton).
″ picturatus (Madag., Mayotte).						*
Perdix striata (Madag.).			*	*		
″ ponticeriana (Inde).			* (auct. Maillard).	*		
Coturnix sinensis (Inde).			*			
″ argoondah (Inde).				*		

OISEAUX DÉTRUITS.

STRUTHIONES.

Aepyornis maximus.	Madagascar.
Didus ineptus.	Mauritius.
〃 borbonicus.	Réunion.
〃 solitarius.	Rodriguez.
Didus Broeckei.	Réunion.
〃 Herberti.	Mauritius.

RALLI.

Nothornis coerulescens.	Réunion.
Leguatia gigantea.	Mauritius.

LISTE DES MAMMIFÈRES

TUÉS A MADAGASCAR Y COMPRIS SES DÉPENDANCES ET FAISANT PARTIE DU

MUSÉE DES PAYS-BAS, 1868.

		Ind. montés.	Têtes montées.	Squelettes.	Crânes.
Lichanotus indri.	Madagascar.	1		1	1
Awahi laniger.	"	7		1	7
Propithecus Verreauxii.	"	2			2
Lemur varius.	"	2		1	1
" ruber.	"	1			
" macaco.	"	13	1	1	14
" catta.	"	3		2	2
" mongoz.	"	3		1	1
" coronatus.	"	3			1
" rufifrons.	"	1			
" albifrons.	"	1		1	
" rubriventer.	"	1			1
" collaris.	"	5		1	
" mayottensis.	Mayotte.	10			9
Hapalemur griseus.	Madagascar.	7			6
Lepilemur mustelinus.	"	7			6
Cheirogaleus furcifer.	"	4			4
Microcebus Coquereli.	"	3			3
" typicus.	"	1			1
" rufus.	"	2		1	2
Cheiromys madagascariensis.	"	1			1
Cryptoprocta ferox.	"	1			1
Viverra fossa.	"	1			
" Schlegeli.	Madag., Mayotte.	7			4
Galidia elegans.	Madagascar.	2			
Galidictis striata.	"	1			1
" vittata.	"	1			
Centetes ecaudatus.	Madag., Réunion.	17		1	
Ericulus spinosus.	Madagascar.	2			1
Sorex.	Madag., Mayotte.	3			
Pteropus Edwardsi (Livingstoni, Gray).	" "	7	2		5
" rubricollis (vulgaris).	Mauritius.	3			2
" Dupréanus.	Madagascar.	2			2
Taphozous leucopterus.	Réunion.	3			2
Vespertilio?	"	3			
Dysopes.	"	4			
Mus alexandrinus.	"	1			
" rattus.	"	1			
		137	3	11	80

LISTE DES OISEAUX

TUÉS A MADAGASCAR Y COMPRIS SES DÉPENDANCES,

ET FAISANT PARTIE DU

MUSÉE DES PAYS-BAS, 1868.

	Nombre des individus
Falco communis (Madagascar)	1.
〃 concolor (Madagascar)	1.
〃 zoniventris (Madagascar)	2.
〃 Newtoni (Madagascar)	23.
〃 punctatus (Mauritius)	1.
Circus Maillardi (Réunion)	4.
Nisus Lantzii (Madagascar)	2.
〃 Francesi (Madagascar)	14.
〃 brutus (Mayotte)	4.
〃 Morelii (Madagascar)	2.
Gymnogenys radiatus (Madagascar)	5.
Haliaëtus vociferator (Madagascar)	2.
Milvus aegyptius (Madagascar, Mayotte)	3.
Buteo brachypterus (Madagascar)	8.
Baza madagascariensis (Madagascar)	4.
Strix flammea (Madagascar)	5.
Noctua superciliaris (Madagascar)	4.
Scops menadensis (Madagascar)	5.
Psittacus obscurus (Madagascar)	8.
〃 niger (Madagascar)	8.
Psittacula cana (Madagascar)	9.
Cuculus himalayanus (Madagascar)	4.
Leptosomus afer (Madagascar, Mayotte)	14.
Coua coerulea (Madagascar)	12.
〃 Reynaudii (Madagascar)	4.
〃 serriana (Madagascar)	1.
〃 cristata (Madagascar)	6.
〃 Delalandii (Madagascar)	1.
〃 Coquereli (Madagascar)	1.
Centropus madagascariensis (Madagascar)	16.
Alcedo vintsioides (Madagascar, Mayotte)	8.
Dacelo madagascariensis (Madagascar)	3.
Merops superciliosus (Madagascar, Mayotte)	13.
Upupa marginata (Madagascar)	7.
Transport . . .	205.

	Nombre des individus.
Transport . . .	205.
Caprimulgus madagascariensis (Madagascar)	9.
Cypselus Grandidieri (Madagascar)	1.
〃 parvus (Madagascar, Mayotte)	4.
〃 francicus (Réunion)	13.
Hirundo borbonica (Madagascar, Réunion)	3.
Nectarinia angladiana (Madagascar)	7.
〃 souimanga (Madagascar)	7.
〃 Coquereli (Mayotte)	1.
Zosterops madagascariensis (Madagascar)	6.
〃 mayottensis (Mayotte)	2.
〃 haesitata (Réunion)	5.
〃 borbonica (Réunion, Mauritius)	10.
〃 mauritianica (Mauritius)	1.
Muscipeta mutata (Madagascar, Mayotte).	20.
〃 borbonica (Réunion)	8.
Dicrurus forficatus (Madagascar)	13.
〃 Waldeni (Mayotte)	3.
Campephaga cana (Madagascar)	8.
Oxynotus ferrugineus (Mauritius)	3.
〃 Newtonii (Réunion)	6.
Artamia leucocephala (Madagascar)	8.
〃 viridis (Madagascar)	4.
Artamia bicolor (Madagascar)	7.
Pachycephala rufa (Madagascar)	2.
Tatare madagascariensis (Madagascar)	4.
〃 minor (Madagascar)	4.
Calamodyta Newtonii (Madagascar)	4.
Cisticola madagascariensis (Madagascar)	4.
Drymoica Ellisii (Madagascar)	4.
Eroessa tenella (Madagascar)	4.
Saxicola torquata (Madagascar)	7.
〃 〃 var. (Réunion)	8.
Copsychus pica (Madagascar)	8.
〃 albispecularis (Madagascar)	6.
Transport . . .	409.

	Nombre des individus.
Transport . . .	409.
Hypsipetes ourovang (Madagascar, Mayotte)	8.
" borbonica (Réunion)	4.
Lanius madagascariensis (Madagascar)	7.
Vanga curvirostris (Madagascar)	9.
" Polleni (Madagascar)	3.
" Damii (Madagascar)	2.
Newtonia brunneicauda (Madagascar)	6.
Philepitta jala (Madagascar)	1.
Philepitta Schlegeli (Madagascar)	4.
Corvus scapulatus (Madagascar, Mayotte)	7.
Eurystomus madagascariensis (Madagascar)	9.
Pastor madagascariensis (Madagascar).	1.
Hartlaubia madagascariensis (Madagascar)	6.
Euryceros Prevostii (Madagascar)	1.
Falculia palliata (Madagascar)	7.
Alauda hova (Madagascar)	7.
Spermestes nana (Madagascar)	6.
Ploceus pensilis (Madagascar)	8.
" Algondae (Mayotte)	2.
" madagascariensis (Madagascar, Réunion)	12.
" flavicans (Rodriguez)	2.
Columba Polleni (Mayotte)	1.
Turtur picturatus (Madagascar, Réunion)	7.
" " var. (Mayotte)	2.
Oena capensis (Madagascar)	3.
Peristera tympanistriga (Mayotte).	1.
Ptilopus madagascariensis (Madagascar)	6.
" Sganzinii (Mayotte)	6.
" pulcherrimus (Seychelles)	2.
Treron australis (Madagascar)	7.
Numidia tiarata (Madagascar)	2.
Perdix striata (Madagascar)	4.
Turnix nigricollis (Madagascar)	7.
Ardea cinerea (Madagascar)	1.
" purpurea (Madagascar)	1.
" ardesiaca (Madagascar)	1.
" garzetta (Madagascar)	1.
" gularis (Madagascar)	7.
" ibis (Madagascar)	1.
" leucoptera Idae (Madagascar)	2.
Ardea atricapilla (Madagascar)	5.
" minuta australis (Madagascar)	1.
Ibis religiosa (Madagascar)	3.
" cristata (Madagascar)	3.
Platalea chlororhyncha (Madagascar)	1.
Anastomus lammelligerus (Madagascar)	3.
Pluvialus varius (Madagascar).	2.
Transport . . .	601.

	Nombre des individus
Transport . . .	601.
Charadrius Geoffroyi (Madagascar)	4.
" tenellus (Madagascar)	9.
Strepsilas interpres (Madagascar)	4.
Rhynchaea variegata (Madagascar)	4.
Numenius madagascariensis (Madagascar)	2.
Numenius phaeopus (Madagascar)	4.
Tringa subarquata (Madagascar)	4.
Totanus terck (Madagascar)	1.
" glottis (Madagascar)	1.
Actitis hypoleucos (Madagascar)	2.
Himantopus candidus (Madagascar)	1.
Rallus gularis (Madagascar)	7.
" madagascariensis (Madagascar).	1.
Rallina Kioloides (Madagascar)	4.
Gallinula chloropus (Madagascar, Réunion)	6.
Crex Jardinii (Madagascar)	1.
Parra africana (Madagascar)	1.
" albinucha (Madagascar)	3.
Graculus africanus (Madagascar).	3.
Plotus melanogaster (Madagascar)	1.
Phaëton candidus (Réunion)	6.
Nettapus auritus (Madagascar)	4.
Anas erythrorhyncha (Madagascar)	2.
" melanota (Madagascar)	2.
Dendrocygna viduata (Madagascar, Mayotte)	5.
Procellaria aterrima (Réunion)	1.
" obscura (Réunion)	1.
Sterna caspia (Madagascar)	1.
" galericulata (Madagascar)	4.
" affinis (Madagascar)	4.
" Douglasii (Calvados)	1.
" panayensis (Madagascar)	1.
" stolida (Réunion, Mauritius).	5.
Dromas ardeola (Madagascar)	2.
Transport . . .	703.

Oiseaux introduits, mais tués à l'état sauvage, dans l'île de la Réunion.

Transport . . .	703.
Pastor tristis	10.
Passer domesticus	4.
Serinus canicollis	5.
" icterus	7.
Estrelda astrild	5.
" amandava	6.
Munia oryzivora	2.
" punctularia.	5.
Turtur otriatus.	5.
Total . .	752.

APERÇU

DES NOMS

QUE PORTENT LES MAMMIFÈRES ET OISEAUX DANS L'ÎLE DE MADAGASCAR.

MAMMIFÈRES.

	N. BETSIMSARAKS.	N. ANTANCARS.	N. SAKALAVES.	N. ANTANDROUIS.
Lich. brevicaudatus.	Baba-kouto.			
Propith. diadema.	Simpoune.			
〃 Verreauxi.				Sifak.
Avahi laniger.	Amponghi.			
Lemur niger.		Acoumba.		
〃 varius.	Vari-and.			
Hapalemur griseus.	Vari-ous.	Bokomboule.	Bokomboule.	Bokomboule.
Lepilemur mustelinus.		Fitiliki.	Fitiliki.	
〃 ruficaudatus.			Bouenghé.	
Cheirogal. Coquereli.		Tsitsihi.	Sisiba.	
〃 furcifer.		Walouvi.	Tanta-roué-léla.	
Microceb. myoxinus.			Tsitsihi.	
Cheirom. madagascariensis.	Aye-Aye.	Aye-Aye.	Aye-Aye.	
Cryptoprocta ferox.		Fossa.	Foussa.	
Viverra Schlegeli.		Zabadi.	Zabadi.	
Galidia elegans.	Vontsira.	Vontsira.	Vontsira.	
〃 olivacea.	Salano.			
Galidictis vittata.	Vontsira foutche.		Bouki.	
Athilax galera.	Vontsira.			
Eupleres Goudotii.	Falanouc?			
Emball. madagascariensis.	Manavi.	Kananavi.	Kanavavi.	
Rhinol. Commersonii.				Tsifara.
Dysopes?	Manavi.	Kananavi.	Kananavi.	
Pteropus Edwardsii.	Fanihy; Fany.	Fany.	Fany.	
〃 Dupréanus.	Fany?	Fany.	Fany.	
Sorex?	Sisi?	Sisi.	Sisi.	
Mus alexandrinus.	Valave.	Valave.	Valeve.	Valave?
〃 musculus.	Sisi.	Sisi.	Sisi.	Sisi.
Eric. nigrescens.	Souki; Sokinah.			
Centet. ecaudatus.	Tendrak.	Tandeke.	Tandeke.	
〃 semi-spinosus.	Tendrak.	Tandeke.	Tandeke.	
Sciurus madagascariensis.	Hansirac; Fosch.			

	N. BETSIMSARAKS.	N. ANTANCARS.	N. SAKALAVAS.	N. ANTANDROUIS.
Sus	Lambou.	Lambou.	Lambou.	Lambou.
Delphinus Sao.	Fesutz.	Fesu.	Fesu.	
Balaena australis.	Trozun.	Trozun.	Trozun?	
Physeter macrocephalus.	Trozun?	Trozun?	Trozun?	
Equus caballus.	Savale.	Savale.	Savale.	
〃 asinus.	Ampondra.			
Bos indicus var.	Aomby.			
Capra hircus var.	Bengy.			
Ovis platyura var.	Ondry.			
Canis domesticus var.	Amboa; Kiva.			
Felis domesticus.	Pous.			

OISEAUX. VOUROUN.

	N. BETSIMSARAKS.	N. ANTANCARS.	N. SAKALAVAS.	N. ANTANDROUIS.
Falco communis.	Vouroun-mahéré.	Vouroun-mahéré.	Vouroun-mahéré.	
〃 Newtonii.	Itskitski; Ketsi-Ketsi.	Ikitiki; Kitte-Kitteki.	Ikitiki.	
Nisus Lantzii.	Firasi.		Vandrao Kibou.	
〃 Francesii.	Firasi; Parafody.		Vandrao Kibou.	
〃 Morelii.	Firasi?			
Gymnog. radiatus.	Fiyak; Feheark.		Fiyekka.	
Circus macroscelis.	Fandrantsadambo.			
Haliaëtus vociferator.		Ankway; Ankoué.	Hanka.	
Milvus aegyptius.	Papango.	Papango.	Fsimalaouké.	
Buteo brachypterus.	Endri.	Tinoro.	Tinoro; Boubak.	Bévourouti.
Baza madagascariensis.	Endri.	Tinoro.	Tinoro.	
Strix flammea.	Vouroundoule.	Vouroundoul.	Vouroundoul.	Vouroundoul?
Noctua superciliaris.		Touwe-Touwe-cou.	Tourtouroukou.	
Scops menadensis.	Tourtouroukou?	Tourtouroukou.	Tourtouroukou.	
Psittacus obscurus.	Bouéza.	Querra.	Querra; Vaza.	
〃 niger.	Bonéza-antsikoutron.	Kakiu.	Kakiu.	
Psittacula cana.	Karoku.	Karoku.	Karoku; Saravosa.	
Cuculus himalayensis.	Cancafout.	Boto-kong-kong.	Taountaounkafa.	
Leptosomus discolor.	Vourontzio; Vourondreo.	Kyrombo.	Kyrombo.	
Coua coerulea.	Maria, Tashu.	Maria.	Maria.	
〃 ruficeps.			Halioutse.	
〃 cristata.	Ambousanga.	Tywoucou.	Tywoucou.	
〃 pyrrhopyga.			Tsilouko.	
〃 Delalandii.	Famachachore.			
〃 Coquereli.			Letza.	
〃 cursor.				Holioutse.
〃 Verreauxi.				Tivouké.
〃 gigas.			Héouké.	
Centrop. madagascariensis.	Mounzou.	Toulon.	Toulouhou.	
Alcedo vintsioides.	Vintsi.	Vintsi; Bentsi.	Vintsi; Bentsi.	

	N. BETSIMSARAKS.	N. ANTANCARS.	N. SAKALAVAS.	N. ANTANDROUIS.
Dacelo madagascariensis.	Vintsi-ala.	Vintsi-ala.	Vintsi-ala.	
Merops superciliosus.	Kirim-kréo.	Sicirici-rico.	Crioucriou.	
Upupa marginata.		Bérauw.	Bérauw.	
Caprim. madagascariensis.	Tataro.	Tataro.	Tartaro lépek.	
Cypselus Grandidieri.	Manaviandrou.	Vouroun-anrou.	Fitili-anrou.	
" parvus.	Manaviandrou.	Vouroun-anrou.	Fitili-anrou.	
Nectarinia angladiana.	Soui-angali.	Soui.	Soui.	
" souimanga.	Soui.	Soui.	Soui.	
Zosterops madagascariensis.	Tsara-masou; Raman-jerek.	Soui.	Soui.	Mangirke.
Muscipeta mutata.	Skétri.	Sketti.	Sketti.	
Dicrurus forficatus.	Leidrongo; Drongo.	Rélouvi.	Rélouvi.	
Campephaga cana.	Angave.	Vouroun-tani-aombi.	Vouroun-tani-aombi.	Androubaké.
Artamia leucocephala.		Rémavou.	Rémavou; Tséat-séake.	
" viridis.	Vouroun va-sat-sat.	Sorawanza.	Sorawanza.	
" bicolor.			Foundra-poury; Vou-roun sarahessa.	
Tatare madagascariensis.	Tra-trak.		Sjobé.	
" minor.	Tra-trak.		Tec-Tecci-ala.	
Calamodyta Newtonii.	Vourounbendranou.	Tec-tec.	Tec-tec.	
Cisticola madagascariensis.	Faine-thé.	Cabanti.	Tec-tec.	
Drymoica Ellisii.	Bourétiki; Parety.	Tec-tec.	Tec-tec.	
" Lantzii.			Andritiki.	
Prinia chloropetoides.				Anguéritiki.
Eroessa tenella.	Tséré.		Ci-ci.	
Saxicola torquata.	Fitatri; Fetah.	Tec-tec.	Tec-tec.	
Motacilla flaviventris.	Séritsi.			
Copsychus pica.		Sicitly.	Toudiana.	
" albispecularis.	Touddia.			
Hypsipetes ourovang.	Hourova.	Soucouréva.	Soucouréva.	Soukonina.
Lanius madagascariensis.		Fitili-tatéma; Vouroun-Benda.	Fitili-tatéma; Vouroun-Benda.	
Vanga curvirostris.	Vanga.	Vanga; Banga.	Vanga.	
" xenopirostris.				Tsilouvanga.
Newtonia brunneicauda.	Kétékété.			
Philepitta Schlegeli.			Asity.	
" jala.	Tsouïtsoui.			
Sitta corallirostris.	Sakoudi.			
Corvus scapulatus.	Gouake.	Quagga, Goaka.		
Brachypteracias pittoides.	Reiniangali.			
Eurystom. madagascariensis.	Vourounkaka.	Sararoc.	Tsirarako; Fitili-varats.	
Hartlaub. madagascariensis.	Berténahoumbé.	Vouroun-tant-aombi.	Vouroun-tani-aombi.	
Euryceros Prevostii.	Skétribé.			
Falculia palliata.		Vouroun-zaza.	Vouroun-zaza; Fit. saicy.	
Alauda hova.	Siroutchi; Borea.	Koulou-koulou-tany.	Koulou-koulou-tany.	
Spermestes nana.	Tsinguiritsi.	Cipritici.	Cipritici.	
Ploceus pensilis.			Foudicé.	
" Sakalava.			Foudi-saï.	
" madagascariensis.	Foudi-ména; Foudi.	Foudi-ména; Foudi.	Foudi-ména; Foudi.	

	N. BETSIMSARAKS.	N. ANTANCARS.	N. SAKALAVAS.	N. ANTANDROUIS.
Turtur picturatus.	Lamoka.	Démoui.	Démoui.	Dého.
Oena capensis.		Catoto.	Catoto.	
Ptilopus madagascariensis.	Founingo-maitsou.	Finingo.	Finingo.	
Treron australis.	Founingo.	Fitili-adabou.	Fitili-adabou.	
Numida tiarata.	Acanga.	Acanga.	Acanga.	Acanga.
Perdix striata.	Tro-tro.			
Turnix nigricollis.	Kibou.	Kibou.	Kibou.	Kibou.
Pterocles personatus.			Katakatake.	
Ardea goliath?		Langaroubé?	Langaroubé?	
〃 purpurea.	Langarouvalafa.			
〃 garzetta.		Langarou foutchi.	Langarou foutchi.	
〃 ibis.	Vouroungousi; Vouroun-aombi.	Langarou aombi.	Langarou aombi.	
〃 leucoptera Idae.		Timou-maltou.	Timou maltou.	
〃 atricapilla.	Vourounpatchéo; Tambako-ratsy.		Wanga-mahinti.	
Ibis religiosa.		Fitili-Bengy.	Fitili-Bengi.	
〃 cristata.	Akoho-ala; Akoho-vouhitse et Lampirana.	Akoho-ala.	Akohi-ala.	
Scopus umbretta.			Fakatse.	
Anastomus lamelligerus.		Famak-ancora.	Mizoua; Famak'-ancora.	
Charadrius Geoffroyi.	Viki-viki.	Viki-viki.		
〃 tenellus.	Kiboranto.	〃		
〃 tricollaris.	Viki-viki.	〃		
〃 pecuarius.	〃	〃		
Strepsilas interpres.			Kytury.	
Glareola ocularis.	Vekou-vekou.			
Rhynchaea variegata.	Rav-Rav.		Tétjou.	
Numenius phaeopus.		Montavaza.	Montavaza.	
〃 major.		Montavaza-bé.	Montavaza-bé.	
Tringa subarquata.		Tui-tui.	Twi-twi.	
Actitis hypoleucos.	Kiboranto.		〃	
Rallus gularis.	Tsikoza.	Tsikoza.	Tsikoza.	
〃 madagascariensis.	〃	〃	〃	
Gallinula chloropus.	Houitiki.	Aretteka.		
Porzana pygmaea.	Mené-mazou.			
Porphyrio madagascariensis.	Taleva.	Taleva.	Taleva.	
〃 Alleni.	Hesetrikia.			
Fulica cristata.	Outrikie.			
Parra africana.		Tjimawa-Titamamma.	Tjimawa-Titamamma.	
〃 albinucha.	Soumananani; Vourountsaranougy.	Simadeci-Tatamma.	Simadeci-Tatamma.	
Podiceps Pelzelni.	Vivy.			
Graculus africanus.		Rengi-voai.	Rengi-voai.	
Plotus melanogaster.		〃	〃	
Biziura leuconota.	Ménamoulti.		Mahéré-loha.	
Nettapus auritus.	Vouroun-koué.			
Anas erythrorhyncha.	Rahak.			
〃 gibberifrons.			Hake.	

	N. BETSIMSARAKS.	N. ANTANCARS.	N. SAKALAVAS.	N. ANTANDROUIS.
Anas hottentota.			Soua-fifi.	
" melanotus.	Cabouke ; Kavouko.	Syvongou.	Syvongou.	
Dendrocygna viduata.	Tsiriri.	Wy-wy.	Wy-wy.	
" major.	Tahiya.			
Sterna caspia.	Sambé.	Sambé.	Sambé.	
" galericulata.	"	"	"	
" affinis.	"	"	"	
" Douglasii.	"	"	"	
" panayensis.	"	"	"	
" stolida.	"	"	"	
" tenuirostris.	"	"	"	
" alba.	"	"	"	
Dromas ardeola.			Vouroun-ossi.	

LISTE

DES

MAMMIFÈRES ET OISEAUX

RECUEILLIS EN 1867, A MADAGASCAR, PAR M. D. C. VAN DAM.

A. Partie continentale du Nord-Ouest de Madagascar.

a. Mammifères.

Lemur macaco.
Hapalemur griseus.
Lepilemur mustelinus.
Cheirogaleus furcifer.
" typicus.
" Coquereli.
Avahi laniger.
Cheiromys madagascariensis.
Pteropus Edwardsi.
" Dupréanus.
Rhinolophus Commersonii.
Dysopes.
Cryptoprocta ferox.
Viverra Schlegelii.
Galidia elegans.

b. Oiseaux.

Falco concolor.
" zoniventris.
" Newtonii.
Nisus Francesii.
" Lantzii.
" Morelii.
Gymnogenys radiatus.
Haliaëtus vociferator.
Pernis madagascariensis.
Buteo brachypterus.
Strix flammea.
Noctua superciliaris.
Scops menadensis.
Psittacus obscurus.
Cuculus himalayensis.
Leptosomus discolor.
Coua coerulea.
" Reynaudii.
" cristata.
Centrôpus madagascariensis.
Dacelo madagascariensis.
Upupa marginata.
Caprimulgus madagascariensis.
Cypselus parvus.
Nectarinia angladiana.
" souimanga.
Zosterops madagascariensis.
Eroessa tenella.
Newtonia brunneicauda.
Muscipeta mutata.
Cisticola madagascariensis.
Calamodyta Newtonii.
Drymoica Ellisii.
Tatare madagascariensis.
" minor.
Campephaga cana.
Dicrurus forficatus.
Artamia leucocephala.
" viridis.
Artamia bicolor.
Lanius madagascariensis.
Vanga curvirostris.
" Polleni 1).
Philepitta Schlegelii.
Copsychus pica.
Hypsipetes ourovang.
Hartlaubia madagascariensis.
Falculia palliata.
Eurystomus madagascariensis.
Ploceus pensilis.
Turtur picturatus.
Oena capensis.
Treron australis.
Ptilopus madagascariensis.
Turnix nigricollis.
Ardea purpurea.
" gularis.
" leucoptera Idae.
Ibis religiosa.
" cristata.
Anastomus lamelligerus.
Pluvialis varius.
Charadrius Geoffroyi.
" tenellus.
Strepsilas interpres.
Totanus glottis.
" terek.
Actitis hypoleucos.
Tringa subarquata.
Numenius phaeopus.
Numenius major.
Rallus gularis.
Rallina Kioloides.
Parra albinucha.
Graculus africanus.
Dromas ardeola.
Sterna affinis.

B. Oiseaux recueillis par M. D. C. van Dam, en 1867, aux îles Saint-Marie et Nossi-Bé.

Saint-Marie.

Falco Newtonii.
Centropus madagascariensis.
Alcedo vintsioides.
Dicrurus forficatus.
Perdix striata.
Crex Jardinii.
Sterna galericulata.

Nossi-Bé.

Falco Newtonii.
Nisus Francesii.
Centropus madagascariensis.
Caprimulgus madagascariensis.
Merops superciliosus.

---

1) Voir plus bas la description de cette espèce nouvelle.

DESCRIPTION

DU

VANGA POLLENI, Schlegel.

C'est un fait très curieux que la découverte d'une quatrième espèce du genre Vanga, bien distincte des trois autres, et intermédiaire entre les Vanga xenopirostris et Damii.

On peut établir de la manière suivante les traits distinctifs de ces quatre espèces.

A. Vangas proprement dits.

Mandibule inférieure droite. Queue égalant en longueur les ailes, claire à ses parties basale et terminale. Plumes alaires largement bordées de blanc.

1. *Vanga curvirostris*, Cuvier. — Aile 3 pouces 10 lignes à 4 pouces 4 lignes. Queue 3 pouces 10 lignes à 4 pouces 1 ligne. Bec, depuis le front 12 lignes à 13 lignes et demie. Tarse 12 lignes. Dessous de l'oiseau, cou et tête d'un blanc, interrompu par une large tache noire occupant l'occiput et se dirigeant sur le derrière des yeux. Bec noir. Observé dans la partie septentrionale de Madagascar, tant à la Côte Ouest qu'à la Côte Est.

B. Vangas a bec entr'ouvert. Sous-genre Xenopirostris de Bonaparte.

Mandibule inférieure un peu retroussée. Queue plus courte que les ailes, d'un gris uniforme. Plumes des ailes sans bordures blanches.

2. *Vanga xenopirostris*, Lafresnaye, Revue et Magazin de Zoologie, 2me série, tome II, 1850, p. 104, pl. 1, fig. 1 et 2 (figure 1 représentant la tête et le cou en profil, fig. 2 la tête vue d'en haut). Xenopirostris Lafresnayi, Bonaparte, Consp., 1, p. 366. — Aile 5 pouces 7 lignes. Queue 3 pouces 4 lignes. Bec 10 lignes et demie. Tarse 10 lignes et demie. Tête, avec le menton d'un noir qui se prolonge sur la ligne médiane de la nuque. Dessous de l'oiseau d'un blanc montant sur les côtés du cou et s'étendant jusqu'au noir de la nuque. Dessus en arrière de la nuque gris; mais aux rémiges noires, à l'exception d'une large bord gris à la barbe externe des secondaires. Bec couleur de corne blanchâtre passant vers le derrière au bleuâtre foncé.

3. *Vanga Polleni*, Schlegel, nov. spec. — Aile 4 pouces 5 lignes à 4 pouces et demie. Queue 3 pouces. Bec 9 lignes et demie. Tarse 10 lignes et demie. Doigt du milieu sans l'ongle 8 lignes et demie. Tête et tout le dessous du cou jusqu'au jabot d'un noir bleuâtre foncé. Cette teinte noire est bordée, dans tout son pourtour, par un collier blanc. Dessus, un arrière de ce collier, d'un gris passant au noir sur les rémiges et le long de toute la partie externe des ailes; mais les secondaires et, dans le jeune âge, toutes les rémiges, à bordures assez larges et grises. Dessous, en arrière du collier blanc, d'un blanc pur dans le mâle, d'un roux jaunâtre dans la femelle. Teintes du bec comme dans le Vanga curvirostris. La jeune femelle a les freins presque nus, et le noir de la gorge s'étend un peu moins considérablement en arrière. J'ai devant les yeux trois individus de cette espèce, découverte par M. van Dam à la côte Nord-Ouest de Madagascar; savoir le mâle et la femelle adultes ainsi que la jeune femelle.

4. *Vanga Damii*, Schlegel et Pollen; voir plus haut à la page 100. — Aile 4 pouces 1 ligne. Queue 2 pouces 9 lignes. Bec 10 lignes. Tarse 10 lignes. — Bec noir, comme dans le Vanga curvirostris. Mâle adulte: tout le dessus, y compris le menton et les côtés du cou, d'un blanc pur; les autres parties de la tête et la nuque d'un noir à reflets verdâtres; cette teinte se confond, sur le manteau, avec le gris des autres parties supérieures et de la queue, lequel est assez foncé et passe au noir sur la partie externe des ailes et des rémiges dont les secondaires sont, toutefois, largement bordées de gris. Dans la femelle ce gris est beaucoup moins foncé; le blanc du dessous est, à partir de la gorge, lavé de roussâtre, et il se répand sur la plus grande partie de la région des oreilles, sur les freins et le front.

EXPLICATION DES PLANCHES.

MAMMIFÈRES.

Pl. 1. Lemur macaco.
fig. 1 : femelle adulte.
〃 2 : jeune mâle.
〃 3 : tête de la femelle adulte.

〃 2. Lemur mayottensis : adultes.

〃 3. Hapalemur griseus.

〃 4. Lepilemur mustelinus.

〃 5. Cheirogaleus furcifer.

〃 6. Microcebus Coquereli.

〃 7. Crânes de Cheirogaleus furcifer, Microcebus Coquereli; Lepilemur mustelinus et Hapalemur griseus.

〃 8. Cryptoprocta ferox : adulte.

〃 9. Crâne du Cryptoprocta ferox.

〃 10. Viverra Schlegelii : adulte.

OISEAUX.

〃 11. fig. 1 et 2 : Falco Newtonii, mâl. adult.
〃 3 : 〃 punctatus, 〃
〃 4 : 〃 gracilis, 〃
〃 5 : 〃 〃 mâle dans la livrée de passage.

〃 12[1]. Falco concolor, jeune femelle.
Nisus brutus, femelle adulte.
〃 Moreli, mâle.

〃 13. Nisus Lantzii, femelle adulte.

Pl. 14. Nisus Francesi.
fig. 1 : mâle adulte.
〃 2 : femelle adulte.
〃 3 : jeune femelle.

〃 15. Haliaëtus vociferator.
fig. 1 : mâle adulte.
〃 2 : idem.
〃 3 : jeune femelle.

〃 16. Baza madagascariensis.
fig. 1 : mâle.
〃 2 : femelle.

〃 17. Noctua superciliaris, indiqué sous le nom de Noctua Polleni.

〃 18. Nectarinia Coquereli, Eroessa tenella et Newtonia brunneicauda.

〃 19. fig. 1. Zosterops madagascariensis.
〃 2. 〃 mayottensis.
〃 3. 〃 haesitata.
〃 4. 〃 mauritanica.
〃 5. 〃 borbonica.
〃 6. 〃 〃 var.

〃 20. Muscipeta mutata.
fig. 1 : mâle adulte.
〃 2 : mâle dans l'habit de passage.
〃 3 : femelle.

〃 21. Muscipeta mutata.
fig. 1 : mâle adulte, variété.
〃 2 : mâle dans l'habit de passage.

〃 22. Muscipeta borbonica.
fig. 1 : mâle adulte.
〃 2 : femelle adulte.

---

1) Mettez, pour le Falco concolor, $^1/_3$ au lieu de $^1/_2$.

Pl. 23. Dicrurus Waldeni: mâle adulte.

〃 24. Artamia bicolor.
fig. 1: mâle adulte.
〃 2: idem, à teintes claires.
〃 femelle adulte.
〃 jeune mâle.

〃 25. Artamia Bernieri, plumage imparfait.

〃 26. Pachycephala rufa.
fig. 1: mâle adulte.
〃 2. femelle.

〃 27. fig. 1. Artamia viridis.
〃 2. Lanius madagascariensis, mâle adulte.
〃 3. Lanius madagascariensis, fem.

〃 28. Calamodyta Newtonii et Drymoica Ellisia.

〃 29. Copsychus pica.
fig. 1: mâle adulte.
〃 2: femelle adulte.
〃 3: jeune mâle.

〃 30. Vanga Damii.
fig. 1: Individu au plumage imparfait.
〃 2: Adulte.

Pl. 31. Philepitta jala.
fig. 1: mâle adulte.
〃 2: mâle dans la livrée de passage.
〃 3: jeune.

〃 32. Philepitta Schlegelii.
fig. 1. mâle adulte.
〃 2: femelle adulte.
〃 3: jeune femelle.

〃 33. Falculia palliata.
fig. antérieure: jeune.
〃 postérieure: adulte.

〃 34. Ploceus Algondae.
fig. 1: mâle adulte.
〃 2: mâle dans la livrée de passage.

〃 35. Columba Polleni: adulte.

〃 36. 〃 Meyeri: 〃

〃 37. Ptilopus Sganzini.
fig. 1: adulte.
〃 2: jeune.

〃 38. Glareola ocularis: adulte.

〃 39. Rallina kioloides: adulte.

〃 40. Podiceps Pelzelni.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

U.

V.

W.

X.

INDEX.

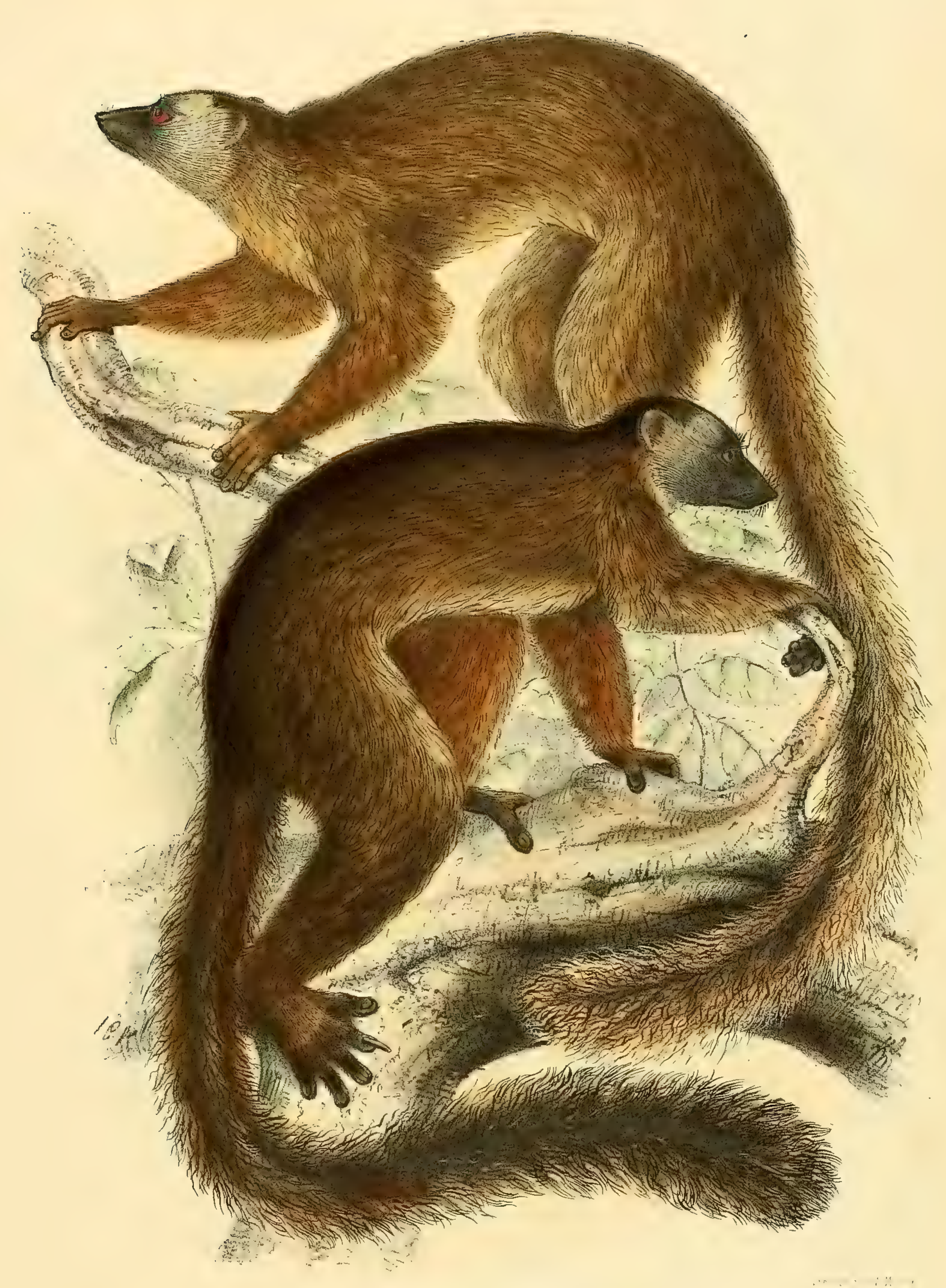
MAMMIFÈRES.

OISEAUX.



LEMUR MACACO.

$\frac{1}{3}$



LEMUR MAYOTTENSIS.

$\frac{1}{3}$



HAPALEMUR GRISEUS.

1/2



LEPILEMUR MUSTELINUS.

$\frac{1}{2}$.



CHEIROGALEUS FURCIFER.

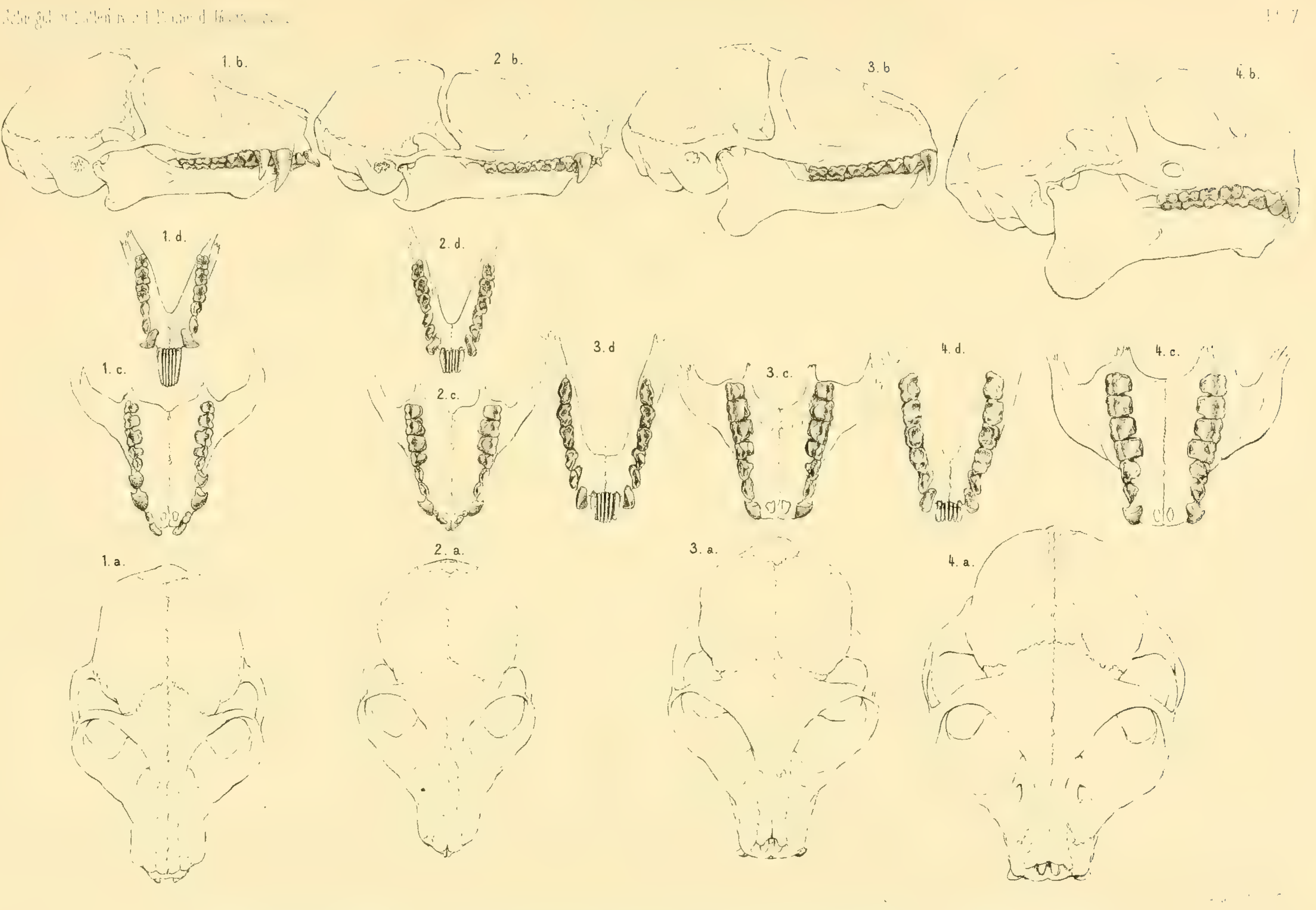
1/2.



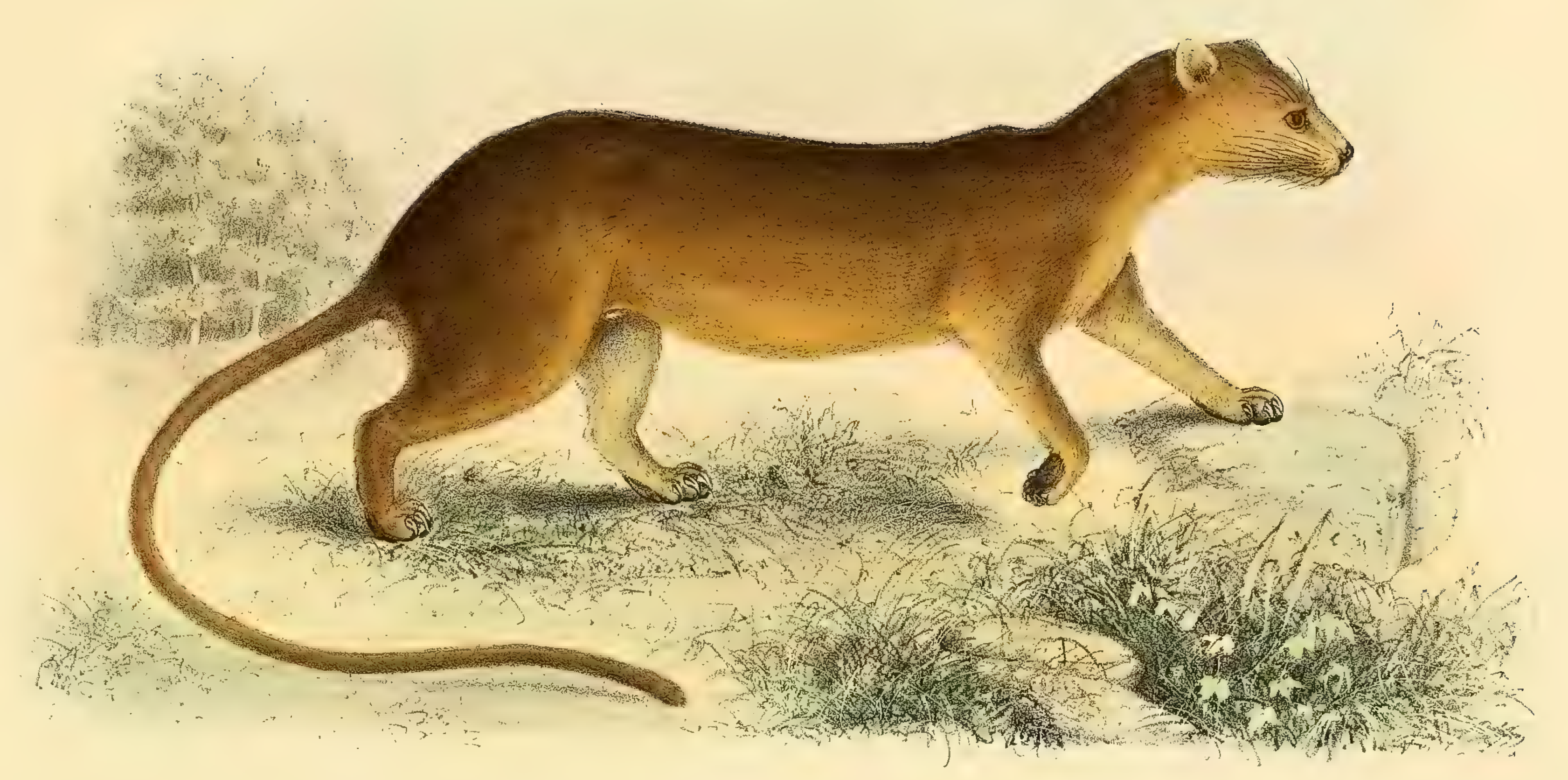
Steendr. v. P.W.M. Trap

MICROCEBUS COQUERELI.

$\frac{2}{3}$

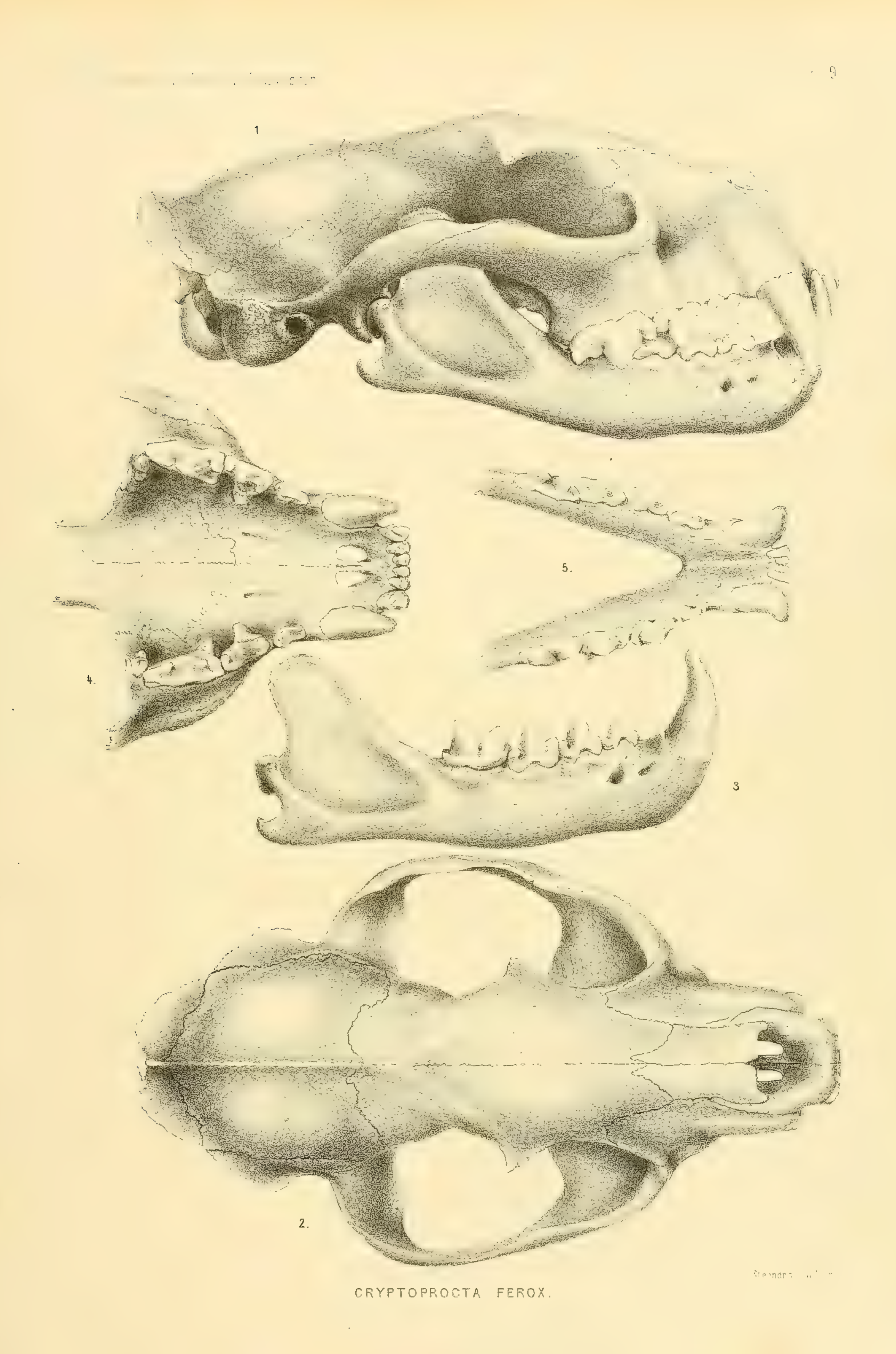


1. CHEIROGALEUS FURCIFER. 2. MICROCEBUS COQUERELI. 3. LEPILEMUR MUSTELINUS. 4. HAPALEMUR GRISEUS.



CRYPTOPROCTA FEROX.

$\frac{1}{6}$



CRYPTOPROCTA FEROX.

VIVERRA SCHLEGELII.

$\frac{1}{3}$.



1, 2. FALCO NEWTONII. 3. FALCO PUNCTATUS. 4, 5. FALCO GRACILIS.

$\frac{1}{2}$



1. FALCO CONCOLOR. 2. NISUS BRUTUS. 3. NISUS MORELI

$\frac{1}{2}$



NISUS LANTZII. (fem. ad.)

$\frac{1}{2}$.



NISUS FRANCESI.

$\frac{1}{2}$



HALIAËTUS VOCIFERATOR.



BAZA MADAGASCARIENSIS.

$\frac{1}{3}$



NOCTUA POLLENI.

$\frac{1}{2}$

1 NECTARINIA COQUERELI. 2 EROESSA TENELLA. 3 NEWTONIA BRUNNEICAUDA.



1. ZOSTEROPS MADAGASCARIENSIS. 2. Z. MAYOTTENSIS. 3. Z. HAESITATA. 4. Z. MAURITANICA. 5, 6. Z. BORBONICA.



MUSCIPETA MUTATA.



1

2

MUSCIPETA MUTATA.



MUSCIPETA BORBONICA



DICRURUS WALDENI.

2.

1.

3.

4.

ARTAMIA BICOLOR.

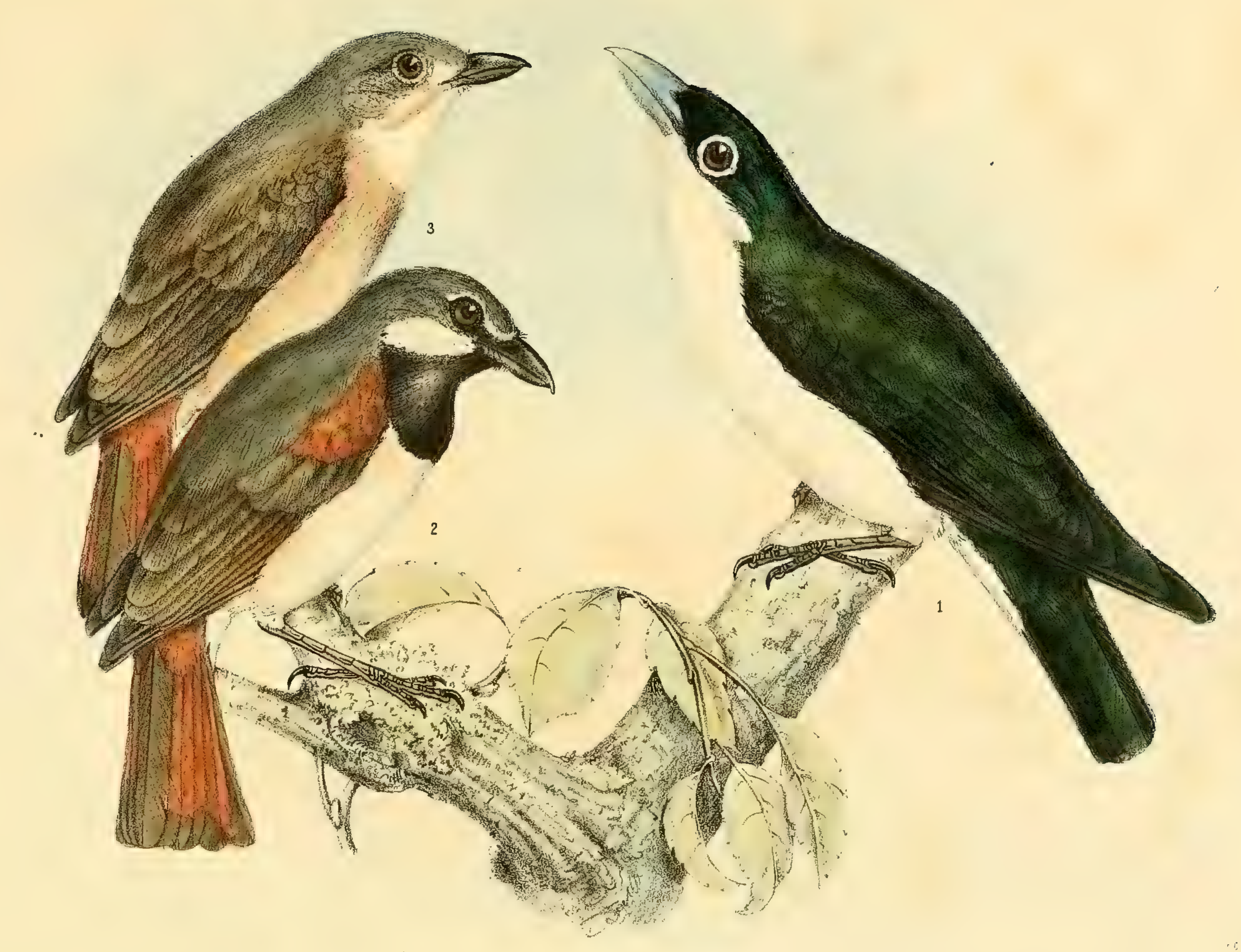


ARTAMIA BERNIERI.

Steendr. v P. W. M. Trap.



PACHYCEPHALA RUFA

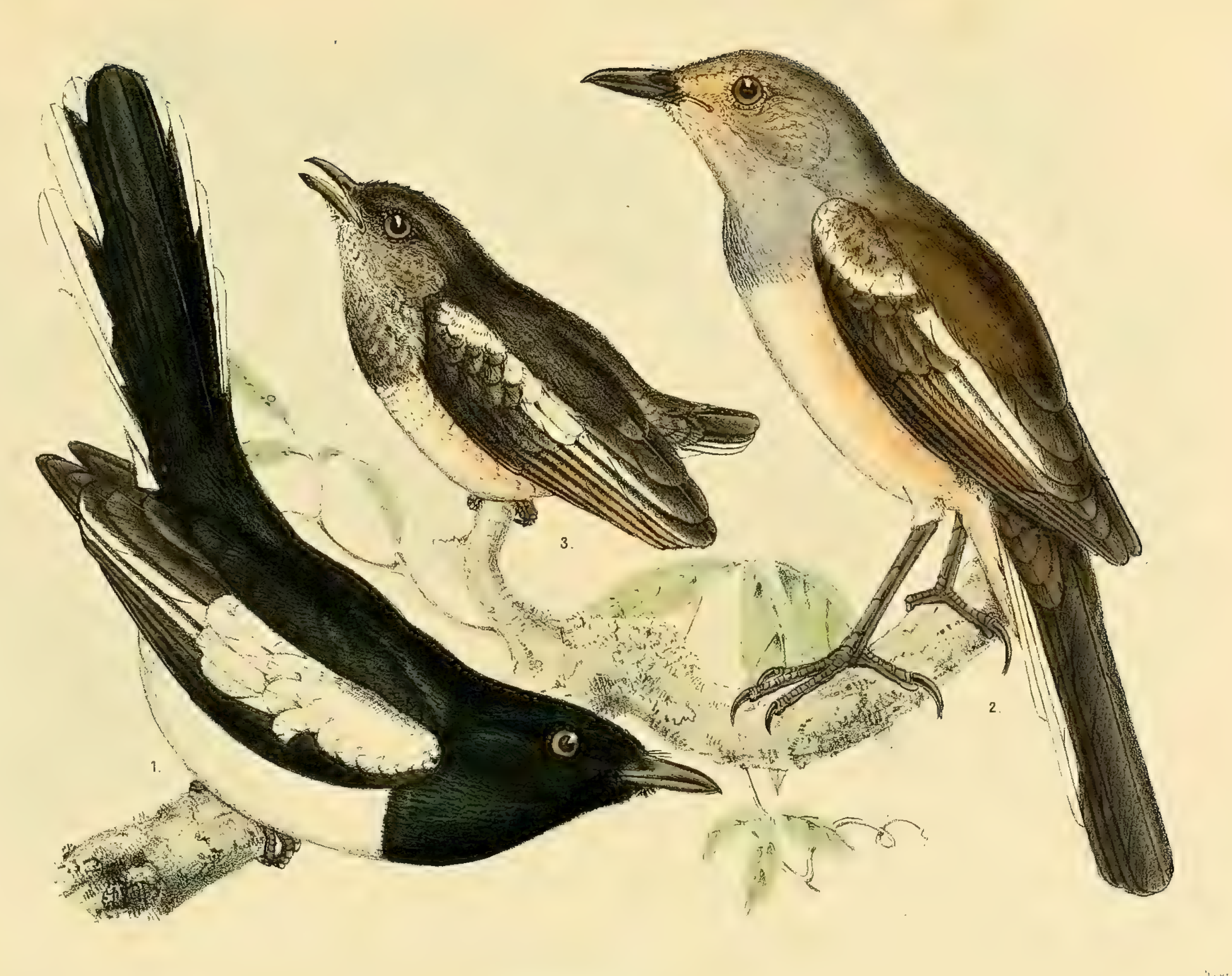


1. ARTAMIA VIRIDIS. 2. 3. LANIUS MADAGASCARIENSIS.

2.

1.

1. CALAMODYTA NEWTONII. 2. DRYMOICA ELLISIA.



COPSYCHUS PICA.

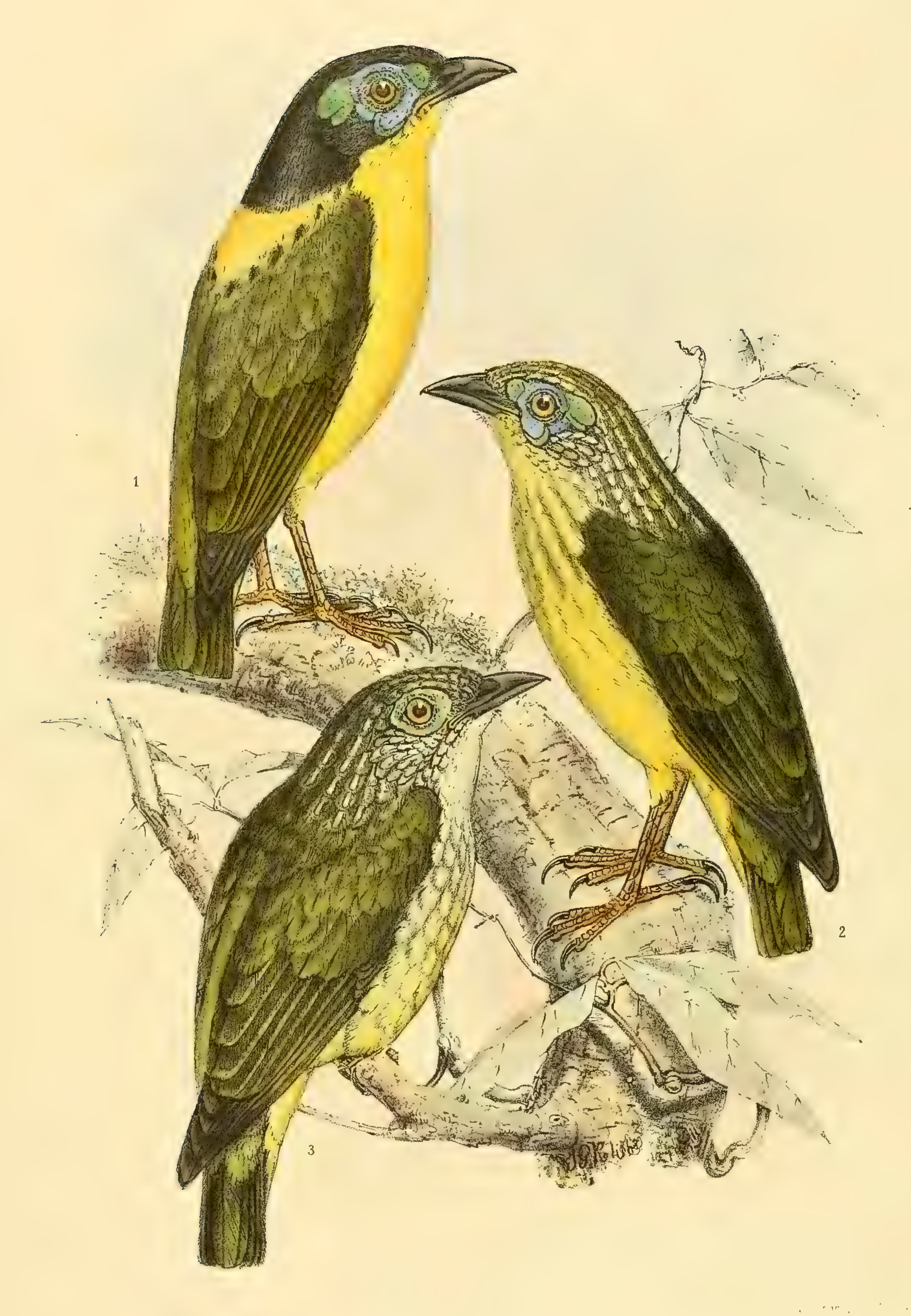


VANGA DAMII.

3/4



PHILEPITTA JALA



PHILEPITTA SCHLEGELI.



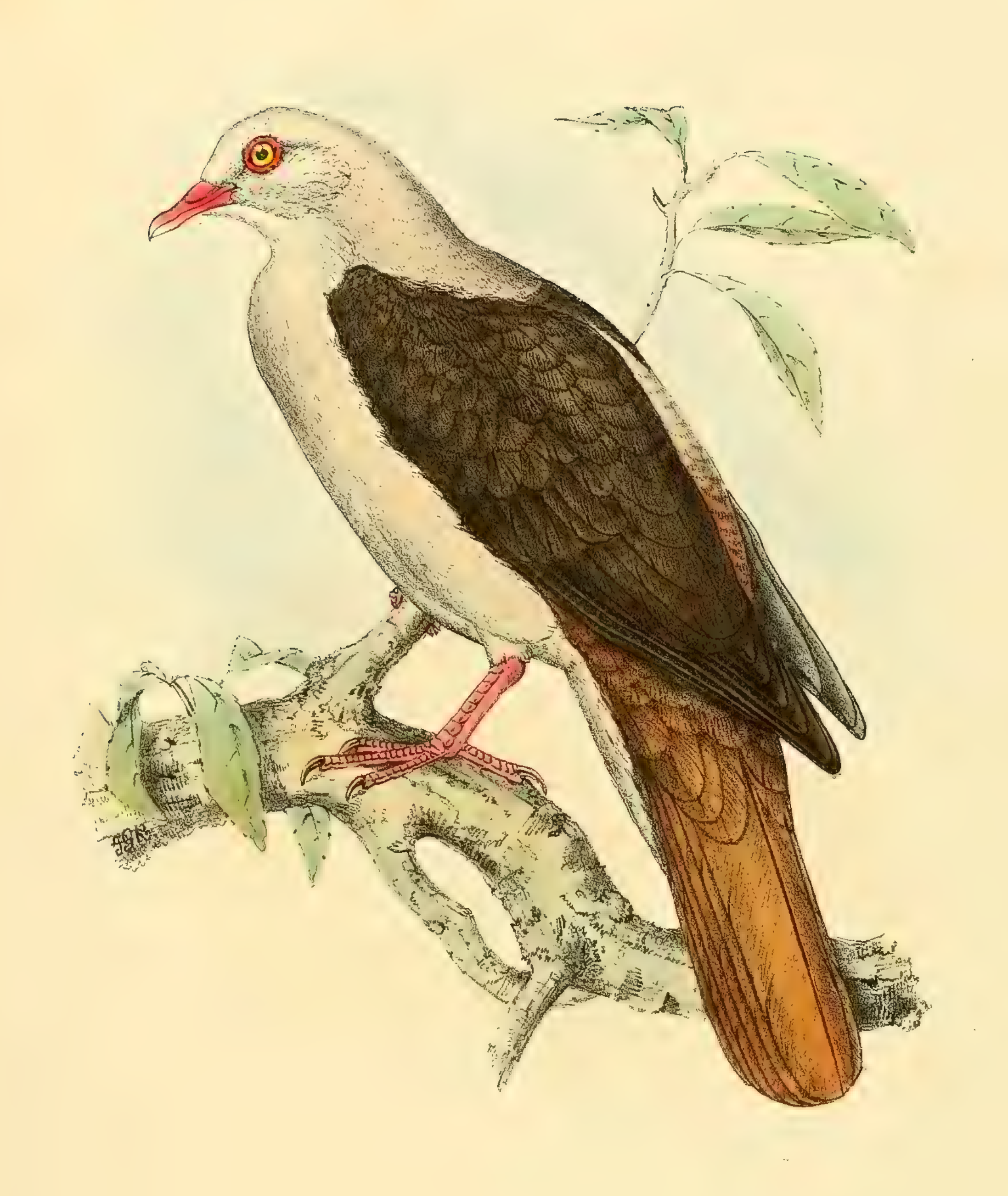
FALCULIA PALLIATA.



PLOCEUS ALCONDAE.



COLUMBA POLLENI



COLUMBA MEYERI.

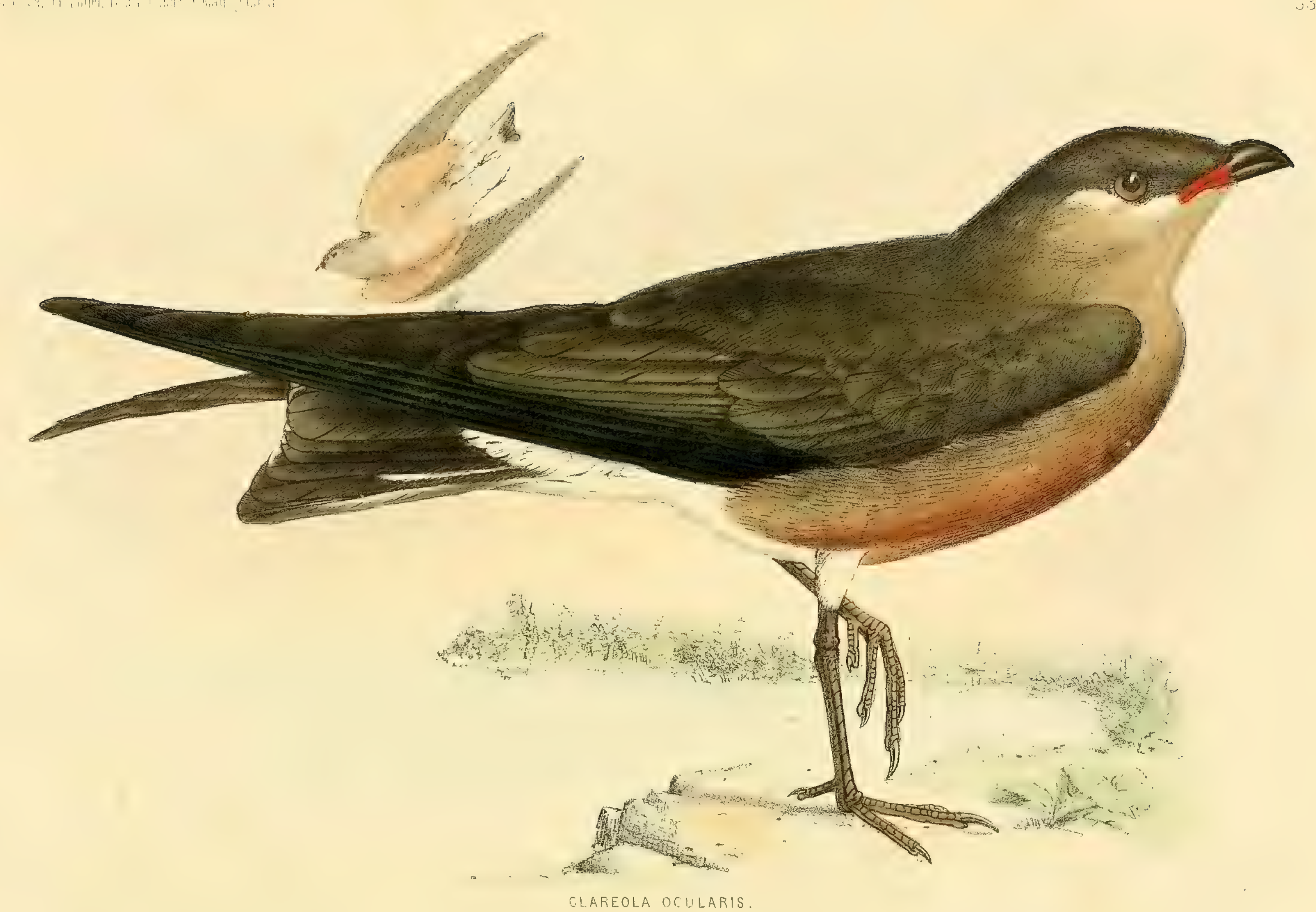
$\frac{1}{2}$

1

2

PTILOPUS SGANZINI.

$\frac{1}{2}$



CLAREOLA OCULARIS.



RALLINA KIOLOIDES.

2/3

PODICEPS PELZELNI.






SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01348 8945